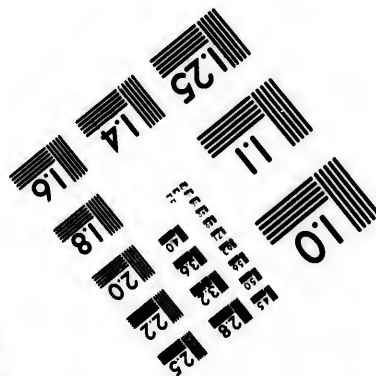
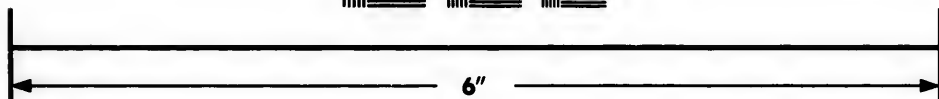
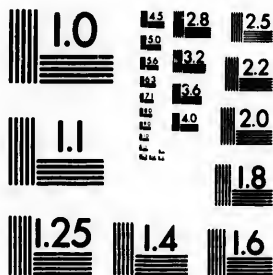


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
31.5
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.2
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
31.5
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distortion.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

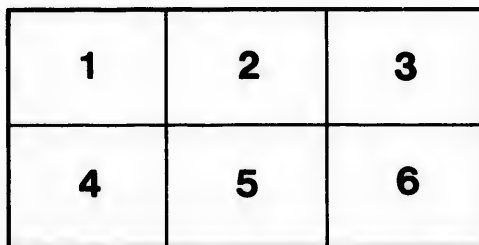
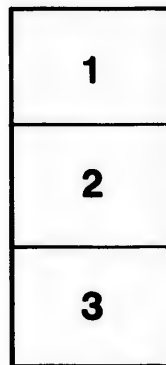
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

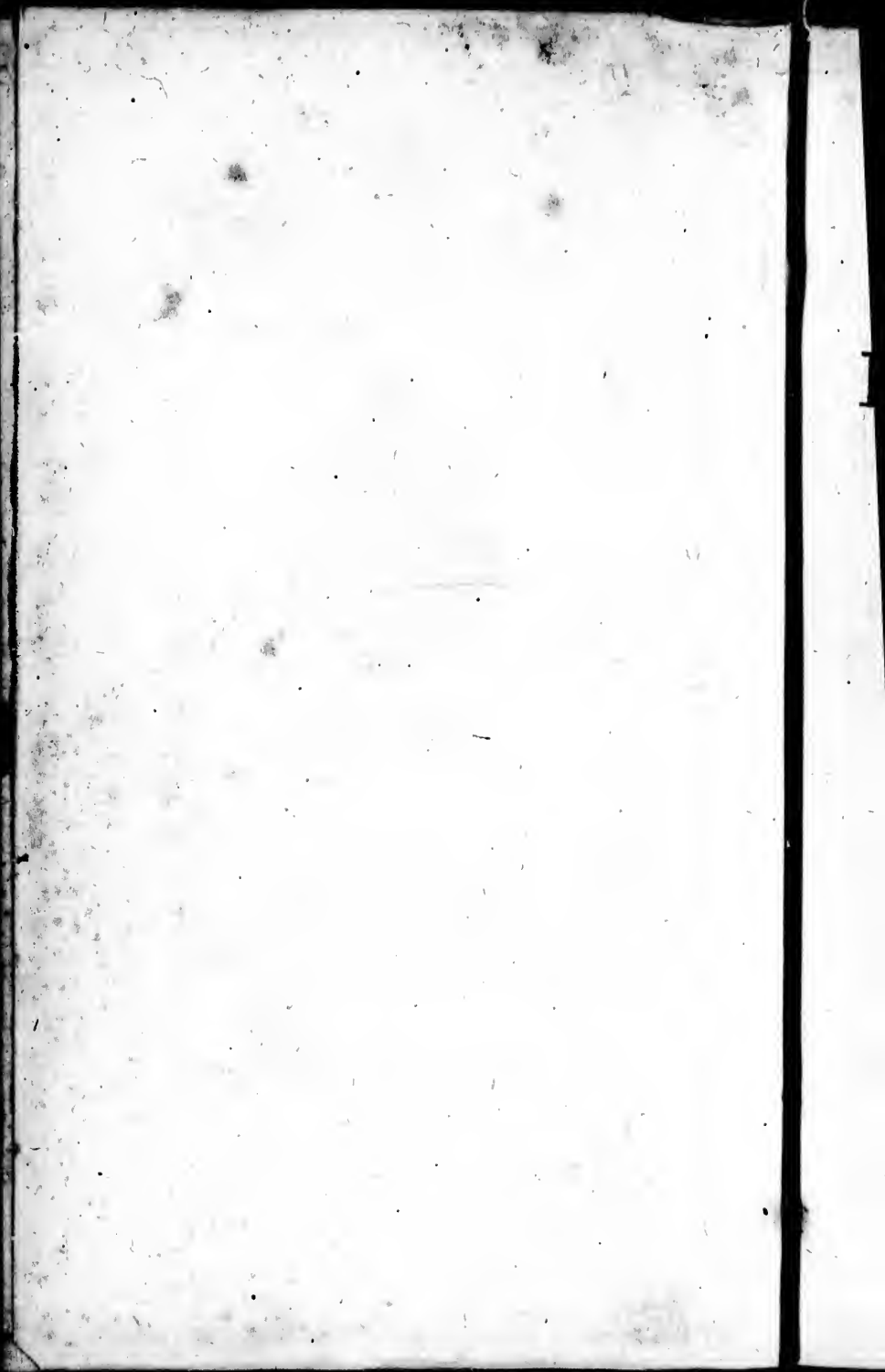
re
détails
es du
modifier
r une
filmage

s

errata
to

pelure,
n à

32X



LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

TOME DIX-NEUVIÈME.

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

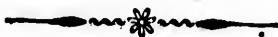
ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

TOME DIX-NEUVIÈME.



A TOULOUSE,

Chez { NOEL-ETIENNE SENS, Imprimeur-
Lib., rue Peyras, près les Changes.
AUGUSTE GAUDE, Libraire, rue
S.-Rome, N.° 44, au fond de la Cour.

1811.

BV2290

A2

1810

v. 19

ÉD

L

MB

Du

M

L
la C
m'en
qui
Relig
Su
rins
l'Em

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

LETTRE

*Du Père de Mailla , Missionnaire de la
Compagnie de Jésus.*

A Pekin , le 5 Juin 1717.

MON RÉVÉREND PÈRE ,

La paix de N. S.

Le zèle que vous avez pour la Mission de la Chine , et l'intérêt que vous y prenez , m'engagent à vous faire part d'un événement qui nous a tous consternés , et qui met la Religion dans un danger extrême.

Sur la fin de l'année dernière les Mandarins des côtes maritimes représentèrent à l'Empereur que plusieurs vaisseaux Chinois

transportaient quantité de riz hors de la Chine, et entretenaient d'étroites liaisons avec les Chinois qui demeurent à Batavia. Sur quoi l'Empereur défendit, sous de graves peines, qu'aucun vaisseau Chinois n'allât, sous prétexte de commerce, dans les contrées qui sont au midi de la Chine. Cette défense fut portée à la fin du mois de Janvier de cette année 1717, et fut insérée dans la gazette. Un *Tsong-ping* (1) de la province de Canton a pris de là occasion de présenter une Requête à l'Empereur, dans laquelle il se déchaîne violemment, et contre les Européens qui trafiquent à la Chine, et contre l'exercice de notre sainte Religion. Voici la Requête aussi fidèlement traduite, que le permet la différence de la langue Chinoise et de la nôtre.

Tchin-mao (c'est le nom de notre accusateur.) Hie-che-tchin (2) Tsong-ping; sur les précautions qu'on doit prendre par rapport aux côtes maritimes. (3)

« Moi, votre Sujet, j'ai visité exactement,
 » selon la coutume et selon le devoir de ma
 » charge, toutes les Iles de la mer. A la
 » sixième lune j'ai parcouru toutes les côtes
 » maritimes qui sont vers l'Occident : à la
 » seconde lune j'ai visité toutes celles qui sont

(1) Mandarin de guerre du second ordre.

(2) Lieu de la juridiction de ce Mandarin.

(3) Les Chinois mettent toujours à la tête de leur Requête le sujet dont ils veulent parler.

» vers l'Orient du côté de l'île de *Nanngao*,
 » et dans le cours d'une année j'ai parcouru
 » toutes les Iles de la mer qui sont de ma
 » juridiction. Il n'y a point de golfe ni de
 » détroit que je n'aie examiné par moi-
 » même. J'ai trouvé que la haute sagesse et
 » l'autorité absolue de Votre Majesté main-
 » tiennent dans une tranquillité parfaite les
 » Pays les plus reculés de l'Empire. Mais
 » quand je suis arrivé à Macao, qui est de
 » la dépendance de *Hian-xan-hien*, j'avoue
 » que j'ai été effrayé de voir dans le Port
 » plus de dix vaisseaux (1) Européens qui
 » fesaient voile vers Canton pour leur com-
 » merce : je prévis aussitôt ce qu'on en de-
 » vait craindre, et j'eus la pensée de pré-
 » senter une Requête à Votre Majesté, pour
 » l'informer du génie dur et féroce de ces
 » Peuples ; mais j'appris que le dix-hui-
 » tième jour de la douzième lune, Votre
 » Majesté avait porté l'Edit suivant. »

*A l'égard des lieux les plus éloignés du
 côté de la mer, qu'on ait soin de tout ob-
 server, et sur-tout qu'on soit très-attentif
 aux Royaumes des étrangers. C'est pour-
 quoi, qu'il soit fait très-expresses défenses
 à tous les vaisseaux de cet Empire de navi-
 guer vers la mer du Midi. Avec cette précau-
 tion on empêchera qu'il ne vienne du secours*

(1) Il y dans l'original Chinois des vaisseaux de
 cheveux roux ; c'est ainsi que les Chinois appellèrent
 les Hollandais, lorsqu'ils prirent sur eux l'île de For-
 mose. *Tchin-mao* comprend aussi sous ce nom les
 Anglais.

de la part des étrangers ; l'on ira au-devant du mal qu'on appréhende.

« Notre auguste Empereur ne s'est pas
 » contenté de consulter sur cette affaire les
 » neuf suprêmes Tribunaux de l'Empire ,
 » il a daigné écouter encore les avis de per-
 » sonnes d'un rang beaucoup inférieur. Si
 » sa sagesse n'était pas fort supérieure à celle
 » de Yao et de Xun (1), jouirions-nous d'une
 » paix si profonde ? Qui serait assez hardi
 » pour entretenir l'Empereur de ce qui se
 » passe dans les Royaumes étrangers , s'il
 » ne s'en est pas instruit par lui-même ?
 » Pour moi , dès ma plus tendre jeunesse ,
 » j'ai été engagé dans le commerce , et j'ai
 » traversé plusieurs mers ; j'ai voyagé au
 » Japon , au Royaume de Siam , à la Co-
 » chinchine , au Tunquin , à Batavia , à
 » Manille , etc. Je connais les mœurs de ces
 » Peuples , leurs coutumes , et la politique
 » de leur gouvernement , et c'est ce qui me
 » donne la hardiesse d'en parler à mon
 » grand Empereur.

» Vers l'orient de la Chine , il n'y a de
 » Royaume considérable que le Japon ; les
 » autres sont fort peu de chose , et le seul
 » Royaume de *Liou-kieou* mérite quelque
 » attention. Tous les fleuves de ces Royau-
 » mes ont leurs cours vers l'Orient ; et à dire
 » vrai , on ne trouve nul autre Royaume jus-

(1) Deux anciens Empereurs de la Chine, regardés des Chinois comme des modèles que doivent imiter les Princes. qui veulent gouverner sagement.

» qu'à la province de *Fou-kien*, de laquelle
 » dépend l'île de Formose.

» A l'Occident sont les royaumes de Siam,
 » de la Cochinchine et du Tunquin, qui
 » confine avec *Kium-tcheou-fou* qui est à
 » l'extrémité de notre Empire.

» On découvre au Midi plusieurs Royaumes
 » de Barbares, tels que sont Johor, Malaca,
 » Achem, etc. Bien que ces Royaumes ne
 » soient pas d'une grande étendue, ils ont
 » cependant leurs Lois particulières aux-
 » quelles ils se conforment. Mais ils n'ose-
 » raient jamais porter leurs vues ambitieuses
 » sur les terres des autres Princes. Ainsi
 » l'Edit de Votre Majesté, que je viens de
 » rapporter, ne regarde que les Ports de
 » Batavia et de Manille qui appartiennent
 » aux Européens. Ils y vinrent d'abord sim-
 » plement pour commercer, et ensuite, sous
 » prétexte du commerce, ils subjuguèrent
 » tout le Pays.

» Moi, votre Sujet, lorsque je considère
 » tous les Royaumes barbares qui sont au-
 » delà des mers, il me semble que le royaume
 » du Japon surpasse tous les autres Royau-
 » mes en force et en puissance. Sous la
 » dynastie des *Ming*, il s'éleva une grande
 » révolte, excitée par quelques scélérats de
 » notre Empire; cependant les Peuples du
 » Japon ont toujours fait paisiblement leur
 » commerce avec nous. Le royaume de
 » *Lieou-kieou* tient de nous les Lois, selon
 » lesquelles il se gouverne depuis plusieurs
 » siècles; l'île de Formose nous est sou-

» mise : les royaumes de Siam , du Tunquin
 » et les autres , nous paient tous les ans un tri-
 » but , et ils n'ont nulle mauvaise intention.
 » On n'a donc à craindre que des Européens ,
 » les plus méchants et les plus intraitables
 » de tous les hommes.

» *Hong-mao* est un nom commun à tous
 » les Barbares qui habitent les terres situées
 » entre le Septentrion et l'Orient, savoir *Ya-*
 » *koueli* (1) , *Yutse Laholansi* , et *Holan* (2).
 » Ces Royaumes sont ou d'Europe ou des In-
 » des ; mais bien qu'ils soient différens les
 » uns des autres , les Peuples en sont égale-
 » ment barbares. Les *Laholansi* le sont en-
 » core davantage ; semblables à des tigres et
 » à des loups féroces , ils jettent la conste-
 » ration et l'effroi dans tous les vaisseaux ,
 » soit des Marchands , soit des Barbares ,
 » et il n'y en a aucun qui puisse tenir contre
 » leurs efforts. S'ils abordent à quelque terre ,
 » ils examinent d'abord par quel moyen
 » ils pourront s'en rendre les maîtres : les
 » vaisseaux qu'ils montent sont à l'épreuve
 » des vents les plus furieux et des plus fortes
 » tempêtes ; chacun de ces vaisseaux est au-
 » moins de cent grosses pièces de canon ;
 » rien ne peut leur résister. Nous l'é-
 » prouvâmes l'année dernière dans le port

(1) Noms qui nous sont inconnus , peut-être au lieu de *Ya-koueli* , a-t-il voulu mettre *Ynkeli* , nom que les Chinois donnent aux Anglais.

(2) *Laholansi* et *Holan* sont deux noms qu'on donne indifféremment aux Hollandais, L'accusateur en fait deux Royaumes.

» d'*Emoui* (1) ; quelle frayeur ne causa pas
» l'entreprise d'un seul de ces vaisseaux ? et
» que ne doit-on pas appréhender de plus de
» dix de ces mêmes vaisseaux qui ont abordé
» cette année à Canton ? Ce sont les mêmes
» gens qui demeurent à Macao ; ils tirent
» leur origine du même Pays , ils parlent
» la même langue , leurs coutumes sont les
» mêmes ; de plus , ils ont ensemble les plus
» étroites liaisons. Il ne sera plus temps de
» remédier au mal , si on ne l'arrête dans
» sa source. C'est pourquoi j'espère que
» Votre Majesté donnera ordre aux princi-
» paux Mandarins des Provinces de pren-
» dre les mesures propres à le prévenir ;
» comme par exemple , d'obliger tous les
» Capitaines de ces vaisseaux d'en tirer tout
» le canon , et de n'entrer dans le Port que
» désarmés ; ou bien de les tenir renfermés
» dans une Forteresse tout le temps qu'ils
» seront à faire leur commerce ; ou du-moins
» de ne leur pas permettre de venir en si
» grand nombre à-la-fois , mais les uns
» après les autres , jusqu'à ce qu'ils se soient
» entièrement défaits de leurs manières féro-
» ces et barbares. Ce sera le moyen de
» nous maintenir dans cette paix dont nous
» jouissons.

» Il y a un autre article qui concerne la

(1) Il y a environ deux ans qu'un Marchand Chinois , après avoir reçu l'argent d'un Anglais , refusa de lui donner sa marchandise. Celui-ci se fit justice lui-même , en s'emparant d'une barque qui appartenait au Marchand Chinois.

» Religion chrétienne. Cette Religion a été
 » apportée d'Europe à Manille. Sous la
 » dynastie précédente des *Ming* , ceux de
 » Manille faisaient leur commerce avec les
 » Japonais : les Européens se servirent de
 » leur Religion pour changer le cœur des
 » Japonais ; ils en gagnèrent un grand nom-
 » bre , ils attaquèrent ensuite le Royaume
 » au-dedans et au-dehors , et il ne s'en fallut
 » presque rien qu'ils ne s'en rendissent tout-
 » à-fait les maîtres ; mais ayant été vigou-
 » reusement repoussés , ils se retirèrent vers
 » les Royaumes d'Occident. Ils ont encore
 » des vues sur le Japon , et ils ne désespèrent
 » pas d'en faire la conquête. Rien , ce me
 » semble , ne les autorise à bâtir des Eglises
 » dans toutes les Provinces de l'Empire ; ils
 » répandent de grandes sommes d'argent ;
 » ils rassemblent à certains jours une infi-
 » nité de gens de la lie du Peuple pour faire
 » leurs cérémonies ; ils examinent nos Lois
 » et nos coutumes ; ils dressent des cartes
 » de nos montagnes et de nos fleuves ; ils
 » s'efforcent de gagner le Peuple : je ne
 » vois pas quel est leur dessein , ce n'est
 » pas à moi de le pénétrer ; je sais pourtant
 » que cette Religion a été apportée d'Eu-
 » rope à Manille , que Manille a été subjuguée
 » par les Européens , que les Européens
 » sont naturellement si barbares , que sous
 » le prétexte de la Religion , ils ont songé à
 » s'emparer du Japon , qu'ils se sont effec-
 » tivement emparés de Manille , qu'ils ont
 » bâti plusieurs Eglises à Canton et ailleurs ,

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

»

„ qu'ils ont gagné une infinité de personnes.
 „ Ajoutez à cela qu'ils sont de la même
 „ Nation que ceux qui viennent dans ces for-
 „ midables vaisseaux dont j'ai déjà parlé. Mais
 „ je me repose entièrement sur la sagesse
 „ des augustes Tribunaux de l'Empire, et
 „ je m'assure qu'ils ne permettront pas à ces
 „ viles plantes de croître et de se fortifier. Le
 „ péril est grand ; les plus petits ruisseaux
 „ deviennent de grands fleuves ; si l'on n'ar-
 „ rache les branches des arbres quand elles
 „ sont encore tendres, on ne peut les couper
 „ dans la suite qu'avec la coignée. Si la
 „ sagesse avec laquelle notre grand Empe-
 „ reur gouverne paisiblement l'Empire ne
 „ devait pas s'étendre à une centaine de siè-
 „ cles, je n'aurais jamais eu la hardiesse
 „ d'exposer toutes ces choses dans ma Re-
 „ quête.

„ Pour ce qui est des Forteresses qui dé-
 „ fendent les côtes maritimes, c'est à nous de
 „ les tenir en bon état. Je finis en suppliant
 „ très-humblement Votre Majesté d'exami-
 „ ner les motifs de cette Requête, de déclai-
 „ rer sur cela ses intentions, et de les faire
 „ connaître dans les Provinces. »

Telle était la Requête du Mandarin *Tchin-
 mao*. L'Empereur l'ayant examinée la ren-
 voya aux Tribunaux pour lui en faire le rap-
 port. Nous en eûmes connaissance dès les
 premiers jours d'Avril : mais nous reposant
 d'un côté sur les bontés dont l'Empereur
 nous honore, et de l'autre sur les faussetés
 manifestes de cette accusation, qui ne pou-

vaient être ignorées de l'Empereur, nous ne crûmes pas en devoir faire beaucoup de cas. Cependant nous apprîmes que le seizième du même mois d'Avril il s'était tenu à ce sujet, par ordre de l'Empereur, une assemblée générale des chefs de tous les Tribunaux, où notre sainte Religion avait été absolument condamnée, les Missionnaires chassés, etc. Voici quelle était la Sentence qu'ils portèrent.

« A l'égard de la Religion chrétienne on
 ,, a trouvé dans les archives des Tribunaux,
 ,, que l'année huit de *Cam-hi*, l'Empereur
 ,, avait porté l'Edit suivant : »

La Religion chrétienne s'étend de plus-en-plus dans les Provinces, quoiqu'on n'en ait permis l'exercice qu'à Ferdinand Verbiest et à ses compagnons. Peut-être bâtit-on des Eglises dans la province de Pe-tcheli; et dans les autres Provinces peut-être y en a-t-il qui embrassent cette Loi. C'est pourquoi il est à propos de la défendre sévèrement. Que cet Edit soit exactement observé. Cet Edit se conserve avec respect dans les archives des Tribunaux.

« Il y a fort long-temps qu'on a défendu
 ,, dans toutes les Provinces de bâtir des
 ,, Eglises et d'embrasser la Loi chrétienne.
 ,, On trouvera sans doute des gens de la lie
 ,, du Peuple qui ne font pas le cas qu'ils
 ,, doivent de cette défense. Le Mandarin
 ,, *Tchin-mao* soutient dans sa Requête qu'on
 ,, bâtit des Eglises dans toutes les Provin-
 ,, vices, que plusieurs personnes de la

„ populace embrassent cette Religion , et
 „ qu'on ne doit pas permettre à ces viles
 „ plantes de croître et de se fortifier. Nous,
 „ vu ce qui est contenu dans ladite Requête ,
 „ déclarons qu'on accordera le pardon dans
 „ toutes les Provinces de l'Empire à ceux
 „ qui depuis la publication de cette défense
 „ ont embrassé la Loi chrétienne , pourvu
 „ qu'ils se repentent de leur faute , et qu'ils
 „ contribuent à détruire entièrement les
 „ Eglises , en sorte qu'il n'en reste plus nul
 „ vestige : que ceux qui voudront persévérer
 „ dans cette Religion seront traités avec la
 „ même rigueur que les rebelles : que si les
 „ Mandarins négligent d'en faire la recher-
 „ che , ils seront punis de la même manière
 „ que les Mandarins peu soigneux à décou-
 „ vrir les rebelles. Pour ce qui est des Mis-
 „ sionnaires Européens , que les Mandarins
 „ d'armes et de lettres en fassent d'exactes
 „ perquisitions , et qu'ils les découvrent
 „ aussitôt aux premiers Mandarins. Que les
 „ Mandarins *Tsong-tou* , *Fou-yven* , *Titou* ,
 „ *Tsong-ping* les renvoient à Macao , et
 „ qu'après avoir abattu toutes leurs Eglises ,
 „ ils leur ordonnent de retourner chacun
 „ dans leur Pays. Cette Sentence ne sera
 „ envoyée dans les Provinces pour y être
 „ exécutée , qu'après qu'elle aura été lue et
 „ approuvée de l'Empereur. »

Vous pouvez juger des sentimens de nos
 cœurs à cette nouvelle , par l'effet qu'elle
 ne manquera pas de produire sur le vôtre.
 Nous songeâmes aussitôt à présenter un Pla-

cet à l'Empereur pour notre justification. La difficulté était de le faire passer à Sa Majesté. Nous nous adressâmes pour cela à tous nos amis, Eunuques et autres, qui pouvaient nous rendre ce service. Personne n'osa s'en charger. Dans cette extrémité le Père Parennin demanda conseil au premier Ministre, qui est de ses amis, et au neuvième fils de l'Empereur, qui est plein de bonté pour les Européens. Ils lui répondirent qu'ils veraient nos Juges, et qu'ils n'épargneraient rien pour les engager à changer leur Sentence. Ils se donnèrent en effet l'un et l'autre de grands mouvemens pour notre affaire : leurs sollicitations eurent du-moins cela de bon, que la Sentence ne fut point portée à Sa Majesté avant les Fêtes que l'on fait tous les ans pour la naissance de l'Empereur. Ces Fêtes, qui étaient fort proches, durent ordinairement dix jours. Pour surcroît de bonheur, les Fêtes ne furent pas plutôt finies que l'Empereur fit un voyage de cinq jours. Tout cela nous donna le temps de faire agir auprès de nos Juges. Mais le succès répondit bien peu à nos espérances. Dans la seconde assemblée que les neuf Tribunaux tinrent le 11 Mai sur cette affaire, ils portèrent la Sentence suivante :

« Les Missionnaires Européens ont rendu
» un grand service à cet Empire, en réfor-
» mant le Tribunal des Mathématiques, et
» en prenant le soin de faire faire des ma-
» chines de guerre : c'est pour cette raison
» qu'on leur a permis de demeurer en cha-

» q
» le
» m
» C
» au
» E
» il
» de
» la
» M
» qu
» les
» de
» gi
» pe
» et
» Ré
» da
» la
» tre
» de
» pa
» rep
» ven
» ave
» mé
» riz
» pèr
» qui
» leu
» de
» cer
» peu
» pri

» que Province , et d'y faire en particulier
» les exercices de leur Religion. Mais en
» même-temps on a fait défense à tous les
» Chinois de la province de *Pe-tcheli* et des
» autres Provinces , de les aider à bâtir des
» Eglises et d'embrasser leur Loi. Comme
» il s'est écoulé bien du temps depuis cette
» défense , il y a sans doute parmi la popu-
» lace des gens qui en font peu de cas. Le
» Mandarin *Tchin-mao* assure dans sa Re-
» quête qu'on bâtit des Eglises dans toutes
» les Provinces, et qu'une infinité de gens
» de la lie du Peuple embrassent la Reli-
» gion chrétienne , et il est d'avis qu'on ne
» permette pas à ces viles plantes de croître
» et de se fortifier. C'est pourquoi, vu cette
» Requête , nous déclarons que ceux qui ,
» dans le ressort des huit étendards , dans
» la province de *Pe-tcheli*, et dans les au-
» tres Provinces , ont embrassé cette Loi
» depuis la susdite défense , obtiendront le
» pardon de leur faute , pourvu qu'ils s'en
» repentent. Que si au-contre ils persé-
» vèrent dans leur ignorance et dans leur
» aveuglement , ils seront traités avec la
» même rigueur que ceux qui vendent du
» riz vers la mer du Midi. De plus , que les
» pères , les frères , les parens , les voisins ,
» qui manqueront à dénoncer leurs enfans ,
» leurs frères et leurs voisins , seront punis
» de cent coups de bâton , et bannis à trois
» cens lieues. Enfin , que les Mandarins ,
» peu exacts à en faire la recherche , seront
» privés de leur Mandarinat. Pour ce qui

» est des Européens, nous permettons à ceux
 » qui ont reçu la Patente, et qui sont au
 » nombre de quarante-sept, de demeurer
 » chacun dans son Eglise, et d'y faire
 » en particulier l'exercice de sa Religion.
 » Mais pour ceux qui n'ont pas de Patente,
 » nous ordonnons aux Mandarins d'armes
 » et de lettres d'en faire d'exactes perquisi-
 » tions, et de les dénoncer aussitôt aux pre-
 » miers Mandarins *Tsong-tou*, *Fou-yven*,
 » *Titou*, *Tsong-ping*, qui les renverront
 » à Macao, avec ordre de retourner dans leur
 » Pays, etc. »

Ce fut le 12 de Mai que nous eûmes copie de cette Sentence. Le même jour le Père Parennin alla chez le premier Ministre pour la lui montrer. Ce Ministre en fut surpris, et dit qu'il devait aller le lendemain à *Tchang-tchun-yven*, lieu de plaisance où l'Empereur fait ordinairement son séjour, et que là il parlerait à nos Juges, qui devaient s'y trouver. Il le fit effectivement, quoique d'abord avec peu de succès. Mais comme les Pères Suarez et Parennin avaient eu occasion de présenter un Placet à l'Empereur la veille de son départ pour le petit voyage dont j'ai parlé, le Ministre profita avantageusement de cette circonstance en notre faveur. Voici le Placet que nous présentâmes; il est fidèlement traduit du Chinois :

« Nous Kilien Stumph, Joseph Suarez,
 » Dominique Parennin, etc., au sujet de
 » l'accusation intentée par le *Tsong-ping*
 » *Tchin-mao*, contre les Hollandais, dans

» la
 » di
 » de
 » so
 » ci
 » les
 » so
 » de
 » or
 » cu
 » l
 » qu
 » me
 » no
 » pe
 » vos
 » ne
 » tro
 » pré
 » acc
 » pro
 » nou
 » d'o
 » da
 » sen
 » avo
 » cre
 » tou
 » nou
 » la t
 » jou
 » ses.
 » d'ex
 » men

» laquelle il nous enveloppe faussement, en
» disant que nous rassemblons une infinité
» de gens de la lie du Peuple ; que nous
» sommes de viles plantes qu'il faut déraci-
» ner ; que nous examinons les mœurs et
» les coutumes des Chinois ; que nous dres-
» sons des Cartes des montagnes et des fleuves
» de l'Empire , etc. Votre Majesté a donné
» ordre aux Tribunaux d'examiner cette ac-
» cusation du Mandarin.

» Nous , vos Sujets , lorsque nous pensons
» que Votre Majesté est parfaitement infor-
» mée de notre conduite et des sentimens de
» nos cœurs , toutes nos craintes se dissi-
» pent : cependant nous appréhendons que
» vos Sujets qui composent les Tribunaux ,
» ne sachant pas la grande différence qui se
» trouve entre les Hollandais et nous , ne
» prêtent trop aisément l'oreille aux fausses
» accusations du *Tsong-ping*. C'est pourquoi
» prosternés aux pieds de Votre Majesté ,
» nous osons la supplier très-humblement
» d'ordonner à ces augustes Tribunaux que
» dans la Sentence qu'ils porteront, ils fas-
» sent attention à cette différence. Nous
» avons renoncé au siècle pour nous consac-
» rer à la vie Religieuse , et c'est en essayant
» toutes sortes de fatigues et de périls , que
» nous sommes venus ici des extrémités de
» la terre , pour y couler paisiblement nos
» jours dans la pratique des vertus Religieu-
» ses. Nous n'avons d'autre occupation que
» d'exhorter les Peuples à remplir exacte-
» ment les devoirs de leur état , et à con-

» former leurs mœurs aux Loix de l'Em-
 » pire : nos instructions et les règles de con-
 » duite que nous donnons aux Chinois , sont
 » depuis près de deux cens ans entre les
 » mains de tout le monde. Comment donc
 » notre accusateur peut-il dire que nous ras-
 » semblons la lie du Peuple? *Yang-quang-*
 » *sion* avança autrefois la même calomnie :
 » Adam Schall et ses compagnons eurent
 » alors beaucoup à souffrir de ce Mandarin ;
 » mais Votre Majesté , toujours équitable ,
 » n'eut pas de peine à démêler ce qu'il y
 » avait de vrai d'avec ce qu'il y avait de
 » faux , ce qui était raisonnable d'avec ce
 » qui était injuste. L'année trente-unième
 » de *Cam-li* , *Tchang-pong-ke* (1) , qui
 » était alors vice-Roi de *Tche-kiang* , pro-
 » duisit les mêmes faussetés et les mêmes
 » calomnies contre notre sainte Religion ,
 » et la défendit sévèrement dans sa Province.
 » Dans cette extrémité , Thomas Pereira ,
 » Antoine Thomas et leurs compagnons ,
 » présentèrent un Placet à Votre Majesté , et
 » ce fut par une grâce singulière de Votre
 » Majesté , que le Tribunal du dedans du
 » Palais et celui des Rites prononcèrent ce
 » qui suit : » *Les Européens qui sont dans*
toutes les Provinces de notre Empire n'y
causent aucun trouble : d'ailleurs la Reli-
gion qu'ils professent n'est point fausse ; elle
ne souffre aucune hérésie ; elle n'excite point

(1) Il est aujourd'hui le premier de nos Juges , et sollicite fortement contre nous.

de querelles : on permet bien aux Chinois d'aller dans les Temples des Lamas , des Hoxam , des Taosse et des autres Idoles ; et l'on défend la Loi des Européens , qui n'a rien de contraire aux bonnes mœurs et aux Lois de l'Empire ; cela ne nous paraît pas raisonnable. C'est pourquoi nous voulons qu'on leur permette de bâtir des Eglises comme auparavant , et qu'on cesse d'inquiéter ceux qui , faisant profession de la Religion chrétienne , fréquentent ces Eglises , etc.

« Votre Majesté confirma cette Sentence , et ce très-auguste Edit se conserve dans les archives des Tribunaux.

« Depuis la quarante-septième année de *Cam-hi* , Votre Majesté a daigné admettre en sa présence tous les Européens qui demeurent dans les Eglises des Provinces : elle leur a donné une Patente impériale , dans laquelle ils promettent de ne jamais retourner en Europe. Il y a sur cela un Edit de Votre Majesté.

« Qui se serait imaginé qu'après tant de faveurs signalées de Votre Majesté , il se fût trouvé quelqu'un qui eût osé nous être contraire ? Cependant l'année cinquantième de *Cam-hi* , *Fan-tchao-tso* , Votre Sujet , nous accusa dans une Requête d'enseigner une Religion qui est mauvaise , etc. Le Tribunal des Rites , après avoir délibéré sur cette affaire , se conforma à l'Edit que Votre Majesté porta l'année trentième de *Cam-hi* , et rapportant ensuite la raison pour laquelle on a donné la Pa-

l'Em-
de con-
s , sont
tre les
t donc
ous ras-
quang-
omnie :
eurent
ndarin ;
itable ,
qu'il y
avait de
avec ce
unième
) , qui
g , pro-
mêmes
ligion ,
rovince.
ereira ,
gnons ,
jesté , et
e Votre
dans du
èrent ce
nt dans
pire n'y
a Reli-
se ; elle
te point

Juges , et

» tente impériale aux Européens, conformé-
 » ment à la délibération du *Ou-yn-tien* (1),
 » il dit ouvertement qu'il ne fallait avoir
 » aucun égard à la Requête. Cette dernière
 » Sentence se conserve dans les archives.
 » Cependant *Tchin-mao*, qui ne sait pas
 » les grâces extraordinaires que Votre Ma-
 » jesté nous a accordées, et qui ignore pa-
 » reillement quelle est notre origine, nous
 » confond avec les Hollandais, et nous ac-
 » cuse faussement comme eux de rébellion.
 » Il ignore sans doute qu'il y a au-delà des
 » mers un grand nombre de Royaumes très-
 » différens les uns des autres, et que nous
 » n'avons nul rapport avec les Hollandais,
 » ni en ce qui concerne la Religion, ni en
 » toute autre chose. Il y a long-temps que
 » nous avons eu l'honneur d'en avertir Votre
 » Majesté. Néanmoins le *Tsong-ping*, sans
 » avoir examiné auparavant ce qu'il avance,
 » nous prête de pernicieux desseins, les-
 » quels, à ce qu'il prétend, nous ont fait
 » venir ici des extrémités de la terre; et il
 » s'en explique d'une manière si atroce, que
 » nous ne pouvons retenir nos larmes. Dans
 » ces tristes conjonctures où nous nous trou-
 » vons, destitués de tout appui, nous met-
 » tons toute notre confiance dans la bonté
 » avec laquelle Votre Majesté nous a tou-
 » jours soutenus et protégés. C'est elle qui
 » nous fait goûter le bonheur qu'il y a de
 » vivre dans son Empire. Nous la supplions

(1) C'est un Tribunal inférieur.

» d
 » t
 » P
 » e
 » d
 » n
 » v
 » c
 » M
 » q
 L
 nin
 que
 servi
 Il le
 vu d
 jama
 vira
 plus
 Euro
 pouv
 buna
 le fir
 ils po
 au T
 ne pé
 qu'il
 Maje
 été co
 dans
 Sente
 que c
 on a
 sur c

» donc très-humblement de faire savoir dans
» toutes les Provinces que nous n'enseignons
» point aux Chinois une doctrine mauvaise,
» et que nous ne cherchons point à les sé-
» duire. Ce bienfait de Votre Majesté, dont
» nous conserverons éternellement le sou-
» venir, nous rendra la vie, et c'est pour
» cela que, prosternés aux pieds de Votre
» Majesté, nous osons lui présenter cette Re-
» quête avec le plus profond respect. »

Le premier Ministre à qui le Père Paren-
nin avait montré notre Placet, et qui savait
que nous l'avions présenté à l'Empereur, s'en
servit avantageusement auprès de nos Juges.
Il leur représenta que notre Placet ayant été
vu de l'Empereur, Sa Majesté ne laisserait
jamais passer leur Sentence, ce qui les cou-
vrirait de confusion. Cette raison, qui fait
plus d'impression sur les Chinois que sur les
Européens, eut alors tout l'effet que nous
pouvions en espérer : elle engagea les Tri-
bunaux à s'assembler une troisième fois. Ils
le firent effectivement le 19 Mai, et le 21
ils portèrent le résultat de leurs délibérations
au Tribunal du dedans du Palais, d'où il
ne peut sortir quand il est une fois donné,
qu'il n'ait été ou approuvé ou rejeté de Sa
Majesté. Voici cette Sentence telle qu'elle a
été confirmée par l'Empereur, et envoyée
dans toutes les Provinces. Dans les deux
Sentences qu'on a rapportées, on n'a traduit
que ce qui avait rapport à la Religion : ici
on a traduit la Sentence toute entière, tant
sur ce qui regarde les vaisseaux des Euro-

péens , que sur ce qui concerne notre sainte Foi.

Sur les précautions que notre très - sage Empereur ordonne de prendre par rapport aux Pays éloignés qui sont au-delà des mers.

« Selon le rapport qui a été fait par le
 » Tribunal de guerre , on trouve que ce Tri-
 » bunal et les autres Tribunaux de l'Empire
 » ont donné leur avis sur les choses conte-
 » nues dans la Requête de *Tchin-mao* ,
 » Mandarin de *Hie-che-tchim* , de la pro-
 » vince de *Canton* : et ouvrant le pa-
 » pier qui renferme leur avis , on y lit ces
 » paroles : Nous , vos Sujets , nous avons
 » délibéré ensemble sur le contenu de la Re-
 » quête présentée par *Tchin-mao* , Manda-
 » rin de *Hie-che-tchim* , de la province de
 » *Canton*. Cette Requête est conçue en ces
 » termes :

Ici est tout du long la Requête de Tchin-mao , telle qu'elle est rapportée ci-dessus.

» Nous , après avoir examiné la susdite
 » Requête , c'est ainsi que nous prononçons.
 » Pour ce qui est du premier article , les
 » premiers Mandarins n'ont été élevés à une
 » si haute dignité , que pour humilier et ré-
 » primer les méchans. C'est à eux de pren-
 » dre les précautions qu'ils jugeront néces-
 » saires ; c'est à eux de déterminer le nom-
 » bre des vaisseaux Européens qui doivent
 commercer

» commercer avec nous ; en quels lieux ils
 » doivent mouiller ; de quelle sorte on doit
 » leur permettre de faire le commerce ; s'il
 » est à propos , et de quelle manière il con-
 » vient de leur donner entrée dans nos Ports ;
 » s'il est nécessaire d'élever quelque For-
 » resse ; s'il faut laisser aborder les vaisseaux
 » tous ensemble , ou l'un après l'autre. En
 » cas qu'il y ait quelque chose de plus à
 » examiner, que les Maudarius *Tsiang-kium*,
 » *Tsong-tou*, *Fou-yven*, *Titou*, *Tsong-ping*
 » s'assemblent pour en délibérer , et qu'ils
 » nous envoient le résultat de leurs délibé-
 » rations ; nous déterminerons alors à quoi
 » l'on doit s'en tenir.

» A l'égard de la Religion chrétienne ,
 » après avoir consulté les archives des Tri-
 » bunaux , on y a trouvé que l'année hui-
 » tième de *Cam-hi* les Tribunaux portèrent
 » la Sentence suivante , qui fut approuvée
 » par l'Empereur : »

*Quoiqu'il n'y ait que Ferdinand Verbiest
 et ses compagnons , auxquels il soit permis de
 demeurer comme auparavant dans les Pro-
 vinces , la Religion chrétienne s'étend peut-
 être dans la province de Petcheli et dans
 les autres Provinces ; on y bâtit de nouvelles
 Eglises , et il se trouve de nouveaux Disci-
 ples qui embrassent cette Loi. C'est pourquoi
 il est à propos de la défendre sévèrement.
 Qu'on observe exactement cet Edit.*

De plus , l'année quarante-cinquième de
Cam-hi , il y eut un autre Edit de l'Empe-
 reur , qui est ainsi exprimé : *Qu'on donne*

aux Européens qui ne doivent point retourner en Europe , une Patente impériale scellée du sceau , dans laquelle on lise le Pays de chacun d'eux , son âge , l'ordre Religieux qu'il a embrassé , depuis combien de temps il est à la Chine ; et la promesse qu'il fait de ne plus retourner en Europe. Que les Européens viennent à la Cour , et qu'ils paraissent devant l'Empereur pour recevoir la susdite Patente écrite en caractères Tartares et Chinois , et scellée du sceau. Que cette Patente leur serve de témoignage ; qu'on observe exactement cet Edit , et qu'on le conserve dans les archives.

« Mais après tant de temps écoulé , il se
 » peut bien faire qu'il se soit glissé quelque
 » chose de mauvais ; c'est pourquoi , que la
 » défense soit faite et publiée dans le ressort
 » des huit étendards , dans la province de
 » *Petcheli* , et dans les autres Provinces , à
 » *Leao-tong* , et dans les autres lieux. Nous ,
 » vos Sujets , nous n'osons rien décider ab-
 » solument ; c'est pourquoi nous attendons
 » avec un profond respect les ordres de Votre
 » Majesté. »

ORDRE DE L'EMPEREUR.

Qu'il soit fait ainsi qu'il est décidé.

Le 19 de Mai nous eûmes avis de ce que contenait cette Sentence ; malheureusement tout ce jour-là et le lendemain 20 , le premier Ministre était occupé des affaires des

Moscovites, ce qui fit qu'on ne put pas lui parler. C'était le seul qui, par son crédit, pouvait nous rendre service. Le 21 au soir le Ministre allant à son Tribunal, y trouva la Sentence : le-lendemain il envoya en avvertir le Père Moran, qui demeure à *Tchang-tchun-yven*. Le 23 nous apprîmes que cette Sentence avait été présentée à l'Empereur, et que Sa Majesté l'avait confirmée. Aussitôt le P. Parennin courut chez le Ministre pour lui demander conseil. « Il n'est guère possible, répondit le Ministre, d'y apporter quelque remède ; tout ce que vous avez à faire, c'est de présenter une seconde fois votre Placet à Sa Majesté, et cela dès demain matin sans différer. Comme j'ai droit de voir la Sentence et l'ordre de Sa Majesté, je me ferai apporter l'un et l'autre, et je les garderai un jour chez moi ; agissez, et ne perdez point de temps. » Le 24 nous allâmes tous à *Tchang-tchun-yven* pour présenter notre Placet. Il n'y eut aucun Mandarin qui voulût s'en charger, ni même nous permettre de paraître en présence de l'Empereur. Néanmoins comme le P. Suarez avait quelques lunettes que l'Empereur lui avait donné à examiner, il en donna quelques-unes au P. Parennin, et ce fut par ce moyen qu'il leur fut permis, aussi-bien qu'au P. Moran, d'avoir audience de l'Empereur. Au sortir de cette audience on écrivit tout ce qui s'y était passé, et je vais le rapporter fidelement.

« Le 24 Mai 1717, l'année cinquante-

„ sixième de *Cam-hi*, le quatorzième jour
„ de la quatrième lune.

„ Comme nous apprîmes hier que les
„ neuf Tribunaux avaient porté une Sen-
„ tence touchant l'affaire de notre sainte
„ Religion, et qu'elle avait été présentée à
„ l'Empereur, nous nous rendîmes à *Tchang-*
„ *tchun-yven*, ayant en main le Placet que
„ nous avions présenté à Sa Majesté la lune
„ précédente. Les Pères Suarez, Parennin
„ et Moran parurent en présence de Sa Ma-
„ jesté le Placet à la main. Dès que l'Em-
„ pereur les aperçut, il demanda de quoi il
„ s'agissait. Il s'agit d'un Placet, répondi-
„ rent les Pères, que Votre Majesté a eu la
„ bonté de lire, et qu'elle a ordonné de gar-
„ der jusqu'à ce que les Tribunaux lui eus-
„ sent fait le rapport de cette affaire. Main-
„ tenant nous apprenons que les Tribunaux
„ ont porté une Sentence très-rigoureuse
„ qui proscriit la Religion chrétienne. Non,
„ répondit l'Empereur, la Sentence n'est
„ pas rigoureuse, et la Religion chrétienne
„ n'est pas proscrire. On défend seulement
„ de prêcher aux Européens qui n'ont pas
„ reçu la Patente. Cette défense ne regarde
„ point ceux qui ont la Patente. Cette dis-
„ tinction que fait Votre Majesté, dirent les
„ Pères, n'est pas exprimée clairement dans
„ la Sentence. Elle y est clairement, ré-
„ pondit l'Empereur, j'ai lu attentivement
„ la Sentence : que si vous prétendez qu'il
„ soit permis de prêcher votre Loi à ceux
„ qui n'ont point la Patente, c'est ce qui

„ n'est pas possible. Mais, dirent les Pères,
„ on cite au commencement de la Sentence
„ l'Edit de la huitième année de *Cam-hi*. Il
„ est vrai, répondit l'Empereur, mais cela
„ veut dire qu'il est défendu, selon cet Edit,
„ de prêcher à ceux qui n'ont pas la Pa-
„ tente. Les Pères firent de nouvelles ins-
„ tances : Nous craignons, dirent-ils, que
„ les Mandarins des Provinces ne nous trai-
„ tent tous de la même manière, et qu'ils
„ ne permettent pas de prêcher notre sainte
„ Loi, même à ceux qui ont la Patente. Si
„ cela arrive, dit l'Empereur, ceux qui ont
„ la Patente n'ont qu'à la montrer ; on y
„ verra la permission qu'ils ont de prêcher
„ votre Loi. Ils peuvent la prêcher ; c'est
„ aux Chinois de l'écouter s'ils veulent. Pour
„ ce qui est de ceux qui n'ont pas la Pa-
„ tente, qu'ils viennent ici, je la leur don-
„ nerai ; (l'Empereur se mit à sourire en
„ disant ces dernières paroles) puis il
„ ajouta : au-reste, on ne permet de prê-
„ cher, même à ceux qui ont la Patente,
„ que pour un temps ; on verra dans la suite
„ quelle résolution il faut prendre à leur
„ égard. Mais, dirent les Pères, si on in-
„ quiète aussi ceux qui ont la Patente, nous
„ aurons recours à Votre Majesté. Ayez soin
„ de m'en donner avis, dit l'Empereur. Il
„ y a une chose, ajoutèrent les Pères, qui
„ nous fait une peine infinie, c'est que les
„ Tribunaux nous traitent de rebelles. Ne
„ vous en inquiétez point, répondit l'Em-
„ pereur, c'est une formule ordinaire dont

„ se servent les Tribunaux. Aussitôt que cet
 „ Edit sera publié, dirent les Pères, on fera
 „ des recherches des Missionnaires et des
 „ Chrétiens, il s'excitera des troubles, etc.
 „ Pour ce qui est des recherches, répondit
 „ l'Empereur, elles sont indispensables.
 „ Quand j'ai envoyé *Liping-tchong* à Can-
 „ ton, je l'ai chargé d'un ordre pour le vice-
 „ Roi, par lequel je lui enjoins de recher-
 „ cher et de rassembler en un même lieu
 „ ceux qui n'ont pas la Patente. Et depuis
 „ peu que le *Tsong-tou-yan-ling* est re-
 „ tourné à Canton, je lui ai donné de pa-
 „ reils ordres, et j'attends sa réponse. Il m'a
 „ dit qu'il était surpris que *Tchin-mao* vous
 „ ait traité si durement dans sa Requête :
 „ car, m'a-t-il ajouté, j'ai vu plusieurs Eu-
 „ ropéens à la Cour et ailleurs, et je n'ai
 „ jamais aperçu qu'ils aient rien fait de mal,
 „ ni qu'ils aient excité des troubles. » Les
 Pères voulaient poursuivre, mais les Man-
 darins et les Officiers de la chambre qui
 étaient présents, leur fermèrent la bouche,
 en leur disant : Que vous reste-t-il davantage
 à faire, que de rendre de très-humbles grâ-
 ces à Sa Majesté, qui dit que votre Loi n'est
 pas défendue ? etc. Les Pères s'inclinèrent
 jusqu'à terre, et se retirèrent accablés de
 tristesse.

Peut-être serez-vous surpris que le Père
 Parnnin, qui portait la parole, ait parlé à
 l'Empereur de manière à faire connaître que
 nous regardons cette Sentence comme défen-
 dant notre sainte Religion, ce qui ne paraît

pas d'abord aux termes de la Sentence. Mais il est bon que vous sachiez que le seul mot *King*, qui signifie, *qu'il soit fait défense*, étant mis à la suite des deux Edits de la huitième et de la quarante-cinquième année de *Cam-hi*, peut se rapporter également à tous les deux, et que certainement les Mandarins des Provinces le prendront en ce sens-là, qui, selon les Chinois, est le sens naturel. C'est ce qui fit que, nonobstant les interprétations de l'Empereur, nous primes la résolution le 26 de présenter un autre Placet. Mais les Mandarins refusèrent absolument de le recevoir, et ils ne voulurent jamais permettre qu'aucun de nous parût en présence de l'Empereur. Nous nous mîmes tous à genoux, et frappant de la tête contre terre, nous les conjurâmes de supplier, du moins, l'Empereur d'avoir pitié de nous. Les Mandarins, bien loin de nous écouter, nous tournèrent le dos et se retirèrent.

Comme la Requête du Mandarin *Tchin-mao* était rendue publique, et qu'elle pouvait faire de très-fâcheuses impressions sur l'esprit des Mandarins et des Chinois, nous jugeâmes qu'il était nécessaire de faire une apologie à-peu-près semblable à celle qu'on fit du temps de la persécution de *Yang-kuang-sien*. Vous ne serez pas fâché de la voir : la voici traduite du Chinois.



Réponse apologétique à la Requête présentée à l'Empereur par le Mandarin Tchinn-mao, contre les Européens et contre la Religion chrétienne.

Dans la huitième année de *Cam-li*, *Yangkuang-sien* commença le premier à calomnier la sainte Loi dans les termes les plus injurieux : alors les Chrétiens furent obligés de faire une apologie, et de réfuter pied-à-pied la fausseté de ses accusations. Maintenant, dans l'année cinquante-sixième de *Cam-li*, *Tchin-mao*, natif d'*Yulin*, dans la province de *Chen-Si*, qui de simple Soldat, est parvenu à la dignité de *Tsong-ping*, et qui commande les troupes à *Kie-ke*, dans la province de *Canton*, sans avoir nulle connaissance de la sainte Loi, vient de prétexter une visite qu'il a faite des côtes de la mer, dont il a pris occasion d'offrir une Requête à l'Empereur pour lui inspirer de fausses défiances.

Cette Requête n'est remplie que de paroles en l'air et d'imaginaires puériles, et ce qu'avance notre accusateur fait assez connaître le penchant naturel qu'il a à nous nuire.

On peut réduire tout ce qu'il dit dans sa Requête à deux principaux Chefs : le premier contient les soupçons qu'il a conçus des Marchands d'Europe qui abordent en ce Pays-ci : le second comprend pareillement les soupçons qu'il fait naître sur la conduite

des Missionnaires qui demeurent dans l'Empire. Mais ses discours séduisans ne peuvent tromper un Prince aussi éclairé que l'Empereur. Sa Majesté ayant vu la Requête, a ordonné qu'elle fût portée aux neuf suprémes Tribunaux, pour y être examinée; et elle en a usé ainsi afin de donner un cours libre aux avis, et de fournir aux Mandarins une occasion de se distinguer. Ces grands Magistrats, qui, à l'exemple de l'Empereur, sont pleins de bonté pour les étrangers, prononcent que pour l'affaire des Négocians, il faut la faire bien examiner par les premiers Gouverneurs de la province de *Canton*, et que sur leur rapport ils donneront leurs conclusions. Qu'à l'égard des Missionnaires, il n'y a qu'une précaution à prendre, c'est de faire exactement observer la Loi de l'année quarante-cinquième, qui leur prescrit de recevoir la Patente. C'est pourquoi ils ont donné ordre qu'on veillât à l'exécution de cette Loi.

Mais, comme à la tête de la délibération qu'ils ont présentée à l'Empereur, selon la coutume, il y est fait mention de l'Edit impérial émané la huitième année de *Cam-hi*, qui défend la Loi chrétienne, et que sur la fin de la même délibération il y a des termes qui énoncent la même défense; les Européens qui sont à la Cour, craignant qu'on n'abuse de cette défense, conçue en termes vagues et généraux, sont allés trouver l'Empereur. Sa Majesté leur a répondu ainsi avec sa bonté ordinaire: « Ne soyez pas inquiets,

» la Loi chrétienne n'est pas défendue : cette
 » défense regarde les Européens qui n'ont
 » pas reçu la Patente : ce sont ceux-là qui
 » seront traités conformément à l'Edit émané
 » la huitième année de *Cam-hi* ; mais cela
 » ne regarde point ceux qui ont la Patente.
 » Cependant si les Mandarins les inquié-
 » taient pareillement , ils n'ont qu'à mon-
 » trer la Patente qui leur donne le droit de
 » prêcher la Loi chrétienne ; ainsi , tenez-
 » vous en repos. S'il arrivait qu'on inquié-
 » tât aussi ceux qui ont la Patente , vous
 » aurez recours à moi , etc. » Par-là les
 fausses accusations du Mandarin s'en vont en
 fumée. Mais comme la plupart des gens ont
 des vues bornées , et que les Mandarins , ré-
 pandus dans les Provinces , ne sont pas tou-
 jours capables d'approfondir les choses , ils
 peuvent être dans l'inquiétude et se laisser
 surprendre par de faux soupçons : c'est pour-
 quoi nous ne pouvons nous dispenser de ré-
 futer exactement la Requête présentée par
Tchin-mao , soit afin de séparer la vérité du
 mensonge , soit pour en informer plus exac-
 tement Sa Majesté impériale.

L'Auteur d'une Requête qui est proposée
 à la délibération des Tribunaux , doit avoir
 en vue le bien public , et non pas chercher
 à satisfaire sa passion. Peut-on dire que la
 Requête en question vient d'un amour sin-
 cère de la Patrie ? N'est-ce pas plutôt une
 vaine ostentation qui l'a enfantée ? Peut-être
 que les libéralités des Négocians n'ont pas
 répondu à l'attente du Mandarin : ce pour-

rait bien être là la source de sa haine et de sa vengeance. Il se peut faire aussi qu'il ait dans sa maison quelque ennemi secret de la Loi chrétienne, qui l'a porté à faire une pareille Requête : c'est sur quoi l'on ne peut rien dire de certain. Quoi qu'il en soit, il ne convient point à un grand Mandarin d'agir légèrement et avec précipitation. S'il n'a point d'autre motif que le salut de l'Empire et l'utilité publique, il ne doit point s'appuyer sur de vains soupçons et sur des conjectures frivoles : il doit bien examiner et peser les choses avant que de les exposer, et quand il les expose, il doit s'exprimer en termes convenables à sa dignité. C'est après avoir pris de telles précautions, qu'il peut présenter avec confiance sa Requête à l'Empereur. Mais trouve-t-on rien de semblable dans la Requête dont il s'agit? *Tchin-mao* a vu dix navires marchands, aussitôt il en est effrayé ; diverses pensées l'agitent, et tout ce qui lui vient à l'esprit, il le débite hardiment, sans que ni lui, ni personne puisse trouver un fondement raisonnable à ce qu'il avance. En vérité, quand on agit ainsi, ne faut-il pas être bien aveuglé par sa passion, et mérite-t-on la moindre croyance?

Deux choses ont troublé l'esprit de notre accusateur : il craint qu'au-dehors les Marchands Européens ne projettent quelques mauvais desseins, et qu'au-dedans les Missionnaires n'excitent la Populace à se soulever, et ne lui mettent les armes à la main. On peut juger, par le texte même de la Requête,

si cette crainte est bien ou mal fondée ; si notre accusateur n'avance rien qui ne soit appuyé sur des raisons solides , sa crainte est juste ; mais s'il se fait des moustres pour les combattre , si ses soupçons ne sont fondés que sur des imaginations et des conjectures puérides , sa crainte est vaine.

Il y a long-temps que les Ports de la Chine sont ouverts aux étrangers , et sous la dynastie précédente , comme sous celle-ci , les vaisseaux d'Europe ont abordé chaque année aux côtes des Provinces maritimes de l'Empire pour y faire le commerce. Comment se peut-il faire que , pendant près de deux cens ans , nul des premiers Mandarins des Provinces , qui veillent à la sûreté de l'Etat , n'ait eu soin d'en informer l'Empereur ? Il était sans doute réservé au seul *Tchin-mao* d'apercevoir un danger qu'on n'avait pas connu jusqu'ici.

Tchin-mao dit : quand il s'agit de l'état et de la situation des Royaumes qui sont au-delà des mers , n'est-ce pas une témérité de vouloir en faire le rapport à l'Empereur , sans y avoir été soi-même , et sans s'être instruit , par ses propres yeux , de tout ce qui s'y passe ? etc.

Réponse. Il n'y a que cela de bien dit dans toute la Réquête de notre accusateur. Mais c'en est assez pour démontrer qu'il est bien coupable lui-même ; d'avoir osé en imposer à son Prince. Car enfin , dans la Requête qu'il a présentée , il ne parle pas seulement du Japon , de l'île de Formose et des autres

Pays qui sont dans le voisinage de l'Empire, il parle même des Royaumes les plus reculés de l'Europe et des Indes. De bonne foi, a-t-il visité ces Royaumes? les a-t-il vus, et en a-t-il quelque conuissance? Cependant il ose entretenir Sa Majesté de tous ces différens Royaumes. N'est-ce pas là tromper l'Empereur?

Tchin-mao dit : j'ai parcouru plusieurs mers dans ma jeunesse pour faire mon négoce ; je suis allé au Japon , à Batavia , à Manille et en d'autres Royaumes ; je sais parfaitement ce qui concerne ces Etats , etc.

Réponse. On ne peut guère savoir s'il est vrai ou non que notre accusateur ait voyagé dans tous les endroits qu'il dit. Certainement il n'était pas en ce temps-là un de nos riches Négocians ; c'était un jeune homme qui , ayant un très-petit fonds, payait le péage pour le transport de ses marchandises. Après avoir amassé quelque argent , il se mit dans les troupes ; depuis il est monté par degrés jusqu'à la dignité de *Tsong-ping* , dignité très-considérable , et qui mérite nos respects. Mais enfin , lorsqu'il négociait dans sa jeunesse , quelle autorité , quel pouvoir avait-il pour examiner l'état et la situation de chaque Royaume ? C'est à-peu-près la même chose que si quelque Matelot d'Europe , qui serait venu une seule fois à Canton , et qui , pendant deux ou trois mois de séjour qu'il aurait fait dans le Port , aurait parcouru quelques rues de la ville de *Quang-cheu* , disait avec ostentation , lors-

qu'il serait de retour en Europe : Moi , je connais l'état , la situation , les forces et la politique de l'Empire de la Chine. A l'entendre parler ainsi , pourrait-on s'empêcher de rire ?

Tchin-mao dit : en parcourant les côtes maritimes de la Province , je suis arrivé dans un lieu qui se nomme *Siang - chang-nognomen* , et tout-à-coup j'ai vu plus de dix vaisseaux des étrangers appelés *Hong-mao* , qui entraient dans le Port pour leur négoce , etc.

Réponse. Quoi ! dix vaisseaux Européens qu'il voit , l'effraient ! il ne sait plus où il en est ! cette vue le consterne ! comme si la Cour et les treize Provinces , avec leur cavalerie et leur infanterie , ne pouvaient résister à ces dix vaisseaux , et que le vaste Empire de la Chine , mettant les armes bas , fût sur le point d'être subjugué ! Mais n'insistons pas davantage sur la timidité puérile de *Tchin-mao*. Les Tartares , cette Nation belliqueuse et accoutumée à vaincre , auront sans doute été également effrayés de ces dix vaisseaux ? Si *Tchin-mao* ne rougit pas pour lui-même , il devrait au-moins prendre garde de ne pas exposer l'Empire de la Chine à la dérision des Peuples éloignés , et de ne pas inspirer à nos voisins , à qui rien de semblable ne vient dans l'esprit , l'envie de former des entreprises. Parmi les Peuples qui sont au-delà des mers , les Japonais nos voisins ont fait de grands ravages dans cet Empire sous la dynastie précédente. S'ils appren-

ment que les Chinois sont épouvantés à la vue de dix vaisseaux Européens, comme on le serait à la vue d'un grand troupeau de loups et de tigres : augmentons, diront-ils, le nombre de nos vaisseaux, et nous n'aurons point de peine à accabler la Chine. Mais, parlons plus sérieusement : si une telle pensée venait aux Japonais, ils seraient devenus bien crédules. Dix vaisseaux n'ont certainement point épouvanté les Chinois ; il n'y a que *Tchin-mao* à qui ils aient pu causer tant de frayeur.

Tchin-mao dit : *Hong-mao* est un nom commun à tous les Européens, etc.

Réponse. Si l'on en croit notre accusateur, Batavia est la Ville de ceux qu'on appelle *Hong-mao*, et *Lu-song* est celle des Européens. Il met donc de la différence entre les *Hong-mao* et les Européens : il est donc évident que, lorsqu'il dit que *Hong-mao* est un nom commun à tous les Européens, il se contredit lui-même ; et que, par conséquent, on ne doit point ajouter de foi à ses paroles. A la vérité, ces *Hong-mao* ont une petite portion de terre en Europe ; c'est une Nation particulière ; Batavia est le lieu de leur séjour dans les Indes : mais il est faux que Manille soit la Ville de tous les Européens ; il n'y a que les Espagnols qui y demeurent. Lors donc qu'il dit que Manille est la Ville des Européens, ne fait-il pas connaître qu'il ne sait pas même ce que c'est que Manille ?

Tchin-mao dit : Nos vaisseaux sont en

commerce avec les Japonais , et par conséquent les Japonais n'ont point de mauvaises intentions , etc.

Réponse. Lorsqu'il parle ainsi , ignore-t-il ce qui s'est passé sous la dynastie précédente ? Alors les vaisseaux Chinois étaient en commerce avec les Japonais , et cependant ceux-ci ont ravagé les provinces de *Tche-kiang* et de *To-kien* , qui sont proches de la mer ; de sorte que , pendant sept ou huit ans , on a perdu beaucoup de Soldats , une infinité de Peuples et de grandes sommes d'argent. Il est vrai que sous le règne présent , la Chine fait l'admiration de tous les Peuples. on sait au Japon que les Tartares sont de grands guerriers , et qu'ils surpassent de beaucoup les Japonais en valeur : c'est ce qui rend ceux-ci timides , et ce qui les empêche , non-seulement de rien entreprendre , mais même d'en avoir la pensée. Ainsi leur amour pour la paix ne doit être nullement attribué au commerce qu'ils font avec les Chinois. Mais si , selon *Tchin-mao* , c'est assez d'être en commerce avec la Chine pour n'avoir point de mauvais dessein sur l'Empire , pourquoi trouve-t-il dans le commerce que les Européens font avec les Chinois une raison de leur attribuer des intentions pernicieuses au repos de l'État ?

Tchin-mao dit : *Ngao-men* est comme la source et l'origine de ces sortes de gens , etc.

Réponse. Il n'est passurprenant que *Tchin-mao* ignore ce qui se passe dans les Royau-

mes les plus reculés de l'Occident : mais ce ce qui étonne , c'est qu'il ait si peu de connaissance de ce qui concerne une Ville aussi voisine de la Chine que l'est Macao. Quand il dit que *Ngao-men* ou Macao est la source et l'origine des Européens , s'il prétend que tous les Européens qui viennent à la Chine , sortent de Macao , un raisonnement si absurde ne mérite pas qu'on le réfute. Les habitans de Macao sont Portugais , ainsi l'on ne peut dire que Macao soit la source et l'origine des autres Peuples. S'il veut dire que ceux de cette Nation étant depuis long-temps à Macao , et ayant une connaissance parfaite de la province de *Canton* , il est à craindre qu'avec le secours des vaisseaux qui y abordent , ils n'entreprennent de révolter cette Province , il se trompe grossièrement ; parce qu'il ignore , d'un côté , quelle est la fidélité et la probité de la Nation Portugaise ; et , de l'autre , ce qui lui a procuré cet établissement dans cette Ville. Pendant les années de *Houng-tchi* , les Européens venaient faire leur commerce dans la ville de *Quang-cheu* , de la province de *Canton* , et dans la ville de *Ning-po* , de la province de *Tche-kiang* ; jusqu'à ce que durant les années de *Kiat-sing* , un Pirate appelé *Tchang-si-lao* , qui rôdait sur les mers de Canton , s'empara de Macao , et assiégea la Capitale de la Province. Les Mandarins appelèrent à leur secours les Marchands Européens : ceux-ci firent lever le siège , et poursuivirent le Pirate jusqu'à Macao , où ils le tuèrent. Le Mandarin

Tsong-tou fit savoir à l'Empereur le détail de cette victoire, et Sa Majesté fit un Edit par lequel elle accordait Macao à ces Marchands d'Europe, afin qu'ils pussent s'y établir. Enfin, dans la première année de *Tien-ki*, il y eut de grands troubles dans l'Empire; les Pirates vinrent attaquer Macao. Les Européens allèrent au-devant d'eux, en vinrent aux mains, tuèrent plus de quinze cens de ces misérables, et firent une infinité de prisonniers. *Tsong-tou* et *Fou-yven* rendirent compte à l'Empereur de cette victoire, et, dans un Edit de Sa Majesté, les Européens furent comblés d'éloges et d'honneurs à cause des grands services qu'ils avaient rendus à l'Empire. Sur la fin de la famille précédente, l'Empire fut encore agité de troubles; les Européens de Macao faisaient leur commerce à l'ordinaire; et, pendant près de deux cens ans, ils n'ont jamais eu la moindre pensée qui fût préjudiciable au bien de l'Empire; au-contraire, ils lui ont rendu de tout temps de signalés services. Que veut donc dire *Tchin-mao*, quand il avance que ceux de Macao sont la source et l'origine des autres Peuples?

Tchin-mao dit : les Européens ont de gros vaisseaux qui ne craignent rien des flots et des vents : chaque vaisseau a plus de cent pièces de canon, etc.

Réponse. Sans doute que *Tchin-mao* pour remplir le devoir de sa charge est monté sur les vaisseaux d'Europe, et qu'il a compté sur chacun d'eux plus de cent pièces de canon ;

il a vu ce qu'il y avait à craindre , et il en a fait aussitôt son rapport à l'Empereur ; mais qu'y a-t-il de plus aisé que de savoir si ce qu'il a vu, et ce qu'il a rapporté , est vrai ou faux ? Les vaisseaux d'Europe viennent tous les ans à *Canton* , à *Fo-kien* , et à *Tse-kiang* , il est libre de compter ce qu'ils portent d'hommes , et le nombre qu'ils ont de pièces de canon. En trouvera-t-on un pareil nombre dans aucun de ces vaisseaux ? *Tchin-mao* prétend qu'il y a dans chaque vaisseau plus de cent pièces de canon ; et tous ceux qui sont à *Canton* et à *Fo-kien* savent que rien n'est plus faux. Or si notre accusateur, dans une affaire si connue, a bien osé tromper la redoutable majesté de l'Empereur , avec combien plus d'audace l'aura-t-il trompé , lorsqu'il lui a parlé du Japon , de Manille , des Indes , et de l'Europe ?

Pour reprendre donc en peu de mots ce qui a été dit jusqu'ici , notre accusateur ne dit rien de vraisemblable dans sa Requête , ni qui mérite la moindre créance. Il parle avec une hardiesse surprenante des Peuples qui sont au-delà des mers, de l'Etat et des affaires de divers Royaumes , et ce qu'il en dit est plein de mensonges et de contradictions ; il ne connaît ni Manille , ni le Japon , ni les Indes , ni l'Europe , ni les Peuples qu'il appelle *Hong-Mao* ; il ne sait pas même ce que c'est que Macao , et il n'a nulle connaissance des vaisseaux d'Europe. C'est une honte pour un grand Mandarin de *Kie-ke*

d'ignorer toutes ces choses : mais les ignorant, comme il fait, c'est un crime punissable d'oser en parler à l'Empereur dans une Requête.

Tchin-mao dit : cette Religion des Européens est venue d'Europe, et s'est étendue peu-à-peu jusqu'à Manille, etc.

Réponse. Voici une belle parole de Confucius ; c'est être savant que de dire que vous savez ce que vous savez effectivement, et d'avouer que vous ignorez ce que vous ne savez pas. *Tchin-mao* fait le contraire. La sainte Religion de Dieu est la Loi générale de tout l'Univers. Comment a-t-il donc le front de dire qu'elle n'est venue que d'Europe, et que peu-à-peu elle s'est étendue jusqu'à Manille ? L'Orient et l'Occident, le Septentrion et le Midi ; les Empires où les sciences et les Lois fleurissent, comme les Pays incultes et barbares ; toutes les Nations, en un mot, ont été dociles aux enseignemens de la vraie Religion : elle a touché les cœurs des Peuples, mais elle n'a pas changé les Lois des Empires ; chaque Royaume a son Roi, et chacun s'y fait un devoir de lui être fidèle : on y honore du culte suprême le souverain Seigneur du Ciel, on y pratique la vertu, et l'on tâche de se former un cœur droit. C'est là le devoir essentiel de tous les Peuples qui sont entre les quatre mers. Et *Tchin-mao* n'a pas honte de dire que cette sainte Loi fait semblant de vouloir convertir le cœur des Peuples, tandis que par des voies secrètes elle tâche d'envahir leurs Royau-

mes. Peut-on inventer une calomnie plus atroce et plus ridicule ?

Tchin-mao dit : du temps de la famille précédente , les Marchands de Manille venaient au Japon pour leur commerce ; et pendant plusieurs années ils se servirent de cette Loi pour attirer à eux les Peuples. Ensuite ayant rassemblé une infinité de monde qu'ils avaient gagné , ils attaquèrent le Japon au-dedans et au-dehors ; et il s'en fallut peu que cet Empire ne fût absolument détruit ; mais enfin ils en furent chassés , et la haine qui est depuis ce temps-là entre les deux Nations subsiste encore aujourd'hui.

Réponse. Ce discours de notre accusateur est d'autant plus faux qu'il est plus artificieux. On dirait à l'entendre , qu'il ne dit rien que de très-certain , tandis qu'il avance les plus impudens mensonges. On voit bien qu'il ne cherche qu'à empoisonner l'esprit de ceux qui ne sont pas sur leurs gardes. Qu'il nous dise en quelle année le Japon a pensé être détruit par les Européens ; qu'il nous dise quel jour s'est donné le combat où les Européens furent mis en fuite. Il y a bien de l'artifice et de la malignité à répandre de semblables discours pour en imposer au public. Lorsque les Missionnaires entrèrent autrefois dans le Japon , et qu'ils y prêchèrent la sainte Loi , une grande multitude de Peuples et de personnes distinguées par leur naissance , crurent à l'Évangile. Les adorateurs des Idoles en conçurent du dépit ; ils résolurent de perdre les Missionnaires et

d'anéantir la doctrine qu'ils prêchaient ; ils inventèrent d'affreux supplices pour tourmenter les Pasteurs et le troupeau ; le fer et le feu furent employés pour les forcer à renoncer au vrai Dieu. Les Missionnaires Européens souffrirent tous ces tourmens, non-seulement avec constance, mais encore avec joie. Pendant l'espace de cinquante ans plusieurs milliers de Docteurs Européens et de Japonais Chrétiens souffrirent le martyre ; ils trouvaient de la douceur dans les plus cruels supplices, et rien ne leur était plus agréable que de mourir en témoignage de leur Foi. Et *Tchin-mao* ose dire qu'ayant rassemblé une multitude de Peuples, ils ont attaqué le Japon au-dehors et au-dedans. Par ceux du dehors, il entend les Marchands d'Europe, et par ceux du dedans, il parle des Missionnaires. On n'a jamais ouï dire qu'il y ait eu combat entre les Japonais et les Européens. Il est vrai que les Missionnaires et les Chrétiens ont été mis à mort par les Japonais ; mais il n'est pas vrai qu'ils aient repoussé la force par la force, ni qu'ils aient pris la fuite.

Tchin-mao dit : ils bâtissent des Eglises dans toutes les Provinces, ils font leurs cérémonies à certains temps marqués ; je ne sais quelles peuvent être leurs vues, etc.

Réponse. Le Seigneur du Ciel est le principe de tous les êtres, et le Père commun de tous les Peuples ; les Saints de tous les siècles lui ont rendu tous les respects et toutes les adorations dont ils étaient capables.

Les Missionnaires Européens tâchent de le servir avec un amour et une piété vraiment filiale, ils l'adorent avec un profond respect; ils lui offrent leurs prières, afin qu'il les préserve des peines éternelles de l'enfer, et qu'il les fasse jouir dans le Ciel d'un bonheur qui ne finira jamais. C'est à quoi se termine toute leur politique; c'est là le but qu'ils se proposent, et auquel notre accusateur n'a pu atteindre. Du-reste ils bâtissent leurs Eglises dans des lieux exposés aux yeux du public: c'est en plein jour qu'ils rendent leur culte au vrai Dieu; ils ne cherchent point les ténèbres, ils ne fuient point la lumière; rien de caché parmi eux, parce qu'ils agissent avec simplicité et avec droiture. C'est ce que voit tout l'Empire sans en être offensé; il n'y a que le seul *Tchin-mao* qui par toute sorte de voies cherche à répandre d'injustes soupçons. Quel nom donner à cette conduite?

Tchin-mao dit: ils examinent avec soin l'état de l'Empire; ils en dessinent les montagnes et les fleuves, etc.

Réponse. Il faut que notre accusateur ait perdu toute pudeur pour en venir là; car ce n'est pas seulement les Européens qu'il calomnie, c'est la conduite même de l'Empereur qu'il censure. Les années dernières les Européens, joints aux Tartares, eurent ordre de l'Empereur de dresser des cartes de toutes les Provinces: l'Edit qui fut porté sur cela par le Tribunal suprême de la Milice, a été rendu public, et a été envoyé à

tous les *Tsong-tou* et à tous les vice-Rois ,
et par leur moyen à tous les Mandarins. Com-
ment notre accusateur a-t-il pu ignorer ce
fait ? car il est notoire que cela n'a été
exécuté que par ordre de l'Empereur. Lors-
que notre accusateur en fait un crime aux
Européens, dès-là il se regarde comme un
homme d'une prudence consommée ; mais en
même-temps il a l'audace de blâmer la con-
duite de l'Empereur, comme si Sa Majesté
eût manqué elle-même en cela de prudence.
Peut-on faire un plus grand outrage à la
Majesté Royale ? Cependant quelque atten-
tion que cela mérite , je ne m'y arrête pas. Il
n'y a pas long-temps que notre accusateur
est parvenu à la haute dignité qu'il possède :
non-seulement il a ignoré jusqu'ici combien
l'Astronomie et la Géographie sont utiles aux
Empires , mais il n'a jamais eu aucune tein-
ture de ces sciences : faut-il s'étonner s'il dit
à tort et à travers ce qui lui vient dans l'es-
prit ? Mais convient-il à un homme si fort
distingué dans la Milice, d'ignorer que notre
Empereur, depuis cinquante-six ans qu'il est
sur le Trône , a coutume de rendre chaque
mois et chaque jour mémorable par quelque
grande action ; que sa gloire augmente tous
les jours ; que par la sagesse de son gouver-
nement il égale et même surpasse, non-seule-
ment les Rois ses prédécesseurs , mais encore
ces anciens Empereurs des trois plus illus-
tres familles ; que son esprit est si péné-
trant, qu'il comprend sans peine tout ce qui
est dans les livres ; qu'il sait parfaitement
l'Astronomie,

I
p
le
C
V
m
cé
da
les
scr
bie
dai
de
per
Tar
de p
et d
sion
reur
Vill
lieux
tale
la ch
ils s
et de
parf
hait
ce t
mill
ouvr
et qu
nant
géog
mém
T

L'Astronomie, l'Arithmétique et la Philosophie, et qu'il n'y a guères eu de Prince sur le Trône qui méritât de lui être comparé ? Ce grand Prince ordonna autrefois au Père Verbiest et aux autres Européens de réformer le calendrier, de dresser des globes célestes qui fussent exacts, et il les garda dans son Palais. Ensuite s'étant aperçu que les cartes d'Europe qui lui avaient été présentées par les Missionnaires, étaient fort bien distinguées par les degrés qui répondaient parfaitement au Ciel, et que les cartes de la Chine étaient fort éloignées de cette perfection, il ordonna aux Européens et aux Tartares, par un décret du Tribunal suprême, de parcourir tout l'Empire aux frais publics, et d'en dessiner toutes les parties. Les Missionnaires, pour exécuter cet ordre de l'Empereur, partagèrent entr'eux les Provinces et les Villes de l'Empire; ils pénétrèrent jusqu'aux lieux les plus reculés de la Tartarie orientale et occidentale; ils endurèrent ce que la chaleur et le froid ont de plus incommode; ils s'appliquèrent avec des fatigues d'esprit et de corps inconcevables à rendre ces cartes parfaites, et telles que l'Empereur les souhaitait. Ils employèrent plusieurs années à ce travail; ils firent pour cela plus de dix mille lieues, et enfin ils présentèrent leur ouvrage à Sa Majesté qui les reçut avec bonté, et qui dit, en faisant leur éloge, que maintenant la Chine avait de très-bonnes cartes géographiques. L'Empereur les examina lui-même; il les conserve, et il y jette de temps-

en-temps les yeux. On y voit d'un coup-d'œil les Provinces , les Villes , les Bourgades , chacune dans sa place , la distance des lieux , la source et le cours des rivières , et les principales montagnes , ce qui est d'une grande utilité pour le gouvernement de l'Empire. Cependant *Tchin-mao* qui ne paraît pas fort expérimenté dans la manière de gouverner sagement un Etat , sans même avoir égard à la conduite de Sa Majesté , semble vouloir la censurer , lorsqu'il ose dire en parlant des Européens : ils examinent l'état de l'Empire , ils dessinent les montagnes et les fleuves , etc. Où est son bon sens ?

Tchin-mao dit : c'est une mauvaise Nation que celle des Européens , et qui trame sourdement quelque conspiration. Je supplie donc très-humblement Votre Majesté d'enjoindre aux Tribunaux suprêmes de remédier au mal , et de le déraciner de bonne heure , afin qu'il ne s'étende pas plus loin.

Réponse. Il paraît par ce discours que notre accusateur ignore jusqu'aux choses les plus récentes qui se sont passées sous cette dynastie ; et de là vient qu'il avance des propositions si peu raisonnables. L'an 31 de *Cham-hi* , à la seconde lune , les Tribunaux , après avoir délibéré , selon l'ordre qu'ils en avaient de l'Empereur , firent réponse à Sa Majesté , que les Européens qui travaillaient avec beaucoup de zèle , avaient rendu de très-grands services à l'Empire , qu'ils ne faisaient aucun mal , qu'ils n'excitaient point de troubles , que leur doctrine n'était ni

capable de séduire le Peuple, ni de le porter à la sédition; qu'il fallait leur laisser leurs Eglises comme auparavant, et permettre aux Chinois de les fréquenter. Ces conclusions furent confirmées par un Edit de l'Empereur, et tout cela se conserve dans les registres publics: il est aisé de s'en éclaircir. Ainsi, selon le sentiment des Tribunaux, confirmé par l'Edit de l'Empereur, les Européens ne font point de mal, n'excitent point de troubles; et, selon *Tchin-mao*, les Missionnaires d'Europe sont de méchantes gens qui forment de pernicieux desseins. Selon ces mêmes Tribunaux, il ne faut point défendre la Loi des Européens; et, selon *Tchin-mao*, il faut l'anéantir le plutôt qu'il sera possible. C'est ainsi que notre accusateur s'efforce d'abolir les constitutions de la Cour suprême, et qu'il s'élève contre les Edits mêmes de l'Empereur. Il y a vingt-six ans que les Chinois ont porté ce jugement de la conduite des Européens; la sainte Loi est la même qu'elle était alors; les Missionnaires se comportent de la même manière; quel nouveau crime *Tchin-mao* a-t-il remarqué en eux, pour les attaquer de la sorte, et pour vouloir anéantir la sainte Loi?

On dira peut-être: je veux que dans ce que dit *Tchin-mao* il n'y ait point de fondement légitime à ses appréhensions; et par les lumières de la raison, qui sait si rien de semblable n'arrivera pas?

Réponse. Une chose qu'on a quelque raison

de craindre, ne peut guère manquer d'arriver dans l'espace d'un temps considérable. Puis donc que rien de semblable n'est arrivé jusqu'ici, il s'ensuit qu'il n'y a nulle raison de l'appréhender. Quand des personnes ont formé secrètement quelque dessein, bien qu'ils sachent le cacher pendant quelque temps, il faut qu'à la fin il éclate. Si donc les Marchands et les Missionnaires ont formé de pareils projets, comment se peut-il faire qu'il n'en ait rien paru pendant l'espace de près de deux cens ans ? L'Empire fut agité de divers troubles sur la fin de la dynastie précédente ; plusieurs levaient hautement l'étendard de la rébellion : pourquoi les Européens n'ont-ils pas saisi une occasion si favorable pour exécuter les mauvais desseins qu'on leur impute ? Ils attendaient sans doute ce règne-ci, où tout est paisible et tranquille sur terre et sur mer, où l'Empire jouit de la fertilité et de l'abondance, et entretient des armées formidables. Quel est l'homme assez insensé pour tenir une telle conduite ? De plus, quand on veut réussir dans quelque projet, on se choisit un chef ; c'est un seul homme qui est l'ame de l'entreprise ; les Soldats doivent obéir à un seul Général, et ce n'est que par-là qu'on peut se flatter d'un succès. Qu'on me dise de bonne foi : *Tchin-mao* ^{chef} a-t-il trouvé dans ces dix vaisseaux dont la vue l'a effrayé, jusqu'à dire que tout était perdu ? Ces vaisseaux et ceux qui abordent aux ports de la Chine,

partent chacun du Royaume particulier d'où il est. Les Peuples de chaque Royaume sont différens les uns des autres, et aussi peu capables de s'accorder ensemble que le feu et l'eau. Dans chaque vaisseau il y a un Capitaine qui le commande : qui est celui de ces Capitaines qui commanderait aux autres ? Je veux que dans chaque vaisseau il y ait plus de cent hommes, soit Marchands, soit Matelots : joignez-les tous ensemble, ils feront environ mille hommes. Je veux encore que ces hommes fassent une descente pour faire le siège de quelque Ville, et y faire le pillage : alors leurs vaisseaux étant abandonnés, pourront être brûlés sans peine par les simples barques des Pêcheurs. Qu'on laisse une partie de l'équipage pour la garde des vaisseaux, et que l'autre mette pied à terre pour butiner, ce partage les affaiblira, et ils seront aisément défaits sur terre et sur mer. Ainsi l'on voit que quand même ces différens Royaumes ne dépendraient que d'un seul Prince, et que tous ces hommes qui viennent de divers Royaumes auraient le même dessein, ils ne pourraient rien entreprendre. De quoi seront-ils capables, s'il est impossible qu'ils puissent même se réunir ensemble ? Bien qu'on trouve dans l'Europe des Royaumes, les uns fort vastes et d'autres fort petits, le petit n'obéit point au plus grand. Si un Prince entreprenait d'opprimer un autre Prince, les autres viendraient aussitôt à son secours, et prendraient sa défense. Les Européens d'un Royaume aimeraient mieux

mourir que d'obéir à qui que ce soit d'un autre Royaume ; tel est l'usage. Comment donc pourraient-ils se faire un chef ?

Mais , poursuivra-t-on , j'avoue qu'on n'a rien à craindre de dix vaisseaux de divers Royaumes ; mais un seul de ces grands Royaumes pourrait armer plus de cent vaisseaux , et venir attaquer la Chine. Qu'arriverait-il alors ?

A cela je réponds : quand même ce qu'on dit pourrait arriver , à quoi servirait cet appareil et ce vain épouvantail de canons ? Mais cette crainte est frivole. Il n'y a point de Royaume en Europe qui soit disposé à faire un pareil armement : l'Europe n'est point un repaire de voleurs ; ce n'est point un Pays barbare , ni la demeure d'une troupe d'insensés : elle est éloignée par mer de neuf mille lieues de la Chine , le chemin en est difficile et sujet à une infinité de périls ; les vaisseaux sont un ou deux ans dans la route : ils ont à essuyer de continuels dangers des vents , des flots , des écueils , des bas-fonds , en telle sorte qu'ils ont bien de la peine à se préserver du naufrage. Plus il y a de vaisseaux , moins on avance , et les dangers croissent à proportion du temps qu'on est à faire le voyage. Les maladies se mettraient plus aisément sur les vaisseaux s'ils étaient en grand nombre , et la contagion emporterait presque tout l'équipage. Les tristes restes de cette nombreuse flotte ne seraient pas plutôt arrivés à la Chine , qu'il lui faudrait un prompt secours pour réparer ses forces ; et où en trou-

verait-on ? Comment ces infortunés pourraient-ils se dérober à une mort certaine ? S'imaginera-t-on qu'un Prince soit assez peu sensé pour dégarnir son Royaume, pour épuiser ses finances, et pour engager ses voisins dans le même projet, et se rendre par-là la fable de la postérité ? Imaginez-le encore cent fois plus insensé, il ne tentera jamais une pareille entreprise.

On dira peut-être encore : il est vrai que les Royaumes d'Europe sont trop éloignés de celui-ci pour qu'on ait rien à craindre du dehors : mais n'est-ce pas nourrir au-dedans un ennemi secret, que de souffrir les Européens dans le sein de l'Empire et au milieu de nous ?

Réponse. Il est clair qu'il y a encore moins à craindre de ce côté-là. Les Européens qui viennent dans cet Empire en qualité de Missionnaires, ont été appliqués aux sciences dès leur plus tendre jeunesse, et n'ont eu de commerce qu'avec les livres. Dans un âge plus avancé, ils ont embrassé la vie Religieuse dans diverses Congrégations, où ils ne s'occupaient que de leur propre perfection. Après s'être rendus peu-à-peu habiles dans toutes les sciences, ils se sont consacrés à la prédication de l'Évangile, et ils n'ont en vue que de procurer au monde entier la connaissance si nécessaire du souverain principe de toutes choses, afin de renouveler en quelque sorte tous les Peuples, et de leur apprendre à mériter le bonheur du Ciel, leur véritable Patrie.

C'est là l'unique motif qui leur a fait abandonner leur terre natale , et qui les a portés à entreprendre de longs et de dangereux voyages , où ils ont prodigué leur vie. Le seul chagrin qu'ils aient , c'est de ne pouvoir pas se transporter dans tous les Royaumes , pour y enseigner la voie du salut à tous les hommes. Dans cette vue , les Nations les plus reculées sont pour eux comme si elles étaient voisines. S'ils ont à souffrir des opprobres dans l'exercice de leur zèle , ils s'en font un honneur ; les plus durs travaux et les plus accablantes douleurs leur deviennent doux et agréables ; la mort même leur est aussi précieuse que la vie. Après un trajet de neuf mille lieues sur mer , quelle est la vie qu'ils mènent dans la Chine ? Eloignés du commerce du siècle , ils passent une bonne partie du jour dans la prière et dans la méditation des choses divines ; le reste ils l'emploient à se mortifier eux-mêmes , et à pratiquer la vertu. Pleins de mépris pour les affaires du monde , ils ne s'occupent que des œuvres de justice et de charité. Peut-on avoir le moindre soupçon que des hommes de ce caractère projettent une révolte ? Quand on a de semblables desseins , on y est poussé par l'ambition ou par le desir des richesses ; et si l'on n'en peut jouir soi-même , on se flatte au moins de l'espérance de les procurer à ses descendans. Mais les Missionnaires ont renoncé au mariage , de même qu'aux dignités du siècle : ils n'ont ni familles ni enfans à élever et à agrandir ; trouvera - t - on

un homme assez insensé pour se rendre coupable du crime de rébellion, sans entrevoir aucune espérance pour lui ni pour les siens? On ne regarde pas les Missionnaires qui sont à la Chine comme des hommes tout-à-fait stupides et dépourvus de sens : au-contraire, ils passent pour avoir de l'esprit et de l'habileté dans les sciences. S'ils méditaient quelque soulèvement, ils se feraient un parti d'hommes artificieux, hardis, courageux et propres à soutenir une entreprise : s'ils trouvaient quelque homme semblable à *Moung-puen*, ils se l'attacheraient comme un homme rare : ils n'épargneraient pas l'argent ; ils le répandraient avec profusion pour entraîner la multitude, sur-tout dans des temps de stérilité et de famine ; ils gagneraient les ambitieux par les grandes espérances dont ils les flatteraient ; enfin, ils mettraient tout en usage, et profiteraient des liaisons les plus étroites que le sang ou l'inclination a formées, pour affermir ceux qui entreraient dans leur faction. Que *Tchin-mao* soupçonne de mauvaise intention ceux qui agissent ainsi, il aura raison. Mais pour ce qui est des Missionnaires, ils tiennent une conduite bien opposée. Ils ont peu de gens à leurs gages dans chaque Eglise ; l'argent qui leur vient chaque année de l'Europe, suffit à peine pour leur entretien et leur nourriture. Comment donc, quand ils le voudraient, pourraient-ils employer les moyens que je viens de rapporter pour exciter les Peuples à la révolte? Loin d'en avoir seulement la pensée, ils pré-

chent un Dieu mort sur une croix pour le salut des hommes ; ils annoncent une Loi qui est au-dessus de la portée de l'esprit humain : ils veulent que leurs Disciples aient en horreur les fautes les plus légères, qu'à l'exemple d'un Dieu mourant, ils souffrent patiemment pour la justice le mal qu'on leur fera ; qu'ils n'aient que du mépris pour les richesses du siècle, qui sont l'amorce de tous les vices ; qu'ils détestent les plaisirs des sens qui énervent la vertu ; enfin, qu'ils soient convaincus de la vanité de la gloire mondaine, et qu'ils y renoncent. Croire que les hommes de ce caractère, et qui enseignent une pareille Doctrine, sont capables d'exciter des révoltes, c'est vouloir défigurer un corps sain, en le couvrant du pus de quelque corps ulcéré.

Il y a près de deux cens ans que les Missionnaires sont entrés dans la Chine ; on n'a jamais remarqué que droiture et probité dans ceux qui ont eu le bonheur de vivre sous ce règne-ci et sous le précédent. Plusieurs de ceux qui sont maintenant dans l'Empire, demeurent à la Cour au service de l'Empereur ; Sa Majesté appelle de temps-en-temps auprès d'elle quelques-uns de ceux qui sont dispersés dans les Provinces, et elle les traite comme ses propres Sujets ; eux de leur côté emploient ce qu'ils ont de science et de talents pour l'utilité publique. De là vient que l'Empereur, qui veut leur procurer du repos et de la tranquillité dans la Chine, donna à chacun d'eux, l'année que tante-cinquième

de *Cam-hi*, une Patente scellée du sceau *Nui-oufou*, où sont marqués leur nom, leur âge, leur Pays, et autres choses semblables, afin de prévenir les injustes soupçons qui pourraient s'élever dans les Provinces, ce que nous regardons comme une faveur singulière de Sa Majesté. Les Européens ont l'honneur d'être, depuis plusieurs années, à la Cour et au service de l'Empereur; ils l'accompagnent dans les voyages, et il n'y a jamais eu personne, soit à la Cour, soit dans les Provinces, à qui ils aient été tant soit peu suspects. Il n'y a eu autrefois qu'*Yang-kuang-sien* qui ait eu la témérité de les calomnier, et aujourd'hui *Tchin-mao*, qui renouvelle les mêmes calomnies avec une égale imprudence.

Nous avons jugé à propos, mon Révérend Père, de rendre publique cette apologie, afin d'effacer des esprits les mauvaises impressions que devait naturellement produire la Requête du Mandarin, laquelle étant insérée dans la gazette publique, se répandait dans toutes les Provinces, et pouvait nuire infiniment à la propagation de la Foi. Je suis, etc.



E X T R A I T

D'une lettre écrite de Pei-n.

Le 2 Novembre 1717.

LA petite boîte que je vous envoie renferme une curiosité de ce Pays qui vous fera peut-être plaisir ; c'est un musc , avec la partie de l'animal dans lequel on le trouve. On a parlé jusqu'ici diversement de l'origine du musc ; quelques Auteurs prétendent qu'il se forme au nombril de l'animal ; ils se trompent : certainement c'est dans sa vessie qu'il se forme. Cet animal est une espèce de chevreuil , que les Chinois appellent *Hiang-tchang-tse* , c'est-à-dire , chevreuil odoriférant , chevreuil musqué , ou qui porte le musc. *Tchang-tse* signifie chevreuil , et *Hiang* signifie proprement odeur. Mais il signifie odoriférant quand il est joint à un substantif , parce qu'alors il devient adjectif.

Vous pouvez compter sur ce que je vous en écris , comme sur une chose très-certaine , puisque je ne dis rien que je n'aie vu moi-même. J'ai acheté l'animal qu'on venait de tuer à dessein de me le vendre , et j'ai conservé la partie qu'on coupa , selon la coutume , pour avoir son musc , qui est plus cher que l'animal même. Voici comment la chose se passa :

A l'occident de la ville de Pekin se voit une chaîne de montagnes, au milieu desquelles nous avons une Chrétienté et une petite Eglise. On trouve dans ces montagnes des chevreuils odoriférans. Pendant que j'étais occupé aux exercices de ma Mission, de pauvres habitans du Village allèrent à la chasse dans l'espérance que j'achèterais leur gibier pour le porter à Pekin : ils tuèrent deux de ces animaux, un mâle et un femelle, qu'ils me présentèrent encore chauds et sanglans. Avant que de convenir du prix, ils me demandèrent si je voulais prendre aussi le musc, et ils me firent cette question, parce qu'il y en a qui se contentent de la chair de l'animal, laissant le musc aux chasseurs, qui le vendent à ceux qui en font commerce. Comme c'était principalement le musc que je souhaitais, je leur répondis que j'achèterais l'animal entier. Ils prirent aussitôt le mâle, ils lui coupèrent la vessie, et de peur que le musc ne s'évaporât, ils la lièrent en haut avec une ficelle. Quand on veut la conserver par curiosité, on la fait sécher, comme on a fait sécher celle que je vous envoie. L'animal et son musc ne me coûtèrent qu'un écu.

Le musc se forme dans l'intérieur de la vessie, et s'y attache autour comme une espèce de sel. Il s'y en forme de deux sortes ; celui qui est en grain est le plus précieux ; il s'appelle *teou-pan-hiang* ; l'autre, qui est moins estimé, et qu'on nomme *mi-hiang*, est fort menu et fort délié. La femelle ne

porte point de musc , ou du-moins ce qu'elle porte , qui en a quelque apparence , n'a nulle odeur.

La chair des serpens est , à ce qu'on me dit , la nourriture la plus ordinaire de cet animal. Bien que ces serpens soient d'une grandeur énorme , le chevreuil n'a nulle peine à les tuer , parce que dès qu'un serpent est à une certaine distance du chevreuil , il est tout-à-coup arrêté par l'odeur du musc ; ses sens s'affaiblissent , et il ne peut plus se mouvoir.

Cela est si constant , que les Paysans qui vont chercher du bois ou faire du charbon sur ces montagnes , n'ont point de meilleur secret pour se garantir de ces serpens , dont la morsure est très-dangereuse , que de porter sur eux quelques grains de musc ; alors ils dorment tranquillement après leur dîner. Si quelque serpent s'approche d'eux , il est tout-à-coup assoupi par l'odeur du musc , et il ne va pas plus loin.

Ce qui se passa quand je fus de retour à Peking , confirme en quelque sorte ce que j'ai dit , que la chair de serpent est la principale nourriture de l'animal musqué. On servit à souper une partie du chevreuil : un de ceux qui étaient à table a une horreur extrême du serpent ; cette horreur est si grande , qu'on ne peut même en prononcer le nom en sa présence , qu'il ne lui prenne aussitôt de violentes nausées. Il ne savait rien de ce qui se dit de cet animal et du serpent , et je me donnai bien de garde de lui en parler ;

ma
pri
int
po
un
qu
en
tém
de

J
qu
d'a
à l
l'E
de
fai
la
ret
fil
lai
co
pl
M
M

mais j'étais fort attentif à sa contenance : il prit du chevreuil comme les autres , avec intention d'en manger ; mais à peine en eut-il porté un morceau à la bouche , qu'il sentit un soulèvement de cœur extraordinaire , et qu'il refusa d'y toucher davantage ; les autres en mangeaient volontiers , et il fut le seul qui témoigna de la répugnance pour cette sorte de mets.

LETTRE

D'un Missionnaire de la Chine.

De Canton , en l'année 1718.

JE n'ai plus qu'à vous faire part de quelques évènements dont vous ne serez pas fâché d'être instruit. L'Impératrice mère est morte à Pekin le 11 Janvier de cette année. Tout l'Empire a pris le grand deuil : pendant plus de quarante jours on n'a parlé d'aucune affaire à l'Empereur. Les Mandarins passaient la nuit dans des tentes ou au Palais , sans retourner coucher dans leurs maisons. Les fils même de l'Empereur dormaient au Palais sans quitter leurs vêtements. Le deuil a commencé à Canton le 15 Février ; le Peuple doit le porter pendant sept jours , et les Mandarins durant vingt-sept jours. Tous les Mandarins , non en chaise , mais à cheval ,

vêtus de blanc , et sans grande suite , vont , pendant trois jours , faire les cérémonies ordinaires devant la tablette de l'Impératrice défunte. Le Peuple y ira à son tour. Les Tribunaux sont fermés tout le temps que le deuil dure ; la couleur rouge est pros- crite , ainsi on porte le bonnet sans soie rouge , et sans aucun autre ornement. Tel est l'usage.

L'Empereur a eu une maladie qui a causé quelque alarme , mais elle n'a pas eu de suites. C'est sans doute à l'occasion de cette maladie , qu'il a fait paraître quelque envie de se donner un successeur. Le parti qu'on s'imagine qu'il veut prendre , tient tous les esprits en suspens ; il ne nomme aucun de ses enfans , encore moins aucun Chinois de Nation. Ils sont trop mous , dit-il , pour être capables de bien gouverner. D'ailleurs , les familles des *Tang* , des *Han* , des *Song* , des *Ming* , sont entièrement éteintes. Mais , ajoute-t-il , il reste plus de mille Princes de la famille des *Yven*. (C'est une famille Tar- tare chassée par les *Ming* , et aux *Ming* a succédé la famille Tartare dont est l'Empe- reur régnant). Par-là il semble insinuer aux Chinois qu'il leur destine un Prince de la fa- mille des *Yven*. Mais ce choix sera-t-il du goût des Chinois ? Les Princes fils de *Cam-hi* céderont-ils paisiblement l'Empire où leur naissance semble les appeler ?

L'incertitude où l'on est de celui sur qui tombera le choix de l'Empereur , a porté un des premiers Mandarins à lui faire présenter

par
mon
tauc
men
secc
apre
celu
,, t
,, s
,, f
,, M
,, c
,, l
,, r
,, c
tem
pèr
dire
n'y
cess
lité

par son fils un Mémorial , par lequel il remontre , avec respect , de quelle importance il est pour le repos de l'Empire de nommer un Prince héritier , et de rétablir son second fils dans cette dignité. L'Empereur , après avoir lu le Mémorial , fit approcher celui qui le lui avait présenté : « Est-ce de » toi-même , lui dit-il , que tu parles de la » sorte , ou est-ce quelqu'autre qui t'a suggéré ce langage ? Sire , répondit le fils du » Mandarin , c'est mon père , votre esclave , » qui m'a ordonné de vous faire cette très- » humble remontrance : je te le pardonne , » répliqua l'Empereur , puisque tu n'as fait » qu'obéir à ton père. » Mais en même-temps il donna ordre qu'on fit mourir le père. Cet exemple de sévérité , pour ne rien dire de plus , retient tous les Grands , et il n'y a personne qui ose lui parler d'un successeur , d'où néanmoins dépend la tranquillité de l'Empire.



LETTRE

*Du Père Porquet, Missionnaire de la
Compagnie de Jésus, à Monsieur son
frère.*

De Vousi-hien, le 14 Octobre 1719.

VOTRE dernière lettre m'apprend, mon cher frère, les pertes que nous avons faites dans notre famille: je prie le Seigneur qu'il prolonge les jours de ceux qui restent. A vous dire vrai, je sens que je suivrai de près ceux que Dieu a déjà appelés à lui. Mes vingt dernières années peuvent être comptées pour quarante: les fatigues inséparables de nos fonctions, l'air marécageux que je respire depuis dix ans, les alimens peu conformes à mon tempérament, tout cela me fait avancer à grands pas vers la fin de ma course. Mais je puis vous assurer que je quitterai la vie sans regret: et abandonnant pour toujours ma patrie, mes parens et mes amis, quelle vue ai-je dû me proposer, sinon de consacrer le reste de mes jours au service de Jésus-Christ? Que ma vie soit donc plus longue ou plus courte, peu m'importe.

Cependant il ne faut pas vous dissimuler, mon cher frère, que si d'un côté nos fonctions sont pénibles, d'un autre côté elles sont

bien consolantes. Certaines rencontres imprévues que Dieu nous ménage de temps-en-temps pour faire glorifier son saint Nom, nous dédommagent au centuple de toutes nos peines, et nous font en quelque sorte oublier nos travaux. Je ne vous en citerai qu'un exemple entre plusieurs.

Il y a peu de temps que j'entrepris par eau un assez long voyage : la barque qui me portait, et où j'avais passé la nuit, se trouva le lendemain matin auprès d'une autre qui appartenait à un Chrétien. On la reconnut au nom de Jésus, que les Chrétiens ont coutume de placer dans l'endroit où les Idolâtres attachent plusieurs ornemens superstitieux. Le maître de ma barque, qui s'en aperçut le premier, s'écria aussitôt : « Eh quoi ! », mes amis, vous êtes Chrétiens ! Ah ! que », j'ai de douleur d'avoir laissé passer cette », nuit sans vous connaître ! Je vous aurais », appris que j'ai avec moi un Missionnaire. » Le batelier, transporté de joie, et sans songer même à répondre à son compagnon, se mit à crier de toutes ses forces, et à appeler d'autres barques unies à la sienne pour le même commerce, qui étaient parties un moment auparavant. Elles revinrent sur leurs pas sans savoir de quoi il s'agissait. Mais ces bonnes gens n'eurent pas plutôt su la raison pour laquelle on les avait appelés, qu'ils sortirent de leur barque afin de me joindre. Les deux premiers qui m'abordèrent étaient d'anciens et de fervens Chrétiens. « Ah ! », mon Père, me dirent-ils en me saluant,

„ il y a trois ans que nous cherchons inu-
 „ tilement un *Chin-fou*, c'est-à-dire , un
 „ Père spirituel. Voici sept grosses barques ,
 „ sur lesquelles il y a cinquante personnes :
 „ quelques-unes ont reçu le Baptême ; d'au-
 „ tres , qui ont renoncé depuis long-temps
 „ au Culte des Idoles , le demandent avec
 „ instance ; ne pourriez - vous pas leur ac-
 „ corder une demi-journée pour achever de
 „ les instruire , et leur procurer une grâce
 „ après laquelle ils soupirent depuis tant
 „ d'années ? »

Ils finissaient de parler lorsque ceux de leur suite arrivèrent : ils me saluèrent tous en frappant la terre du front , selon le cérémonial Chinois. Je les fis lever , et je leur dis que ma joie en ce moment ne cédait en rien à celle qu'ils me témoignaient avoir ; que nulle affaire ne pouvait m'empêcher de leur accorder autant de temps qu'ils en souhaiteraient pour leur instruction ; qu'ils ne devaient pas regarder cette rencontre , qui leur était si agréable , comme une chose fortuite et arrivée par hasard ; qu'elle avait été ménagée par la Providence spéciale d'un Dieu qui les aime , et qui veut leur ouvrir le chemin du Ciel ; qu'ils n'avaient qu'à préparer la plus grande de leurs barques d'une manière propre à tenir notre assemblée , et que je m'y rendrais aussitôt qu'elle serait prête.

Les Chinois ont toujours sur leurs barques quantité de nattes fort minces , d'environ cinq pieds en carré : ils les dressent en

form
 et d
 mèn
 une
 Je n
 tout
 prin
 du
 cœur
 de p
 cher
 lés d
 dité
 taier
 tre e
 insp
 L
 l'un
 qu'il
 trois
 pons
 à se
 pas
 se p
 pour
 tôt à
 » il
 » re
 » q
 pare
 d'in
 licit
 sura
 leur

forme de voûte, pour se défendre de la pluie et des ardeurs du soleil. Ces bonnes gens formèrent en très-peu de temps avec ces nattes une espèce de longue salle sur une barque. Je m'y transportai, et j'employai presque tout le jour à les instruire : je m'attachai principalement à leur donner une grande idée du Nom chrétien, et à exciter dans leurs cœurs de vifs sentimens de componction et de pénitence. Je ne puis me ressouvenir, mon cher frère, sans avoir encore les yeux mouillés de larmes, de l'attention, ou plutôt de l'avidité avec laquelle ces pauvres gens m'écoutaient, et de la ferveur qu'ils faisaient paraître en prononçant les divers actes que je leur inspirais.

L'instruction achevée, je les interrogeai l'un après l'autre sur les articles principaux qu'ils devaient croire. J'en trouvai deux ou trois qui n'étaient pas fermes dans leurs réponses. Je les avertis de songer sérieusement à se faire instruire ; que je ne les admettrais pas pour ce jour-là au Baptême, mais qu'il se présenterait quelque autre occasion où ils pourraient le recevoir. Ils se jetèrent aussitôt à genoux : « Eh ! mon Père, me dirent-ils, fondant en pleurs, quand la trouverons-nous, cette occasion ? Il y a trois ans que nous la cherchons en vain. » Leurs parens, qui étaient Chrétiens, joignirent d'instantes prières à leurs larmes, et me sollicitèrent vivement en leur faveur, en m'assurant qu'ils apporteraient tous leurs soins à leur instruction. Leurs sollicitations furent

si pressantes , que je ne crus pas devoir permettre qu'il se répandit ce jour-là d'autres larmes que des larmes de joie ou de contrition. Ainsi , je leur conférai à tous le saint Baptême. La cérémonie finit par quelques prières , qui furent prononcées à haute voix par les anciens et les nouveaux Chrétiens réunis ensemble.

On oblige les Catéchumènes , avant qu'ils reçoivent le Baptême , à apporter les Idoles et tout ce qu'ils ont de superstitieux. Le Missionnaire les brûle , et en échange il donne des Images de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge , des Chapelets et des Médailles. Les Idoles qu'ils m'avaient apportées dès le matin étaient rangées sur ma barque , et j'attendis à les brûler que je fusse de retour dans ma maison. Je vis arriver de nouvelles barques qui devaient passer la nuit au même endroit où nous étions. C'était un lieu désert sur le bord d'un lac , qui a quatre-vingt lieues de circuit , et qu'on appelle *Tong-tin-hou*. Il me vint alors une pensée que je proposai à mes Néophytes ; c'était de dresser un bûcher de ces Idoles , d'y mettre le feu , et de rendre à Dieu à genoux nos actions de grâces , jusqu'à ce qu'elles fussent consumées. Je me persuadai que cette cérémonie ferait de grandes impressions , non-seulement sur les nouveaux Chrétiens , mais encore sur les Infidèles qui venaient d'arriver. Mon idée fut généralement approuvée des Chrétiens ; ils sortirent aussitôt de leurs barques , et se rangèrent en demi-cercle autour du bûcher , et

quand on y eut mis le feu , ils s'agenouillèrent , et entonnèrent des Hymnes et des Cantiques en langue Chinoise.

La curiosité attira , comme je l'avais prévu , les Infidèles à ce spectacle. Ils demandèrent au maître de ma barque ce que signifiait cette cérémonie. Quand il le leur eut expliqué : « *Eo si leo* , s'écrièrent-ils , quel domage ! Il y a là pour plus de dix onces d'argent ; au-lieu de les brûler , que ne nous les donnez - vous ? , Le Néophyte leur répondit par une comparaison plus capable de frapper l'esprit de ces sortes de gens , que les raisons les plus solides. « Si j'avais acheté un remède chez un Droguiste , lui dit - il , et qu'ensuite un homme habile m'eût fait connaître que ce prétendu remède est un poison , voudriez-vous que je vous trompasse comme j'aurais été trompé , et que , vous amusant de l'espoir d'une prompte guérison , je vous livrasse à une mort certaine ? Appliquez ce que je vous dis à la demande que vous me faites. » Ils parurent satisfaits de cette réponse , et ils virent tranquillement brûler les Idoles.

Je m'approchai d'eux après la cérémonie , et je les entretins des vérités de la Religion ; je leur distribuai aussi quelques livres où ces vérités sont expliquées d'une manière claire et intelligible ; c'est une semence qui ne rapporte pas sur-le-champ , mais qui germe avec le temps , et qui pousse son fruit lorsqu'on s'y attend le moins.

Fousi-hien est toujours le lieu de ma ré-

sidence ordinaire; c'est une Ville du troisième ordre. Cette Ville et quatre autres sont de la dépendance de *Tchang-tchou-fou*, Ville du second ordre. Quoique j'aie soin des Chrétiens répandus dans ces cinq Villes, *Vousi-hien* a été choisie préféablement aux autres pour être la demeure du Missionnaire, parce que la Chrétienté y est plus nombreuse.

La foi de mon troupeau a été mise en ces derniers temps à une rigoureuse épreuve. Vous avez pu lire, dans ce recueil des Lettres de nos Missionnaires, l'Edit peu favorable à la Religion, que l'Empereur porta, il y a deux ans, au sujet des plaintes qu'un Mandarin nommé *Tchin-mao*, avait faites des Européens. Comme cet Edit était conçu en termes obscurs et équivoques, on obtint par les mouvemens qu'on se donna, et par la protection de quelques amis puissans, qu'il ne s'exécuterait pas à la rigueur. Il n'a pas laissé d'exciter divers orages dans les Provinces. Les Chrétiens de *Kiang-in-hien*, l'une des Villes de mon District, ne furent pas épargnés; on y avait reçu l'Edit le jour même que j'y arrivai, sans que j'en eusse aucune connaissance; j'allai, selon ma coutume, rendre mes devoirs aux Mandarins; persuadés que le Christianisme était pros- crit dans l'Empire, ils refusèrent de recevoir ma visite. Cette disposition des Mandarins à mon égard fut bientôt connue des Bonzes, qui firent aussitôt éclater leur haine et leur animosité. Je fus personnellement maltraité; mais

mai
pau
au T
crué
per
gent
per
qu'i
des

V
cher
je m
cher
les g
d'ac
lâtre
il y
gué
père
et un
pond
Fran

M
dans
avais
étaie
tes p
nuel
lager
ont
Je n
appa
voul
prop

T

mais le fort de la tempête tomba sur mes pauvres Chrétiens ; les principaux furent cités au Tribunal du Mandarin , et y reçurent une cruelle bastonnade ; d'autres ne purent échapper à ce mauvais traitement qu'à force d'argent ; il y en eût à qui on ne voulut jamais permettre de cultiver leurs terres , parce qu'ils ne voulurent pas contribuer au Culte des Idoles.

Vous n'aurez pas de peine à juger , mon cher frère , de l'accablement de tristesse où je me trouvai , en voyant souffrir ainsi mes chers Disciples , et s'évanouir en un instant les grandes espérances que j'avais conçues d'accroître mon troupeau. Cinq cens Idolâtres se disposaient alors au Baptême , et il y en avait parmi eux d'un rang distingué , entre autres un jeune homme dont le père avait été Gouverneur de cette Ville , et un Mandarin de guerre. Cette charge répond à - peu - près à celle de Colonel en France.

Mon dessein était d'acheter une maison dans cette Ville et d'y bâtir une Eglise ; j'y avais destiné environ trois cens écus , qui étaient le fruit des épargnes que j'avais faites pendant quinze ans sur ma pension annuelle. Cette somme a été employée au soulagement de mes Néophytes persécutés , qui ont fait paraître une fermeté inébranlable. Je ne la regrette point ; c'est un argent qui appartenait à Notre - Seigneur ; il n'a pas voulu que j'en fisse l'usage que je m'étais proposé ; il m'en a marqué un autre qui lui

était plus agréable ; j'en suis également content.

Vous finissez votre lettre, mon cher frère, par des offres de service auxquelles je suis très-sensible. Si j'avais quelque demande à vous faire, elle ne regarderait pas ma personne, mais uniquement le service de Dieu et l'entretien des Catéchistes, si nécessaires pour étendre la Religion et pour conserver la piété des nouveaux Fidèles. Nous ne pouvons pas nous passer de la protection des Mandarins, et l'on ne s'entretient dans leurs bonnes grâces, qu'en leur faisant de temps-en-temps quelques présens. Les Chinois ont accoutumé de leur offrir de l'argent ; une pareille dépense est au-dessus de nos forces. Six pistoles ne seraient pas un présent digne d'un Mandarin, et cette somme, toute modique qu'elle est, suffit pour la subsistance d'un Catéchiste, qui s'occupe uniquement des fonctions de zèle, et qui contribue par lui-même à la conversion d'un grand nombre d'Infidèles. Ainsi nous nous sommes mis en possession de ne présenter aux Mandarins que quelques curiosités d'Europe. Voici à-peu-près ce qui peut leur faire plaisir : des montres, des télescopes, des microscopes, des lunettes, des miroirs de toutes les espèces, plats, convexes, concaves, ardents, etc. ; de belles perspectives peintes ou gravées, des miniatures, des modes enluminées, des étuis de Mathématique, des cadrans, des compas, des crayons de mine de plomb, des toiles bien fines, des ouvrages d'émail, etc.

Je v
dan
jam
sect

Du

N
heu
bler
nute
deva
reco
dem
dan
tout
mais
situa
noir
qui
dre
son
que
de l
asile
vous

Je vous prie sur-tout de ne me pas oublier dans vos prières , comme je ne vous oublie jamais dans les miennes , étant avec toute l'affection et la tendresse imaginables , etc.

L E T T R E

*Du Père d'Entrecolles , Missionnaire de la
Compagnie de Jésus , à la Chine.*

A Pekin , le 19 d'Octobre 1720.

Nous ressentîmes , le 11 Juin , à neuf heures et trois quarts du matin , un tremblement de terre qui dura environ deux minutes ; ce n'était là que le prélude de ce qui devait arriver le lendemain. Les secousses recommencèrent vivement à sept heures et demie du soir , et continuèrent de même pendant l'espace d'environ six minutes. Dans toute autre occasion , une minute passe vite , mais elle paraissait bien longue dans la triste situation où nous nous trouvions. Un ciel noir qui s'embrase çà et là par intervalle , et qui menace de tous côtés de lâcher la foudre ; une mer dans sa plus implacable fureur , sont des spectacles bien moins effrayans que ces soudaines et irrégulières agitations de la terre. On ne sait alors où trouver un asile ; le toit qui vous couvre va , ce semble , vous écraser ; les murailles qui vous envi-

ronnent semblent être sur le point de fondre sur vous ; la terre qui vous porte est prête à vous engloutir. Fuit-on un danger , on se jette dans un autre ; on court à la mort par le desir même de sauver sa vie ; c'est ce qui m'arriva ; je sortis de ma chambre avec précipitation , et il ne s'en fallut rien que je ne fusse enseveli sous les ruines d'un bâtiment voisin ; du-moins fus-je enveloppé d'un tourbillon de poussière , d'où je ne pus me tirer qu'avec l'aide d'un valet , qui me conduisit , comme il aurait fait un aveugle , dans une cour spacieuse qui est devant notre Eglise. Je fus effrayé de voir cette masse énorme pencher de côté et d'autre , bien que les murailles aient en bas dix pieds , et cinq en haut d'épaisseur ; les cloches nous auraient marqué , par leurs sons irréguliers , le redoublement des secousses , si on eût été en état d'y faire attention. On n'entendait dans toute la Ville qu'un bruit confus de cris et de hurlemens , chacun craignant pour soi une destinée semblable à celle de ses voisins , qu'on croyait être accablés sous les ruines des édifices. Le calme revint enfin , quoiqu'on ne laissât pas d'éprouver le reste de la nuit dix autres secousses , mais qui furent moins violentes que celles dont je viens de parler. On ne commença à se tranquilliser qu'au point du jour , lorsqu'on vit que le mal n'était pas si grand qu'on se l'était figuré. Il n'y a guère eu que mille personnes écrasées dans Pekin : comme les rues y sont la plupart fort larges , on pouvait aisément se

mettre hors de la portée des bâtimens qui s'éroulaient. Nous avons eu vingt jours de suite , par intervalle , quelques légers tremblemens ; il y en a eu de semblables à cent lieues aux environs de Peking ; on croit qu'ils ont été causés par les mines qui se trouvent dans les montagnes qu'on découvre à l'occident de Peking , d'où l'on tire tout le charbon de terre qui se consume dans le Pays. Un peu au-delà des premières montagnes , *Cha-tchin* , lieu très-peuplé , d'un grand commerce , et dont la triple enceinte de murailles forme comme trois Villes différentes , a été abîmé à la troisième secousse du grand tremblement que j'ai décrit. Dans un Village il s'est fait une large ouverture , par laquelle il y a de l'apparence que les exhalaisons sulphureuses se sont évaporées. Dans cette même année , en Tartarie , à cent cinquante lieues d'ici , il s'est ouvert un volcan dans un vallon entouré de montagnes. C'est ainsi que le Créateur de l'Univers avertit les Infidèles , qu'ils ne doivent leurs hommages qu'à lui seul , et que quand il lui plaît , il arme les créatures insensibles pour venger ses intérêts , et punir les hommes coupables.

Le tremblement de terre qui , dans Peking , a mis le sceau à la réprobation de tant d'Idolâtres écrasés ou étouffés , a été un coup de prédestination pour le seul Chrétien que nous y ayons perdu. Il s'appelaît Pierre *Fan* : il étoit né esclave d'un Mandarin Tartare , aussi considérable par ses richesses que par son

rang. Ce Mandarin Idolâtre avait fait plusieurs tentatives inutiles , pour engager le Néophyte dans des actions superstitieuses , qui concernaient le Culte des Idoles ; il ne se rebuta point de sa fermeté et de sa résistance , il entreprit même de lui faire renoncer sa Foi ; il eut recours d'abord aux caresses , aux promesses et aux bienfaits ; puis il en vint aux menaces , ensuite aux mauvais traitemens , et il le fit battre plusieurs fois d'une manière cruelle ; rien n'ébranla la constance du Néophyte. « Je suis votre es-
,, clave , lui disait-il , mon corps est à vous ,
,, mais mon ame est uniquement à Dieu ;
,, vous pouvez m'ôter la vie , mais vous ne
,, m'ôterez jamais ma Foi ». Cette réponse irrita de plus - en - plus le Mandarin ; après lui avoir fait donner une cruelle bastonnade , il le fit attacher à un poteau : « C'est à ce
,, coup , lui dit-il transporté de fureur ,
,, qu'il faut que tu renonces à ta Religion ;
,, ou bien , si tu hésites un instant , on te
,, coupera la chair par morceaux , on la grillera à tes yeux , et on la donnera à mes
,, chiens pour leur servir de pâture ». Ces menaces ayant été inutiles , on en vint à cette barbare exécution. Le Néophyte vit tranquillement sa chair dévorée par les chiens , et il n'en fut que plus inébranlable dans sa Foi. Le Maître , vaincu par la constance de son esclave , parut mettre fin à la persécution. Il était Mandarin dans le Tribunal des Trésoriers , et il voulut , à quelque temps de là , obliger le Néophyte à détourner secré-

tem
péri
que
pas
nou
l'inc
sens
que
garc
pée
deu
cet
mon
de g
la p
mém
pers
pou
de v
du l
cara
fût c
dess
Mai
teur
blen
que
ame
de p
Jésu
A
drai
très-
la C

tement une somme d'argent du Trésor impérial. Celui-ci refusa de lui obéir, sur ce que la Loi qu'il professait ne lui permettait pas de coopérer à une pareille injustice. Cette nouvelle résistance ne fut pas impunie : on l'inquiéta par l'endroit qui lui était le plus sensible, en lui ôtant les moyens de pratiquer les devoirs de sa Religion ; on mit une garde à la porte de la maison, pour l'empêcher de sortir et d'aller à l'Eglise. L'ardeur du Néophyte ne fut pas ralentie par cet obstacle, et il trouva le secret de le surmonter. Au plus fort de l'hiver, il sautait de grand matin la muraille, venait entendre la première Messe, et s'en retournait par le même endroit chez son Maître, sans que personne en eût connaissance que sa femme, pour laquelle il n'avait rien de caché. Tant de vertu et de probité toucha enfin le cœur du Mandarin ; il jugea qu'un homme de ce caractère était incapable d'aucune action qui fût contraire à son devoir, et il avait pris le dessein de le faire son premier Intendant. Mais Dieu avait d'autres vues sur son serviteur ; il fut presque écrasé durant le tremblement de terre, et il ne lui resta de vie que pour se préparer à la mort. Il rendit son âme à son Créateur, avec de grands sentimens de piété, et prononçant les saints Noms de Jésus et de Marie.

Au récit d'une mort si édifiante, je joindrai la conversion d'une veuve d'un rang très-distingué, belle-sœur du Président de la Cour, qui a dans son ressort la Tartarie

et les Royaumes tributaires , et qui était ci-devant Gouverneur-Général des deux plus belles Provinces de la Chine , *Nankin* et *Kiam-Si*. Le Père Jartoux lui conféra , l'année passée , le Baptême dans son lit où elle était malade , et quatre jours avant sa mort , elle avait déclaré à ses enfans et à sa famille , qu'étant maîtresse de ses volontés , elle leur défendait expressément de témoigner la moindre opposition à son dessein. Tandis que les Missionnaires faisaient la cérémonie en présence de toute la famille , elle s'écria jusqu'à deux fois d'une voix claire et distincte : *Ah ! que je sens de consolation !* A peine le Missionnaire se fut-il retiré , que sa sœur la Présidente vint lui rendre visite. La malade lui annonça aussitôt qu'elle était Chrétienne , et qu'elle avait été baptisée par *Toulaoye* (c'est le nom Chinois du Père Jartoux). La Présidente , après un moment de réflexion , la loua hautement , et lui recommanda de ne penser plus qu'à son salut , et d'observer exactement ce que le Père lui avait enseigné. Elle connaît fort le Missionnaire , qui , depuis douze ans , avait lié une amitié étroite avec son mari ; mais que le sort de ce dernier est à plaindre ! il est mort depuis peu dans son infidélité en Tartarie , où Dieu ne permit pas que le Père Jartoux se trouvât pour travailler au salut de ce Mandarin son ami , qui ne paraissait pas fort éloigné du Royaume de Dieu.

Du

L
aut
moi
P'ho
titre
Chi
eaux
entr
et v
Eur
bien
à D
fou
nées
la p
cha
exp
que
la r
con

LETTRE

*Du Père d'Entrecolles , Missionnaire de la
Compagnie de Jésus , à Madame * * * .*

A Pekin , le 19 Octobre 1720.

MADAME ,

La paix de N. S.

L'OBLIGATION que vous a cette Mission , autorise la liberté que je prends de vous témoigner notre reconnaissance , sans avoir l'honneur de vous connaître que sous le titre de mère spirituelle d'une foule d'enfans Chinois régénérés chaque année dans les eaux du Baptême par les Catéchistes que vous entretenez à ce dessein. J'ignore , Madame , et votre nom , et le rang que vous tenez en Europe : je vois seulement , sur la liste des bienfaiteurs pour lesquels nous devons offrir à Dieu nos prières , qu'une Dame Anglaise fournit libéralement , depuis plusieurs années , de quoi entretenir des Catéchistes , dont la principale fonction soit d'aller chercher chaque jour , et baptiser les enfans qu'on expose en grand nombre dans les rues , et que la pauvreté de leurs parens condamne à la mort presque au même instant qu'ils ont commencé de vivre. La vie que vous leur

donnez , en leur procurant le Baptême , est sans comparaison plus précieuse que celle qu'ils perdent ; lavés dans le sang de Jésus-Christ , ils sont aussitôt recueillis et mis en sûreté comme le pur froment dans les greniers du Père de famille , sans que les puissances de l'enfer et la malignité du siècle puissent les lui enlever. Dans la destination que vous avez ordonné qu'on fit de vos aumônes , j'ose dire , en me servant des paroles du Sauveur , que vous avez choisi la meilleure part , puisqu'elle ne peut , ni vous échapper , ni se perdre. Cette portion de l'héritage de Jésus-Christ , qui vous est échue , n'a rien souffert des temps fâcheux où s'est trouvée cette Eglise naissante : vos innocentes Colonies n'ont point diminué , et n'ont jamais cessé de peupler la vraie terre promise. Aussi ne devez-vous pas douter que ce grand nombre d'enfans qui sont maintenant devant le trône de l'Agneau , ne bénissent sans cesse la main charitable qui leur a procuré le bonheur dont ils jouissent , et qu'ils ne soient autant de précurseurs qui vous recevront un jour dans les tabernacles éternels. Il n'y a guères d'année où nos seules Eglises de Pekin ne comptent cinq ou six mille de ces enfans purifiés par les eaux du Baptême ; cette récolte est plus ou moins abondante , à proportion du nombre de Catéchistes que nous pouvons entretenir. Si l'on en avait un nombre suffisant , leur soin ne s'étendrait pas seulement aux enfans moribonds qu'on expose : ils auraient encore

d'au
tout
véro
une
Que
raie
com
là u
où c
mêr
met
vre.
trou
bre
mes
les
Ain
leur
dan
cou
L
su g
ser
en c
salu
bien
a fa
pré
plu
là c
enf
une
que
mi

d'autres occasions d'exercer leur zèle , surtout en certains temps de l'année, que la petite vérole ou des maladies populaires enlèvent une quantité incroyable de petits enfans. Quelques libéralités faites à propos , engageraient les Médecins Chinois à se laisser accompagner par un Catéchiste , qui aurait par là une entrée libre dans les différentes maisons où ces Médecins sont appelés. On gagnerait de même des Sage-femmes Infidèles , qui permettraient à des filles Chrétiennes de les suivre. Il arrive souvent que les Chinois , se trouvant hors d'état de nourrir une nombreuse famille , ordonnent aux Sage-femmes , d'étouffer dans un bassin plein d'eau les petites filles , aussitôt qu'elles sont nées. Ainsi ces tristes victimes de l'indigence de leurs parens , trouveraient la vie éternelle dans ces mêmes eaux , qui leur ôtent une vie courte et périssable.

Le croirez-vous , Madame , que nous avons su gagner un Prince des Idoles , et l'intéresser dans une œuvre si sainte ? C'est forcer , en quelque sorte , le Démon à coopérer au salut des ames. Nous y avons réussi après bien des difficultés que notre patience nous a fait surmonter. Le Bonze dont je parle , préside à un Temple situé dans le quartier le plus grand et le plus peuplé de Pekin : c'est là qu'on rassemble chaque jour les petits enfans exposés dans le quartier : moyennant une somme d'argent que nous donnons chaque mois au Bonze , un Catéchiste a la permission d'entrer tous les jours dans le Tem-

ple , d'en parcourir tous les endroits , et d'y exercer librement ses fonctions.

Je ne puis m'empêcher de vous rapporter ici quelques traits d'une Providence toute particulière de Dieu , sur plusieurs de ces enfans livrés par leurs parens à une mort certaine. Vous admirez avec moi les voies secrettes et miséricordieuses , par lesquelles la bonté divine leur ouvre la porte du Ciel. Un de nos Frères qui est employé au service de l'Empereur , fut appelé à la maison de plaisance de ce Prince pour y soulager quelques malades ; il partit dès le matin ; et comme dans le chemin il s'occupait intérieurement de Dieu, il se sentit pressé tout-à-coup de prendre un sentier plus écarté , apparemment afin d'y être plus recueilli. A peine y fut-il entré, qu'il aperçut un cochon qui tenait un enfant entre ses dents, et qui était près de le dévorer : il poursuivit l'animal , et lui enleva sa proie. L'enfant tout sanglant donnait encore des signes de vie ; il reçut le Baptême , et peu après il s'envola au Ciel.

Un Chrétien s'acquittant d'une corvée dont on l'avait chargé , se détermina , sans savoir pourquoi , et contre toute apparence de raison , à marcher le long de la rivière ; il trouva sur les bords une petite caisse , où il devait juger qu'était un enfant mort ; cependant il se sent inspiré de l'ouvrir , et il aperçoit que l'enfant se remue , et semble lui dire à sa manière : *Voici de l'eau , à quoi tient-il que je ne sois Baptisé ?* Le Chrés-

rien ne perdit pas de temps, et lui conféra le Baptême.

Tout récemment un de nos Chrétiens, passant de grand matin dans une rue, aperçut une petite caisse vide à la porte d'une maison qui était encore fermée; il se douta que cette caisse était destinée à mettre quelque petit enfant, qu'on devait venir prendre à la pointe du jour pour l'enterrer; sur quoi il prend de l'eau, et se cache aux environs de la maison pour mieux observer toutes choses. Il ne se trompa point dans sa conjecture; au bout de quelque temps la porte s'entrouvre, il accourt, et il trouve à terre un enfant près d'expirer, qu'il baptise sans que personne en eût connaissance.

Un Médecin, dont je connais depuis longtemps le zèle et la piété, voulant planter un arbre au milieu de sa cour, envoya un domestique dans la place voisine pour y creuser et lui apporter de la terre. Ce domestique, dans la vue d'épargner sa peine, alla dans un autre endroit, où il aperçut de la terre fraîchement remuée; à peine y eut-il foui, qu'il découvrit une petite bière qui venait d'y être mise: il l'ouvre, et il trouve un enfant qui respirait encore; il va sur-le-champ en donner avis à son Maître; celui-ci prend de l'eau bénite, et arrive à temps pour baptiser l'enfant qui meurt un moment après avoir reçu le Baptême. N'a-t-on pas, Madame, dans un pareil événement, de quoi répondre à cette demande du Prophète Roi: « S'en trouvera-t-il quelqu'un, Seigneur, qui

» étant déjà dans le tombeau , éprouve en-
 » core vos miséricordes ? Ceux qui sont entrés
 » dans la région de l'oubli et des ténèbres
 » peuvent-ils espérer d'avoir part aux effets
 » admirables de votre bonté ? Les Médecins
 » viendront-ils les mettre en état de chanter
 » vos louanges ? *Numquid Medici suscita-*
 » *bunt et confitebuntur tibi* » ?

A ces traits de la miséricorde de Dieu sur les enfans nés de parens Infidèles , je joindrai un trait de la justice divine , qui vient d'éclater sur un cruel persécuteur de notre sainte Foi. Nous voyons arriver dans cette Eglise naissante , ce qui arrivait vers les premiers siècles du Christianisme. Dieu permettait aux Tyrans de tourmenter ses fidèles serviteurs , mais son bras vengeur ne tardait guères à s'appesantir sur eux. Ces punitions éclatantes confirmaient les vérités chrétiennes , soutenaient les justes dans l'oppression où ils étaient , et servaient de frein à la malice des ennemis de Jésus-Christ qui s'étaient flattés jusques-là de l'impunité de leurs crimes , et qui osant blasphémer contre son saint Nom , se vantaient d'abolir sur la terre , les Fêtes et les solennités de son Eglise. C'est le Père Gozani , Missionnaire de notre Compagnie , qui m'apprend ce que j'ai l'honneur de vous mander. Sa lettre est datée du 28 Juin de cette année.

« Vous aurez appris , sans doute , me
 » dit-il , ce que nos Chrétiens souffrirent
 » l'année dernière dans la ville de *Lou-y*.
 » Dieu vient de punir avec éclat le Manda-

» rin , auteur de cette persécution. Ce Mi-
» nistre de Satan avait proscrit le Christia-
» nisme de tout son District par divers actes
» publics , où il s'efforçait de décrier et de
» rendre odieux les Prédicateurs de l'Evan-
» gile. Peu après il voulut forcer tous les
» Chrétiens du village de *Kao-kiatan* ,
» d'abjurer leur Foi. Sa rage se déploya
» toute entière sur François *Ou* , chef de
» cette Chrétienté : il envoya arracher de sa
» maison les Images de Jésus-Christ et de sa
» sainte Mère ; il se les fit apporter devant
» son Tribunal , et les remit en des mains
» sacrilèges pour les brûler en sa présence :
» après quoi il fit donner jusqu'à trois fois
» au Néophyte une si cruelle bastonnade ,
» qu'il expira sous les coups. Nous n'osâmes
» pas alors porter nos plaintes au pied du
» Trône de l'Empereur ; Sa Majesté n'avait
» fait que trop connaître qu'Elle était peu
» satisfaite des Européens. Mais le Seigneur
» prit sa cause en main , et sa vengeance suivit
» de près tant de crimes. Cette même année
» le Mandarin a perdu un fils qu'il aimait
» avec passion ; peu après la mort lui a en-
» levé sa belle-fille : vers le même temps il
» apprend que sa maison paternelle , fort
» éloignée du lieu de son Mandarinat , a été
» embrasée tout-à-coup et réduite en cen-
» dres , sans qu'on ait jamais pu découvrir
» la cause de l'incendie. Ce Mandarin en
» proie au chagrin et à la douleur , y suc-
» combe enfin , et nne mort précipitée livre
» son ame criminelle au feu de l'Enfer. Il

» semble que la justice divine ait voulu pour-
 » suivre son cadavre jusqu'après sa mort. Le
 » cercueil était porté en pompe dans une
 » barque sur le grand fleuve *Hoam-ho* : ce
 » qui restait de sa famille accompagnait le
 » cercueil, et se retirait dans son Pays chargé
 » des richesses qui étaient le fruit des injus-
 » tices du Mandarin. Tout-à-coup des vo-
 » leurs viennent fondre sur la barque, bles-
 » sent une partie de ceux qui y étaient,
 » écartent les autres, et pillent les trésors
 » qu'ils y trouvent. Le cercueil fut aban-
 » donné par les domestiques sur un rivage
 » désert, ce qui est à la Chine le comble de
 » l'infortune. On a remarqué pareillement
 » que les trois Gentils dont le Mandarin
 » s'était servi pour brûler les saintes Images,
 » ont péri tous trois cette même année ».

Mais pour revenir, Madame, aux enfans
 de nos Chinois infidèles, qui sont l'objet de
 votre zèle et de vos libéralités, j'ai cru que
 vous verriez volontiers quelques extraits d'un
 Livre chinois qui m'est tombé depuis peu
 entre les mains. Vous y trouverez des senti-
 mens d'une compassion naturelle à l'égard
 des enfans exposés et des autres malheureux
 qui vous affectionneront encore davantage à
 une Nation, où l'on naît avec des inclinations
 si bienfaisantes, et qui vous inspireront de
 l'estime pour les Sages de la Chine. Vous y
 verrez ce que dit l'Apôtre, *que les Gentils
 qui n'ont pas la Loi, sont naturellement ce
 qui est de la Loi, et que ces gens-là n'ayant
 pas la Loi, sont leur Loi à eux-mêmes.* Enfin

ce zèle des Infidèles à secourir des misérables, piquera peut-être d'une sainte émulation tant de Chrétiens que l'Apôtre saint Pierre appelle la race choisie, la Nation sainte, le Peuple bien aimé de Dieu, qui chérit toutes ses créatures, mais sur-tout celles qui ont été formées à son image et à sa ressemblance.

Le livre dont j'ai tiré les textes que je traduis, a pour titre : *Le parfait bonheur des Peuples*. J'aurais mieux aimé l'intituler : *Le parfait Mandarin faisant le bonheur des Peuples*, parce qu'en effet l'Auteur de ce livre était un excellent Mandarin, qui n'a fait que se copier lui-même, en prescrivant les devoirs d'un Gouverneur de Ville. Les endroits que je vais citer, sont tirés des Ordonnances ou des Instructions qu'un sage Mandarin doit afficher publiquement, soit lorsqu'il entre en charge, soit dans le cours de son administration. J'ajouterai au texte quelques remarques qui en faciliteront l'intelligence, et qui vous aideront à mieux connaître le génie, les mœurs, et les coutumes des Chinois.

PROJET d'un Hôtel de Miséricorde pour les
Enfans exposés.

Exhortation pour l'exécution de ce Projet.

C'est la grande perfection du Ciel suprême, que d'aimer à donner l'être et à le conserver : de même c'est le caractère d'une belle ame, que d'avoir de la sensibilité et de compatir

90 LETTRES ÉDIFIANTES
aux misères d'autrui. Le Ciel , en consé-
quence de cet amour qu'il a pour ses ouvra-
ges , a soin , lorsque dans le printemps les
plantes et les arbres commencent à pousser ,
qu'il ne tombe ni neige ni gelée blanche ,
qui causeraient la mort à ces premières pro-
ductions : c'est par la même raison qu'en
certain temps de l'année , viennent les gran-
des crues d'eau , qui ne permettent pas de
pêcher dans les rivières. Si le Ciel est si at-
tentif aux besoins des plantes , des animaux
et des poissons ; s'il les aime , s'il les pro-
tège , quelle doit être sa providence et son
amour envers l'homme ?

Cependant nous voyons parmi le Peuple
des gens si pauvres (1) qu'ils ne peuvent four-
nir les alimens nécessaires à leurs propres
enfans : c'est pour cela qu'on en expose un si
grand nombre. Autrefois , sous une ancienne
dynastie , on tâcha de pourvoir à la conser-
vation de ces enfans exposés : on bâtit à ce
dessein un édifice , qu'on nomma l'Hôtel des
Enfans de la Miséricorde. Quand on trouvait
un enfant exposé , on le portait à l'hôpital ,
et le Mandarin lui donnait une nourrice pour
l'allaiter. Cette nourrice recevait du Trésor
Royal une somme d'argent et certaine quan-
tité de riz. C'est ainsi que l'Empereur (2) ,
par une libéralité digne d'un grand Monar-
que , se montrait le père de son Peuple , en
prenant soin de ces pauvres orphelins.

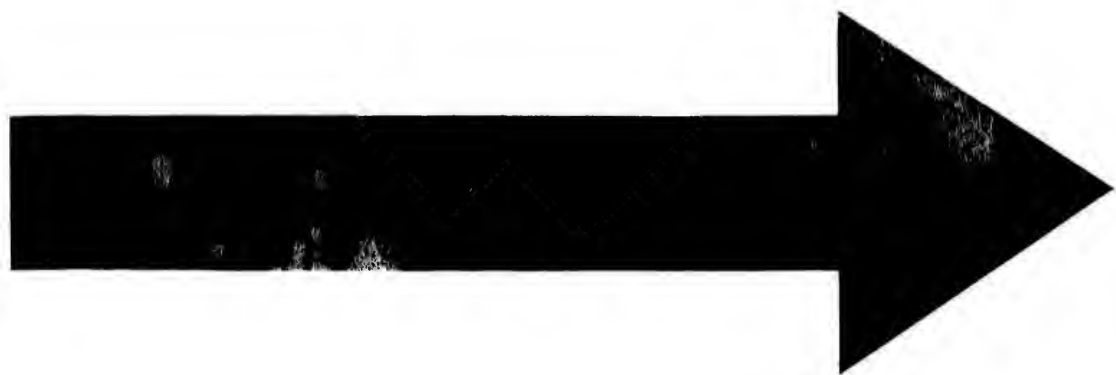
Sous une autre dynastie , deux Grands de
l'Empire , l'un nommé *Kia-piao* , l'autre
nommé *Tchin-hoen* , entreprirent de faire

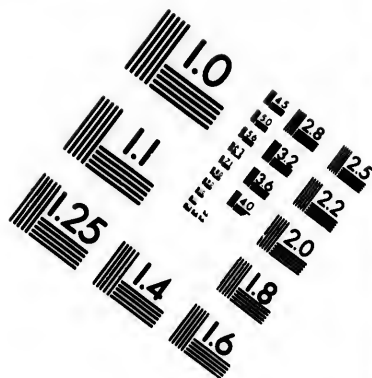
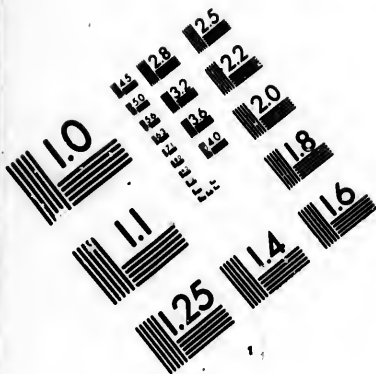
nourrir et élever les enfans exposés : on prétend qu'ils sauvèrent la vie à plusieurs milliers d'enfans , qu'on surnommait par reconnaissance des noms de ces grands hommes *Kia* et *Tchin*. Ainsi on les appelait les petits *Kia-tchin*.

Mon Peuple , on a destiné une somme à l'éducation des orphelins de votre Ville ; c'est là une suite du parfait gouvernement sous lequel nous vivons : je vous exhorte à concourir à cette bonne œuvre ; la chair et le sang (3) n'y ont , comme vous savez , nulle part , puisque je n'ai ici ni parens ni alliés.

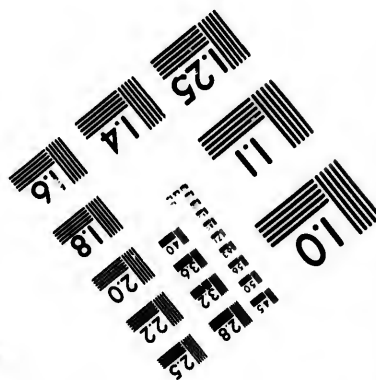
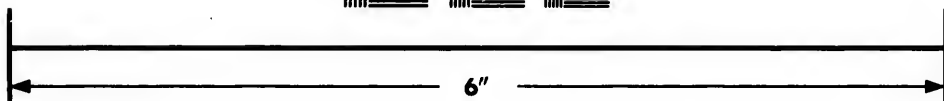
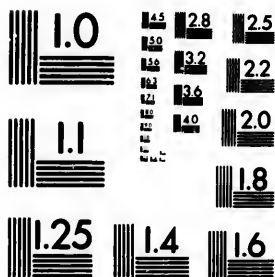
A la vérité , c'est dans la Ville où réside la Cour , dans les Capitales de Province , et dans les lieux de grand commerce , qu'on expose un plus grand nombre d'enfans : néanmoins on ne laisse pas d'en trouver dans les lieux les moins fréquentés (4) et même à la Campagne. Comme les maisons sont plus ramassées dans les Villes , aussi s'en aperçoit-on plus aisément qu'ailleurs : mais par-tout on a besoin de secours pour l'entretien de ces petits infortunés. Si plusieurs personnes pieuses voulaient former à ce dessein une société , on trouverait abondamment de quoi exécuter un projet si utile.

Voici quelles sont mes vues : il faudrait choisir un vaste emplacement dans un lieu sain et agréable. Là , à l'exemple de ce qui s'est pratiqué dans des siècles plus reculés , on construirait un logement , qu'on nommerait , comme autrefois , Hôtel des Enfans de la Miséricorde : on inviterait les gens de





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8 2.5
1.8 3.2 2.2
2.0 3.6
1.8

1.5 2.8 2.5
1.8 3.2 2.2
2.0 3.6
1.8

qualité et les Lettrés de distinction dont la probité est connue, à entrer dans ce dessein. Votre Mandarin, en qualité de père du Peuple, sera à la tête de cette bonne œuvre; il s'y emploiera de toutes ses forces, et fournira exactement l'argent que donne l'Empereur. Il aura pour adjoints les plus distingués de la Ville, les Lettrés et les personnes riches qui voudront y contribuer. Les Officiers qu'on chargera de recueillir les enfans exposés, partageront la Ville entr'eux, et tous les matins ils visiteront le quartier qui leur aura été assigné. Ils se rendront à l'Hôtel vers le midi. Tous les ans on choisira parmi les Associés douze personnes qui présideront chacun à son tour pendant un mois à cet établissement, et qui auront soin que tout soit dans l'ordre et que rien ne manque. Ce Président ne doit, sous aucun prétexte, s'absenter de l'Hôtel pendant son mois.

De plus, on choisira un homme d'âge et de probité, à qui on donnera d'honnêtes appointemens pour loger dans l'Hôpital, et n'en jamais sortir. Il sera l'Econome de la maison et en aura le détail. Comme le nombre des enfans et des nourrices augmentera chaque jour et chaque mois, il faut avoir soin que les vivres et l'argent ne viennent point à manquer. Ainsi, c'est aux principaux Associés, et sur-tout au Président, à faire éclater leurs libéralités, et à inventer de nouvelles adresses pour amasser des aumônes, afin de fournir à la dépense, et même au-delà s'il se peut. Du surplus et des épar-

gnes
d'avo
chert
rable

Po
est m
porta
les bi
cour
cour
destin
tes,
les d
leries
la m
seil.
office

Da

laissé
viens
ces (
pare
on p
que
dra l
espè
leurs
soit
étou
tes.
d'y
habi
C
nou

gnes, on achètera des terres fertiles, afin d'avoir une ressource dans le temps de la cherté, et de rendre cet établissement durable.

Pour ce qui est du corps de l'édifice, telle est mon idée : on élèverait d'abord un grand portail, avec une vaste enceinte de murailles bien solides. Après le frontispice et sa cour, se verrait un peu au-delà une seconde cour terminée par un grand corps-de-logis destiné aux assemblées, à recevoir les visites, et à traiter des affaires communes. Sur les deux ailes de la cour, il y aura deux galeries pour communiquer avec l'intérieur de la maison, sans passer par la salle du conseil. D'un côté de ce corps-de-logis seront les offices, et de l'autre les greniers.

Dans le grand vide de l'enceinte qu'on a laissé de chaque côté des bâtimens que je viens de marquer, le logement des nourrices (5) formera de grandes cours : il y aura, par exemple, trente chambres de plain-pied : on pourra loger trois nourrices dans chaque chambre. Derrière ces logemens il faudra laisser un grand terrain, et y faire une espèce de jardin, afin que durant les chaleurs le vent frais pénètre par-tout, et qu'on soit moins incommodé de cet air brûlant et étouffé qui cause tant de maladies différentes. Outre cet avantage, on aura encore celui d'y sécher commodément le linge et les habits.

Ces corps-de-logis, destinés à loger les nourrices, auront deux portes qui seront gar-

dées avec soin par deux matrones, auxquelles on donnera de bons appointemens : elles prendront garde que des gens inconnus et oisifs ne se glissent dans l'intérieur de l'Hôtel. Chaque nourrice, outre la nourriture qu'elle aura dans la maison, recevra encore des gages, afin qu'elle soit en état de secourir sa famille.

Mais afin qu'on ne soit pas trompé au choix qu'on fera des nourrices, on n'en recevra point qui n'ait une caution.

Outre les nourrices entretenues dans l'Hôtel de Miséricorde, on en pourra avoir au-dehors, selon le besoin : on donnera à chacune des gages et trente mesures (a) de riz par mois. L'Econome visitera de trois en trois jours les petits enfans qui sont dans l'Hôtel et au-dehors. S'il les trouve hâves, défaits et en mauvais état, il avertira sérieusement la nourrice de son devoir. S'ils sont malades, il fera venir un Médecin propre pour les enfans. Si c'était la nourrice qui fût malade, il appellera le Médecin des personnes âgées, afin que par le pouls (6) il juge de la nature du mal. On trouvera sans doute des Médecins charitables qui feront gratuitement ces visites ; sinon, on arrêtera ce qu'on doit leur donner par reconnaissance : l'espérance d'un gain honnête les engagera à apporter leurs soins pour bien traiter et guérir les malades.

(a) Une mesure de riz suffit et au-delà pour la nourriture d'un jour.

Q
pital
des r
sans
ordre
ront
nour
mère
l'Hô
ou à
confi
vera
En c
mass
eût é
d'abo
ger la
gager
à leu
Vo
on a
des a
a app
nomé
et se
jour
un p
chaq
doit
temp
en in
teme
régal
d'aff

Que si l'on se contente de bâtir un Hôpital, sans se mettre en peine si le logement des nourrices est humide, étroit, obscur, sans air, chaud en été, froid en hiver, sans ordre et sans propreté, les maladies y seront continuelles. On doit s'attendre que des nourrices qui n'ont point l'affection d'une mère, et que le seul intérêt retient dans l'Hôtel, ne seront guère sensibles à la santé ou à la maladie des orphelins qu'on leur a confiés; et si on ne les veille, la mort enlèvera un grand nombre de ces pauvres enfans. En ce cas-là, de quoi aurait-il servi de les ramasser avec tant de soins et de fatigues? Il eût été aussi à propos de les laisser mourir d'abord. S'il n'est question que de leur prolonger la vie de quelques jours, pourquoi s'engager à tant de frais? La charité dont on use à leur égard serait assez inutile.

Voici encore un règlement à observer : on arrêtera un jour de chaque mois le rôle des aumônes qu'on aura ramassées ou qu'on a apportées; trois jours auparavant, l'Econome enverra des billets chez le Président et ses Associés, pour leur donner avis du jour destiné à cette assemblée. On donnera un petit repas avant qu'on tienne le conseil : chaque table n'aura que cinq assiettes. On doit éviter la dépense afin de garder longtemps des coutumes une fois établies; il faut en interdire le vin qui conduirait à un traitement dans les formes : ce n'est pas pour se régaler qu'on s'assemble, c'est pour traiter d'affaires. Cependant lorsqu'il fera grand

froid , on se permettra trois coups de vin. Les restes du repas seront abandonnés aux domestiques des Officiers , avec du riz à discrétion. J'ai cru devoir établir ce petit repas , de crainte que plusieurs ne terminassent les affaires avec trop de précipitation , pour se rendre au plutôt chez eux.

Quant aux aumônes faites en argent , le Président du mois et l'Econome marqueront exactement et le nom du bienfaiteur et la qualité de l'aumône : on fera un rôle du total pour être présenté aux Officiers assemblés , qui examineront combien dans le mois on a reçu , soit en argent , soit en denrées , combien on a dépensé , et ce qui reste de surplus ; combien on a reçu d'enfans exposés ; combien on en a livré à ceux qui ont voulu s'en charger ; combien il en est mort ; enfin , à quoi monte le nombre des personnes qui sont à la charge de la maison. On confrontera de la sorte la recette , la dépense , et ce qu'il y aura de reste ; tout cela s'écrira sur un registre qui demeurera entre les mains du Président du mois : l'argent sera enfermé dans un coffre , et on marquera la somme qui y est contenue : le riz se mettra dans les greniers , et on écrira la quantité qu'il y en a. En tout cela on aura un grand soin que les comptes soient exacts.

Pour déterminer le nombre des hommes qu'on chargera de ramasser les enfans exposés , il faut avoir égard à l'étendue du lieu où l'on est : communément on peut partager en quatre quartiers le dedans , de même que

que
huit
auro
dais
bon
les e
vrira
soit
à rec
quel
vent
sépu
ne p
J
vien
élev
pou
mois
de c
son
ils f
et p
de l
D'ou
que
der
quel
que
vien
à qu
C'es
ricu
U
les
Z

que le dehors de la Ville : ainsi , il faudrait huit hommes , un pour chaque quartier. Ils auront chacun une brouette ombragée d'un dais , lequel , en hiver , sera couvert d'un bon tapis , pour défendre du vent et du froid les enfans qu'on y recueillera : on le couvrira en été d'une toile fine et déliée , qui soit propre à briser les rayons du soleil , et à recevoir la fraîcheur de l'air. S'ils trouvent quelque enfant qui vienne d'expirer , ils doivent aussi le recueillir pour lui donner la sépulture : c'est un devoir d'humanité qui ne peut se refuser.

J'ai dit qu'il se trouve des gens (7) qui viennent demander de petits enfans pour les élever : il faut fixer un jour chaque mois pour traiter de cette affaire. Le Président du mois et l'Econome s'informeront du nom de celui qui souhaite un de ces enfans , de son Pays , de ses mœurs et de sa profession ; ils feront un mémoire de tous ces articles , et pour n'être pas trompés , ils s'instruiront de la vérité par des perquisitions secrètes. D'ordinaire on expose beaucoup plus de filles que de garçons : ceux qui viennent demander des filles qu'on a déjà nourries pendant quelque temps , n'ont souvent d'autre vue que de les vendre ; et pourvu qu'il leur revienne de l'argent , ils se mettent peu en peine à qui , et pour quels usages ils les vendent. C'est à quoi l'on doit faire des attentions sérieuses.

Une fois chaque année le Mandarin et tous les Officiers de la maison s'assembleront : on

marquera sur un registre les bienfaiteurs de l'année , avec leur nom , leur surnom , ce qu'ils ont donné en argent ou en denrées ; on aura aussi un catalogue exact des petits enfans , soit garçons , soit filles , qui ont été admis dans l'Hôpital.

Quand les enfans seront parvenus à un certain âge , on leur donnera le nom de ceux qui leur ont tenu lieu de véritables pères en leur conservant la vie , et en leur procurant l'éducation qu'ils ont eue : et en cela on a principalement en vue d'immortaliser la mémoire d'un si grand bienfait , et de faire bénir sans cesse un Gouvernement où l'on trouve de si sages Lois établies. (8)

REMARQUES.

(1) LES Chinois multiplient beaucoup , et c'est ce qui cause leur pauvreté. D'ailleurs un père vit sans honneur , s'il ne marie tous ses enfans : un fils manque au premier devoir de fils , s'il ne laisse pas une postérité qui perpétue sa famille. De là les concubines , et ensuite l'indigence.

(2) Il n'est pas croyable combien l'Empereur donne tous les ans de ses revenus en aumônes , pour l'entretien des pauvres. Il suit en cela un usage constamment établi dans l'Empire.

(3) L'Auteur dit que la chair et le sang n'ont point de part à ses exhortations , qu'il n'a dans la Ville ni parens ni alliés : sur quoi il est à observer qu'aucun Mandarin ne peut

être Gouverneur de sa propre Ville, ni même de sa Province : le parent d'un vice-Roi ne peut être Gouverneur d'une Ville de son District. On prend cette précaution afin que le Mandarin gouverne ses Peuples avec plus d'équité.

(4) Dans les Provinces il meurt quantité de ces enfans exposés, parce que des Mandarins avarés chargent une seule nourrice d'en allaiter plusieurs. A *Jao-tcheou* et dans les Villes qui se trouvent aux environs, on expose peu d'enfans : les pauvres les mettent pendant la nuit à la porte de l'Hôpital ; en hiver il y a une espèce de crèche avec du coton ; on y met l'enfant, on sonne la cloche et on s'enfuit aussitôt. Le portier accourt et prend l'enfant qu'il remet entre les mains des nourrices. Je viens d'apprendre qu'il ne me sera pas difficile de gagner le portier de l'Hôpital de *Jao-tcheou*, et de procurer par ce moyen-là le Baptême à plusieurs enfans moribonds. Un vainqueur enrichi des dépouilles de ses ennemis ne ressent pas plus de joie que j'en ai en ce moment. *Sicut qui invenit spolia multa.*

(5) A la Chine les bâtimens publics ont en profondeur ce que ceux d'Europe ont en hauteur : il y a très-peu de maisons à deux étages : les maisons n'ont point de vue sur la rue. On y voit plusieurs appartemens à la suite les uns des autres, qui sont séparés par de grandes cours. Dans toutes les maisons, même dans celles des particuliers, il y a toujours une salle destinée à recevoir les visites.

(6) L'Auteur désigne les Médecins des personnes âgées, en disant que par le pouls ils connaissent les symptômes de la maladie. Il est certain que les Chinois ont sur cela une expérience qu'on n'a point en Europe. Un Médecin m'a assuré qu'en tâtant le pouls, il connaissait sûrement si une femme était enceinte d'un garçon ou d'une fille.

(7) Un Chinois qui a peu de bien va souvent à l'Hôpital demander une petite fille, afin de l'élever et de la donner pour épouse à son enfant. Par-là il épargne l'argent qu'il lui faudrait fournir pour l'achat d'une femme. D'ailleurs, il se persuade qu'une fille qu'il a ainsi tirée de l'Hôpital, lui sera plus soumise. Il est rare qu'avant le temps des noces, il se passe rien contre la décence et l'honnêteté; la mère, qui ne sort pas de la maison, a toujours sa petite bru sous ses yeux; outre que la pudeur qui règne à la Chine parmi les personnes du sexe, serait seule un rempart assuré contre toute apparence de désordre. Les riches qui n'ont pas d'enfans feignent quelquefois que leur femme est enceinte; puis ils vont la nuit chercher un enfant dans l'Hôpital, qu'ils font passer pour leur propre fils. Ces enfans, lorsqu'ils étudient, ont le privilège de se faire examiner, et de parvenir aux degrés de Bachelier et de Docteur. C'est un droit qui ne s'accorde pas aux enfans adoptifs. A la vérité, les parens du père putatif peuvent y mettre opposition, mais ils ne le font pas toujours.

(8) L'Auteur a raison de louer les sages Lois de la Chine ; il serait seulement à souhaiter qu'elles fussent mieux observées. Il y a quelques années que l'Empereur excita par un acte public le zèle et la libéralité des Mandarins à l'égard des enfans qu'on expose : il renouvela en même-temps les anciens Edits contre les parens homicides de leurs propres enfans , et il défendit d'acheter ou d'épouser la femme d'un homme qui est encore en vie. Cet ordre eut de tous côtés de bons effets , mais peu durables par la négligence , ou plutôt par l'avarice des Officiers accoutumés à détourner ailleurs l'argent du Trésor impérial, destiné à entretenir dans chaque Ville ces sages et pieux établissemens.

É D I T portant défense de noyer les petits enfans.

QUAND on jette sans pitié dans les flots un fruit tendre qu'on vient de produire , peut-on dire qu'on lui a donné et qu'il a reçu la vie , puisqu'il la perd aussitôt qu'il commence d'en jouir ? La pauvreté des parens est la cause de ce désordre ; ils ont de la peine à se nourrir eux-mêmes , encore moins peuvent-ils payer des nourrices , et fournir aux autres dépenses nécessaires pour l'entretien de leurs enfans ; c'est ce qui les désespère , et ne pouvant se résoudre à laisser mourir deux personnes , pour en faire vivre une seule , il arrive qu'une mère , aña

de conserver la vie à son mari , consent à l'ôter à son enfant. Cependant il ne laisse pas d'en coûter à leur tendresse naturelle ; mais enfin , ils se déterminent à ce parti , et ils croient pouvoir disposer de la vie de leurs enfans , afin de prolonger la leur. S'ils allaient exposer leurs enfans dans un lieu écarté , l'enfant jetterait des cris , et leurs entrailles en seraient émues : que font-ils donc ? Ils jettent ce fils infortuné dans le courant d'une rivière , afin de le perdre de vue d'abord , et de lui ôter en un instant toute espérance de vie. Vous me donnez le nom de père du Peuple : quoique je ne doive pas avoir pour ces enfans la tendresse des parens qui les ont engendrés , cependant je ne puis m'empêcher d'élever ma voix pour vous dire , avec un vif sentiment de douleur , que je défends absolument de semblables homicides. Le tigre , dit un de nos livres , tout tigre qu'il est , ne déchire pas ses petits ; il a pour eux un cœur tendre , il en prend un soin continuel. Quelque pauvres que vous soyez , est-il possible que vous deveniez les meurtriers de vos propres enfans ? C'est avoir moins de naturel que les tigres les plus féroces.

É D I T public , qui destine un lieu aux sépultures de charité.

LES pauvres n'ont pas , comme les autres (1) , des lieux destinés à leur sépulture ; c'est pourquoi on voit hors des portes (2)

de la Ville , des cercueils exposés qui n'attendent que des mains charitables pour les mettre en terre. Il en est de même des étrangers que le commerce attire dans des Contrées éloignées de leur terre natale , et qui y meurent inconnus ; leur cercueil est sans sépulture , et il se passe quelquefois bien des années sans qu'aucun de leurs parens vienne les reconnaître. C'est principalement lorsqu'il règne des maladies populaires que les chemins se trouvent couverts de cadavres capables d'empester l'air fort au loin. Alors un Mandarin , qui est le Pasteur du Peuple , pour peu qu'il ait d'entrailles , peut-il n'être pas ému jusqu'au fond de l'ame ? Il faut donc acheter un terrain vaste et élevé qui serve à la sépulture des pauvres et des étrangers , et on l'appellera le cimetière de piété. On permettra d'y enterrer les pauvres qui n'ont pas de quoi avoir un sépulcre , et les étrangers pour qui personne ne s'intéresse.

Quant aux cercueils des étrangers qui portent une étiquette où sont marqués leur nom , leur Pays et leur famille , si on les trouve en des lieux écartés , les Chefs de quartier en avertiront le Mandarin. S'ils ont été mis en dépôt dans quelque Pagode , ce sera aux Bonzes d'en donner avis ; et quand le Mandarin aura permis de les enterrer , on écrira ce que contenait l'ancienne étiquette sur une petite planche qu'on élèvera près du tombeau , afin d'instruire plus aisément ceux de la famille du défunt , qui pourraient venir

104 LETTRES ÉDIFIANTES
dans la suite faire des informations (3) de
leur parent.

Dans les années de contagion , les pauvres sauront par ce moyen , en quel endroit ils doivent enterrer leurs parens décédés. A l'égard des étrangers que tout le monde abandonne , le Mandarin n'aura pas de peine à trouver des gens charitables (4) , qui donneront par aumône un cercueil ; ou bien il obligera les Chefs de quartier à ramasser de quoi fournir à cette dépense ; ou , enfin , il commandera aux Bonzes d'enterrer ces cadavres abandonnés. On aura grand soin de marquer sur une petite planche l'année que cet étranger est mort , quelle était sa figure , et de quelle manière il était vêtu. On ordonne que chaque Chef de quartier , de même que le Bonze qui préside à la Pagode , fassent tous les mois un registre de ceux qu'ils auront inhumés , et qu'ils viennent le montrer au Mandarin.

Si l'on trouvait des cadavres ou des ossements de morts (5) qui n'auraient pas été enterrés , ou qui l'auraient été si mal , que des chiens ou d'autres animaux les auraient découverts , on s'informerait de quelle manière cet accident est arrivé , et l'on punira la négligence de ceux qui ont été chargés de l'inhumation. Les devoirs de piété envers les morts ne sont point sans récompense , l'expérience le prouve assez. On compte sur l'inclination qui portera sur-tout les gens de qualité à cette bonne œuvre. L'on espère qu'ils veilleront à ce qu'on ne trouve plus

de sépulcres à demi-découverts, et qu'ils obligeront les Bonzes à recueillir ce qu'il y aurait d'ossements inhumés, pour les brûler et en conserver les cendres. Plus ils en recueilleront, plus ils amasseront de mérites.

Pendant il faut prendre garde de ne pas confondre les ossements des hommes avec les ossements des bœufs et d'autres animaux qui sont épars çà et là dans les Campagnes. Je dis cela parce qu'on pourrait proposer une récompense à ceux qui apporteraient une charge d'ossements, comme il s'en trouve en quantité dans les lieux de grand abord, et où il meurt beaucoup de gens inconnus. Mais non, je fais réflexion que le desir du gain porterait des âmes sordides à déterrer les morts, à voler leurs ossements, et à y mêler ceux des animaux, afin d'augmenter la charge; et bien loin de rendre par-là aux défunts un devoir de piété, on serait cause, sans le vouloir, que leurs âmes pousseraient des cris lamentables (6). Il suffit que le Mandarin ordonne aux Bonzes de recueillir les ossements des hommes, et de les séparer de ceux des animaux: il ne faut point établir de récompense pour cette bonne œuvre; c'en est une assez grande que d'avoir la réputation d'homme charitable, et elle doit suffire. (7)

REMARQUES.

(1) Les Chinois gardent d'ordinaire chez eux leur cercueil, qui est tout prêt à les re

cevoir quand le moment de leur mort arrivera , et ils ont une vraie complaisance à le considérer. Ces cercueils sont fort épais , et peuvent résister long - temps à l'air et à la pluie. Il faut quelquefois quatre et même huit personnes pour porter un cercueil vidé : on en voit qui sont ciselés délicatement , et tout couverts de vernis et de dorures. Souvent l'on vend ou l'on engage le fils pour procurer un cercueil à son père.

(2) Les sépultures sont ici hors des Villes , et autant qu'on le peut , sur des hauteurs. Souvent on y plante des pins et des cyprès. Les sépulcres sont la plupart bien blanchis et d'une construction assez jolie. On n'enterre point plusieurs personnes , même les parens , dans une même fosse , tant que le sépulcre garde sa figure.

(3) Des gens même d'une condition médiocre font souvent la dépense de faire transporter le cercueil de leurs parens d'une Province en une autre , afin de le placer dans la sépulture de la famille. On vient quelquefois de fort loin examiner à la couleur des ossemens , si un étranger a fini sa vie par une mort naturelle ou par une mort violente. Le Mandarin préside à l'ouverture du cercueil.

(4) Il y a des personnes riches , et j'en connais plusieurs , qui font sans peine l'aumône d'un cercueil , ou du-moins qui contribuent volontiers à cette dépense.

(5) Ce serait ici une chose monstrueuse de voir des ossemens de morts entassés les

uns s
rope :
tirer l
les en
ouvre
joyau
crime

(6)
morts
craint
uns n

(7)
sages
vertue
gloire

ED I
rin,

IL
qu'ell
si néc
appor
plicat
boure
venu
le Ma
ter les
bien
tincti
il cou
lent ,
che.
semen

uns sur les autres , comme on le voit en Europe : mais ce serait une cruauté inouïe de tirer le cœur et les entrailles du mort , pour les enterrer séparément. Il s'en trouve qui ouvrent les sépulcres pour y prendre des joyaux ou des habits précieux. C'est ici un crime qu'on punit très-sévèrement.

(6) On compte à la Chine cent histoires de morts qui ont apparu aux vivans , et l'on y craint les esprits encore plus que quelques-uns ne font en Europe.

(7) Un des grands motifs qui portent les sages de la Chine à la pratique des actions vertueuses , c'est la beauté de la vertu , et la gloire qui en est inséparable.

EDIT sur le soin que doit avoir un Mandarin, d'exciter les Laboureurs au travail.

IL y a des choses qu'on néglige , parce qu'elles sont communes : cependant elles sont si nécessaires , que le Père du Peuple y doit apporter ses principaux soins. Telle est l'application du Mandarin à animer (1) les Laboureurs au travail. Ainsi , quand le temps est venu de labourer et d'ensemencer les terres , le Mandarin sort hors de la Ville , et va visiter les Campagnes. Quand il trouve des terres bien cultivées , il honore de quelque distinction le Laboureur vigilant. Au-contre il couvre de confusion le Laboureur indolent , dont les terres sont négligées ou en friche. Quand on a su profiter de la saison des semences , le temps de la récolte amène la

joie et l'abondance : le Peuple éprouve alors que ceux qui le gouvernement , sont attentifs aux besoins de l'Etat ; c'est ce qui le soutient dans un rude travail. Un ancien a bien dit : visitez les Campagnes au Printemps , aidez ceux qui ne sont pas en état de les cultiver : c'est là une manière excellente d'animer les gens au travail. Suivant cette maxime , un Mandarin qui est le Pasteur du Peuple , voyant qu'un Laboureur n'a pas de quoi avoir un bœuf pour cultiver son champ , et manque de grain pour l'ensemencer , lui avance l'argent nécessaire , et lui fournit des grains : puis en Automne , quand la récolte est faite , il se contente de reprendre ce qu'il a avancé ; sans exiger aucun intérêt (2). Cette conduite lui attire les plus grands éloges (3). On l'appelle avec complaisance le Père du Peuple ; on goûte le plaisir d'avoir un Magistrat charitable ; le Laboureur n'épargne point sa peine ; les Campagnes deviennent un spectacle agréable aux yeux ; dans les Hameaux , femmes et enfans , tout est dans la joie et l'abondance ; par-tout on comble le Mandarin de bénédictions.

REMARQUES.

(1) Les quatre Etats différens à la Chine , sont ceux de *Se* , *Num* , *Kum* et *Cham* : c'est-à-dire , des Lettrés , Laboureurs , Artisans et Marchands. C'est la nécessité qui règle leur rang. Tous les ans au Printemps , l'Empereur lui-même va solennellement la

hourer quelques sillons, pour animer par son exemple les Laboureurs à la culture des terres. Les Mandarins de chaque Ville en usent de même. Quand il vient quelques députés des vice-Rois, l'Empereur ne manque jamais de leur demander en quel état ils ont vu les Campagnes. Une pluie tombée à propos est un sujet de rendre visite au Mandarin, et de le complimenter.

(2) Souvent le Laboureur doit une partie de sa récolte à l'usurier qui lui a avancé du riz.

(3) Depuis peu un Mandarin, Juge criminel de la Province, se déguisa pour visiter les Campagnes, sans être connu. Il trouva un Laboureur qui poussait sa charrue traînée par ses deux enfans, et il apprit qu'un homme riche l'avait réduit à cette extrémité, en le contraignant de vendre ses bœufs pour le payer. Il fit sur-le-champ un acte de charité et de justice, qui serait admiré en Europe.

EDIT sur la compassion qu'on doit avoir des pauvres orphelins et des pauvres veuves.

Le Gouvernement de *Ouen-ouam* (a) était rempli de piété. Il employait son autorité à soulager les pauvres vieillards (1) qui se trouvaient sans enfans et sans secours. Peut-on imaginer un règne plus heureux que celui où le Prince maintient l'Etat dans une tran-

(a) *Ouen-Ouam* est un des anciens Rois de la Chine.

quillité parfaite, et donne des marques de sa tendresse paternelle à ceux de ses sujets qui sont sans appui ? Tels sont les pauvres, qui, dans un âge avancé, se trouvent sans enfans (2), ou les enfans qui ont perdu leurs parens dans un âge encore tendre. Les uns et les autres sont accablés de misère, et n'ont nulle ressource. C'est ce qui touche vivement le cœur d'un bon Prince. Maintenant chaque Ville a des Hôpitaux établis pour l'entretien des pauvres. Il faut l'avouer, les bienfaits de l'Empereur sont infinis ; et à qui ne s'étendent-ils pas ? Si cependant ces Hôpitaux tombent en ruine, sans qu'on songe à les réparer, que deviendra le bienfait de l'Empereur ? Les pauvres se répandront de toutes parts, ou rempliront de vieux Temples ruinés. Ce désordre vient de ce qu'on ne veille pas assez et au nombre des pauvres, et à la dépense qu'on doit faire pour les entretenir. Le Mandarin se repose de ce soin-là sur des Officiers subalternes, qui appliquent secrètement à leur profit une bonne partie des libéralités (3) de l'Empereur, tandis que les pauvres meurent de faim et de misère. N'est-ce pas là agir contre les intentions de notre Monarque, dont le cœur est si bienfaisant et si miséricordieux ? Le Mandarin, qui est le Pasteur du Peuple (4), doit donc examiner soigneusement ce qu'il doit et peut fournir à l'Hôpital, soit en argent, soit en vivres, soit en toile et en coton pour les habits fourrés. Le nombre des pauvres doit être fixé : au commencement de chaque mois, le Mandarin

exan
la de
C'es
se fe
pou
avec
Cett
véri
ou f
qu'i
Qua
don
plac
de p
une
aux
de
voir
gran
de t
pers
sou

jeu
tier
triè
en
ext
il
su

examinera en pleine audience le registre de la dépense et des pauvres qui sont entretenus. C'est environ le dixième mois de l'année que se fera la distribution du coton et des étoffes pour les habits d'hiver. Cela doit se marquer avec exactitude, et se distribuer avec fidélité. Cette charité ne regardera que ceux qui sont véritablement pauvres, malades, fort vieux, ou fort jeunes, et réduits à une telle misère, qu'ils ne puissent pas se soulager eux-mêmes. Quand quelqu'un viendra à mourir, on en donnera avis au Mandarin, afin qu'il le remplace aussitôt. De cette sorte on ne verra plus de pauvres errans et vagabonds : ils auront une demeure fixe, où ils seront entretenus aux frais du public. Le Mandarin visitera de temps-en-temps le bâtiment (5), pour voir s'il a besoin de réparation. Ainsi les grands bienfaits de l'Empereur se répandront de toutes parts, et sa charité attirera sur sa personne et sur l'Etat, des biens dont la source est intarissable.

REMARQUES.

(1) LES Chinois sont accoutumés dès leur jeunesse à respecter les vieillards. Nos Chrétiens, en se confessant, rapportent au quatrième commandement, les fautes qu'ils font en cette matière.

(2) Il faut que la misère d'un Chinois soit extrême pour l'obliger à vivre dans l'Hôpital : il aime quelquefois mieux mourir de faim, sur-tout s'il a été autrefois à son aise. Aussi

en voit-on mourir un grand nombre. On aurait peine à croire jusqu'où va la misère parmi le Peuple : il y en a qui passent deux ou trois jours sans prendre autre chose que du thé. Les habitans de certaines contrées peu fertiles, n'ont pas plutôt ensemencé leurs terres, qu'ils vont presque tous ailleurs, pour y vivre d'aumône durant l'hiver.

(3) L'Empereur entrant dans sa soixantième année, remit des sommes immenses qui étaient dues au trésor Royal ; et outre cela, il fit de grandes largesses à tous les vieillards, en riz, en toiles et même en soieries.

(4) L'Auteur donne au Mandarin le nom de Pasteur du Peuple, parce qu'à la Chine un Gouverneur de Ville est le chef de la Police et de la Religion.

(5) C'est peu de chose à la Chine que les maisons du simple Peuple : mais les maisons des Mandarins ou de ceux qui l'ont été, et généralement tous les édifices publics ont leur agrément et leur magnificence. Les pauvres obligent souvent leurs parens malades à se retirer dans les Hôpitaux. Il y a à Canton une de ces maisons, où tous les pauvres sont Chrétiens. Le Missiounaire qui en a soin, est bien consolé par la ferveur de ces bonnes gens, qui lui sont d'un grand secours pour gagner à Jésus-Christ ceux qui y viennent de nouveau.



ED I

LE
souve
mont
Ville
nera
lent.
geur
chen
les c
des r
y ent
en co
chos
siden
et de
on c
darii
et il
rir.
Bou
des
ser
aux
mil
ter
form
sera
hiv
le c
les

*EDIT sur le soin de rendre aux voyageurs
les chemins aisés et commodes.*

LES grands chemins (1) ont besoin d'être souvent réparés : ce soin doit s'étendre aux montagnes et aux lieux les plus écartés des Villes. En applanissant les chemins on donnera une issue aux eaux afin qu'elles s'écoulent. Quoi de plus incommode à un voyageur , que de trouver au milieu d'un grand chemin des abîmes et des précipices ! Dans les contrées où il y a de larges et de profondes rivières , il est à propos que le Mandarin y entretienne une barque de passage : ce qu'il en coûte pour les gages d'un batelier est peu de chose : et le secours qu'on en retirera est considérable. Dans les endroits où les ruisseaux et de petites rivières coupent les chemins , on construira des ponts de bois (2). Le Mandarin contribuera le premier à cette dépense , et il engagera d'autres personnes à y concourir. Dans les routes où il se trouve peu de Bourgades , on élèvera de distance en distance des loges , où les voyageurs puissent se reposer (3) , et se délasser de leurs fatigues. Quant aux grands chemins , qui ne sont point au milieu des terres labourables , on doit planter de chaque côté des saules ou des pins qui forment de grandes allées. En été le voyageur sera à couvert des ardeurs du soleil , et en hiver ces arbres (4) fourniront du bois pour le chauffage. L'exécution de ce projet regarde les habitans des Bourgades circonvoisines.

S'ils refusent d'entrer dans cette dépense, le Mandarin prendra ce soin-là lui-même, et alors les arbres appartiendront au public, et nul particulier n'y pourra toucher. Ainsi tout le monde profitera de la commodité des chemins, et on louera sans cesse celui à qui on en sera redevable.

REMARQUES.

(1) DANS les Provinces du Nord, c'est la poussière qui rend les chemins incommodés : dans les Provinces du Sud, ce sont les regorgemens des eaux.

(2) Les Chinois riches construisent volontiers ces sortes de ponts en faveur du public : on en trouve beaucoup de pierre sur les ruisseaux. Sur une rivière assez près de *Jao-tcheou*, il y a deux grands ponts de pierre, dont l'un a des arcades très-élevées et très-hardies. J'en ai vu un tout plat, long de près d'un quart de lieue : les quartiers de pierre étaient d'une longueur et d'une largeur surprenantes : il servait à passer un bras de mer dans les hautes marées.

(3) On trouve souvent sur les chemins de ces sortes de reposoirs, qui sont assez propres et fort commodes dans le temps des grandes chaleurs. Un Mandarin qui est hors de charge, cherche, aussitôt qu'il est de retour en son Pays, à se rendre recommandable par ces sortes d'ouvrages. On trouve aux avenues de certaines Bourgades, sur-tout dans le *Hoei-tcheou*, de grands chemins pavés de belles

pierr
des T
rer po
passe
fasse.
des ge
ment
seuler
faiteu
point
ne pe
il fau
d'un

(4)
de K
cepen
conser

EDIT
ne p

Qu
bien
nobles
nature
ame e
à voir
il ne
vérité.
faire à
est pèr
contri
le chà
de le b

pierres carrées. Sur les chemins ; il y a aussi des Temples et des Pagodes : on peut s'y retirer pendant le jour ; mais il n'est pas sûr d'y passer la nuit , quelque bon accueil qu'on fasse. En été , des personnes charitables ont des gens à leurs gages qui donnent gratuitement du thé aux pauvres voyageurs : on veut seulement qu'ils sachent le nom de leur bienfaiteur. Les grands chemins ne manquent point d'hôtelleries ; mais les honnêtes gens ne peuvent guères s'en accommoder , ou bien il faut qu'ils portent avec eux tout l'attirail d'un lit.

(4) Quoiqu'il fasse froid dans la province de *Kiam-Si* , et qu'il y tombe de la neige , cependant plusieurs arbres de la Campagne conservent leur verdure toute l'année.

EDIT, par lequel on exhorte les Mattres à ne pas traiter leurs esclaves avec dureté.

QUOIQUE les hommes soient de conditions bien différentes (1), que les uns naissent nobles , et les autres roturiers ; cependant la nature est dans tous la même , tous ont une ame et un corps de même espèce. Cependant à voir la conduite qu'on tient communément , il ne paraît pas qu'on soit persuadé de cette vérité. Qu'un homme ait des réprimandes à faire à son fils , on s'aperçoit aisément qu'il est père ; il use de ménagemens , il craint de contrister ce fils qu'il aime. S'il est obligé de le châtier , la main qui le frappe appréhende de le blesser. Mais s'agit-il d'un esclave ? On

l'accable d'injures et de malédictions. Une bagatelle en quoi il n'aura pas suivi les vues de son maître, lui attire à l'instant une grêle de coups. Quoi donc ! cet esclave n'est-il pas fils d'un homme, et par conséquent homme lui-même ? La différence de sa condition a-t-elle dépendu de lui ? La pauvreté a contraint ses parens de vendre son corps, c'est ce qui le réduit à l'état humiliant où il se trouve. Pour vous qui êtes devenu son maître, vous devez en avoir compassion. Quand vous lui commandez des choses qu'il ignore, instruisez-le avec bonté, appliquez-vous à connaître ses talens, et ne lui ordonnez rien dont il ne soit capable : fournissez-lui des habits et des alimens : s'il est malade, faites venir les Médecins, procurez-lui les remèdes nécessaires ; qu'il s'aperçoive que vous êtes touché des maux dont il se plaint. Des esclaves ne peuvent pas manquer de s'attacher à un maître bienfaisant ; ils le regardent moins comme leur maître que comme leur père. S'ils aiment le plaisir, si par leur négligence ils nuisent à vos affaires, punissez-les, cela est dans l'ordre. Mais que vos châtimens soient modérés : ce sera le moyen de les corriger, et la pensée même ne leur viendra pas de se venger.

Il faut le dire, et il n'est que trop vrai, il y a des maîtres tout-à-fait déraisonnables. Ils empêcheront les esclaves mariés d'habiter ensemble ; ils solliciteront en secret leurs femmes et leurs filles, et ils mettront en usage les caresses, les présens, les menaces et les

mauva
à leur
seront
vera q
oppro
et jour
qu'il n
qui ap
vélé-a
les sui
dre ce
qu'il n
res se
à qui l
échapp
pas l'a
désesp
sa col
s'empa
que ha
en con
gue pa
ce qui
fin ce
noble
enfant
ses pe
claves
dont
l'effro
ches
traite
cœur
bien

mauvais traitemens , pour les faire consentir à leurs infames desirs. De pareils crimes seront-ils sans châtement? D'un côté, il arrivera que la femme déshonorée déclarera son opprobre à son mari, et celui-ci cherchera nuit et jour les moyens de se venger de l'affront qu'il a reçu. (2) D'un autre côté, le maître qui appréhende que son désordre ne soit révélé au mari, et qui en craint encore plus les suites funestes, forme le dessein de perdre ce malheureux, et n'est point content qu'il ne lui ait ôté la vie. Des actions si noires seront-elles inconnues aux esprits, eux à qui les choses les plus secrettes ne peuvent échapper? D'ailleurs à quel excès ne conduit pas l'amour déréglé d'une simple esclave? Il désespère la femme légitime, qui décharge sa colère sur l'esclave infortunée; la rage s'empare des cœurs, qui ne respirent plus que haine et vengeance; toute la famille est en combustion, parce que le maître ne distingue pas ce qui mérite d'être respecté d'avec ce qui est moins digne de considération. Enfin ce désordre aboutit à ruiner une famille noble et riche. Encore un peu de temps, les enfans d'un mauvais maître, ou du-moins ses petits-fils deviendront eux-mêmes les esclaves d'autrui. N'est-ce pas là un malheur dont la seule pensée est capable de jeter l'effroi dans les cœurs? Ainsi, ô vous, riches, gouvernez vos esclaves avec bonté, traitez-les avec équité, ayez pour eux un cœur compatissant et libéral. (3) Confucius a bien dit : Ce que vous ne voudriez pas qu'on

vous fit , ne le faites pas à un autre. C'est en cela que consiste la vertu de douceur. Il a dit encore : N'avoir ni au-dehors ni chez soi personne qui nous veuille du mal , c'est le fruit d'une charité sincère. On est aimé de tout le monde parce qu'on aime tout le monde. C'est ce qui attire aux chefs de famille une longue suite de prospérités. Comme je suis venu ici pour être votre Gouverneur et votre Pasteur , je dois vous faire ces importantes leçons. Moi-même je pratique la charité , quand je vous apprends le moyen d'être heureux. Tant que durera mon emploi , ma principale étude sera de porter au plus haut point qu'il me sera possible , le zèle pour le bien solide de mon Peuple , et ce zèle sera mêlé d'une tendresse , qui me rendra infiniment sensible à tous vos maux.

REMARQUES.

(1) *NOUT-SAI*, *KEOU-NOUT-SAI*, esclave, chien d'esclave, ce sont des injures atroces. Cependant un homme vend son fils, se vend lui-même avec sa femme pour un prix très-modique. La misère et le grand nombre d'habitans de l'Empire y causent cette multitude prodigieuse d'esclaves : presque tous les valets, et généralement toutes les filles de service d'une maison sont esclaves. Souvent un grand Mandarin de Province qui a pour domestiques une foule d'esclaves, est lui-même l'esclave d'un Seigneur de la Cour, pour lequel il amasse de l'argent. Un Chi-

nois
Tarta
darin
vince.
emplo
moins
Les ri
nent u
propor
souver
ou qu'
a qu'o
qu'ils
somm
dans le
pas de
gros p
neur,
chêten

(2)
dès qu
de la f
(3)
toute é
ble po
traite
Grand
ne deva
des es
leur vi

nois de mérite qui se donne à un Prince Tartare , est sûr d'être bientôt grand Mandarin : il peut devenir vice-Roi d'une Province. Que si l'Empereur le destitue de son emploi , il retourne servir son Maître , du moins pendant un certain temps à sa volonté. Les riches , en mariant leurs filles , leur donnent une ou plusieurs familles d'esclaves , à proportion de leurs richesses. Il arrive assez souvent qu'on donne la liberté aux esclaves , ou qu'on leur permet de se racheter. Il y en a qu'on laisse à demi-libres , à condition qu'ils paieront tous les ans une certaine somme. Il y en a d'autres qui s'enrichissent dans le négoce ; leur Maître ne les dépouille pas de leurs biens ; il se contente d'en tirer de gros présens , et les laisse vivre avec honneur , sans néanmoins consentir qu'ils se rachètent.

(2) Un Maître est perdu sans ressource , dès qu'on peut prouver en justice qu'il a abusé de la femme de son esclave.

(3) Il y a des esclaves d'une fidélité à toute épreuve et d'un attachement inviolable pour leurs Maîtres ; aussi le Maître les traite-t-il comme ses propres enfans. Un Grand disait à un de nos Missionnaires qu'on ne devait confier des affaires importantes qu'à des esclaves , parce qu'on est le maître de leur vie.



ÉDIT sur l'éducation de la jeunesse, et sur la compassion qu'on doit avoir pour les prisonniers.

ON regarde quelquefois comme une bagatelle, ce qui est très-important au bien de l'Etat, parce qu'on n'en considère pas les suites. Je m'explique et j'entre dans le détail. Un père a-t-il des enfans ? Un aîné a-t-il des frères au-dessous de lui ? On doit les former de bonne heure, les instruire de leurs obligations (1), leur apprendre à avoir du respect pour leurs parens, et de la déférence pour leurs aînés. Quand un enfant avance en âge, il faut le porter à la vertu, l'instruire des devoirs de la vie civile, lui inspirer l'amour de l'étude. Un jeune homme élevé de la sorte parviendra infailliblement aux honneurs, et tiendra son rang parmi les personnes illustres. Je dis plus : tout un Peuple se trouvera rempli de gens d'honneur et de probité. Au-contraire, abandonnez dès l'enfance un jeune homme à lui-même, élevez-le délicatement, ayez pour lui trop de complaisance ; ses vices croîtront et se fortifieront avec l'âge ; il n'aura ni politesse, ni équité, ni droiture ; il se plongera dans la débauche et se livrera à la volupté. Enchaîné par les liens honteux de ses passions, il ne voudra ou ne pourra plus s'en dégager. Quelle est la source de ce désordre ? Le défaut d'éducation de la part des parens (2) ; le défaut d'obéissance de la part des jeunes gens.

Maintenant

M
vern
ordr
des
ressé
le P
à bie
éduc
c'est
cond
nour
factu
règle
de la
rer e
par-l
bien
obser
tribu
de ju
qui f
du p
Po
d'abo
suffis
time
corri
la ve
et ce
de se
de c
At
de d
l'ex
Z

Maintenant que je suis établi votre Gouverneur pour entretenir parmi vous le bon ordre, il est de mon devoir de vous donner des marques de mon zèle sincère et désintéressé, et de mon amour juste et tendre pour le Peuple. Je commence par vous exhorter à bien élever vos enfans : c'est de cette sage éducation que dépend le bon gouvernement ; c'est par-là que le Peuple apprend à bien conduire sa famille, à cultiver les terres, à nourrir des vers à soie, à établir des manufactures pour les étoffes ; c'est par-là que les règles de la pudeur inspirent au sexe l'amour de la retraite ; c'est par-là qu'on sait s'honorer et se respecter les uns les autres ; c'est par-là qu'on apprend à ne pas dissiper son bien en procès, à conserver sa vie par l'exacte observation des Lois, à payer au Prince le tribut qu'on lui doit, ce qui est un devoir de justice indispensable. Enfin, c'est là ce qui forme les bonnes mœurs, et ce qui donne du prix à la vertu.

Pour y réussir, le Mandarin doit prendre d'abord des voies de douceur ; mais, si elles ne suffisent pas, il est forcé d'en venir aux châtimens, afin qu'on se reconnoisse, qu'on se corrige, et qu'on avance dans le chemin de la vertu : voilà ce qui rend le Peuple heureux, et ce même Peuple, étonné du changement de ses mœurs, ne cesse d'exalter le mérite de celui qui le gouverne.

Au - contraire, si un Mandarin manque de droiture et de sagesse, s'il est sévère à l'excès, si son cœur est fermé à la compas-

sion, s'il raffine sans cesse sur la manière de punir (3), qu'arrive-t-il? Les méchans s'obstinent dans leur malice, leur vertu ne consiste plus qu'à chercher des artifices pour se dérober aux châtimens qu'ils méritent; c'est à qui saura mieux l'art de tromper; les grands et les petits voleurs inonderont les Provinces; en un mot, le Peuple s'abandonnera au crime et au désordre: c'est ce qui augmente l'indignation et la colère du Mandarin. Il tempête, il frappe, il met aux fers, il fait expirer sans pitié les coupables sous les coups. Hélas! dans quelle erreur est ce Mandarin! Il ne va point à l'origine du mal auquel il prétend remédier. Quand, dans les siècles passés, le grand *Yu*, ce Prince incomparable, rencontrait par hasard un criminel sur son chemin, il descendait de son char; il fondait en larmes. Ce n'était pas un simple sentiment de compassion pour ce malheureux qui faisait couler ses larmes; sa douleur avait un autre principe: il pensait que ce qui avait conduit cet infortuné au supplice, c'est que ceux qui gouvernaient, n'avaient pas assez de vertu pour changer et réformer les mœurs du Peuple: ce bon Prince était désolé de la part que lui et ses Magistrats pouvaient avoir à la perte d'un criminel, à qui les salutaires instructions avaient sans doute manqué. Nous avons eu d'autres grands hommes qui ont pris les mêmes sentimens de cet Empereur célèbre. Aujourd'hui on voit par-tout des prisons; les Mandarins exercent la justice et punissent les

crim
Mar
que
pas
mal.
nem

(
Chin
pères
enver
le pè
père
à son
au-de
biens
néral
quinz
s'asse
l'on l
ple,
statut
cela l
On j
patern
rien h
ses ca
femm
(2)
mis u
que le
assassi

crimes. Mais ne peut-on pas dire que les Mandarins sont eux-mêmes coupables, puisque le Peuple ne pèche que parce qu'il n'est pas instruit ? Voilà quelle est la source du mal. La vraie compassion et le sage gouvernement doivent tendre à y remédier (4).

REMARQUES.

(1) LE Gouvernement politique de la Chine roule tout entier sur les devoirs des pères à l'égard de leurs enfans, et des enfans envers leurs pères. L'Empereur est appelé le père de tout l'Empire, le Mandarin le père de la Ville qu'il gouverne, et il donne à son tour le nom de père à celui qui est au-dessus de lui. Les Loix de police et de bienséance sont fondées sur ce principe général, qui est très-simple. Le premier et le quinzième de chaque mois les Mandarins s'assemblent en cérémonie dans un lieu où l'on lit une ample instruction pour le Peuple, et cette pratique est ordonnée par un statut de l'Empire. Le Gouverneur fait en cela l'office d'un père qui instruit sa famille. On joint le nom de père à celui d'oncle paternel : le frère aîné, quand il n'aurait rien hérité de son père, est chargé d'élever ses cadets, et de leur acheter à chacun une femme.

(2) Quand, dans une Ville, il s'est commis un grand vol ou un assassinat, il faut que le Mandarin découvre les voleurs ou les assassins, autrement il est cassé de sa charge.

De même s'il se commet quelque crime énorme, par exemple, si un fils tue son père, le crime n'est pas plutôt déféré aux Tribunaux de la Cour, que tous les Mandarins sont destitués de leurs emplois, parce qu'ils n'ont pas eu soin de veiller aux bonnes mœurs. Il y a pareillement des cas extraordinaires, où l'on punit de mort les parens avec leurs enfans coupables. Les parens peuvent, avec l'agrément des Mandarins, s'assembler dans la salle des ancêtres, et là, condamner et mettre à mort un enfant incorrigible, quand on craint de lui quelque mauvaise action capable de déshonorer sa famille.

(3) Quand un Mandarin est trop sévère, il ne manque pas d'être noté dans les informations, que les vice-Rois envoient de trois ans en trois ans à la Cour; et cette note suffit pour le dépouiller de son emploi. Si un prisonnier vient à mourir dans la prison, il faut une infinité d'attestations qui prouvent que le Mandarin n'a pas été suborné pour lui procurer la mort. On meurt quelquefois dans le tourment de la question, qui est très-rigoureuse à la Chine: cette question brise les os des jambes, et va jusqu'à les aplatisir: on a des remèdes pour diminuer, et même pour amortir le sentiment de la douleur. Le Mandarin empêche qu'on ne se serve de ces remèdes, et ce n'est qu'après la question, qu'il permet de les employer pour guérir le patient, qui, en effet, par leur moyen, recouvre en peu de jours le pre-

m
do
av
pe
les
po
en
dar
tier
pas
bou
c'es
que
con
une
(
rend
qui
vrie
soie
trict
Man
larg
à J
hab
jour
pens
de l
eux
geol
seul
casi
qui
guis

mier usage des jambes. Quand un criminel doit être condamné à mort, on lui donne, avant que de lire sa Sentence, un repas appelé *Hi*, semblable à celui qu'on donne pour les ancêtres; le criminel, qui se voit sur le point d'être condamné, éclate quelquefois en injures et en reproches contre le Mandarin; celui-ci écoute ces invectives avec patience et compassion; mais la Sentence n'est pas plutôt lue, qu'on met un baillon à la bouche du criminel. Avoir la tête tranchée, c'est à la Chine une mort honteuse, parce que les parties du corps sont séparées: au contraire, être étranglé à un poteau, c'est une mort douce et presque honorable.

(4) Un bon Mandarin met sa gloire à rendre le Peuple heureux; j'en connais un qui a fait venir de son Pays plusieurs Ouvriers, pour apprendre à élever des vers à soie, et à faire des étoffes dans tout son District, ce qui va enrichir sa Ville. Il y a des Mandarins qui font de temps-en-temps des largesses aux prisonniers; j'en connais un à *Jao-tcheou* qui leur envoya une fois des habits. Un autre de la même Ville, dans un jour de Fête chinoise, leur fit un régal qui pensa lui coûter cher: il les avait délivrés de leurs fers, afin que la joie fût complète: eux, après avoir bien bu, se saisirent du geolier, et prirent la fuite, à la réserve d'un seul, qui ne voulut pas profiter de l'occasion; les fugitifs furent repris, et celui qui resta eut sa grâce. Les prisonniers languissent d'ordinaire dans les fers, parce qu'il

faut un temps considérable pour que leur condamnation ait passé dans tous les Tribunaux , et qu'elle ait été ratifiée par l'Empereur.

Les occasions où les Mandarins affectent le plus de marquer leur sensibilité pour les malheurs du Peuple , c'est lorsqu'on craint que la récolte ne manque , ou par la sécheresse , ou par l'abondance des pluies , ou par quelqu'autre accident , comme par la multitude des sauterelles , qui inondent quelquefois certaines Provinces de la Chine. Alors le Mandarin , soit par affection , soit par intérêt ou par grimace , n'oublie rien pour se rendre populaire. La plupart , bien qu'ils soient lettrés , et qu'ils détestent les Idoles des Sectes du *Fo* et du *Tao* , ne laissent pas de parcourir solennellement tous les Temples , et cela à pied , contre leur coutume , pour demander à ces Idoles de la pluie ou du beau temps. Le Mandarin , auteur de cet écrit , propose seulement d'invoquer *Tchin-hoam* , selon l'ancien usage , et il ne donne de formule de prières que pour cet esprit tutélaire de la Ville. Peut-être verra-t-on avec plaisir quelques endroits de cette formule de prières que fait un Mandarin pour détourner les calamités publiques , et de quelle manière il s'adresse à l'esprit protecteur de la Ville.



le
enc
ête
cur
et à
c'es
çoi
des
qu
cep
des
vou
que
en v
hon
véri
peu
châ
le F
rina
Dan
ne v
plor
beso
Peu
tièm
enco
com
ense
vous

Formule de prière à Tchîn-hoam (1).

ESPRIT tutélaire , si je suis le Pasteur et le Gouverneur de cette Ville , vous l'êtes encore plus que moi , tout invisible que vous êtes : cette qualité de Pasteur m'oblige à procurer au Peuple ce qui lui est avantageux , et à écarter ce qui pourrait lui nuire ; mais c'est de vous proprement que le Peuple reçoit son bonheur ; c'est vous qui le préservez des malheurs dont il est menacé. Au-reste , quoique vous soyez invisible à nos yeux , cependant , lorsque vous agréez nos offrandes , et que vous exaucez nos vœux , vous vous manifestez , et vous vous rendez en quelque sorte visible : que si on vous priaît en vain , le cœur n'aurait point de part aux honneurs qu'on vous rend ; vous seriez , à la vérité , ce que vous êtes , mais vous seriez peu connu : de même que moi , qui suis chargé par état de protéger et de défendre le Peuple , je ferais douter de mon Mandarinat , si je n'agissais jamais en Mandarin. Dans les calamités publiques auxquelles on ne voit point de remèdes , nous devons implorer votre secours , et vous exposer nos besoins. Voyez donc la désolation où est le Peuple ; depuis le sixième mois jusqu'au huitième il n'est point tombé de pluie , on n'a encore recueilli aucun grain ; si tout périt , comment pourra-t-on , l'année prochaine , ensemençer les terres ? C'est ce que je dois vous représenter. J'ai ordonné plusieurs jours

de jeûne ; les bouchers ont défense d'ouvrir leurs boutiques : on s'interdit l'usage de la viande , du poisson , et même du vin ; on songe sérieusement à se purifier le cœur , à examiner ses défauts , et à s'en repentir ; mais nos vertus et nos mérites ne sont guère capables de fléchir le Ciel : pour vous , ô esprit ! gouverneur invisible de cette Ville , vous approchez de lui , vous pouvez demander des grâces pour nous autres mortels , et le supplier de mettre fin à nos maux : une telle faveur , obtenue par votre entremise , mettra le Peuple au comble de ses vœux ; je verrai accompli ce que mon emploi m'oblige de souhaiter avec ardeur ; votre Culte croitra de plus-en-plus dans cette Ville , lorsqu'on verra que ce n'est pas en vain que vous y présidez.

REMARQUE.

(1) QUAND le Peuple veut louer la pénétration d'un Mandarin , à qui les moindres indices font découvrir la vérité , et aux lumières duquel rien n'échappe , il l'appelle , comme je l'ai lu dans quelques-uns de leurs livres , *Seng-tching-hoang* , c'est-à-dire , un *Tching-hoang* incarné. J'ai lu de même plusieurs traits d'un recueil de jugemens rendus avec sagesse , où le Mandarin dit au criminel qu'il interroge , que *Tching-hoang* lui a révélé telle ou telle circonstance cachée : ce qui prouve la persuasion où sont les Chinois que les esprits apparaissent , et vien-

ment découvrir des crimes secrets , soit pour punir le coupable , soit pour délivrer l'innocent.

J'ai parlé plus haut des sauterelles qui inondent quelquefois certaines Provinces : c'est un fléau terrible , à en juger par ce qu'en rapporte l'auteur que je traduis. On en voit , dit-il , une multitude étonnante qui couvre tout le Ciel ; elles sont si pressées , que leurs ailes paraissent se tenir les unes aux autres ; elles sont en si grand nombre , qu'en élevant les yeux , on croit voir sur sa tête de hautes et vertes montagnes ; c'est son expression. Le bruit qu'elles font en volant , approche du bruit que fait un tambour. Ce que j'ai vu moi - même aux Indes , dans le Bengale , me persuade que cette description n'est pas trop exagérée. L'auteur que je cite remarque qu'on ne voit d'ordinaire cette quantité incroyable de sauterelles , que lorsque les inondations sont suivies d'une année de grande sécheresse , et philosophant à sa manière , il prétend que les œufs des poissons qui se sont répandus sur la terre , venant à éclore par la chaleur , produisent cette multitude prodigieuse d'insectes.

EDIT pour l'entretien des barques de miséricorde destinées à secourir ceux qui font naufrage , ou qui sont en danger de le faire.

Vous savez sans doute l'histoire de *Yampao* : il trouva en son chemin un oiseau qui

traînait avec peine une corde dont on l'avait attaché. *Yam-pao* touché de l'embaras où se trouvait l'oiseau, le débarrasse de sa corde, et lui donne la liberté. Il fut bientôt récompensé de ce service : l'oiseau revint peu après tenant en son bec un anneau d'or, qu'il mit entre les mains de son libérateur. L'histoire en rapportant ce trait d'un cœur aisé à attendre, ajoute que la famille de *Yam-pao* devint florissante, et qu'elle a donné des premiers Ministres à l'Etat. C'est ainsi que de petits services attirent du Ciel de grandes récompenses. Si donc on prend de sages mesures pour sauver la vie à tant de malheureux, qui font naufrage faute de secours, ou qui sont en danger de le faire, une action si charitable sera-t-elle sans récompense? Dans le District de cette Ville il y a des lacs et des rivières où l'on navigue sans cesse pour le commerce; on y éprouve souvent des coups de vent terribles et d'affreuses tempêtes. (1) Il faut donc songer comment, à travers les flots, on pourra sauver ces infortunés, qui s'efforcent en vain de s'attacher aux débris de leurs barques, et qui implorent du secours avec des cris capables d'amollir les cœurs les plus insensibles. Des gens vertueux s'uniront sans peine pour l'exécution d'un projet si louable. Il faut pour cela équiper des barques (2), qui soient toujours en état de donner du secours dans les endroits des rivières sujets aux orages, et où le riyage est le plus escarpé et de plus difficile abord. Quand on se verra menacé d'une tempête, les barques se tiendront

prêtes
qui en
entret
la vie
penser
ont acc
traire
faute,
les co
les eau
devoir
mois,
nécess

(1) U
est for
aussi g
provinc
circuit
les me
éprouv
siphon
vent to
courir
couru
Matelo
perdus
Dieu r
Eglise
que je
envoyé
témoig

prêtes pour courir aussitôt au secours de ceux qui en auront besoin. Quand ceux qui sont entretenus dans ces barques , auront sauvé la vie à quelqu'un , le Mandarin les récompensera d'une bannière , qui fasse foi qu'ils ont acquis sept degrés de mérites. Si au contraire ils laissent périr quelqu'un par leur faute , ils en répondront vie pour vie , et on les condamnera à périr eux-mêmes dans les eaux. Afin qu'ils s'acquittent bien de leur devoir , il faut être exact à les payer chaque mois , et à ne les pas laisser manquer du nécessaire.

REMARQUES.

(1) Le lac de *Po-yang* ou de *Jao-tcheou* est formé par le confluent de quatre rivières aussi grandes que la Loire , qui sortent de la province de *Kiang-Si* : il a trente lieues de circuit ; on y essuie des siphons comme sur les mers de la Chine : c'est ce que j'y ai éprouvé moi-même. Je passais ce lac ; un siphon , où en moins d'un quart d'heure le vent tourna aux quatre côtés opposés , me fit courir le plus grand danger que j'aie encore couru de ma vie. Tous tant que nous étions , Matelots et passagers , nous nous crûmes perdus sans ressource. J'ai lieu de croire que Dieu nous sauva , pour conserver à notre Eglise de Peking un morceau de la vraie Croix que je portais avec moi , et qui m'avait été envoyé par le Révérend Père Verjus , avec les témoignages authentiques nécessaires pour

l'exposer à la vénération publique. Quand on approche de l'endroit le plus périlleux du lac, on voit un Temple placé sur un rocher escarpé. Les Matelots battent alors d'une espèce de tambour de cuivre, pour avertir l'Idole de leur passage; ils allument en son honneur des bougies sur le devant de la barque; ils brûlent des parfums, et sacrifient un coq.

(2) J'ai vu plusieurs de ces barques entretenues pour secourir ceux qui courent quelque risque de naufrage : me promenant un jour sur le rivage du lac de *Jao-tcheou*, je fus témoin du prompt secours qu'on donna à une barque qui était sur le point de périr. On me raconta à cette occasion que quelquefois ceux qui sont établis dans ces barques pour prêter du secours, sont les premiers à faire périr les Marchands, afin de s'enrichir de leurs dépouilles, sur-tout s'ils espèrent de n'être pas découverts. C'est ainsi que la malice des hommes tourne le bien en mal, malgré la vigilance des Magistrats qui est grande à la Chine : car un Mandarin fait consister sa gloire à assister le Peuple, et à montrer qu'il a pour lui un cœur de père. J'ai su que depuis peu dans un temps d'orage, un Mandarin ne se contenta pas de défendre qu'on traversât la rivière, mais encore qu'il se transporta sur le rivage, et y demeura tout le jour pour empêcher par sa présence que quelque téméraire se laissant emporter à l'avidité du gain, ne s'exposât au danger de périr misérablement.

V
cord
insp
loua
cipe
pens
et à
éto
duis
franc
et an
en p
paiem
chain
chari
pour
si fac
Père
et de
nes,
tres r
lesqu
du sié
on po
dans
» per
» les
» offr
» tion
» gen
» ma
» glori
» sant
» Cie

Voilà , Madame , divers traits de miséricorde , que la raison et le sentiment naturel inspirent à des Infidèles : ces œuvres , toutes louables qu'elles sont , n'ont point pour principe la vraie charité ; aussi toute leur récompense se borne-t-elle à l'estime des hommes , et à une félicité temporelle. Néanmoins il est étonnant que l'olivier sauvage et inculte produise tant de sortes de fruits , et que l'olivier franc , planté au milieu du Christianisme , et arrosé du sang précieux de Jésus-Christ , en produise si peu ; qu'une charité toute païenne soit si ingénieuse à secourir le prochain dans ses besoins temporels , et que la charité Chrétienne inspire si peu de zèle pour le bien spirituel des ames , qu'il serait si facile de placer dans le Ciel. Le vénérable Père de Sanvitores , qui fonda de ses sueurs et de son sang la Mission des îles Mariannes , écrivait tous les ans en Espagne des lettres remplies d'un zèle apostolique , par lesquelles il sollicitait la charité des riches du siècle en faveur des enfans infidèles , dont on pouvait assurer le salut en les régénérant dans les eaux du Baptême. « Combien de » personnes puissantes , s'écriait-il , lesquelles, » pour conserver la vie à un fils unique, » offrent à Dieu dans les Chapelles de dévotion des figures d'enfans en or ou en argent ! J'approuve leur piété , ajoutait-il ; » mais qu'ils feraient une œuvre bien plus » glorieuse à Dieu et bien plus utile à la » santé de leurs fils , s'ils mettaient dans le » Ciel un grand nombre d'enfans d'Idolâ-

» tres , en leur procurant la grâce du Bap-
tême ! » C'est la consolation que vous avez ,
Madame , puisque vous envoyez tous les jours
devant vous au Ciel , plusieurs enfans Chi-
nois , qui sont redevables à vos libéralités ,
de leur bonheur éternel : et c'est principa-
lement de cette sorte d'aumône qu'on fera
l'éloge dans l'assemblée des Saints. *Eleemo-
sinas illius enarrabit omnis Ecclesia
Sanctorum.* J'ai l'honneur d'être avec la plus
respectueuse reconnaissance , etc.

L E T T R E

DU PÈRE CAZIER.

A Canton, le 5 Novembre 1720.

JE vois par vos lettres l'inquiétude où vous êtes de savoir quel a été le sort du Père Cuhéron et du Père Cortil , qui entrèrent il y a quelques années dans une des îles *Palaos* , ainsi que vous l'avez vu dans les lettres de nos Missionnaires. Je voudrais pouvoir vous en apprendre des nouvelles certaines et bien circonstanciées. Mais quelques mouvemens qu'on se soit donnés jusqu'ici , c'est toujours inutilement qu'on a tenté de retourner dans ces Îles.

Lorsque je vins à la Chine , je pris ma route par les Philippines , et j'étais à Manille , lorsque le Père Serrano fit équiper un vaisseau pour commencer une Mission chez

les
nue
trou
Die
ne p
succ
L
porte
dero
lent
tité d
la re
sont
pouve
nille.
et son
près d
plus tr
que pe
jetés d
étaien
tion n
lequel
seau :
nés par
seul In
tacle (
l'on en
sauver
la terre
les flot
aussitôt
détail.
formé

les Insulaires de *Palaos*, ou pour la continuer, supposé que les deux Pères eussent trouvé grâce auprès de ces barbares. Mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables, ne permit pas que cette expédition eût le succès auquel on devait s'attendre.

Le Père Serrano mit à la voile, et fut porté par un vent favorable dans l'*Embocadero*, (c'est ainsi que les Espagnols appellent l'entrée des îles Philippines). La quantité d'Îles qui se trouvent dans cette passe, la rendent très-dangereuse, et les Galions sont quelquefois obligés d'y hiverner sans pouvoir gagner *Cabite* qui est le port de Manille. Le vaisseau qui portait le Père Serrano et son compagnon n'alla pas loin : il périt près de l'île de *Marinduqué*, et rien ne fut plus triste que ce naufrage, dont il n'échappa que peu de personnes. Quelques-uns s'étaient jetés dans la chaloupe; mais le trouble où ils étaient les empêcha de prendre une précaution nécessaire, qui était de couper le cable lequel tenait la chaloupe amarrée au vaisseau : ils allèrent au fond de la mer entraînés par le poids du bâtiment. Il n'y eut qu'un seul Indien, qui s'étant emparé de l'habitacle (c'est un réduit en forme d'armoire où l'on enferme la boussole) s'en servit pour se sauver, et à sa faveur gagna heureusement la terre, après avoir long-temps lutté contre les flots. C'est par cet Indien, qui retourna aussitôt à Manille, qu'on fut informé de ce détail. Ainsi échoua le projet qu'on avait formé d'aller au secours des deux Mission-

naires , et de planter la Foi dans les îles *Palaos*.

Depuis mon arrivée à la Chine j'ai vu à Canton un Marchand venu des Philippines , qui m'assura qu'on ne doutait plus à Manille que les deux Pères n'eussent été sacrifiés à la fureur des Barbares de ces Îles nouvellement découvertes. C'est ainsi qu'il m'a raconté la chose. Un vaisseau Espagnol était allé à la découverte aux environs des îles *Palaos* , et s'étant approché d'une de ces Îles , plusieurs Insulaires parurent dans une barque , et rôdèrent autour du vaisseau. On les invita par gestes à venir à bord : ils n'y voulurent point consentir , à moins qu'on ne leur donnât un ôtage. On fit descendre un Espagnol dans la chaloupe , -et en même-temps quelques-uns des Insulaires montèrent au vaisseau. Les Espagnols se saisirent d'eux , et refusèrent de les renvoyer. Ceux qui étaient restés dans la barque se disposaient à se venger de cette insulte sur l'Espagnol qui servait d'ôtage , et ils ramaient déjà vers sa chaloupe. Mais on fit feu sur eux , et on les écarta. On dit qu'en se retirant ils soufflaient vers la fumée de la poudre , ignorant apparemment l'usage du canon et des armes à feu. Ces Insulaires furent conduits à Manille ; là on leur demanda par signes ce qu'étaient devenus les deux Pères qui étaient restés dans une de leurs Îles ; ils répondirent de même par signes , et firent entendre que leurs compatriotes les avaient tués , et ensuite les avaient mangés.

D'un

Qu
ce qu
nelle
la pa
les di
et do
cet in
vaisse
délica
mode
à se n
front
rer ; c
de l'
Princ
Maître
L'
digni
si hu
d'Eu
étant
natur
récip
suggé
Mosc

L E T T R E

D'un Missionnaire de la Compagnie de Jésus.

De Pekin, en l'année 1721.

Quoiqu'on vous ait mandé assez en détail ce qui s'est passé ici au sujet de la solennelle ambassade que l'Emperer a reçue de la part du Czar, on aura sans doute omis les difficultés que le cérémonial fit naître, et dont on ne put vous instruire, parce que cet incident n'arriva que depuis le départ des vaisseaux qui retournaient en Europe. La délicatesse de l'Ambassadeur ne put s'accommoder du cérémonial Chinois, qui consiste à se mettre à genoux et à frapper la terre du front devant les personnes qu'on veut honorer; ce qu'on observe, non-seulement à l'égard de l'Empereur, mais encore à l'égard des Princes, des Mandarins, des Pères, des Maîtres, etc.

L'Ambassadeur crut que c'était avilir sa dignité que de s'abaisser à une cérémonie si humiliante et si peu conforme aux idées d'Europe. Le refus qu'il fit de s'y assujétir étant venu aux oreilles de l'Empereur, devait naturellement produire un mécontentement réciproque. Mais la sagesse de ce Prince lui suggéra un expédient auquel l'Ambassadeur Moscovite ne put s'empêcher de se rendre.

« Qu'on lui fasse savoir, dit l'Empereur, » que mon dessein est qu'on rende à la lettre » qu'il m'apporte de la part de son maître » les mêmes honneurs que nos coutumes » prescrivent pour ma personne. C'est pour- » quoi je souhaite qu'il pose cette lettre sur » une table, et alors un grand Mandarin » ira, en mon nom, frapper la terre du front » devant la lettre ». C'est ce qui s'exécuta, et l'Ambassadeur n'eut plus de peine à faire cette cérémonie devant l'Empereur, et à rendre civilité pour civilité.

Cette année Chinoise étant la soixantième du règne de l'Empereur, dès le premier jour on a commencé des réjouissances extraordinaires. Tous les Mandarins, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, sont allés se prosterner devant sa tablette, et lui rendre les mêmes hommages qu'on lui rend à Peking devant la porte intérieure de son Palais. Comme cette année est une année de grâce et d'une espèce de Jubilé, quelques-uns se figurent que l'Empereur pourra rendre la liberté aux deux Princes ses enfans; cela est néanmoins fort douteux, le caractère de l'Empereur étant de garder toujours une conduite soutenue, uniforme et invariable, lorsqu'une fois, pour de bonnes raisons, il a pris son parti. Sa politique est de tenir ses enfans dans une parfaite dépendance. D'ailleurs le Prince héritier a été privé avec trop d'éclat de son droit à la couronne. On croit qu'il a jeté les yeux sur le fils de ce Prince, qui a neuf à dix ans.

Le r
l'Empe
qu'on
cence.
taëls (r
voir cet
les inst
mer un

Le C
remont
fils aïné
des Tri
vir à l'
eu le m
darins,
reur les
bien de

Nous
de mois
la domi
suite d
Chinois
de Keo
à un seu
sur les t
s'en rép
d'attrib
n'y avai
sans do
a entre

(1) Un

(2) Mar

Nuy-yien
qu'il est a

Le 14 d'Avril, jour de la naissance de l'Empereur, fut encore un jour de Fête, qu'on célébra avec beaucoup de magnificence. La dépense monta à quatre-vingt mille taëls (1). L'Empereur ne daigna pas venir voir cet appareil superbe. Il avait sur le cœur les instances qui lui furent faites de se nommer un héritier.

Le *Colao* (2) Chinois qui osa lui faire cette remontrance eut grâce de la vie ; mais son fils aîné qui était déjà second Président d'un des Tribunaux, a été condamné à aller servir à l'armée. Les douze *Yusse* Chinois ont eu le même sort. Ces *Yusse* sont des Mandarins, dont l'emploi est de faire à l'Empereur les représentations convenables pour le bien de l'État.

Nous avons vu cette même année en peu de mois l'île de Formose secouer le joug de la domination de l'Empereur, et forcée ensuite de rentrer sous son obéissance. Les Chinois du lieu, aidés de ceux de *Fokien* et de *Keoumi*, avaient égorgé les Mandarins, à un seul près qui s'évada, et fait main basse sur les troupes Impériales. Quand la nouvelle s'en répandit à Peking, on ne manqua pas d'attribuer cette révolte aux Hollandais, qui n'y avaient certainement nulle part, et cela sans doute par un fond d'opposition qu'il y a entre les Chinois et les Étrangers, et à

(1) Un taël vaut cinq livres de la monnaie d'Europe.

(2) Mandarin du premier ordre, du conseil appelé *Nuy-yuen*, c'est-à-dire, la cour du dedans, parce qu'il est au-dedans du Palais.

dessein de rendre les Européens odieux à la Nation chinoise. Mais ce fut un grand sujet de joie quand on apprit, peu après, que les nouvelles troupes Impériales qu'on y avait envoyées, étaient entrées dans la Capitale, avaient tué une partie des rebelles, à la réserve de leur chef qui s'était enfui dans les montagnes, et que le reste des révoltés était tout-à-fait dissipé.

La secte des Mahométans s'étend de plus-en-plus; ils se soutiennent principalement par le grand commerce qu'ils font dans les Provinces, et par les sommes d'argent qu'ils donnent libéralement aux Mandarins, car ils sont fort riches. Mais du reste les Chinois ont pour eux le plus grand mépris. Il y a peu d'années que le Peuple détruisit leurs Mosquées à *Han-kou*. Celle de *Tchang-te-fou* fut de même abattue l'an passé; et cette année au mois de Juin la populace s'est soulevée contre eux à *King-te-tching*, et a renversé leur Mosquée. Nous en avons porté le contre-coup, car notre Eglise a eu le même sort; les mutinés criant de toutes parts, que nous leur étions semblables, et que nous étions des Mahométans d'Europe. Les Mandarins informés que nos Chrétiens n'avaient pas donné la moindre occasioun à ce tumulte, ont donné parole de faire rebâtir notre Eglise aux dépens du Peuple. L'un d'eux me dit sur cela obligeamment que depuis huit ans qu'il demeurait à *King-te-tching*, il ne lui était jamais venu la moindre plainte contre les Chrétiens.

Du Père
Comp
la mén

M

La Pa

QUELQ
m'instru
Chinois
garde de
la matièr
velles ob
nouvelle
de nouve
serai, ce
que je l
sure que
en parco
en m'ins
en fesant
sont occ
Du-re
j'ai déjà
mes lettr
recueils

 LETTRE

*Du Père d'Entrecolles, Missionnaire de la
Compagnie de Jésus, au Père..... de
la même Compagnie.*

A King-te-tching, le 25 Janvier 1722.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La Paix de N. S.

QUELQUE soin que je me sois donné pour m'instruire de la manière dont nos Ouvriers Chinois travaillent la porcelaine, je n'ai garde de croire que j'aie entièrement épuisé la matière; vous verrez même, par les nouvelles observations que je vous envoie, que de nouvelles recherches m'ont donné sur cela de nouvelles connaissances. Je vous les exposerai, ces observations, sans ordre, et telles que je les ai tracées sur le papier, à mesure que j'ai eu occasion de les faire, soit en parcourant les boutiques des Ouvriers, et en m'instruisant par mes propres yeux, soit en faisant diverses questions aux Chrétiens qui sont occupés à ce travail.

Du-reste, comme je ne dis rien de ce que j'ai déjà expliqué assez au long par une de mes lettres que vous avez insérée dans un des recueils précédens, il sera bon de la relire

avec un peu d'application , autrement on aurait peut-être de la peine à comprendre beaucoup de choses , dont je suppose avec raison qu'on a déjà la connaissance.

I. Comme l'or appliqué sur la porcelaine s'efface à la longue , et perd beaucoup de son éclat , on lui rend son lustre en mouillant d'abord la porcelaine avec de l'eau nette , et en frottant ensuite la dorure avec une pierre d'agate ; mais on doit avoir soin de frotter le vase dans un même sens , par exemple , de droite à gauche.

II. Cesont principalement les bords de la porcelaine qui sont sujets à s'écailler : pour obvier à cet inconvénient , on les fortifie avec une certaine quantité de charbon de bambou pilé , qu'on mêle avec le vernis qui se donne à la porcelaine ; ce qui rend le vernis d'une couleur de gris cendré. Ensuite avec le pinceau on fait de cette mixture une bordure à la porcelaine déjà sèche , en la mettant sur la roue ou sur le tour. Quand il est temps , on applique le vernis à la bordure comme au reste de la porcelaine , et lorsqu'elle est cuite , ses bords n'en sont pas moins d'une extrême blancheur. Comme il n'y a point de bambou en Europe , je crbis qu'on pourrait y suppléer par le charbon de saule , ou encore mieux par celui de sureau , qui a quelque chose d'approchant du bambou.

Il est à observer 1.° qu'avant que de réduire le bambou en charbon , il faut en détacher la peau verte , parce qu'on assure que

la cend
laine d
doit pr
avec de
l'endroi
durant

III. J
quait à
d'un rou
d'appliq
viens pa
bleu sou
d'y réus
Europe.
l'on ne p
de même
de la por
bleu , c'e
lement u
Cette sor
nouveau
On sou
Il y a peu
des ouvra
tait sur
manier d
à les rom
sible de
qu'il eût
flait le ve
la porcel
J'ai re
Ouvriers
server la

la cendre de cette peau fait éclater la porcelaine dans le fourneau ; 2.^o que l'Ouvrier doit prendre garde de toucher la porcelaine avec des mains tachées de graisse ou d'huile ; l'endroit touché éclaterait infailliblement durant la cuite.

III. En parlant des couleurs qu'on appliquait à la porcelaine, j'ai dit qu'il y en avait d'un rouge soufflé, et j'ai expliqué la manière d'appliquer cette couleur ; mais je ne me souviens pas d'avoir dit qu'il y en avait aussi de bleu soufflé, et qu'il est beaucoup plus aisé d'y réussir. On en aura vu sans doute en Europe. Nos Ouvriers conviennent que si l'on ne plaignait pas la dépense, on pourrait de même souffler de l'or et de l'argent sur de la porcelaine, dont le fond serait noir ou bleu, c'est-à-dire, y répandre par-tout également une espèce de pluie d'or ou d'argent. Cette sorte de porcelaine qui serait d'un goût nouveau, ne manquerait pas de plaire.

On souffle le vernis de même que le rouge. Il y a peu de temps qu'on fit pour l'Empereur des ouvrages si fins et si déliés, qu'on les mettait sur du coton, parce qu'on ne pouvait manier des pièces si délicates, sans s'exposer à les rompre ; et, comme il n'était pas possible de les plonger dans le vernis, parce qu'il eût fallu les toucher de la main, on soufflait le vernis, et on en couvrait entièrement la porcelaine.

J'ai remarqué qu'en soufflant le bleu, les Ouvriers prennent une précaution pour conserver la couleur qui ne tombe pas sur la por-

celaine, et pour n'en perdre que le moins qu'il est possible. Cette précaution est de placer le vase sur un piédestal ; et d'étendre sous le piédestal une grande feuille de papier , qui sert durant quelque temps ; quand l'azur est sec, ils le retirent en frottant le papier avec une petite brosse.

IV. On a trouvé depuis peu de temps une nouvelle matière propre à entrer dans la composition de la porcelaine. C'est une pierre ou une espèce de craie qui s'appelle *hoa-che*, dont les Médecins Chinois font une sorte de tisane qu'ils disent être détersive , apéritive, et rafraîchissante. Ils prennent six parts de cette pierre et une part de réglisse qu'ils pulvérisent ; ils mettent une demi-cuillerée de cette poudre dans une grande tasse d'eau fraîche qu'ils font boire au malade, et ils prétendent que cette tisane rafraîchit le sang et tempère les chaleurs internes. Les Ouvriers en porcelaine se sont avisés d'employer cette même pierre à la place du *kao-lin*, dont j'ai parlé dans mon premier écrit. Peut-être que tel endroit de l'Europe où l'on ne trouvera point de *kao-lin*, fournira la pierre *hoa-che*. Elle se nomme *hoa*, parce qu'elle est glutineuse , et qu'elle approche en quelque sorte du savon.

La porcelaine faite avec le *hoa-che* est rare et beaucoup plus chère que l'autre ; elle a un grain extrêmement fin ; et pour ce qui regarde l'ouvrage du pinceau , si on la compare à la porcelaine ordinaire , elle est à-peu-près ce qu'est le vélin comparé au papier. De

plus,

plus,
surpr
d'autr
plus f
cile d
Il y e
pour f
tenten
ils plo
che, n
que de
Par-là
beauté

Voic

le *hoa*-
on le la
pour e
qui y e
met da
et on le
façons
faire de
prépare
lange ;
a fait d
sur hu
parts d
procéd
quand
petun-
espèce
du *ka*
cher q
coûte e
Ton

plus, cette porcelaine est d'une légèreté qui surprend une main accoutumée à manier d'autres porcelaines; aussi est-elle beaucoup plus fragile que la commune, et il est difficile d'attraper le véritable degré de sa cuite. Il y en a qui ne se servent pas du *hoa-che* pour faire le corps de l'ouvrage; ils se contentent d'en faire une colle assez déliée, où ils plongent la porcelaine quand elle est sèche, afin qu'elle en prenne une couche, avant que de recevoir les couleurs et le vernis. Par-là elle acquiert quelques degrés de beauté.

Voici de quelle manière on met en œuvre le *hoa-che*: 1.^o lorsqu'on l'a tiré de la mine, on le lave avec de l'eau de rivière ou de pluie, pour en séparer un reste de terre jaunâtre qui y est attachée; 2.^o on le brise, on le met dans une cuve d'eau pour le dissoudre, et on le prépare en lui donnant les mêmes façons qu'au *kao-lin*. On assure qu'on peut faire de la porcelaine avec le seul *hoa-che* préparé de la sorte et sans aucun autre mélange; cependant un de mes Néophytes qui a fait de semblables porcelaines, m'a dit que sur huit parts de *hoa-che*, il mettait deux parts de *petun-tse*; et que pour le reste, il procédait selon la méthode qui s'observe quand on fait la porcelaine ordinaire avec le *petun-tse* et le *kao-lin*. Dans cette nouvelle espèce de porcelaine le *hoa-che* tient la place du *kao-lin*; mais l'un est beaucoup plus cher que l'autre. La charge de *kao-lin* ne coûte que vingt sous, au-lieu que celle de

hoa-che revient à un écu. Ainsi il n'est pas surprenant que cette sorte de porcelaine se vende plus cher que la commune.

Je ferai encore une observation sur le *hoa-che*. Lorsqu'on l'a préparé, et qu'on l'a disposé en petits carreaux semblables à ceux du *petun-tse*, on délaye dans de l'eau une certaine quantité de ces petits carreaux, et on en forme une colle bien claire; ensuite on y trempe le pinceau, puis on trace sur la porcelaine divers dessins, après quoi, lorsqu'elle est sèche, on lui donne le vernis. Quand la porcelaine est cuite, on aperçoit ces dessins, qui sont d'une blancheur différente de celle qui est sur le corps de la porcelaine: il semble que ce soit une vapeur déliée répandue sur la surface. Le blanc de *hoa-che* s'appelle blanc d'ivoire, *siam-ya-pe*.

V. On peint des figures sur la porcelaine avec le *che-kao* (1), de même qu'avec le *ho-che*, ce qui lui donne une autre espèce de couleur blanche; mais le *che-kao* a cela de particulier, qu'avant que de le préparer comme le *hoa-che*, il faut le rôtir dans le foyer, après quoi on le brise, et on lui donne les mêmes façons qu'au *hoa-che*: on le jette dans un vase plein d'eau, on l'y agite, on ramasse à diverses reprises la crème qui surpasse, et quand tout cela est fait, on trouve une masse pure qu'on emploie de même que le *hoa-che* purifié. Le *che-kao* ne saurait servir à former le corps de la porcelaine; on

(1) Pierre ou minéral semblable à l'alun.

n'a trouvé jusqu'ici que le *hoa-che* qui pût tenir la place du *kao-lin*, et donner de la solidité à la porcelaine. Si, à ce qu'on m'a dit, l'on mettait plus de deux parts de *petun-tse* sur huit parts de *hoa-che*, la porcelaine s'affaisserait en se cuisant, parce qu'elle manqueroit de fermeté, ou plutôt, que ses parties ne seraient pas suffisamment liées ensemble.

VI. Je n'ai point parlé d'une espèce de vernis qui s'appelle *tse-kinveou*, c'est-à-dire, vernis d'or bruni. Je le nommerais plutôt vernis de couleur de bronze, de couleur de café, ou de couleur de feuille morte. Ce vernis est d'une invention nouvelle : pour le faire, on prend de la terre jaune commune, on lui donne les mêmes façons qu'au *petun-tse*, et quand cette terre est préparée, on n'en emploie que la matière la plus déliée, qu'on jette dans de l'eau, et dont on forme une espèce de colle aussi liquide que le vernis ordinaire appelé *pe-yeou* (1). Ces deux vernis, le *tse-kin* et le *pe-yeou*, se mêlent ensemble, et pour cela ils doivent être également liquides ; on en fait l'épreuve en plongeant un *petun-tse* dans l'un et l'autre vernis : si chacun de ces vernis pénètre son *petun-tse*, on les juge également liquides et propres à s'incorporer ensemble. On fait aussi entrer dans le *tse-kin* du vernis ou de l'huile de chaux et de cendres de sougère, préparée comme nous l'avons dit ailleurs, et de la même liquidité que le *pe-yeou* ; mais on mêle plus ou moins de ces

(1) Vernis qui se fait de quartiers de roche.

deux vernis avec le *tse-kin*, selon qu'on veut que le *tse-kin* soit plus foncé ou plus clair ; c'est ce qu'on peut connaître par divers essais : par exemple , on mêlera deux tasses de la liqueur *tse-kin* avec huit tasses du *pe-yeou* ; puis sur quatre tasses de cette mixtion de *tse-kin* et de *pe-yeou* , on mettra une tasse de vernis fait de chaux et de fougères.

Il n'y a, dit-on, que vingt ans ou environ qu'on a trouvé le secret de peindre avec le *tsoui*, ou en violet, et de dorer la porcelaine. On a essayé de faire une mixtion de feuille d'or avec le vernis et la poudre de caillou, qu'on appliquait de même qu'on applique le rouge à l'huile ; mais cette tentative n'a pas réussi, et on a trouvé que le vernis *tse-kin* avait plus de grâce et plus d'éclat.

Il a été un temps qu'on faisait des tasses auxquelles on donnait par-dehors le vernis doré, et par-dedans le pur vernis blanc : on a varié dans la suite, et sur une tasse ou sur un vase qu'on voulait vernisser de *tse-kin*, on appliquait en un ou deux endroits un rond ou un carré de papier mouillé, et après avoir donné le vernis on levait le papier, et avec le pinceau on peignait en rouge ou en azur cet espace non vernissé. Lorsque la porcelaine était sèche, on lui donnait le vernis accoutumé, soit en le soufflant, soit d'une autre manière : quelques-uns remplissent ces espaces vides d'un fond tout d'azur ou tout noir, pour y appliquer la dorure après la première cuite ; c'est sur quoi on peut imaginer diverses combinaisons.

VII. On m'a montré cette année, pour la première fois, une espèce de porcelaine qui est maintenant à la mode : sa couleur tire sur l'olive, on lui donne le nom de *long-tzivem* : j'en ai vu qu'on nommait *tsim-ko* ; c'est le nom d'un fruit qui ressemble assez aux olives : on donne cette couleur à la porcelaine ; en mêlant sept tasses de vernis *tse-kin* avec quatre tasses de *pe-yeou*, deux tasses ou environ d'huile de chaux et de cendres de fougères, et une tasse de *tsoui-yeou*, qui est une huile faite de caillou : le *tsoui-yeou* fait apercevoir quantité de petites veines sur la porcelaine : quand on l'applique tout seul, la porcelaine est fragile, et n'a point de son lorsqu'on la frappe ; mais quand on la mêle avec les autres vernis, elle est coupée de veines, elle résonne, et n'est pas plus fragile que la porcelaine ordinaire.

Je dois ajouter une particularité dont je n'ai point parlé, et que j'ai remarquée tout récemment, c'est qu'avant qu'on donne le vernis à la porcelaine, on achève de la polir, et d'en retrancher les plus petites inégalités, ce qui s'exécute par le moyen d'un pinceau fait de petites plumes fort fines : on humecte ce pinceau simplement avec de l'eau, et on le passe par-tout d'une main légère ; mais c'est principalement pour la porcelaine fine qu'on se donne ce soin.

VIII. Le noir éclatant ou le noir de miroir appelé *ou-kim*, se donne à la porcelaine, en la plongeant dans une mixtion liquide composée d'azur préparé ; il n'est pas

nécessaire d'y employer le bel azur , mais il faut qu'il soit un peu épais , et mêlé avec du vernis *pe-yeou* et du *tse-kin* , en y ajoutant un peu d'huile de chaux et de cendres de fougères : par exemple , sur dix onces d'azur pilé dans le mortier , on mêlera une tasse de *tse-kin* , sept tasses de *pe-yeou* , et deux tasses d'huile de cendres de fougères brûlées avec la chaux : cette mixtion porte son vernis avec elle , et il n'est pas nécessaire d'en donner de nouveau ; quand on cuit cette sorte de porcelaine noire , on doit la placer vers le milieu du fourneau , et non pas près de la voûte , où le feu a le plus d'activité.

IX. Je me suis trompé lorsque j'ai dit dans ma lettre précédente , XVIII.° tome , que le rouge à l'huile appelé *yeou-li-hum* , se tirait du rouge fait de coupe-rose , tel qu'on l'emploie pour peindre en rouge la porcelaine recuite : ce rouge à l'huile se fait de la grenaille de cuivre rouge et de la poudre d'une certaine pierre ou caillou qui tire un peu sur le rouge ; un Médecin Chrétien m'a dit que cette pierre était une espèce d'alun qu'on emploie dans la médecine ; on broie le tout dans un mortier , en y mêlant de l'urine d'un jeune homme , et de l'huile de *pe-yeou* ; mais je n'ai pu découvrir la quantité de ces ingrédients ; ceux qui ont ce secret sont attentifs à ne le pas divulguer : on applique cette mixtion sur la porcelaine ; lorsqu'elle n'est pas encore cuite , et on ne lui donne point d'autre vernis ; il faut seu-

lement prendre garde que durant la cuite la couleur rouge ne coule point au bas du vase. On m'a assuré que quand on veut donner ce rouge à la porcelaine, on ne se sert point de *petun-tse* pour la former, mais qu'en sa place on emploie avec le *kao-lin* de la terre jaune préparée de la même manière que le *petun-tse* : il est vraisemblable qu'une pareille terre est plus propre à recevoir cette sorte de couleur.

Peut-être sera-t-on bien aise d'apprendre comment cette grenaille de cuivre se prépare. On sait qu'à la Chine il n'y a point d'argent monnoyé ; on se sert d'argent en masse dans le commerce, et il s'y trouve beaucoup de pièces qui sont de bas aloi. Il y a cependant des occasions où il faut les réduire en argent fin, comme, par exemple, quand il s'agit de payer la taille ou de semblables contributions. Alors on a recours à des Ouvriers dont l'unique métier est d'affiner l'argent dans des fourneaux faits à ce dessein, et d'en séparer le cuivre et le plomb. Ils forment la grenaille de ce cuivre, qui vraisemblablement conserve quelques parcelles imperceptibles d'argent ou de plomb. Avant que le cuivre liquéfié se durcisse et se congèle, on prend un petit balai, qu'on trempe légèrement dans l'eau ; puis en frappant sur le manche du balai, on asperge d'eau le cuivre fondu : une pellicule se forme sur la superficie, qu'on lève avec de petites pincettes de fer, et on la plonge dans de l'eau froide où se forme la grenaille qui se

multiplie autant qu'on réitère l'opération. Je crois que si l'on employait de l'eau forte pour dissoudre le cuivre, cette poudre de cuivre en serait plus propre pour faire le rouge dont je parle. Mais les Chinois n'ont point le secret des eaux fortes et régales ; leurs inventions sont toutes d'une extrême simplicité.

X. On a exécuté cette année des dessins d'ouvrage qu'on assurait être impraticables. Ce sont des urnes hautes de trois pieds et davantage ; sans le couvercle qui s'élève en pyramide à la hauteur d'un pied. Ces urnes sont de trois pièces rapportées, mais réunies ensemble avec tant d'art et de propreté, qu'elles ne font qu'un seul corps, sans qu'on puisse découvrir l'endroit de la réunion. On m'a dit en me les montrant, que de quatre-vingts urnes qu'on avait faites, on n'avait pu réussir qu'à huit seulement, et que toutes les autres avaient été perdues. Ces ouvrages étaient commandés par des Marchands de Canton, qui commercent avec les Européens ; car à la Chine on n'est point curieux de porcelaines qui soient d'un si grand prix.

XI. On m'a apporté une de ces pièces de porcelaine, qu'on appelle *yao-pien* ou transmutation. Cette transmutation se fait dans le fourneau, et est causée ou par le défaut ou par l'excès de chaleur, ou bien par d'autres causes qu'il n'est pas facile de conjecturer. Cette pièce, qui n'a pas réussi selon l'Ouvrier, et qui est l'effet d'un pur hasard,

n'e
L'
rou
per
nea
l'or
diff
l'an
pro
avis
tant
fou
on y
X
qui
che
une
de c
se d
vent
la co
nis.
fort
au g
tout
cette
pein
la re
porc
après
ses d
de la
gères
II

n'en est pas moins belle ni moins estimée. L'Ouvrier avait dessein de faire des vases de rouge soufflé : cent pièces furent entièrement perdues : celle dont je parle sortit du fourneau semblable à une espèce d'agate. Si l'on voulait courir les risques et les frais de différentes épreuves, on découvrirait à la fin l'art de faire sûrement ce que le hasard a produit une seule fois. C'est ainsi qu'on s'est avisé de faire de la porcelaine d'un noir éclatant, qu'on appelle *ou-kim* : le caprice du fourneau a déterminé à cette recherche, et on y a réussi.

XII. Quand on veut donner un vernis qui rende la porcelaine extrêmement blanche, on met sur treize tasses de *pe-yeou*, une tasse de cendres de fougères aussi liquide que le *pe-yeou*. Ce vernis est fort et ne se doit point donner à la porcelaine qu'on veut peindre en bleu, parce qu'après la cuite, la couleur ne paraîtrait pas à travers le vernis. La porcelaine à laquelle on a donné le fort vernis, peut être exposée sans crainte au grand feu du fourneau. On la cuit ainsi toute blanche, ou pour la conserver dans cette couleur, ou bien pour la dorer, ou la peindre de différentes couleurs, et ensuite la recuire. Mais quand on veut peindre la porcelaine en bleu, et que la couleur paraisse après la cuite, il ne faut mêler que sept tasses de *pe-yeou*, avec une tasse de vernis ou de la mixtion de chaux et de cendres de fougères.

Il est bon d'observer en général que la

porcelaine dont le vernis porte beaucoup de cendres de fougères, doit être cuite à l'endroit tempéré du fourneau, c'est-à-dire, ou après les trois premiers rangs; ou dans le bas à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi: si elle était cuite au haut du fourneau, la cendre se fondrait avec précipitation, et coulerait au bas de la porcelaine. Il en est de même du rouge à l'huile, du rouge soufflé, et du *long-tsi-ven*, à cause de la grenaille de cuivre qui entre dans la composition de ces vernis. Au-contre, on doit cuire au haut du fourneau la porcelaine à laquelle on a donné simplement le *tsouyeou*: c'est, comme je l'ai dit, ce vernis qui produit une multitude de veines, en sorte que la porcelaine semble être de pièces rapportées.

XIII. Il y a quelque chose à réformer dans ce que j'ai dit autrefois des couleurs qu'on donne à la porcelaine qui se cuit une seconde fois. Mais avant que d'entrer dans le détail, il est bon d'expliquer quelle est la proportion et la mesure des poids de la Chine; c'est par où je vais commencer.

Le *Kin* ou la livre Chinoise est de seize onces, qui s'appellent *Leams* ou *Taëls*.

Le *leam* ou *taël* est une once Chinoise.

Le *tsien* ou le *mas* est la dixième partie du *leam* ou *taël*.

Le *fuen* est la dixième partie du *tsien* ou du *mas*.

Le *ly* est la dixième partie du *fuen*.

Le *hao* est la dixième partie du *ly*.

Le rouge de couperose qu'on emploie sur les porcelaines recuites se fait de la manière que je l'ai expliqué , avec de la couperose appelée *tsao-fun*. Mais comment cette couleur se compose-t-elle ? C'est sur quoi je vais vous satisfaire.

Sur un *taël* ou *leam* de céruse , on met deux *mas* de ce rouge : on passe la céruse et le rouge par un tamis , et on les mêle ensemble à sec ; ensuite on les lie l'un à l'autre avec de l'eau empreinte d'un peu de colle de vache , qui se vend réduite à la consistance de la colle de poisson. Cette colle fait qu'en peignant la porcelaine , le rouge s'y attache , et ne coule pas. Comme les couleurs , si on les appliquait trop épaisses , ne manqueraient pas de produire des inégalités sur la porcelaine , on a soin de temps - en - temps de tremper d'une main légère le pinceau dans l'eau , et ensuite dans la couleur dont on veut peindre.

Pour faire de la couleur blanche , sur un *leam* de céruse , on met trois *mas* et trois *fuen* de poudre de cailloux des plus transparents , qu'on a calcinés après les avoir lutés dans une caisse de porcelaine , enfouie dans le gravier d'un fourneau , avant que de le chauffer. Cette poudre doit être impalpable. On se sert d'eau simple , sans y mêler de la colle pour l'incorporer avec la céruse.

On fait le vert foncé , en mettant sur un *taël* de céruse trois *mas* et trois *fuen* de poudre de cailloux avec huit *fuen* ou près d'un

mas de *tom-hoa-pien*, qui n'est autre chose que la crasse qui sort du cuivre lorsqu'on le fond. Je viens d'apprendre qu'en employant le *tom-hoa-pien* pour faire le vert, il faut le laver, et en séparer avec soin la grenaille de cuivre qui s'y trouverait mêlée, et qui n'est pas propre pour le vert : il ne faut y employer que les écailles, c'est-à-dire, les parties de ce métal qui se séparent lorsqu'on le met en œuvre.

Pour ce qui est de la couleur jaune, on la fait en mettant sur un *taël* de céruse, trois *mas* et trois *fuen* de poudre de cailloux, et un *fuen* huit *ly* de rouge pur qui n'ait point été mêlé avec la céruse. Un autre Ouvrier m'a dit que pour faire un beau jaune, il mettait deux *fuen* et demi de ce rouge primitif.

Un *taël* de céruse, trois *mas* et trois *fuen* de poudre de cailloux, et deux *ly* d'azur forment un bleu foncé qui tire sur le violet. Un des Ouvriers que j'ai consulté pense qu'il faut huit *ly* de cet azur.

Le mélange de vert et de blanc, par exemple, d'une part de vert sur deux parts de blanc, fait le vert d'eau qui est très-clair.

Le mélange du vert et du jaune, par exemple, de deux tasses de vert foncé sur une tasse de jaune, fait le vert *coulou*, qui ressemble à une feuille un peu fanée.

Pour faire le noir, on délaie l'azur dans de l'eau : il faut qu'il soit tant soit peu épais : on y mêle un peu de colle de vache macérée dans de la chaux, et cuite jusqu'à con-

sistance de colle de poisson. Quand on a peint de ce noir la porcelaine qu'on veut recuire, on couvre de blanc des endroits noirs. Durant la cuite ce blanc s'incorpore dans le noir, de même que le vernis ordinaire s'incorpore dans le bleu de la porcelaine commune.

Il y a une autre couleur appelée *tsiu* : ce *tsiu* est une pierre ou minéral qui ressemble assez au vitriol Romain. Selon la réponse qu'on a faite à mes questions, je n'aurais pas de peine à croire que ce minéral se tire de quelque mine de plomb, et que, portant avec soi des esprits, ou plutôt des parcelles imperceptibles de plomb, il s'insinue de lui-même dans la porcelaine sans le secours de la céruse, qui est le véhicule des autres couleurs qu'on donne à la porcelaine recuite.

C'est de ce *tsiu* qu'on fait le violet foncé. On en trouve à Canton, et il en vient de Pekin ; mais ce dernier est bien meilleur. Aussi se vend-il un *taël* huit *mas* la livre, c'est-à-dire, neuf livres. Le *tsiu* se fond, et quand il est fondu ou ramolli, les Orfèvres l'appliquent en forme d'émail sur des ouvrages d'argent. Ils mettront, par exemple, un petit cercle de *tsiu* dans le tour d'une bague, ou bien ils en rempliront le haut d'une aiguille de tête, et l'y enchasseront en forme de pierrerie. Cette espèce de maille se détache à la longue : mais on tâche d'obvier à cet inconvénient, en le mettant sur une légère couche de colle de poisson ou de vache.

Le *tsiu*, de même que les autres couleurs dont je viens de parler, ne s'emploie que sur la porcelaine qu'on recuit. Telle est la préparation du *tsiu* : on ne le rôtit point comme l'azur, mais on le brise, et on le réduit en une poudre très-fine : on le jette dans un vase plein d'eau ; on l'y agite un peu, ensuite on jette cette eau où il se trouve quelques saletés, et l'on garde le cristal qui est tombé au fond du vase. Cette masse ainsi délayée perd sa belle couleur et paraît au-dehors un peu cendrée. Mais le *tsiu* recouvre sa couleur violette dès que la porcelaine est cuite. On conserve le *tsiu* aussi longtemps qu'on le souhaite. Quand on veut peindre en cette couleur quelque vase de porcelaine, il suffit de la délayer avec de l'eau, en y mêlant, si l'on veut, un peu de colle de vache ; ce que quelques-uns ne jugent pas nécessaire. C'est de quoi l'on peut s'instruire par l'essai.

Pour dorer ou argenter la porcelaine, on met deux *fuen* de céruse sur deux *mas* de feuilles d'or ou d'argent, qu'on a eu soin de dissoudre. L'argent sur le vernis *tse-kin* a beaucoup d'éclat. Si l'on peint les unes en or et les autres en argent, les pièces argentées ne doivent pas demeurer dans le petit fourneau autant de temps que les pièces dorées : autrement l'argent disparaîtrait avant que l'or eût pu atteindre le degré de cuite qui lui donne son éclat.

XIV. Il y a ici une espèce de porcelaine colorée, qui se vend à meilleur compte que

celle qui est peinte avec les couleurs dont je viens de parler. Peut-être que les connaissances que je vais en donner seront de quelque utilité en Europe par rapport à la faïence, supposé qu'on ne puisse pas atteindre à la perfection de la porcelaine de la Chine. Pour faire ces sortes d'ouvrages, il n'est pas nécessaire que la matière qui doit y être employée soit si fine : on prend des tasses qui ont déjà été cuites dans le grand fourneau, sans qu'elles aient été vernissées, et par conséquent, qui sont toutes blanches, et qui n'ont aucun lustre : on les colore en les plongeant dans le vase où est la couleur préparée quand on veut qu'elles soient d'une même couleur : mais si on les souhaite de différentes couleurs, tels que sont les ouvrages appelés *houmtlou-houan*, qui sont partagés en espèce de panneaux, dont l'un est vert, l'autre jaune, etc. ; on applique ces couleurs avec un gros pinceau. C'est toute la façon qu'on donne à cette porcelaine, si ce n'est qu'après la cuite, on met en certains endroits un peu de vermillon, comme, par exemple, sur le bec de certains animaux ; mais cette couleur ne se cuit pas, parce qu'elle disparaîtrait au feu : aussi est-elle de peu de durée. Quand on a appliqué les autres couleurs, on recuit la porcelaine dans le grand fourneau avec d'autres porcelaines qui n'ont pas encore été cuites ; il faut avoir soin de la placer au fond du fourneau et au-dessous du soupirail, où le feu a moins d'activité, parce qu'un grand feu anéantirait les couleurs.

Les couleurs propres de cette sorte de porcelaine se préparent de la sorte : pour faire la couleur verte , on prend du *tom-hoapien*, du salpêtre et de la poudre de caillou : on n'a pas pu me dire la quantité de chacun de ces ingrédients : quand on les a réduits séparément en poudre impalpable , on les délaie et on les unit ensemble avec de l'eau.

L'azur le plus commun avec le salpêtre et la poudre de caillou , forment le violet.

Le jaune se fait en mettant , par exemple , trois *mas* de rouge de couperose sur trois onces de poudre de caillou , et sur trois onces de céruse.

Pour faire le blanc , on met sur quatre *mas* de poudre de caillou un *taël* de céruse. Tous ces ingrédients se délaient avec de l'eau. C'est là tout ce que j'ai pu apprendre touchant les couleurs de cette sorte de porcelaine , n'ayant point parmi mes Néophytes d'Ouvriers qui y travaillent.

XV. Quand j'ai parlé dans ma lettre précédente , tome XVIII , des fourneaux où l'on cuit de nouveau la porcelaine qui est peinte , j'ai dit qu'on faisait des piles de porcelaine , qu'on mettait les petites dans les grandes , et qu'on les rangeait ainsi dans le fourneau. Sur quoi je dois ajouter qu'il faut prendre garde que les pièces de porcelaine ne se touchent les unes les autres par les endroits qui sont peints ; car ce serait autant de pièces perdues. On peut bien appuyer le bas d'une tasse sur le fond d'une autre tasse quoi-

qu'il soit peint , parce que les bords du fond de la tasse emboîtée n'ont point de peinture : mais il ne faut pas que le côté d'une tasse touche le côté de l'autre : ainsi , quand on a des porcelaines qui ne peuvent pas aisément s'emboîter les unes dans les autres , comme sont , par exemple , de longues tasses propres à prendre du chocolat , nos Ouvriers les rangent de la manière suivante : Sur un lit de ces porcelaines qui garnit le fond du fourneau , on met une couverture de plaques faites de la terre dont on construit les fourneaux , ou même des pièces de caisses de porcelaines : car à la Chine tout se met à profit. Sur cette couverture on dispose un autre lit de ces porcelaines , et on continue de les placer de la sorte jusqu'au haut du fourneau.

XVI. Je n'étais pas assez bien instruit quand j'ai dit qu'on connaît que la porcelaine peinte ou dorée est cuite , lorsqu'on voit que l'or et les couleurs saillissent avec tout leur éclat. J'ai été détrompé par des connaissances plus sûres. Les couleurs ne se distinguent qu'après que la porcelaine recuite a eu le loisir de se refroidir. On juge que la porcelaine qu'on a fait cuire dans un petit fourneau , est en état d'être retirée , lorsque regardant par l'ouverture d'en-haut , on voit jusqu'au fond toutes les porcelaines rouges par le feu qui les embrase , qu'on distingue les unes des autres les porcelaines placées en pile , que la porcelaine peinte n'a plus les inégalités que formaient les cou-

leurs, et que ces couleurs se sont incorporées dans le corps de la porcelaine, de même que le vernis donné sur le bel azur, s'y incorpore par la chaleur des grands fourneaux.

Pour ce qui est de la porcelaine qu'on recuit dans de grands fourneaux, on juge que la cuite est parfaite, 1.° lorsque la flamme qui sort n'est plus si rouge, mais qu'elle est un peu blanchâtre; 2.° lorsque regardant par une des ouvertures, on aperçoit que les caisses sont toutes rouges; 3.° lorsqu'après avoir ouvert une caisse d'en-haut, et en avoir tiré une porcelaine, on voit, quand elle est refroidie, que le vernis et les couleurs sont dans l'état où on les souhaite; 4.° enfin lorsque regardant par le haut du fourneau, on voit que le gravier du fond est luisant. C'est par tous ces indices qu'un Ouvrier juge que la porcelaine est arrivée à la perfection de la cuite.

XVII. Quand on veut que le bleu couvre entièrement le vase, on se sert de *leao* ou d'azur préparé et délayé dans de l'eau à une juste consistance, et on y plonge le vase. Pour ce qui est du bleu soufflé appelé *tsoui-tsim*, on y emploie le plus bel azur préparé de la manière que je l'ai expliqué: on le souffle sur le vase, et quand il est sec, on donne le vernis ordinaire, ou seul, ou mêlé de *tsoui-yeou*, si l'on veut que la porcelaine ait des veines.

Il y a des Ouvriers lesquels sur cet azur, soit qu'il soit soufflé ou non, tracent des

fig
l'a
se
fig
po
pe

po
les
dra
tra
vas
ent
qu
Y
écri
pré
rité
que
nea
lave
ché
à po
rôti
on l
pan
peu
qu'e
Cett
bou
fois.
et ré
pour
pend

figures avec la pointe d'une longue aiguille : l'aiguille lève autant de petits points de l'azur sec, qu'il est nécessaire pour représenter la figure : puis ils donnent le vernis. Quand la porcelaine est cuite, les figures paraissent peintes en miniature.

XVIII. Il n'y a point tant de travail qu'on pourrait se l'imaginer, aux porcelaines sur lesquelles on voit en bosse des fleurs, des dragons, et de semblables figures. On les trace d'abord avec le burin sur le corps du vase ; ensuite on fait aux environs de légères entailures qui leur donnent du relief ; après quoi on donne le vernis.

XIX. Quand j'ai parlé dans mon premier écrit de la manière dont le *leao* ou l'azur se prépare, j'ai omis deux ou trois particularités qui méritent de l'attention. 1.° Qu'avant que de l'ensevelir dans le gravier du fourneau, où il doit être rôti, il faut le bien laver, afin d'en retirer la terre qui y est attachée. 2.° Qu'il faut l'enfermer dans une caisse à porcelaine bien lutée. 3.° Que lorsqu'il est rôti, on le brise, on le passe par le tamis, on le met dans un vase vernissé ; qu'on y répand de l'eau bouillante ; qu'après l'avoir un peu agité, on en ôte l'écume qui surnage, qu'ensuite on verse l'eau par inclination. Cette préparation de l'azur avec de l'eau bouillante doit se renouveler jusqu'à deux fois. Après quoi on prend l'azur ainsi humide, et réduit en une espèce de pâte fort déliée, pour le jeter dans un mortier, où on le broie pendant un temps considérable.

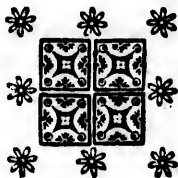
On m'a assuré que l'azur se trouvait dans les minières de charbons de pierre, ou dans des terres rouges voisines de ces minières. Il en paraît sur la superficie de la terre, et c'est un indice assez certain qu'en creusant un peu avant dans le même lieu, on en trouvera infailliblement. Il se présente dans la mine par petites pièces grosses à-peu-près comme le gros doigt de la main, mais plates et non pas rondes. L'azur grossier est assez commun, mais le fin est très-rare, et il n'est pas aisé de les discerner à l'œil. Il faut en faire l'épreuve, si l'on ne veut pas y être trompé. Cette épreuve consiste à peindre une porcelaine et à la cuire. Si l'Europe fournissait du beau *leao* ou de l'azur, et du beau *tsiu*, qui est une espèce de violet, ce serait pour *King-te-tching* une marchandise de prix et d'un petit volume pour le transport, et on en rapporterait en échange la plus belle porcelaine. J'ai déjà dit que le *tsiu* se vendait un *taël* huit *mas* la livre, c'est-à-dire, neuf francs. On vend deux *taëls* la boîte du beau *leao* qui n'est que de dix onces, c'est-à-dire, vingt sous l'once.

XX. On a essayé de peindre en noir quelques vases de porcelaine avec l'encre la plus fine de la Chine; mais cette tentative n'a eu aucun succès. Quand la porcelaine a été cuite, elle s'est trouvée très-blanche. Comme les parties de ce noir n'ont pas assez de corps, elles s'étaient dissipées par l'action du feu, ou plutôt elles n'avaient pas eu la force de pénétrer la couche de vernis, ni de

pro
ven
Pèr
tier
d'u
Le
don
m'y
en-
ai f
mer
tien
Bap
tes.
plus
dem
entr
coût
som
tion

produire une couleur différente du simple vernis.

Je finis ces remarques , mon Révérend Père, en recommandant à vos prières la Chrétienté de *King-te-tching* , qui est composée d'un grand nombre d'Ouvriers en porcelaine. Le Seigneur qui m'en a confié le scin , me donne la consolation , toutes les fois que je m'y transporte , de la voir croître de plus-en-plus. Pendant un mois de séjour que j'y ai fait depuis peu , j'ai administré les Sacrements à un grand nombre de fervens Chrétiens , et parmi ceux à qui j'ai conféré le Baptême , il y avait près de cinquante adultes. Le progrès de la Foi y serait beaucoup plus grand , si un Missionnaire y fixait sa demeure ; il faudrait agrandir l'Eglise et y entretenir deux ou trois Catéchistes. Il n'en coûterait pour cela chaque année qu'une somme modique. Je suis dans la participation de vos saints sacrifices , etc.



LETTRE

*Du Père Jacques , Missionnaire de la
Compagnie de Jésus , à Monsieur l'Abbé
Raphaëlis.*

A Canton , le 1.^{er} Novembre 1722.

MONSIEUR,

La paix de N. S.

C'EST un peu tard que je tiens la parole que je vous ai donnée , mais c'est aussitôt qu'il m'a été possible de le faire. Mon voyage de France à la Chine a duré près de seize mois. La fameuse île d'Orléans , ou Poulcondor , a été la cause de ce long retardement.

Je partis du Port-Louis le 7 Mars de l'année 1721 , sur une frégate de la Compagnie des Indes nommée la Danaë , commandée par M. le Chevalier de la Vicomté. Nous avions sur notre bord une compagnie de Soldats , que l'on devait débarquer à l'île d'Orléans , pour la joindre à une autre que l'on y avait transportée l'année précédente. Nous avions aussi avec nous deux Ingénieurs du Roi , l'un desquels avait le titre de Commandant de l'île.

Je n'eus pas plutôt perdu la terre de vue

qu
no
gié
d'o
là s
cof
sou
à la
save
qu'i
C
tirà
que
avan
blé
19 l
Sant
eùm
duis
passé
de lo
jour
pas e
cette
ler ;
tème
gent
ou q
dans
dés d
Le
cond
l'île d
côtes

qu'il me fallut payer le tribut à la mer. Les nouveaux marins ne furent pas plus privilégiés que moi. C'est pitié de voir en ces sortes d'occasions une quantité de gens couchés çà et là sur des cordages, sur des canons, sur des coffres, sans force, sans consolation, sans soulagement; tandis que ceux qui sont faits à la mer, ne font qu'en rire, parce qu'ils savent que ce mal n'est pas dangereux, et qu'il est sans remède.

Ce ne fut pas sans peine que nous nous tirâmes du golfe de Gascogne; nous n'avions que des vents légers qui nous fesaient peu avancer. Mais aussitôt que nous eûmes doublé le cap Finisterre, le vent se fortifia, et le 19 Mars nous reconnûmes l'île de Porto-Santo, et le lendemain celle de Madère. Nous eûmes ensuite les vents alisés qui nous conduisirent tranquillement à la ligne. Nous la passâmes le 12 Avril, à deux degrés Ouest de longitude. Ce fut, selon la coutume, un jour de Fête pour l'équipage. Ceux qui n'ont pas encore passé la ligne, paient les frais de cette Fête, où tout aboutit à les bien mouiller; c'est ce qu'on appelle le grand Baptême. On peut se racheter en mettant de l'argent au bassin; mais ceux qui n'en ont point ou qui refusent d'en donner, sont plongés dans un baquet plein d'eau, et ensuite inondés d'un bon nombre de seaux d'eau.

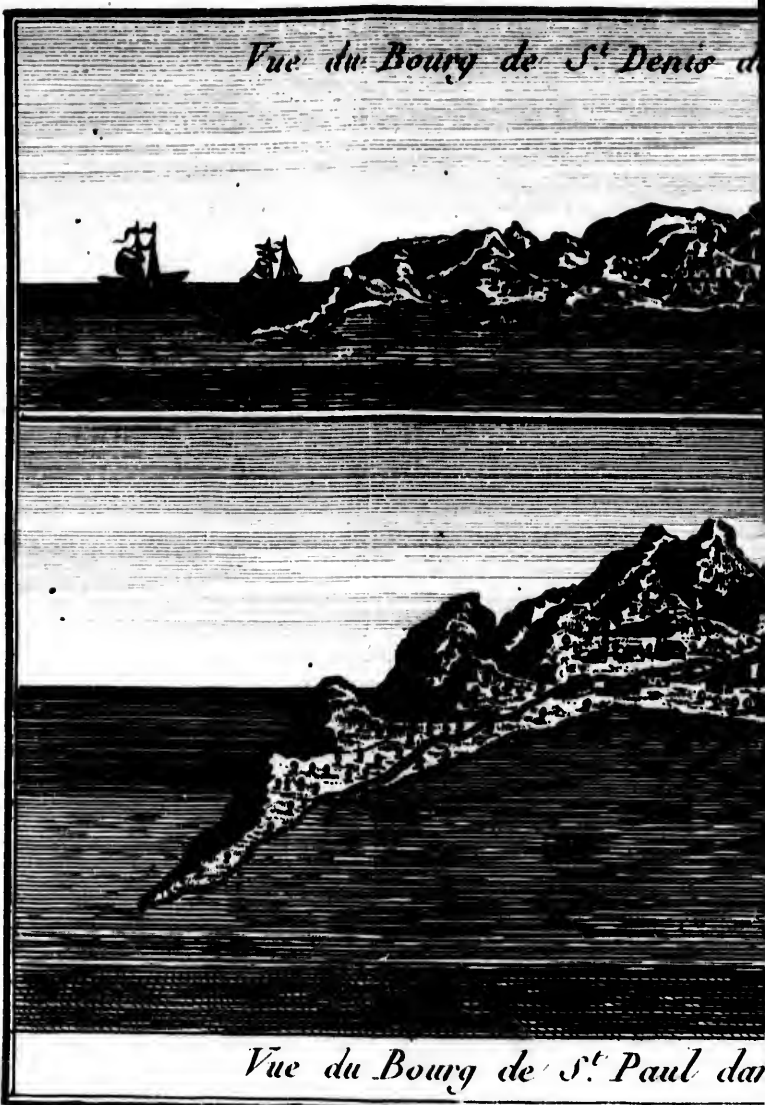
Les mêmes vents alisés qui nous avaient conduits à la ligne, nous poussèrent droit à l'île de la Trinité, ensuite assez près des côtes du Brésil, où nous trouvâmes un vent

propre à doubler le cap de Bonne-Espérance. La mer était calme quand nous le doublâmes ; mais à peine eûmes-nous sondé sur le banc des aiguilles , qu'un vent de Nord-Ouest nous fit rouler et tanguer deux jours entiers d'une manière capable d'effrayer ceux qui ne sont pas accoutumés aux voyages de mer. Il n'est pas trop agréable de se voir pour la première fois sur un fragile vaisseau , tout-à-coup élevé sur la cîme d'une haute montagne , et dans un moment précipité au fond d'un abîme ; de sentir les affreuses secousses que les flots donnent au navire , de sorte que si l'on ne prend ses précautions , on est renversé et jeté d'un bord à l'autre ; de voir le vaisseau presque entièrement couché au milieu des vagues , les canons plongés dans la mer , et l'eau entrer de toutes parts par les plus hauts sabords ; mais enfin la tempête ne dure pas toujours ; le calme lui succède , et l'on raconte avec plaisir ses alarmes passées.

Il y avait déjà trois mois que nous ne voyions que le ciel et l'eau : il nous fallait encore trois semaines pour nous rendre à l'île de Bourbon , où nous devions relâcher. Le scorbut s'était mis depuis long-temps parmi nos Soldats , et plusieurs en étaient morts : il gagna bientôt tout l'équipage ; il se trouvait peu de Matelots qui n'en fussent atteints , et plus de soixante de nos gens étaient alités. J'eus là une petite occasion de faire les fonctions de Missionnaire. Pour surcroît de misère , les vents nous jetèrent jusqu'au 40.^e degré de latitude Sud , et en arrivant à l'île de
de

ance.
publâ-
sur le
Nord-
jours
ceux
ges de
pour
tout-
monta-
fond
ousses
te que
st ren-
voir le
au mi-
dans la
par les
pête ne
ède, et
passées.
oyions
encore
île de
le scor-
mi nos
rts : il
rouvait
nts, et
alités.
es fonc-
de mi-
au 40.
à l'île
de

Vue du Bourg de S^t Denis de



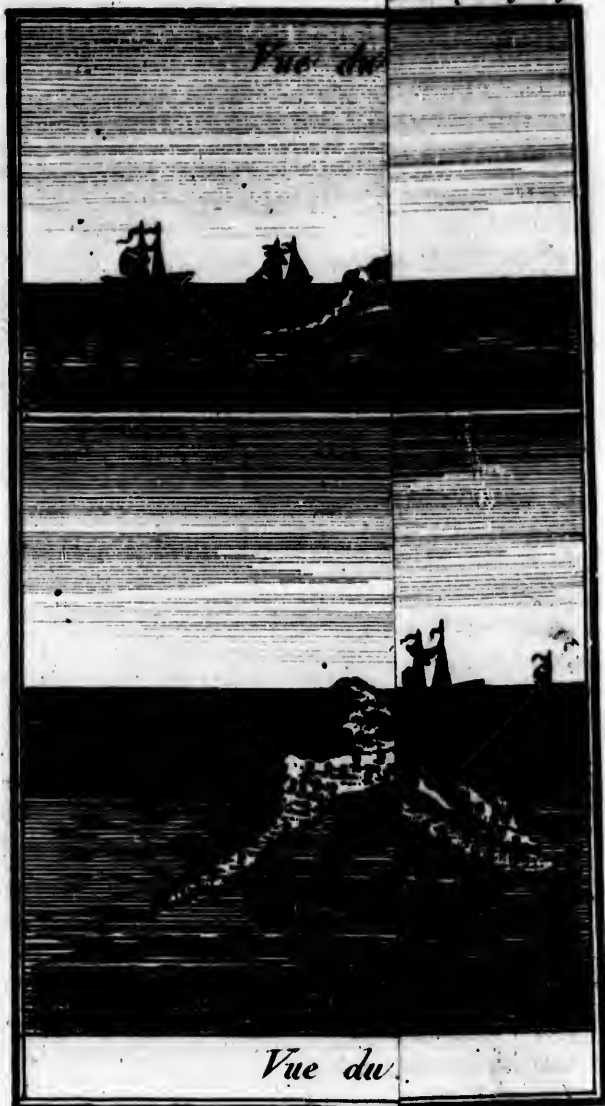
Vue du Bourg de S^t Paul de

Canu, fecit.

de S^t Denis dans l'Île de Bourbon.



de S^t Paul dans l'Île de Bourbon.



Canu ficit.

6
e
a
re
de
fu
vie
Co
un
d'a
tife
che
par
tem
à p
de
pou
mer
entr
M.
L
Sain
je vo
deu
dont
tifica
coup
de r
avaie
gros
tand
L'
deto
T

de Bourbon, nous étions sur le point de voir expirer la moitié de notre monde; nous avions déjà jeté à la mer dix-sept corps morts.

On trouve dans cette Ile toute sorte de bons rafraichissemens; l'air sur-tout y est excellent: dans l'espace de douze jours tous nos malades furent sur pied, et en état de faire le service: l'Ile appartient en souveraineté à la Compagnie Française des Indes, qui y tient un Etat-Major pour la gouverner. Elle fut d'abord habitée par quelques Français fugitifs de l'Ile Dauphine, qui en est assez proche: elle s'est peuplée peu-à-peu, sur-tout par l'amnistie qu'on a donnée de temps-entemps aux pirates de ces mers. Il peut y avoir à présent quatre mille personnes qui y ont de belles habitations, et beaucoup de Nègres pour les cultiver. Ils vivent très-commodément et dans une grande union, qui y est entretenue par l'attention et les soins de M. de Beauvollier, Gouverneur de l'Ile.

Les principaux Bourgs ou habitations sont Saint-Denis, Saint-Paul et Sainte-Susanne: je vous envoie une carte où j'ai tracé le plan des deux premiers avec toute l'exactitude dont je suis capable. Il n'y a ni port, ni fortifications; ainsi on n'y est pas à l'abri des coups de vent, ni des écumeurs de mer. Peu de mois avant notre arrivée, des forbans avaient enlevé dans la rade de Saint-Denis un gros vaisseau Portugais démâté, et un d'Os-tande dans celle de Saint-Paul.

L'Ile de Bourbon a environ cinquante lieues de tour; elle est couverte en plusieurs endroits

de hautes montagnes : on en voit une qui vomit des flammes , et qui remplit les environs de matière bitumineuse ; nous en aperçumes le feu , durant la nuit , de plus de vingt-cinq lieues. Il y a de belles et vastes forêts , où se trouvent quantité d'arbres très-propres à la construction des vaisseaux : elle est remplie de hêtail , de volailles et de gibier ; elle est fertile en riz et en sucre , et en grand nombre d'excellens arbres fruitiers : on y a planté quelques vignes , qui donnent de fort bon vin.

Le meilleur de tous les animaux qu'on y trouve , soit pour le goût , soit pour la santé , c'est la tortue de terre : et le plus agréable de tous les fruits , c'est l'ananas. La tortue est de la même figure que celle qu'on voit en France ; mais elle est bien différente pour sa grandeur : on assure qu'elle vit un temps prodigieux , qu'il lui faut plusieurs siècles pour parvenir à sa grosseur naturelle , et qu'elle peut passer plus de six mois sans manger : on en a gardé dans l'île de petites qui au bout de vingt ans n'avaient grossi que de quelques pouces : nous en avons conservé dans notre vaisseau quelques-unes des grosses , qui ont vécu trois à quatre mois sans prendre aucune nourriture.

Pour ce qui est de l'ananas , c'est un fruit qui est assez connu en France ; je vous dirai seulement qu'il est d'une figure oblongue , et de la grosseur d'un melon , qu'il est couvert de feuilles courtes , disposées à-peu-près de même que les divisions d'une pomme

de pin, et qu'il est couronné d'un bouquet de feuilles plus longues; il vient sur une plante assez semblable à celle de l'artichaut: il a le goût de plusieurs fruits, mais il me paraît que celui du coin domine.

J'ai vu dans cette Ile beaucoup d'arbres et de plantes curieuses: l'arbrisseau qui porte le café, le tamarinier, le cocotier, l'arbre d'où découle le benjoin, le cotonnier, l'aloès, l'ébenier. L'ébène noire n'est pas la plus estimée: la jaune est beaucoup plus belle. Le café sauvage y est très-commun; et bien que sauvage, il ne laisse pas d'être bon. On en a fait venir de Moka; un seul a subsisté, et a fourni de quoi en planter grand nombre d'autres, qui donnent aujourd'hui de grandes espérances.

J'oubliais de vous parler de la chauve-souris de l'île de Bourbon: on pourrait l'appeler le renard volant. Elle ressemble en effet beaucoup à cet animal; elle en a la grosseur, le poil, la tête, les oreilles, les dents. La femelle a deux mamelles, et sous chaque aîle un sac pour transporter ses petits. Je mesurai la longueur des aîles d'un de ces oiseaux, et je trouvai qu'elles avaient plus de quatre pieds d'un bout à l'autre. La chair, dit-on, en est très-bonne à manger, et l'on va ici à la chasse de la chauve-souris avec le même empressement qu'on va ailleurs à la chasse de la perdrix.

Après avoir relâché tant à Saint-Paul qu'à Saint-Denis, et y avoir demeuré quinze jours, nous reprîmes le 10 Juillet notre route pour

la Chine ; et vers la mi-Août nous entrâmes dans le détroit de la Sonde. Nous le passâmes très-heureusement ; et en peu de temps , de même que celui de Banca , qui est le plus dangereux. Je n'ai point vu de terre plus agréable que les côtes de Java et de Sumatra ; des plaines couvertes d'orangers , de cocotiers , et d'autres arbres fruitiers , avec quantité de ruisseaux qui les arrosent ; des collines ornées de charmans bocages , des forêts toujours verdoyantes , des Villages et des habitations , où brillent toutes les beautés champêtres ; tout y représente un des plus beaux climats du monde.

Une barque de Javanois vint à nous sur notre passage : ils souhaitaient fort qu'on leur donnât des haches , des couteaux , et d'autres instrumens d'Europe. Ils ne sont ni noirs ni blancs , mais d'un rouge pourpre. Ils sont doux , familiers et caressans. Ils voulaient nous engager à nous arrêter , nous faisant entendre par des signes , que dans leur Village , qui n'était pas loin , nous trouverions toute sorte de provisions. Mais nous n'avions alors besoin de rien , et le vent était favorable. Il s'agissait de gagner au plutôt l'île d'Orléans pour y débarquer les troupes qui étaient sur notre bord. Nous la découvriâmes le 7 de Septembre , et le lendemain nous mouillâmes à la vue du havre , que l'on ne connaissait que par la Relation et par le plan imparfait de Dampierre , qui se trouve dans son voyage du tour du monde.

Nous nous flattions que les Insulaires , et

sur-tout les Français qu'on avait déjà transportés dans l'Île, à la vue d'un vaisseau à l'ancre avec pavillon blanc, se hâteraient de venir nous voir, et de nous apporter les provisions dont nous comencions à manquer. Personne ne parut. On attendit quelques jours pour leur donner le temps de nous reconnaître : ce fut inutilement. Enfin l'on envoya dans le canot un Officier pour s'informer de l'état des choses. Il rapporta qu'après avoir parcouru tous les environs du Port, il n'avait vu personne, et qu'il n'avait découvert que les restes de quelques mauvaises cases, dans l'une desquelles il avait trouvé des cendres chaudes, des balles de mousquets, et des morceaux d'habits de Soldats Européens, qui ne pouvaient être que des Français. Le malheur qui arriva aux Anglais dans cette Île il y a vingt ans, nous vint d'abord à l'esprit, et plusieurs crurent que nos gens avaient eu le même sort.

A de si tristes nouvelles on ouvrit le paquet secret de la Compagnie ; on y trouva l'ordre de relever un vaisseau, que l'on disait être dans le port de Poulo-condore, d'y demeurer jusqu'à l'arrivée d'un autre navire qui devait y venir l'année suivante, et d'augmenter, autant qu'il serait possible, l'établissement que l'on prétendait être déjà commencé dans l'Île. On exécuta cet ordre autant qu'on le pouvait faire. Ce ne fut pas sans chagrin, qu'après avoir fait plus de six mille lieues pour me rendre à la Chine, dont je n'étais éloigné que de 300 lieues, je me vis obligé

de m'arrêter une année entière dans une terre qui me paraissait , et qui est en effet un très-mauvais séjour.

Les vents nous étaient contraires pour atterrir , et ce ne fut qu'après dix-sept jours d'efforts , jusques-là inutiles , que nous entrâmes dans le havre. En y entrant nous aperçûmes une pirogue qui venait à nous. (La pirogue est un petit bateau de ces contrées , fait d'une seule pièce d'arbre.) Il y avait des pêcheurs qui de fort loin nous firent de grandes civilités à leur manière , et qui , étant montés sur notre bord , nous apprirent le mieux qu'ils purent , que de l'autre côté de l'Île il y avait des habitans ; qu'un grand vaisseau , dont ils nommaient les principaux Officiers , avait hiverné dans l'endroit où nous étions , et qu'au changement de mousson , il avait fait voile pour la Chine.

A ce récit nous reconnûmes le vaisseau François : on caressa ces bonnes gens , on les fit boire et manger , et on leur dit d'apporter ce qu'ils avaient à vendre , en leur faisant entendre qu'ils seraient bien payés ; mais l'île de Poulo-condore est si stérile , que les habitans eux-mêmes y mourraient de faim , s'ils n'avaient recours à la Terre-Ferme , où ils vont chercher du riz : ainsi durant près de quatre mois nous n'eûmes d'autres secours d'eux , que quelques poissons qu'ils apportaient de temps-en-temps , et qu'ils vendaient bien cher , et très-peu de volailles , qu'on achetait jusqu'à une piastre la pièce.

Cependant on mit à terre la compagnie

de Soldats ; comme ils avaient leurs cases à faire dans le temps des pluies , qui tombent en ce Pays-ci bien plus abondamment qu'en Europe , ils eurent beaucoup à souffrir. La maladie se mit encore parmi eux , et peu de temps après parmi les Matelots : les deux Hôpitaux étaient remplis ; les passagers , les Officiers , le Capitaine lui-même en furent attaqués , et avec tout cela point de provisions ; je ne manquais pas de consoler nos malades , et de les exhorter à la patience : j'eus besoin de m'y exhorter moi-même ; je tombai comme les autres , et durant près d'un mois il était assez incertain si je verrais jamais la Chine.

Enfin le 21 de Décembre il arriva trois barques de Camboge , chargées de cochons et de volailles : c'étaient des insulaires de Poulo-condore qui étaient allés chercher pour nous ces provisions , et qui nous les vendirent à assez bon compte. Comme ils partaient nous leur avions donné des lettres écrites en latin et en Portugais , pour les Missionnaires de la Cochinchine , que nous priions de s'entremettre en notre faveur , dans la nécessité où nous nous trouvions : les lettres furent envoyées assez loin , et pour lors nous n'en eûmes point de réponse.

Les alimens frais rétablirent bientôt l'équipage , et dans le mois de Janvier nous eûmes le plaisir de voir arriver de la Chine trois vaisseaux Français , qui avaient ordre du Directeur de la Compagnie de venir nous reconnaître en retournant en France. Ils nous re-

mirent des farines, des bœufs et de la bière, ainsi nous n'étions plus à plaindre dans notre exil.

Pour surcroît de biens, il entra dans notre Port, au mois de Mars, un autre vaisseau de la Compagnie, qui de la Chine allait traiter à Siam, et dans le même temps, il nous vint une quatrième barque de Camboge, remplie de provisions. Les soins des Missionnaires d'une part, et de l'autre les soupçons du Mandarin qui commande sur les côtes voisines, nous procurèrent ce nouveau secours. Les Insulaires de Poulo-Condore avaient publié dans la Terre-Ferme, que des étrangers avaient fait une habitation dans leur Ile, qu'ils paraissaient vouloir s'y établir, et qu'ils avaient même des femmes avec eux. Il y avait en effet trois de nos Soldats mariés; ce rapport détermina le Mandarin à envoyer un de ses gens pour tout observer, et lui en rendre compte; et à la prière des Missionnaires, il lui permit sous main de charger une barque pour notre soulagement. Nous avons su cette particularité, et beaucoup d'autres choses qui concernent ces contrées, d'un Malais, Portugais d'origine, que les Missionnaires chargèrent d'une réponse à nos lettres, et qu'ils envoyèrent sur la même barque, soit pour servir d'interprète, soit pour faire quelques provisions de vin, de remèdes, d'instrumens de chirurgie, etc. qu'ils croyaient trouver dans notre vaisseau. Avec ce secours nous avons attendu assez tranquillement le changement de la mousson, pour reprendre

bière,
ns notre

ns notre
vaisseau
ne allait
emps, il
mboge,
Mission-
soupçons
côtes voi-
secours.
aient pu-
étrangers
leur Ile,
, et qu'ils
eux. Il y
nariés; ce
nvoyer un
qui en ren-
onnaires,
r une bar-
s avons su
p d'autres
, d'un Ma-
s Mission-
nos lettres,
rque, soit
faire quel-
les, d'ins-
s croyaient
ce secours
llement le
reprendre



A Le Port
B Le Camp des Français
C Ruines d'un fort bâti
par les Anglais


Echelle de 2400 Toises

Carte faite.



Plan
De l'Isle d'Orléans
ou Poulo Condore.
Le Port est situé
à 8^d 35^m de Lat. Nord
et à 125^d de Longitude.




Echelle de 2400 Toises.

- D Village des Insulaires.*
- E Entrée du Port devant le*
monceau du Nord-Est.
- F Entrée du Port devant le*
monceau du Sud-Ouest.



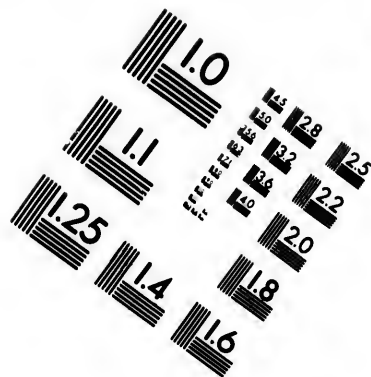
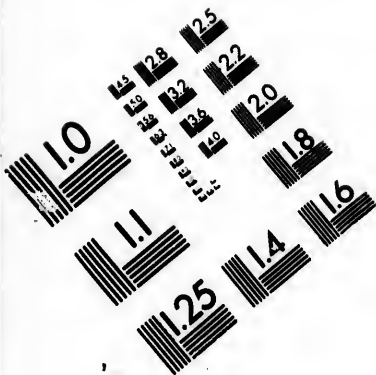
A Le Port
 B Le Camp des Francais
 C Ruines d'un fort bati
 par les Anglois

Carte faite.

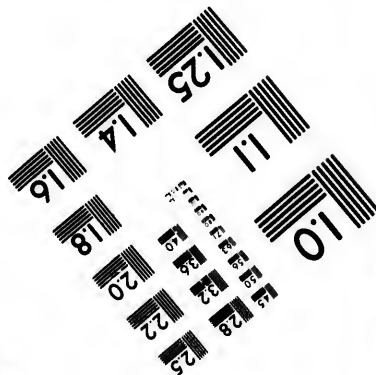
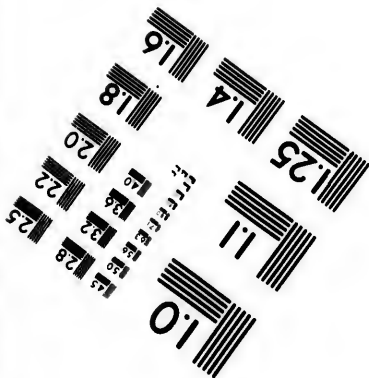
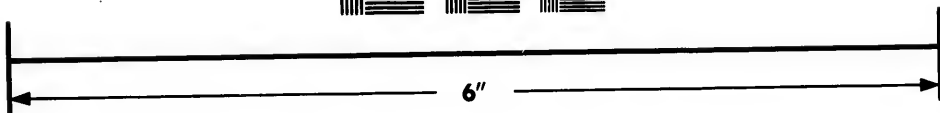
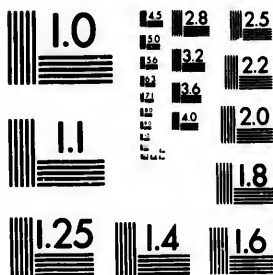
le chemin de la Chine. Mais je crois, Monsieur, que vous serez bien aise de savoir ce que j'ai vu, ou ce que j'ai appris de cette partie de l'Asie.

Poulo-Condore, dont je vous envoie le plan, est un petit Archipel à quinze ou vingt lieues au sud du Royaume de Camboge : il est formé de huit ou dix tant Iles que rochers ; la plus grande de ces Iles n'a pas plus de quatre lieues en longueur ; c'est la seule qui soit habitée, encore n'y a-t-il qu'un Village dans presque l'unique plaine qu'on y trouve. Les maisons des Insulaires ne sont qu'un assemblage assez informe de bambous, couverts d'une herbe fort longue, qu'ils coupent sur le bord de leurs ruisseaux : il n'y a dans ces cabanes ni porte, ni fenêtre ; pour y entrer, et pour y avoir du jour, ils laissent un des côtés de la cabane tout ouvert, et ils font déborder le toit de ce côté-là ; ils les élèvent de terre de quelques pieds ; par-là ils évitent l'humidité, et ont où loger leurs animaux domestiques pendant la nuit ; la mauvaise odeur ne les inquiète point. Le plancher de distance en distance est rehaussé de quatre ou cinq pouces : ils reçoivent les étrangers dans le fond sur des nattes ; leur réception est douce et affable, et ils ne manquent pas de leur présenter de l'arec, du bétel, et une pipe. Ils sont fort basanés, presque entièrement nus, excepté dans les cérémonies, où ils s'habillent, et quelques-uns même assez proprement : les dents les plus noires sont chez eux les plus belles ; aussi





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.4
1.5
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8

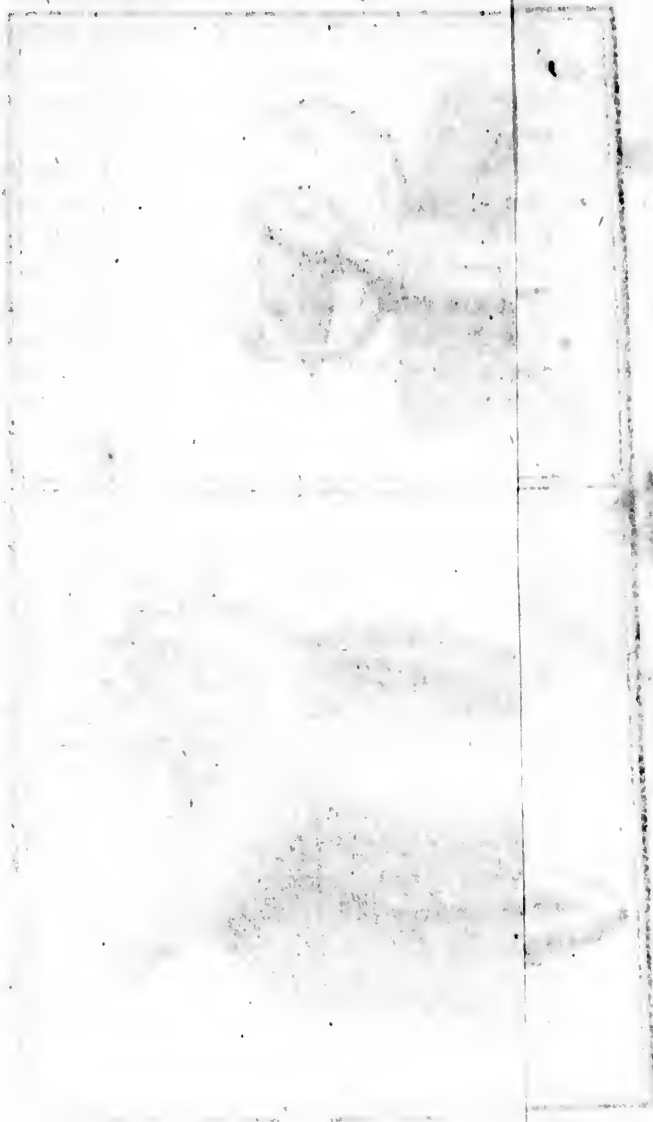
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

n'oublient-ils rien pour se les noircir. Ils laissent croître leurs cheveux, qui leur viennent communément fort longs ; j'en ai vu à qui ils descendaient plus bas que les genoux.

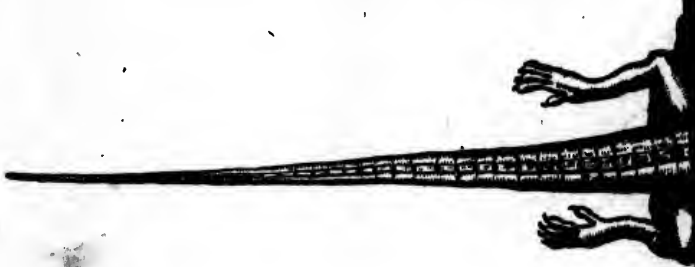
Comme les Insulaires de Poulo-Condore ne sont la plupart que des réfugiés de la Terre-Ferme où il y a des Missionnaires, plusieurs me parurent avoir été instruits des mystères de notre sainte Religion. J'en ai trouvé souvent qui me voyant un habit d'Ecclésiastique, (car les Missionnaires ne sont pas obligés d'en changer à la Cochinchine) venaient à moi avec confiance, faisaient le signe de la croix, et récitaient les prières Chrétiennes, où je ne comprenais que les noms propres de *Jésus*, *Maria*, *Pontio Pilato*, et le mot final, *amen*. Je tâchais de me faire entendre par signe autant que je le pouvais ; j'élevais les mains au Ciel, je me prosternais ensuite pour leur marquer qu'ils devaient adorer le Créateur et le souverain Maître du ciel et de la terre ; j'étendais les bras en forme de croix, pour rappeler dans leur souvenir la mort de l'adorable Rédempteur ; je me frappais la poitrine pour leur faire connaître qu'ils devaient détester leurs péchés. J'aurais souhaité en pouvoir faire davantage ; mais la langue est difficile, et il n'est pas possible, sans le secours d'un Interprète, d'apprendre les termes qui signifient les choses intérieures, lesquelles ne peuvent s'expliquer par des signes sensibles et extérieurs.

Il ne croît dans l'Île que très-peu de riz, des patates, et quelques ananas assez bons.

Il
rien-
vu à
oux.
ne
erre-
eurs
ères
sou-
asti-
ligés
moi
roix,
à je
sus,
men.
signe
nains
leur
ateur
erre;
pour
ado-
poi-
aient
é en
e est
e se-
rmes
les-
gnes
riz,
ons.

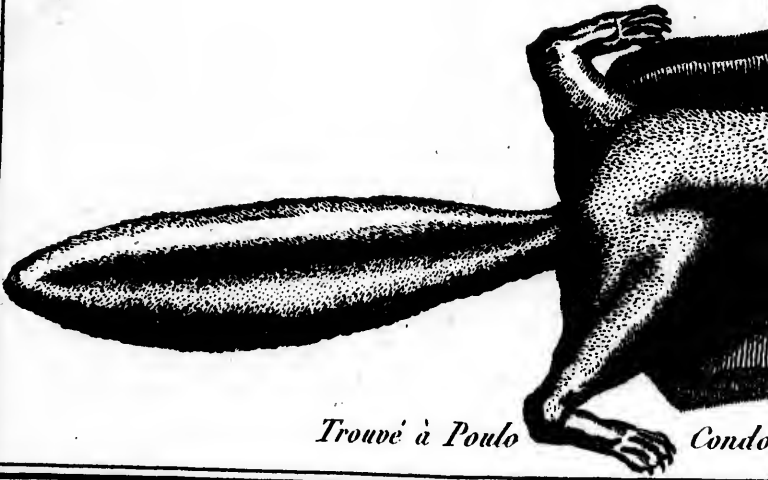


Lézard vol



Trouvé à Poulo - Condore

Ecureuil volant



Trouvé à Poulo Condore

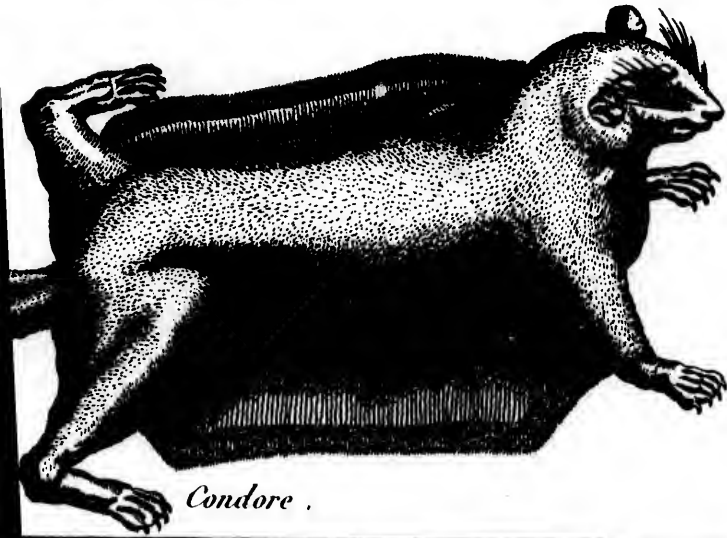
Cann. fecit.

Lézard volant

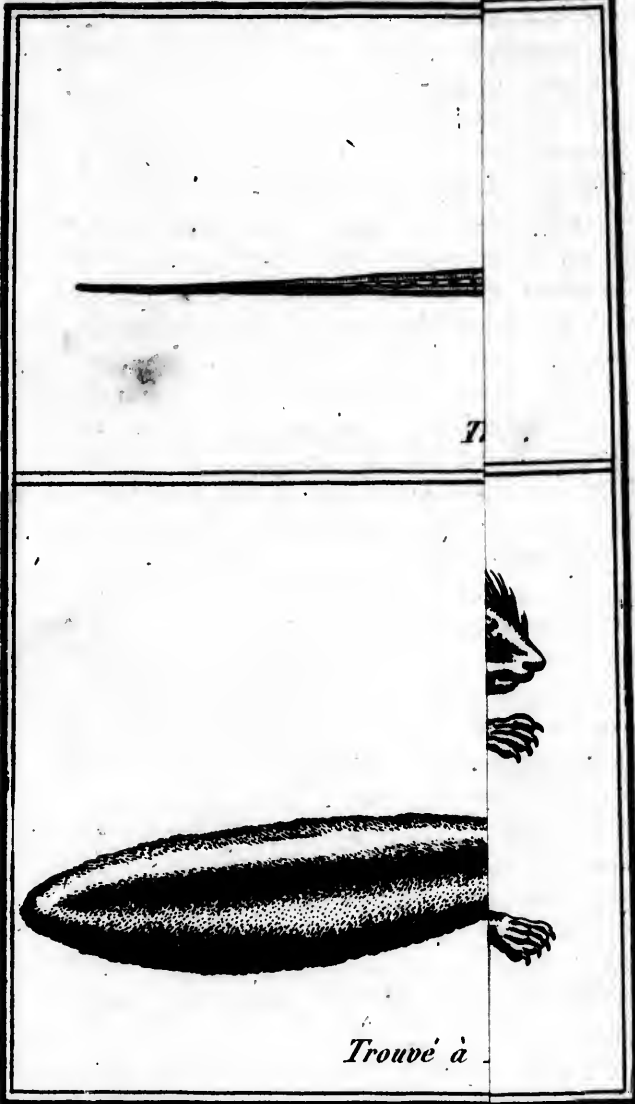


à Poulo - Condore .

Scureuil volant



Condore .



Trouvé à

Cane fecit.

Les montagnes sont presque par-tout couvertes de beaux arbres propres à toutes sortes d'ouvrages ; et même à mâter des vaisseaux. Il y en a un fort commun , d'où découle une résine que les habitans emploient à faire leurs flambeaux. Pour ramasser cette résine , et même pour la faire découler , ils creusent le tronc de l'arbre , et y font une large et profonde ouverture , dont le bas représente une espèce de récipient. En certaine saison de l'année ils allument du feu dans cette concavité ; la chaleur détermine la liqueur à couler et à remplir le récipient. De cette résine ils enduisent des coupeaux de bois fort minces , et ils les enveloppent dans de longues feuilles d'arbres. Quand le tout est sec , ces coupeaux enduits de résine éclairent parfaitement une chambre ; mais aussi ils la remplissent bientôt de fumée.

Rien de plus commun à Poulo-Condore que la noix d'arec et la feuille de bétel. Les Insulaires en portent toujours dans de petits paquets qu'ils mâchent continuellement. On n'y a trouvé aucune sorte de gibier , à la réserve des poules sauvages et des ramiers ; mais on y voit beaucoup de serpens et de lézards d'une grandeur monstrueuse. On a tué un serpent long de vingt-deux pieds , et plusieurs lézards , que quelques-uns appellent *Governos* , qui avaient sept à huit pieds de longueur.

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette Ile , c'est le lézard et l'écureuil volans que j'ai dessinés pour vous en donner une idée plus nette.

Le lézard volant est petit et n'a pas plus de sept à huit pouces : l'écureuil est de la grandeur de ceux qu'on voit en France. L'un et l'autre ont des ailes fort courtes , qui leur prennent le long du dos , depuis les pattes de devant jusqu'à celles de derrière : l'écureuil les a couvertes d'un poil fort ras et fort fin ; celles du lézard ne sont qu'une pellicule toute unie ; on les voit voler d'arbre en arbre à la distance de vingt à trente pas. Peuvent-ils voler plus loin ? C'est ce que je ne puis vous dire. Le lézard a encore de particulier au-dessous de la tête une bourse assez longue et pointue par le bas , qui s'enfle de temps-en-temps , sur-tout lorsqu'il vole.

L'île de Poulo-Condore est soumise au Roi de Camboge. Les Anglais l'avaient achetée dans le siècle précédent , et avaient bâti un Fort à la tête du Village ; mais comme ils étaient en petit nombre , et obligés de se servir de Soldats Malais , ils furent tous égorgés il y a environ vingt-ans , et leur Fort fut démoli ; on en voit encore aujourd'hui les ruines. Depuis ce temps-là l'île est rentrée sous la domination des Cambogiens. Cette Nation , avec le royaume Tsiompa , est tributaire du Roi de la Cochinchine , qui l'est lui-même , aussi bien que les Rois de Tunquin et de Siam , de l'Empereur de la Chine. Actuellement les Ambassadeurs de Siam sont à Pekin pour payer le tribut.

Les royaumes de la Cochinchine , de Tsiompa et de Camboge sont très-peu policés. Ces Nations n'ont presque aucun com-

merce avec leurs voisins , et ont très-peu d'ordre et d'union entre elles. Les Grands , comme autant de petits tyrans , pillent les Peuples à toute main. Les Rois exercent encore une tyrannie plus cruelle sur les Grands pour leur faire rendre gorge. Nous avons été témoins de cette dureté. Le Mandarin de qui dépend Poulo-Condore , ayant appris que les étrangers avaient répandu quelque argent dans l'Île , y a envoyé à diverses fois des Collecteurs cruels , qui à force de tortures se fesaient apporter tout ce que ces malheureux Insulaires avaient gagné à la sueur de leur front. Quelques-uns , pour se dérober à leur poursuite , se sauvaient dans les montagnes , ou se cachaient dans les forêts ; on en faisait des perquisitions exactes , et ils n'en étaient pas quittes pour livrer leur argent. C'est un malheur pour ceux qui naviguent , d'être dans la nécessité d'aborder à ces côtes ; le vaisseau Français qui fut obligé d'y relâcher en 1721 , en est un exemple.

Les Officiers qui descendirent à terre pour y acheter des vivres , furent d'abord assez bien reçus ; on tâcha même , par des invitations et des amitiés feintes , d'engager le Capitaine à sortir de son bord ; leur vue était d'avoir une plus grosse rançon ; les habitans du Pays en vinrent jusqu'à former le dessein d'enlever le vaisseau : ils envoyèrent plusieurs fois l'examiner , mais ne se trouvant pas assez forts , ils se vengèrent sur ceux qu'ils tenaient à terre ; ils les lièrent , ils les maltraitèrent ; il y en eut qui levèrent la hache

sur eux , et ce ne fut qu'aux instantes prières des Missionnaires , qui furent avertis de ce barbare procédé , qu'ils leur laissèrent la vie sauve ; mais on fut obligé de payer une somme considérable pour les racheter. Les Villes de ces barbares ne sont qu'un amas sans ordre de misérables cases de bois. Le Palais même du Roi de la Cochinchine n'a presque rien qui le distingue des cabanes des particuliers.

Les mœurs et les coutumes de ces Peuples approchent en certaines choses des coutumes Indiennes , et en beaucoup d'autres de celles des Chinois. Ils croient la météorose comme les Indiens ; ce qui ne les empêche pas de manger toutes sortes d'animaux. Ils sont pleins de vénération pour le cheval et pour l'éléphant , et ils en ont des peintures dans leurs maisons. La plus belle récompense , selon eux , que puisse avoir un grand homme après sa mort , c'est que son ame passe dans le corps d'une de ces bêtes. Ils regardent Confucius comme le premier Docteur de l'univers. Ils rendent de grands honneurs à leurs ancêtres morts , et à ceux de leur Nation qui se sont distingués durant leur vie. Ils ont pour cela chez eux et hors de chez eux plusieurs petits Oratoires où ils brûlent des pastilles.

Mais le lieu le plus sacré parmi eux , est une place publique , au milieu de laquelle est élevée une longue poutre , qui a vers le haut un traversier tant soit peu incliné ; apparemment qu'ils y arborent un pavillon. Ils l'appellent *Touvo*. Autour sont placés plu-

sieurs Oratoires ; c'est là qu'ils vont faire leurs profondes inclinations , qu'ils brûlent quantité de petites chandelles , qu'ils offrent du riz , qu'ils immolent des victimes , et surtout des chèvres. Aux Fêtes publiques suit un grand repas , où l'on ne manque pas de s'enivrer de raque (c'est une eau-de-vie faite de riz). Viennent ensuite les danses , la comédie , souvent les querelles et les coups.

J'eus à Poulo-Condore la curiosité d'aller chez le Bonze que je rencontrai par hasard , et qui me conduisit fort civilement dans sa maison. Il y a pratiqué un petit Temple , et dans le fond du Temple un autel. Sur cet autel sont rangées trois petites statues. Celle du milieu qui représente un vieillard , est assise et a sur sa tête une espèce de tiare. L'une des deux autres est pareillement assise , et représente une personne plus jeune : la troisième est si informe qu'on n'y peut rien connaître. Les noms de ces trois figures sont *Mat-loi* , *Bot-loi* , *Con-loi* ; c'est-à-dire , le tour du Ciel , le Roi du Ciel , le fils du Ciel. Le Bonze me fit sur cela un grand discours. Sa femme (car ce Bonze-ci est marié) voulut aussi se mêler de prêcher : mais je ne compris rien à ce qu'ils me dirent l'un et l'autre.

A la vue des trois statues , dont l'une est l'image d'un vieillard couronné , je me rappelai ce qu'on rapporte des Brachmanes Indiens , qu'ils ont quelques idées confuses de la Trinité et de l'Incarnation , et je m'imaginai que ce Bonze aurait peut-être les mêmes idées. Je lui présentai trois doigts bien

distingués ; je les réunis ensuite pour marquer l'unité. Il fit comme moi , paraissant comprendre ce que je lui représentais. J'étendis les bras en forme de croix , en faisant de la tête quelques signes d'un homme qui souffre et qui meurt. Il fit aussi de même. Ce que je conclus de là , c'est qu'il aurait bien pu avoir quelque connaissance de nos Mystères à la Terre-Ferme où il y a des Missionnaires. En sortant de chez lui , et envisageant le soleil , il me parut avoir de la vénération pour cet objet : je sais d'ailleurs que ces Peuples révèrent la lune , la terre , des esprits , qui , selon qu'ils se l'imaginent , président au feu , à l'air , aux campagnes , aux mers , aux rivières , et qu'ils ont plusieurs sortes d'Idoles qui leur sont venues des Indes et de la Chine.

C'est là tout ce que j'ai pu apprendre de la religion et des mœurs de ces Nations , où les Missionnaires ont pénétré depuis assez long-temps. Il y en a actuellement vingt qui ont à leur tête un Evêque avec son Coadjuteur : trois sont Ecclésiastiques Français , deux sont du Pays même , trois Franciscaïns , et les autres , Jésuites. Le Roi de la Cochinchine a pris à sa Cour deux Jésuites , dont l'un est mathématicien , et l'autre se mêle de médecine. Quelques-uns de ces Missionnaires sont dans le royaume de Tsiompa , et le reste dans celui de la Cochinchine. Il n'y en a point maintenant à Camboge ; on attend des circonstances plus favorables pour y rentrer. Il y a quatre ans qu'il s'y éleva une

espèce de persécution durant laquelle un Prêtre Japonais fut massacré, et les Chrétiens dispersés. Le Roi approuva cet attentat, et en récompensa les auteurs. Un autre Missionnaire y est mort depuis quelque temps de misère, sans pouvoir rendre aucun service. Il n'y a que Dieu qui puisse changer les esprits et les cœurs, et dissiper les ténèbres qui empêchent ces Peuples d'ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile.

Enfin après un ennuyeux séjour de neuf mois entiers dans le havre de Poulo-Condore, nous levâmes l'ancre le premier de Juin 1722 et nous fîmes voile vers la Chine. Cette traversée n'est guères que de 300 lieues. On la fait communément en huit ou dix jours; nous y demeurâmes près d'un mois. Les côtes de la partie méridionale de la Chine sont bordées d'une infinité de petites Iles, au milieu desquelles il n'est pas aisé de découvrir l'entrée de la rivière de Canton. Ce fut l'embaras où nous nous trouvâmes. Un pêcheur à qui l'on fit voir des piastres nous en tira, et nous conduisit fort adroitement à travers ces rochers à l'île de Lentin, où nous mouillâmes en attendant un Pilote Chinois pour nous mener dans le Port.

Le Pilote arriva, et à peine nous eut-il fait avancer quelques lieues, qu'il nous fit échouer sur un banc de sable. Nous ne nous en tirâmes qu'après avoir allégé le vaisseau, en jetant à la mer une grande quantité de bois, et en faisant couler l'eau dont nous avions fait provision, pour ne pas être obligé

de boire celle de la rivière, qui n'est pas bonne.

Enfin le 26 de Juin , près de seize mois depuis notre départ de France , nous arrivâmes à *Vanpou* qui est le port de Canton. On oublie aisément les fatigues passées , on s'en souvient même avec joie quand on trouve des frères pleins de charité et de tendresse qui tous s'empressent à délasser un voyageur. Tel est l'état où je me trouve aujourd'hui dans notre Mission Française établie à Canton par les libéralités du feu Roi Louis le Grand , dont la piété, le zèle et les bienfaits se font ressentir jusqu'à ces extrémités les plus reculées de l'univers.

Il me reste , Monsieur , à vous dire quelque chose de ce que j'ai vu à la Chine depuis le peu de temps que j'y suis arrivé. Rien ne surpasse pour la fertilité et l'agrément le plat Pays de cette Province : ce sont des plaines charmantes plantées de riz et d'arbres fruitiers , ou de belles prairies terminées par de petites collines bien boisées. Toutes ces Campagnes sont arrosées par plusieurs bras de la rivière et par quantité de canaux , et sont remplies de Villes et de Villages où le Peuple fourmille de toutes parts. Mais aussi rien de plus stérile que les montagnes, qui par-là sont absolument désertes.

Je n'ai vu Macao que de loin , ainsi je n'en puis rien dire. Canton où je suis depuis quatre mois , est une grande Ville , ou plutôt c'est un composé de trois Villes séparées par de hautes et belles murailles , mais telle-

ment jointes , que la même porte sert pour sortir de l'une et pour entrer dans l'autre. Le tout forme une figure à-peu-près carrée : le circuit ne me paraît pas céder de beaucoup à celui de Paris. Ceux qui sont éloignés du centre marchent quelquefois une heure entière en chaise pour faire une visite. Il n'y a cependant ni vides , ni jardins fort spacieux. Les rues sont longues , droites et serrées , à la réserve de quelques-unes plus larges , où l'on trouve de distance en distance des arcs de triomphe assez beaux. Les maisons ne sont que des rez de chaussée , presque toutes bâties de terre , avec des accompagnemens de briques , et couvertes de tuile. Dans les rues tout est boutiques où règne une grande propreté. Il y a quelques Temples d'Idoles environnés de cellules de Bonzes qui ont quelque chose de singulier et de magnifique. La salle de Confucius , aussi-bien que l'Académie où les Lettrés s'assemblent pour faire leur composition , sont des morceaux curieux. Les *ya-men* ou Palais des Mandarins , ont aussi leur beauté et leur grandeur avec différence néanmoins de ce qu'en ce genre on appelle beau et grand en Europe. La rivière est chargée le long des deux rivages d'une quantité prodigieuse de barques à rangs multipliés , qui sont les seules habitations d'un Peuple infini , et qui font une Ville flottante très-considérable. De manière qu'à compter tout ce qui compose Canton , on prétend qu'il y a au-moins un million d'ames ; ce qui me rend la chose croyable , c'est

l'étendue de la Ville et la grande multitude qui remplit sans cesse les rues où il ne paraît aucune femme.

Mais dans tout ce grand Peuple combien de Chrétiens ? Hélas ! très-peu. Il y a cependant à Canton plusieurs Eglises, et des Missionnaires fervens. Mais le fracas continuel d'un grand commerce qui s'y fait, attire toute l'attention des Chinois, qui sont pauvres la plupart, et qui ne vivent que d'un travail assidu, et souvent trompeur. Pour ce qui est des Seigneurs et des personnes riches, ils ne sont nulle part plus éloignés du Royaume de Dieu, que dans ces malheureuses contrées : les voies injustes d'amasser de l'argent, et la liberté d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir, sont des chaînes trop fortes pour être rompues sans d'extrêmes difficultés. On a plus de consolation dans les Campagnes. Les Ouvriers évangéliques y envoient leurs Catéchistes ; ils s'y répandent eux-mêmes, et la semence salutaire trouve entrée dans des cœurs simples ; peu-à-peu le champ du Seigneur se cultive et s'augmente. On commence par instruire quelques habitans d'un Village : on les baptise : ceux-ci attirent leurs parens et leurs amis. Lorsque le nombre des Néophytes va à pouvoir former une assemblée, on bâtit dans le lieu une Chapelle. Les Chrétiens s'y assemblent les Dimanches et les Fêtes pour chanter les Prières de l'Eglise. La nouveauté, les instructions, les bons exemples, et surtout la grâce de Dieu produisent des Prosé-

lytes. Le Catéchiste va leur enseigner le *taoly*, c'est la doctrine Chrétienne; le Missionnaire fait sa visite; il prêche, il confesse, il instruit, il baptise, et l'œuvre de Dieu s'avance.

Il y a deux mois qu'un de nos Pères de cette maison fit avertir les Chrétiens d'un Village, où il a bâti depuis peu une Chapelle, qu'il arriverait chez eux la veille de la Nativité de Notre-Dame. A quelque distance du lieu il trouva ses chers Néophytes qui l'attendaient sur le chemin partagés en plusieurs pelotons. Les plus avancés le voyant arriver, se mirent à genoux pour recevoir sa bénédiction, et l'accompagnèrent ensuite jusqu'à la seconde troupe, qui fit comme la première: les autres imitèrent ceux-ci, et tous ensemble le conduisirent à la petite Eglise, où, après les Prières et les Instructions, le Père leur conféra les Sacremens et baptisa quatre Catéchumènes. On ne baptisa ce jour-là qu'une seule personne dans notre Eglise de la Ville. Il est vrai que comme il y a toujours à la Ville des Missionnaires, les Baptêmes y sont beaucoup plus fréquens qu'à la Campagne. J'eus, il y a peu de jours, la pieuse curiosité d'assister à celui d'un vieillard de près de 70 ans, tout blanc et tout cassé de travail et de fatigue. C'est commencer bien tard à marcher dans le chemin du Ciel: peut-être ira-t-il encore plus loin que nous. Un autre Missionnaire est revenu depuis peu d'une petite excursion de huit jours. Il a baptisé douze personnes. Un troisième part

demain pour une semblable expédition. Je serais ravi de pouvoir l'accompagner pour me mettre devant les yeux un modèle que je puisse imiter dans la suite : mais outre que j'y serais inutile, puisque je ne sais pas encore la langue, je suis retenu ici par les préparatifs d'un long voyage qui presse.

Durant le Carême dernier, un des Missionnaires dont je viens de parler, trouva dans une petite Ville, à peu de journées d'ici, un petit nombre de Vierges chrétiennes, qui d'elles-mêmes s'étaient rassemblées, et vivaient en communauté. Dieu était bien servi dans cette maison. Les femmes et les filles Chrétiennes s'y assemblaient pour leurs exercices de piété : elles y conduisaient leurs parentes et leurs voisins encore Infidèles, qui y recevaient de salutaires Instructions : ce qui est d'autant plus avantageux à la Religion, que les Missionnaires ne parlent jamais aux femmes Idolâtres. D'autres Vierges voulaient se joindre à celles-là ; mais n'ayant ni maison à elles, ni travail, ni de fonds suffisans, il ne paraissait pas possible qu'elles pussent subsister. Le Missionnaire leur a fait acheter un emplacement assez vaste ; il fait maintenant apprendre un bon métier à quelques-unes qui l'enseigneront aux autres, et l'on espère beaucoup de ce petit établissement.

Nous pleurons la mort toute récente d'un de nos Missionnaires (1) de Canton, qui,

(1) Le Père Philippe Cazier.

dans le mois dernier, étant allé visiter ses Eglises de la Campagne, trouva un vaste champ à son zèle, et l'occasion d'une mort précieuse devant Dieu. Après avoir administré les Sacremens à un grand nombre de Néophytes, et baptisé plusieurs Catéchumènes, on l'avertit qu'en un certain endroit écarté, il y avait un Hôpital de lépreux Chrétiens et Infidèles, que tout le monde abandonnait. Il crut devoir secourir ces malheureux, auprès desquels il gagna une maladie qui l'emporta en peu de jours.

C'est ce même Missionnaire qui a établi dans cette Eglise une manière de s'employer au salut des ames, d'où il résulte, à mon avis, le plus grand bien qu'on puisse faire : c'est de recueillir avec soin les petits enfans abandonnés de leurs parens, qu'on trouve exposés dans les rues, et quelquefois même déjà mordus des chiens et d'autres animaux, comme j'en ai été témoin depuis que je suis à Canton (1). Le Baptême qu'on donne aussitôt à ces enfans moribonds en fait autant de prédestinés. Cette bonne œuvre se continue depuis la mort du Missionnaire, avec le même zèle qui l'a porté à l'entreprendre.

Cette moisson se recueille de même en d'autres Villes de la Chine, car par-tout on y a la détestable coutume d'exposer les enfans. Mais quand on a de quoi gagner les

(1) Ce n'est guère que dans les Villes qu'on expose des enfans; les habitans des Campagnes plus simples et moins cruels ne se portent presque jamais à cette affreuse extrémité.

Catéchistes , dont le soin est de parcourir les rues tous les jours de grand matin pour baptiser ceux qui se meurent , c'est alors que la moisson est abondante. On m'a assuré qu'à Pekin on envoyait chaque année au Ciel trois à quatre mille enfans.

La consolation que nous avons de voir le Ciel se peupler de la sorte ne laisse pas d'avoir un retour bien chagrinant , quand nous faisons réflexion au grand nombre de ceux qui échappent à notre zèle. Que ne pouvons-nous faire ici pour le progrès de la vraie Religion , une partie de ce qu'y font les Mahométans pour étendre leur Secte impie , et pour se fortifier dans l'Empire ! ils ont prêché ailleurs le sabre à la main ; ils font à la Chine des progrès immenses à force d'argent. Ils achètent par-tout un nombre prodigieux d'enfans Idolâtres ; ils profitent pour cela de toutes les occasions. Il y a quelques années qu'en la seule province de *Canton* , dans un temps de famine , on leur en vendit plus de dix mille , qui furent autant d'esclaves pour eux , et autant de victimes pour le Démon. Ils les marient , ils leur achètent ou ils leur bâtissent des quartiers de Ville , et même des Bourgades entières. Peu-à-peu ils en sont venus en plusieurs endroits jusqu'à ne plus souffrir aucun habitant qui n'aille à leurs Mosquées ; et c'est par-là qu'ils se sont si fort multipliés depuis un siècle.

Voilà , Monsieur , la relation que je vous avais promise à mon départ de France pour la Chine. Si vous voyiez à présent celui qui

a l'honneur de vous l'envoyer, je doute que vous pussiez aisément le reconnaître. Une barbe de deux ans, une tête entièrement rasée, excepté dans le seul endroit où les Ecclésiastiques en Europe portent la tonsure, des habits tels qu'on ne se les figure point : tout cela change fort un homme ; mais ce changement n'est qu'extérieur, et je m'assure que vous me connaîtrez toujours à mon empressement à vous faire part, ainsi que vous le souhaitez, des choses qui pourront ou vous édifier, ou piquer votre curiosité.

Je n'avais pas jusqu'ici des idées justes sur le vêtement des Missionnaires de la Chine : je m'imaginai qu'ils avaient une manière particulière de se vêtir qui les distinguait des Chinois. Je me suis trompé : notre habit est ici l'habit des honnêtes gens ; j'en exclus les Bonzes, qui ne portent pas l'habit commun, et qu'on met au rang de la vile canaille. Une longue robe de toile blanche, une autre pardessus, aussi longue, d'une étoffe de soie ordinairement bleue, avec une ceinture ; sur le tout un petit habit noir ou violet, qui descend aux genoux, fort ample, et à manches larges et courtes, un petit bonnet fait en forme de cône raccourci, chargé tout autour de soies pendantes, ou de crin rouge, des bottes d'étoffe aux pieds, un éventail à la main ; c'est ainsi qu'on doit être ajusté toutes les fois qu'on sort de la maison, ou que l'on rend une visite de conséquence. Dans le domestique on quitte une partie de cet attirail ;

mais il faut bien se garder de dire la Messe sans avoir la tête couverte d'un bonnet particulier, et sans avoir pris ses bottes.

C'est ici le Pays des cérémonies : quoique les Tartares en aient beaucoup aboli, tout s'y fait par poids et par mesure ; c'est par-tout une affectation de gravité bien opposée à l'air ouvert et dégagé de nos Français. Ce n'est pas là néanmoins ce qui embarrasse le plus : une langue très-difficile à parler, et encore plus à lire et à écrire, et cependant qu'il faut apprendre ; une langue qui n'a pas le moindre rapport avec aucune langue d'Europe, soit morte, soit vivante, et dont la prononciation est la pierre d'achoppement pour les plus anciens Missionnaires : près de quatre-vingt mille caractères presque tous composés d'une multitude de traits sans ordre, comment venir à bout de tout cela ? On fait ce qu'on peut, et Dieu n'en demande pas davantage ; pour devenir habile, il faut bien des années, encore y en a-t-il peu qui y réussissent.

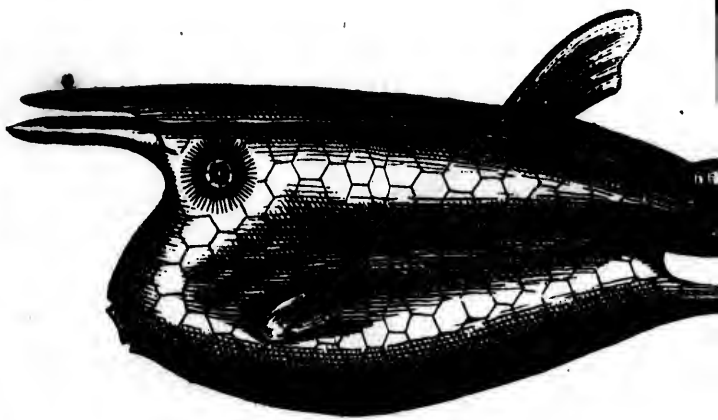
Les caractères de la Cochinchine, du Tunquin, du Japon, sont les mêmes que ceux de la Chine, et signifient les mêmes choses, sans toutefois que les Peuples s'expriment de la même sorte. Ainsi, quoique les langues soient très-différentes, et qu'ils ne puissent point s'entendre les uns les autres en parlant, ils s'entendent fort bien en s'écrivant, et tous leurs livres sont communs. Ces caractères sont en cela semblables à nos chiffres d'arithmétique ; beaucoup de

RES
dire la Messe
un bonnet par-
bottes.
nics : quoique
p aboli , tout
c'est par-tout
opposée à l'air
çais. Ce n'est
rresse le plus :
ler , et encore
ependant qu'il
qui n'a pas le
e langue d'Eu-
te , et dont la
d'achoppement
naires : près de
s presque tous
e traits sans or-
de tout cela ? On
en demande pas
oile , il faut bien
t-il peu qui y

ochinchine , du
t les mêmes que
sient les mêmes
es Peuples s'ex-
Ainsi , quoique
entes , et qu'ils
re les uns les
ndent fort bien
livres sont com-
cela semblables
e ; beaucoup de

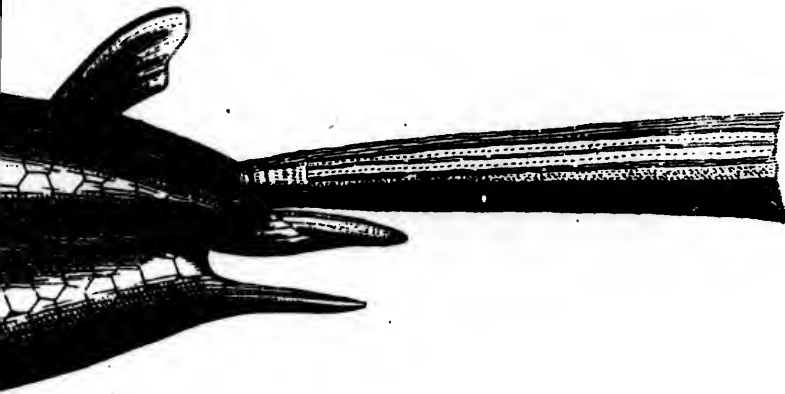


Poisson Cornu, appelle le



Canu fecit.

on Cornu, appelle' le Diable.





Cann fecit.

a
r
l
a
t
r
t
s
n
m
m
é
g
e
s
e
p
l
d
d
c
o

Nations s'en servent ; on leur donne différens noms , mais ils signifient par-tout la même chose.

J'ai tracé la figure d'un animal qui m'a paru singulier , et que je vous envoie : on l'appelle le poisson cornu ou le diable : il a le corps fait comme une caisse à quatre faces , plus petite par un bout , avec une queue plate , fort longue , et presque de la même largeur d'un bout à l'autre. Tout son corps est dur , et marqué par-tout de figures hexagones bien rangées , et semées de petits grains comme le chagrin.

Il y a encore d'autres animaux que j'ai vus avec plaisir , et dont je vous ferais la description , s'ils n'étaient déjà connus par diverses relations qui sont entre les mains du public ; tels sont le requin , le marsouin et le poisson volant : ainsi je ne vous en dirai qu'un mot.

Le requin est un des plus dangereux animaux de la mer ; il est très-gros et extrêmement vorace : nous en avons pris un qui était long de près de douze pieds. Il a une gueule capable d'engloutir un homme tout entier : on y voit cinq rangées de dents qui sont comme une forêt de pointes d'acier ; il est toujours accompagné de plusieurs petits poissons qui le plus souvent marchent devant lui ; c'est pour cela qu'on les appelle pilotes du requin. Il y en a d'autres plus petits , et d'une autre espèce , qui s'attachent à son corps , sans même le quitter lorsqu'il est pris : on les nomme suceais. Un requin suit quel-

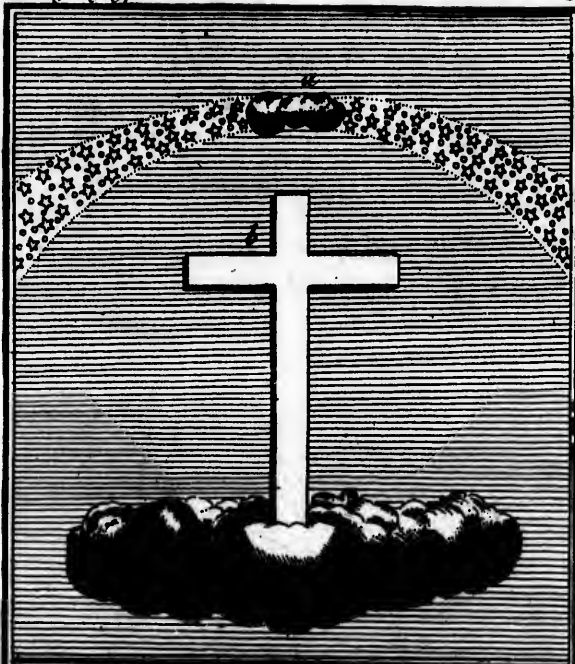
quelquefois un vaisseau deux ou trois jours, dans l'espérance de quelque proie.

Le marsouin est un vrai cochon marin : il a sur tout le corps un lard assez épais et fort blanc ; il n'a point d'ouïe, il a sur la tête une ouverture par où l'on prétend qu'il respire l'air. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on le voit de temps-en-temps lever la tête hors de l'eau, et replonger aussitôt après. Il a des poumons et toutes les parties internes semblables à un cochon : il a le sang chaud et en grande abondance ; il va d'une vitesse surprenante, et saute quelquefois jusqu'à quinze et vingt pieds au-dessus de la surface de la mer. Le marsouin, aussi-bien que le requin, porte et met bas ses petits comme les animaux terrestres. Nous avons pris un requin femelle, qui portait dans son ventre six petits requins pleins de vie et fort gras.

Il y a de deux sortes de poissons volans, l'un plus petit, qui n'a que deux ailes, l'autre plus grand, qui en a quatre. Le plus grand n'a guères de longueur qu'un pied ou quinze pouces. Ils volent assez loin l'un de l'autre, et lorsque la bonite ou la dorade les poursuit, on les voit sortir de la mer, de même que s'élève dans un champ une compagnie de perdrix, et aller replonger à cent ou cent cinquante pas plus loin. La bonite saute après fort haut, et si elle a manqué son coup, elle suit à fleur d'eau le vol de sa proie pour l'attraper en retombant. J'ai eu le plaisir de voir une fois cette chasse, qui est très-agréable, sur-tout lorsqu'il y a grand nombre de pois-

s
ours , dans

on marin :
ez épais et
il a sur la
étend qu'il
c'est qu'on
a tête hors
près. Il a
es internes
sang chaud
une vitesse
bis jusqu'à
e la surface
rien que le
its comme
ons pris un
son ventre
t fort gras.
ons volans ,
les , l'autre
plus grand
l ou quinze
de l'autre ,
s poursuit ,
même que
mpagnie de
ent ou cent
saute après
coup , elle
e pour l'at-
aisir de voir
s-agréable ,
re de pois-

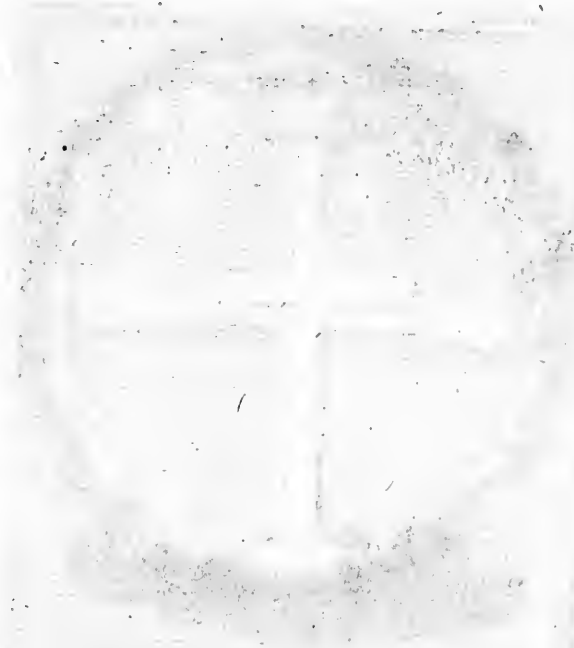


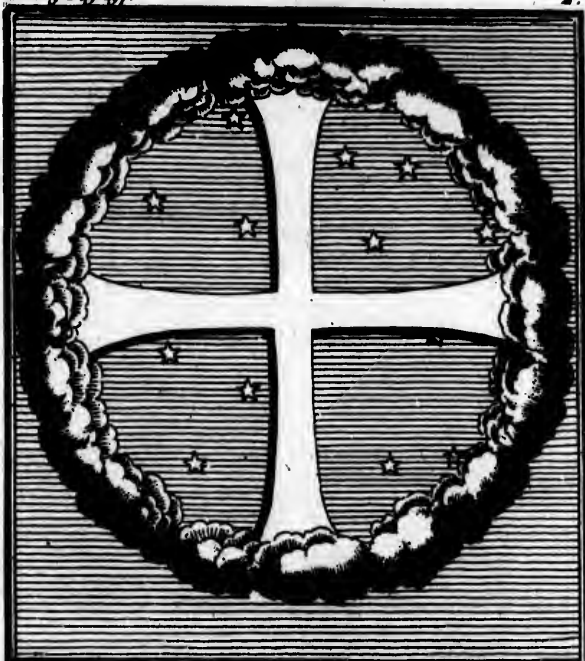
- a. . . Cette traînée de feu sortoit de l'Est. elle laissa des étincelles dans le chemin qu'elle parcourut et se tendoit vers le Nord Ouest; en disparaissant elle fit du bruit .
le feu et les étoiles disparurent en même temps .
- b. . . L'année de Kanghi 57, le 24 de la 7^{me} Lune; c'est à dire, le 20 Aoust 1718 parut au milieu de l'Air une Croix dont le pied étoit environné d'une Nuée blanche. Ce prodige arriva entre 7 et 9 du soir dans Tsinan ville du Chantong. en même temps parut une traînée de feu qui sortoit de la partie de l'Est: Partout où elle passoit, elle laissoit des étoiles de feu .
Ce Phenomene peu à peu disparut vers le Nord Ouest, et en disparaissant fit du bruit dans toute la ville: dix mille personnes ont ouï ce bruit et vu ce Prodige.



maira des
 adoit vers
 bruit .
 temps .
 e; c'est a
 l'air une
 Nuée blanche.
 no Truan
 e traicée de
 tout ou elle

Nord Ouest .
 uite la ville
 ce Prodige.





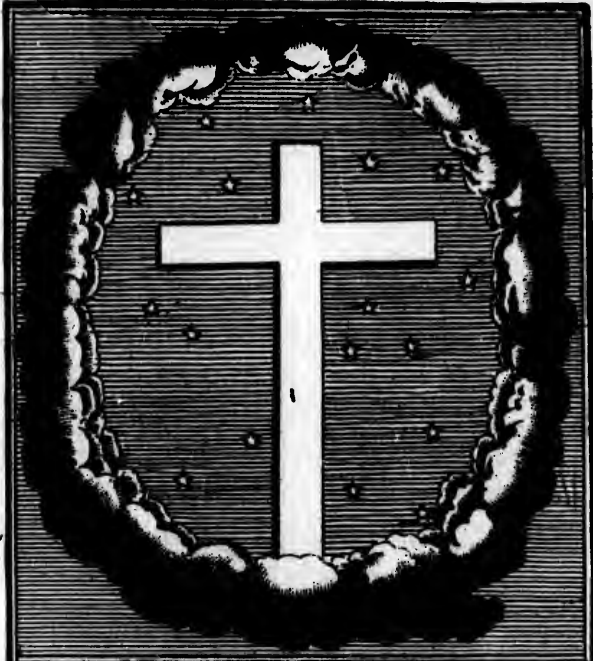
L'année de Kanghi, 57. le 14 de la 8^e. Lune;
 C'est à dire le 8^e. Septembre 1718, on vit entre 7
 et 9 du Soir dans la même ville de Tournan
 et au milieu de l'Air une autre Croix plus grande
 que l'autre, et d'une blancheur à Eblouir Elle étoit
 de toute part environnée d'une Nuée très délicate
 dans un quart d'heure la Croix estant inclinée
 Commença à marcher du Midi au Nord et dans
 un autre quart d'heure, s'étant redressée elle
 alla de l'Est à l'Ouest.
 Tous les Habitans de cette ville sont temoins du
 Phenomene qui arriva le jour de la nativité de
 Notre Dame.



de la 8^e Lune;
 6, on vit entre 7
 de Trinan.

Croix plus grande
 Eblouir Elle estoit
 ic tres deliée
 estant inclinée
 Nord et dans
 redressée elle

sont temoins du
 la nativité de)



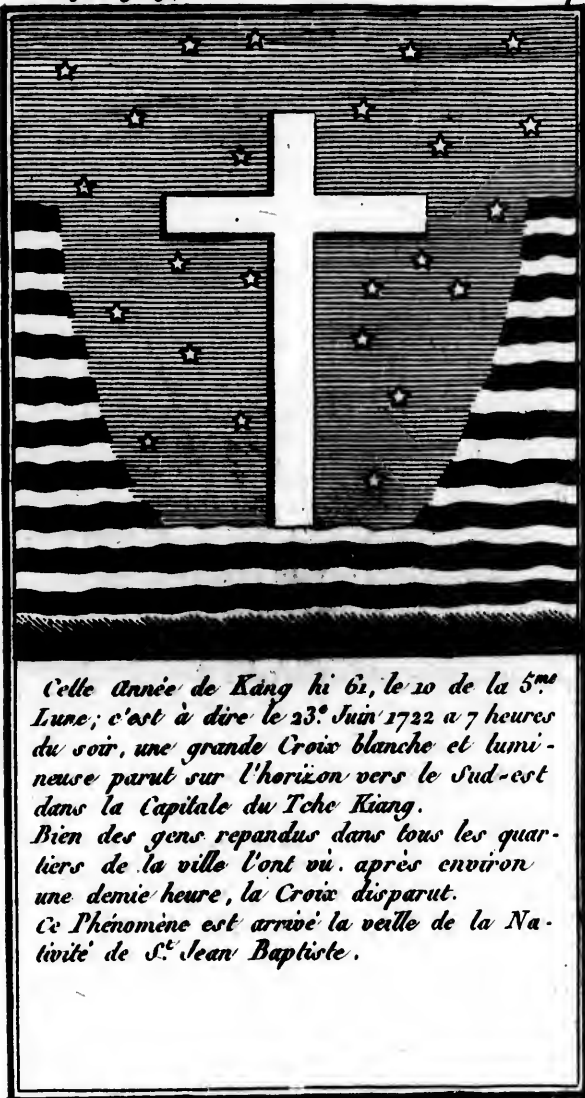
Dans le Village de Kin kia kiao, du Hien yu yao dépendant du Fou Chaohing dans la Province du Tche Kiang, le nommé Lou y avoit bâti une petite Chapelle. Tous les jours de fête les Chrétiens s'assembloient dans ce lieu pour y prier. l'année de Kangki 58 dans la 11^{me} Lune c'est à dire le 3^e de Déc. 1719 jour d'assemblée, on vit tout à coup vers les 7 heures et un quart du soir paroître au dessus de l'Eglise une Croix blanche et lumineuse. Cette Croix étoit environnée d'une Nuée blanche comme celles qui avoient paru dans le Chan Tong; dans les vuides on voyoit des Etoiles: après un quart d'heure et plus, elle disparut. Onze personnes l'on vu le jour de Saint Sylvestre.

Canu scit.



y a
 vince du
 une pe-
 s Chri-
 y prier.
 c'est a
 lée, on
 n quart
 se une
 xia étoit
 e celles
 : dans
 rés un

Saint



*Cette Année de Kiang hi 61, le 20 de la 5^{me}
Lune; c'est à dire le 23^e Juin 1722 à 7 heures
du soir, une grande Croix blanche et lumi-
neuse parut sur l'horizon vers le Sud-est
dans la Capitale du Tche Kiang.
Bien des gens repandus dans tous les quar-
tiers de la ville l'ont vu. après environ
une demie heure, la Croix disparut.
Ce Phénomène est arrivé la veille de la Na-
tivité de S.^t Jean Baptiste.*

Cana, fecit.

sons qui pour vent et qui sont poursuivis. L'agrément est entier, lorsque les oiseaux de proie, comme cela arrive, se mettent de la partie; alors le poisson volant n'a plus de retraite, ni dans l'eau, ni dans l'air.

On a gravé depuis peu à la Chine une estampe qui représente quatre croix qui ont paru en l'air dans différens temps et en différens lieux de cet Empire. Je vous envoie cette estampe avec l'explication des caractères Chinois, qui marquent le lieu où ont paru ces phénomènes, leur durée, et le nombre de personnes qui en ont été témoins.

Un triste événement mettra fin à cette lettre; Dieu, qui l'a permis, en tirera sans doute sa gloire. La persécution contre les Chrétiens est générale dans le Tunquin. Les Eglises abattues, les Catéchistes maltraités, les Missionnaires fugitifs et errans dans les forêts, les Néophytes forcés d'adorer les Idoles: voilà le malheureux état où cette Chrétienté est réduite. Nous avons appris que deux de nos Pères ont été arrêtés: M. l'Evêque ne s'est sauvé que par une adresse assez singulière: il était chez un Chrétien, lorsqu'on l'avertit que des Soldats venaient pour le prendre; sur-le-champ il dit au Chrétien de mettre le feu à sa maison; le Prélat fut obéi, et il s'échappa à la faveur du tumulte et du désordre que causa l'incendie.

Notre Supérieur-Général dans ces Contrées vient de faire une tentative pour secourir cette Eglise désolée. Il a pris des lettres de recommandation du premier Mandarin de

4.
 la 5^{me}
 heures
 lumi-
 sud-est
 es quar-
 piron
 la Na.

cette Province, qui confine avec le royaume de Tunquin. Il a ramassé quelques présens, et il s'est mis en chemin pour la Cour de Tunquin. Son dessein n'est d'abord que de demander au Roi la permission de mettre une personne, pour servir de gardien au tombeau d'un de nos Pères, enterré autrefois dans ce Pays-là avec beaucoup d'honneurs, par ordre du Prince qui régnait alors. Ce serait toujours là un Missionnaire qui ne serait point inquiété, et vous pouvez bien juger que dans ce qu'il pourra faire pour la consolation des Chrétiens persécutés, il ne s'épargnera pas.

Voici ce qui a donné lieu à cette persécution : Un Chrétien, fils d'un riche Marchand, entretenait une concubine. Les Missionnaires lui représentèrent sa faute si vivement, qu'il la chassa. Cette malheureuse, pour se venger, alla accuser le père de ce Chrétien d'avoir chez lui des marchandises de contrebande. On fit la visite de sa maison ; on trouva les marchandises, et comme on fouilla par-tout, on y trouva aussi des ornemens d'autel, et beaucoup d'autres choses propres des Chrétiens. La Religion n'est que tolérée au Tunquin, et ce n'est qu'en secret qu'on y prêche ; ainsi l'avidité du pillage ; d'autres disent encore, la crainte que le Roi a eue quand il a appris le nombre des Fidèles qui sont dans ses États, a fait porter des arrêts terribles, et a causé les maux dont cette Chrétienté est affligée. Je recommande à vos saintes prières, et à celles de votre

pieuse et noble maison , cette Mission si fort ensevelie dans les ombres de la mort. Je m'y recommande en particulier moi-même , et suis avec beaucoup d'estime et de respect , etc.

L E T T R E

Du Père Gaubil , Missionnaire de la Compagnie de Jésus , à Monseigneur de Nemon , Archevêque de Toulouse.

De la province de Canton , à la Chine ,
ce 4 Novembre 1722.

M O N S E I G N E U R ,

IL n'y a que peu de mois que je suis arrivé à la Chine, et en y arrivant j'ai été infiniment touché de voir le triste état où se trouve une Mission qui donnait, il n'y a pas long - temps , de si belles espérances. Des Eglises ruinées, des Chrétientés dissipées , des Missionnaires exilés , et confinés à Canton , premier port de la Chine , sans qu'il leur soit permis de pénétrer plus avant dans l'Empire , enfin , la Religion sur le point d'être proscrite ; voilà , Monseigneur , les tristes objets qui se sont présentés à mes yeux à mon entrée dans un Empire où l'on trouvait de si favorables dispositons à se soumettre à l'Evangile.

Deux de nos Missionnaires qui sont retenus à Canton ont profité de leur exil pour faire un bien solide, et qui mérite l'attention de ceux qui ont du zèle pour le salut des ames : il n'y a point d'années qu'ils ne baptisent un grand nombre d'enfans moribonds.

Connaissant, comme je fais, les sentimens de Votre Grandeur, j'ai cru qu'elle verrait avec plaisir les bénédictions dont le Seigneur a favorisé l'industrie et les soins de ces deux Missionnaires. L'un d'eux, nommé le Père du Baudory, m'en a fait le détail dans une lettre qu'il m'a écrite, et que je prends la liberté d'envoyer à Votre Grandeur : je le fais d'autant plus voloutiers, Monseigneur, que j'ai été le témoin du zèle dont vous êtes rempli pour tout ce qui concerne l'avancement de la Religion : je m'en rappelle sans cesse le souvenir, pour m'animer moi-même à soutenir les travaux attachés au Ministère apostolique, auquel Dieu, par son infinie miséricorde, a bien voulu me destiner. Je pars incessamment pour Pekin, où je suis appelé, et c'est avant que de partir que je donne à Votre Grandeur cette légère marque de mon respect et de mon dévouement. Ce qui suit est la lettre du Père du Baudory, telle qu'il me l'a écrite depuis peu de jours.

« Vous m'avez témoigné que je vous obligerais sensiblement de vous donner un détail exact de la bonne œuvre que Dieu nous a inspiré de faire à Canton, en assistant les

enfants exposés, et en leur procurant le Baptême. C'est une consolation que je n'ai garde de vous refuser. Il y a ici deux sortes d'enfans abandonnés : les uns se portent à un Hôpital que les Chinois appellent *Yio-gintang*, c'est-à-dire, *maison de la Miséricorde*. Ils y sont entretenus aux frais de l'Empereur. L'édifice est vaste et magnifique : l'on y trouve tout ce qui est nécessaire pour l'entretien de ces pauvres enfans ; des nourrices pour les allaiter, des Médecins pour les traiter dans leurs maladies, et des Directeurs pour veiller au bon ordre de la Maison. Les autres enfans exposés sont portés dans notre Eglise ; on les baptise et on les confie à des personnes sûres pour les nourrir, ainsi que je vous l'expliquerai dans la suite de cette lettre.

Les enfans de l'Hôpital ne se baptisent que lorsqu'on les voit près de mourir ; on en donne avis à mon Catéchiste, qui demeure dans le voisinage de l'Hôpital, et qui va aussitôt leur conférer le saint Baptême. C'est, comme vous voyez, un Chinois qui est chargé de cette fonction. Il ne serait pas de la bienséance qu'un Européen, et surtout un Missionnaire entrât dans une maison remplie de femmes : d'ailleurs les Mandarins ne manqueraient pas d'en être informés, et l'expérience nous a appris qu'il est important que les Mandarins ignorent l'accès que nous avons dans cette maison. Ce que je ne puis donc faire par moi-même, je le fais par le moyen d'un Catéchiste zélé, qui est

bien instruit de la manière d'administrer le sacrement de Baptême. On a soin d'écrire les noms de ceux qu'on baptise , et qui meurent après le Baptême.

Vous me demanderez peut-être à quoi montent les frais que je suis obligé de faire pour soutenir cette bonne œuvre. Ils ne sont pas aussi considérables que vous pourriez l'imaginer. Il s'agit d'entretenir un Catéchiste , de faire quelques présens aux Directeurs et aux Médecins , de payer deux personnes qui ont soin d'avertir le Catéchiste , dès qu'il se trouve quelque enfant dans un pressant danger de mort ; de donner aussi quelque chose aux nourrices qui ont soin d'apporter et de remporter les enfans qu'on baptise. Le tout ne monte à guère plus de vingt taëls , qui font cent francs de notre monnaie ordinaire , et avec une si légère somme distribuée de la sorte , on a la consolation de placer chaque année un grand nombre d'enfans dans le Ciel.

Ce fut l'année 1719 qu'on commença à établir cette œuvre de charité , et on conféra le Baptême à cent trente-six enfans. Depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin du mois de Décembre , on en baptisa cent quatorze ; on en baptisa pareillement deux cent quarante-un en l'année 1721 , et en cette année 1722 , je compte déjà deux cent soixante-sept enfans qui sont morts après avoir reçu le Baptême : comme il y a encore deux mois pour arriver à la fin de l'année , j'espère que le nombre de ces prédestinés ira

au-delà de trois cens. Ce nombre des enfans régénérés dans les eaux du Baptême , qui augmente chaque année , est une preuve assez sensible du soin que la divine Providence prend de ces pauvres orphelins.

Un autre trait de cette même Providence ne vous touchera pas moins : lorsqu'on tourna ses vues du côté de cet Hôpital , on crut que le moyen d'y réussir était de s'adresser au Mandarin qui en avait l'administration. On le visita ; on lui fit des présens ; on lui proposa le dessein qu'on avait. Il parut l'approuver ; il promit tout ce qu'on voulut , et ne tint rien de ce qu'il avait promis. Nous commencions déjà à perdre toute espérance , lorsqu'une prompte mort enleva tout-à-coup le Mandarin. Nous jugeâmes à propos de prendre d'autres mesures , et au lieu de nous adresser à son successeur , nous fîmes parler aux Directeurs de l'Hôpital. Nous convînmes avec eux d'une somme que nous leur donnerions chaque année , moyennant quoi l'entrée dans l'Hôpital nous a été libre.

Une difficulté se présente d'abord à l'esprit , sur laquelle je dois vous donner quelque éclaircissement. Quoiqu'on ne baptise à l'Hôpital que les enfans moribonds , il est vraisemblable que tous ces enfans ne meurent pas après le Baptême reçu , et qu'il y en a quelques-uns qui échappent à la mort. En ce cas-là que deviennent-ils ? S'ils passent entre les mains des Infidèles, la grâce du Baptême leur est inutile : marqués du sang de l'Agneau , il est difficile qu'ils profitent de ce

bienfait , puisqu'apparemment ils n'en connaîtront jamais le prix.

Cet inconvénient est grand , je l'avoue ; mais il n'est pas sans remède. Le Catéchiste et moi nous avons une liste exacte des enfans baptisés et de ceux qui meurent après le Baptême : on examine de temps-en-temps cette liste , et s'il y a quelques-uns de ces enfans qui reviennent de leur maladie , les Economes , qui ont pareillement leurs noms , sont avertis de ne les pas donner aux Infidèles qui viendraient les demander. Nous avons soin de les retirer de l'Hôpital et de les placer chez des Chrétiens : ce sont de nouveaux frais qu'il faut faire ; mais ils sont indispensables. Par-là on met le salut de ces enfans en sûreté , et l'œuvre de Dieu se fait sans inquiétude et sans scrupule.

Les enfans exposés qu'on nous apporte ne sont pas , à beaucoup près , en si grand nombre : cependant la dépense qu'on est obligé de faire pour leur entretien est incomparablement plus grande. Je baptisai l'année dernière dans notre Eglise quarante-cinq de ces enfans , qui moururent peu de jours après la grâce qu'ils venaient de recevoir. J'en ai baptisé cette année trente en dix mois. Au commencement nous n'en baptisions guère que cinq ou six par an ; mais j'ai lieu de croire que désormais le nombre montera tous les ans à soixante et davantage.

Si j'avais des fonds suffisans , j'entreprendrais des Catéchistes , comme on fait à Pe-kin , et je les enverrais dans tous les quar-

tiers de la Ville où l'on a accoutumé d'exposer les enfans. Je pourrais même, avec une somme assez modique, procurer le Baptême aux enfans des Infidèles qui sont sur le point d'expirer. Ce sont là les seules occasions où ma pauvreté me fait une véritable peine.

Dès qu'on apporte un enfant, on le baptise et on lui cherche une nourrice. On ne donne que vingt-cinq sous par mois à chaque nourrice : outre cela il faut fournir le linge, et les remèdes quand ils sont malades. Au commencement c'était une affaire que de chercher des nourrices : maintenant j'en trouve plus que je n'en veux. De même il fallait autrefois envoyer chercher les enfans dans les endroits où on les expose ; au lieu qu'à présent les Infidèles nous les apportent eux-mêmes, parce qu'ils voient que leur peine est payée. Cela n'empêche pas que plusieurs n'échappent à notre vigilance. Rien de plus ordinaire que de les voir flotter sur la rivière, ou entraînés par le courant. Les uns sont secourus ; les autres sont abandonnés. Il y a quelques mois que je fus témoin d'une chose en ce genre assez singulière. On portait un enfant qui était encore en vie pour l'enterrer : un Chrétien, qui s'en aperçut demanda l'enfant et promit de le nourrir : on n'eut pas de peine à le lui livrer : il l'apporte aussitôt à l'Eglise ; on le baptise, et au bout de deux jours il meurt.

Ce n'est pas assez de placer ces enfans et

de leur procurer des nourrices ; il faut de temps-en-temps les visiter , et sur-tout s'assurer de la probité et de la bonne foi de ceux à qui on en confie le soin. Faute de cette précaution , on s'expose quelquefois à de fâcheux inconvéniens.

Quand un enfant se porte bien , et qu'il y a lieu d'espérer qu'il vivra , je m'en délivre le plutôt qu'il m'est possible , soit en le donnant à quelqu'un qui veut bien s'en charger , soit en l'engageant par quelque gratification à le prendre. Mais ce n'est qu'aux Chrétiens que je le confie , et par-là je suis moralement sûr que lorsqu'il croîtra en âge , il sera élevé dans les principes de notre sainte Religion.

Je ne vous marque point ce qu'il en coûte par an pour l'entretien des enfans qu'on nous apporte , et il ne serait pas aisé de le faire : cela dépend de leur nombre , et de certains frais qui surviennent de jour à autre , auxquels on ne s'attend pas. Mais comment fournir à ces frais , me direz-vous ? Ah ! mon cher Père , qu'il est difficile qu'en ces occasions un Missionnaire ne donne pas une partie de son nécessaire ! D'ailleurs , quelques personnes pieuses qui cherchent à s'attirer des protecteurs dans le Ciel , procurent par leurs libéralités à ces petits innocens l'application du sang de l'adorable Rédempteur : et vous m'avouerez que leurs aumônes ne sauraient être plus sûrement employées.

Comme je mets toute ma confiance en la divine Providence , je ne refuse aucun

des enfans qu'on m'apporte , et actuellement j'en ai dix-huit que je fais nourrir. Ce qu'il y a de consolant dans une occupation si sainte , c'est que l'on pratique en même-temps les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle , et que la charité qui s'exerce à l'égard de ces infortunées victimes de la cruauté de leurs parens , regarde directement la personne du Fils de Dieu , ainsi qu'il nous l'assure lui-même en nous disant : « Toutes » les fois que vous avez fait ces choses à l'un » de mes frères que voilà , vous me les avez » faites à moi-même ». *Quamdiù fecistis uni ex his fratribus meis , mihi fecistis. »*

Ici , Monseigneur , finit la lettre du P. du Baudory. Comme je suis nouveau venu à la Chine , je n'ai encore rien fait dont je puisse vous rendre compte. J'y supplée par ce petit détail que j'ai l'honneur de vous envoyer. Je me flatte que Votre Grandeur voudra bien l'agréer ; du-moins je tâcherai par-là de lui persuader que je porte jusqu'à l'extrémité du monde , le souvenir et la reconnaissance des bontés dont elle m'a honoré , et de l'assurer que je ne cesserai jamais d'être avec le plus profond respect , etc.



LETTRE

Du Père Parennin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Messieurs de l'Académie des Sciences, en leur envoyant une traduction qu'il a faite en langue Tartare de quelques-uns de leurs ouvrages, par ordre de l'Empereur de la Chine; et adressée à M. de Fontenelle, de l'Académie Française, et Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

A Pekin, le 1.^{er} Mai 1723.

MESSIEURS,

Vous serez peut-être surpris que je vous envoie de si loin un traité d'Anatomie, un corps de Médecine, et des questions de Physique écrites en une langue, qui, sans doute, vous est inconnue; mais votre surprise cessera quand vous verrez que ce sont vos propres ouvrages que je vous envoie habillés à la Tartare. Oui, Messieurs, ce sont vos pensées et vos ingénieuses découvertes, dignes fruits de cette continuelle application, à laquelle les Sciences doivent ce haut point de perfection où nous les voyons; ce sont, dis-je, ces découvertes qui ont réveillé chez tant de Peuples le goût d'une étude également utile et agréable. Ils ont su profiter de vos

a Com-
l'Aca-
ant une
Tartare
s, par
ne; et
l'Aca-
erpétuel

Mai 1723.

e je vous
mie, un
stions de
qui, sans
otre sur-
e ce sont
nvoie ha-
s, ce sont
ouvertes,
plication,
haut point
ce sont,
veillé chez
également
iter de vos





f
r
a
P
t
jo
tr

m
pe
sa
d'
il
po
dr
di
pa
lég

br
di
pl
ne
ce
eu
les
co
to
il
no
c'e
tes
M

premiers soins par les traductions qu'ils ont faites de vos ouvrages ; mais comme ils se multipliaient tous les ans , plusieurs ont mieux aimé apprendre la langue Française , pour puiser eux-mêmes dans la source , que d'attendre qu'une main laborieuse , mais toujours trop lente , leur ouvrit l'entrée de vos trésors.

L'Empereur de la Chine , si célèbre , même en Europe , par l'amour qu'il avait pour les Sciences , et si avide des connaissances étrangères , n'a pas cru être obligé d'apprendre notre langue pour en profiter ; il a jugé que le plus court et le plus aisé pour lui , était de me donner le soin de rendre en sa langue naturelle , et en détail , les différentes découvertes dont je ne lui avais parlé que dans la conversation et assez légèrement.

Ce Prince , qui mourut le 20 Décembre 1722 , était un de ces hommes extraordinaires qu'on ne trouve qu'une fois dans plusieurs siècles : il ne donnait nulles bornes à ses connaissances , et de tous les Princes d'Asie , il n'y en a aucun qui ait jamais eu tant de goût que lui pour les Sciences et les Arts. C'était lui faire sa cour que de lui communiquer de nouvelles découvertes , surtout celles qui venaient d'Europe ; et comme il ne s'en est fait nulle part en aussi grand nombre que dans votre illustre Académie , c'est aussi d'elle que les Missionnaires Jésuites ont le plus souvent entretenu ce grand Monarque.

Quand j'arrivai ici, il y a vingt-cinq ans, on lui avait déjà inspiré une grande estime de l'Astronomie et de la Géométrie perfectionnées par vos soins ; on lui avait même présenté plusieurs beaux instrumens, grands et petits, faits sous votre direction, dont on lui avait enseigné l'usage. Vos observations sur la Physique ne furent pas oubliées. Pour cè qui est de l'Anatomie et des maladies du corps humain, elles n'avaient encore été qu'entamées.

Ce grand Prince, qui possédait déjà les livres de Médecine chinoise, comprit bien que cette connaissance était imparfaite, si l'on n'y joignait la connaissance de l'Anatomie pour diriger le Médecin dans ses ordonnances, et conduire la main du Chirurgien dans ses opérations ; c'est pourquoi il m'ordonna de traduire en langue Tartare une Anatomie complète et un corps de Médecine. Au-reste, quand je dis qu'il me demanda cette traduction en langue Tartare, je parle de la langue des *Man-tcheoux* qui règnent à la Chine depuis quatre-vingts ans, et qui s'appellent Tartares Orientaux. Je ne parle nullement de la langue des *Mongols* ou *Moungales*, qu'on nomme Tartares Occidentaux, et qui sont presque tous tributaires de l'Empereur. Ces deux langues sont très-différentes entr'elles.

L'Empereur voulut d'abord avoir une idée de tout l'ouvrage ; et ensuite il souhaita que je distribuasse le tout par parties ou par leçons, c'est-à-dire, que quand on avait mis

au net environ dix pages, il fallait les lui porter. Il s'engagea à corriger lui-même, s'il était nécessaire, les mots et le style, sans toucher au fonds de la doctrine; et c'est ce qu'il a fait constamment jusqu'à la fin de l'ouvrage. Ce sage Prince prévint une difficulté qui regardait l'exécution. « Je vois » bien, me dit-il, qu'il y aura à traiter des » matières peu honnêtes, et qu'étant Reli- » gieux vous pourriez les omettre, ou n'en » parler qu'en termes impropres, et dès-lors » inutiles; c'est pour cela que je vous ai » associé deux Médecins habiles qui traite- » ront les matières que vous trouverez être » moins convenables à votre profession; car » je prétends, ajouta-t-il, que l'on n'omette » rien; outre que nous ne manquons pas » d'expressions modestes, c'est que le pu- » blic doit retirer un grand avantage de ce » livre, et qu'il doit contribuer à sauver, » ou du-moins à prolonger la vie; ce n'est » pas un livre à être montré aux jeunes gens: » ainsi les figures ne doivent être vues que de » ceux qui partageront avec vous le travail. » Je trouve, continua-t-il, un défaut dans » vos livres qu'il faut éviter, c'est qu'ils » placent les figures à la fin des chapitres; » et quelquefois même à la fin du livre; » d'ailleurs elles me paraissent fort mal gra- » vées et peu exactes (l'Empereur parlait » de quelques figures gravées en Allemagne, » qui lui étaient venues par la Moscovie.) » Je veux voir à chaque leçon la figure » peinte, qui exprime les principes qu'on

» y enseigne , et s'il en faut encore parler
 » dans la suite , il n'y aura qu'à renouveler
 » la même figure ».

Tels furent , Messieurs , les ordres que l'Empereur me donna ; il ne s'agissait plus que de les exécuter. Sur quoi vous me demanderez peut-être si j'étais en état de le faire , ou si la langue Tartare des *Man-tcheoux* fournit assez de mos pour s'expliquer clairement sur des matières d'Anatomie et de Médecine.

Je vous répondrai d'abord , que ce qui persuada l'Empereur que j'étais capable de la commission dont il me chargeait , c'est que depuis environ dix ans , j'ai fait par son ordre quantité de traductions de la langue Tartare en langue Européenne , et que pareillement j'en ai fait des langues Française , Latine , Portugaise et Italienne en langue Tartare. Pour bien traduire une langue , il faut s'y être exercé de longue main : avec la simple théorie et la connaissance de la langue , on n'est guères sûr de réussir ; et parce que chaque langue a ses tours et ses délicatesses , il ne me manquait que quelque Tartare aussi habile à tenir le pinceau , que l'est M. de Fontenelle à tenir la plume de votre Académie.

Pour suppléer à ce défaut , tout ce que put faire l'Empereur , fut de tirer de son Tribunal trois Mandarins des plus habiles , deux Ecrivains dont la main était excellente , deux Peintres capables de tracer les figures , des tireurs de lignes , des cartonniers , etc. Voilà

bien de l'équipage : je sais, Messieurs, qu'il ne vous en a pas tant fallu pour composer ce que je n'ai fait que traduire ; mais chaque Pays a ses modes , et dans cette Cour on ne fait rien à petit bruit. Au-reste , je n'ai pas cru devoir m'assujettir en esclave à une traduction purement littérale. Notre langue eût perdu beaucoup de sa beauté si j'en eusse rendu servilement les expressions , les tours et les arrangemens. L'Empereur en eût été dégoûté dès les premières feuilles , et il n'aurait pas eu la patience d'attendre cinq années entières la fin de cet ouvrage ; car il a duré autant de temps , pour les raisons que je rapporterai plus bas.

Mais y a-t-il suffisamment de termes en la langue Tartare pour faire de semblables traductions ? Je réponds qu'il y en a assez , et même de reste. La principale raison qui fait naître ce doute , vient , ce me semble , de cette prévention dans laquelle sont presque toutes les Nations , que leur langue est la plus belle et la plus abondante qui soit au monde. Cette idée croît à mesure du peu de rapport qu'elle a avec d'autres langues. C'est une erreur dont j'ai eu bien de la peine à guérir le fils aîné de l'Empereur , qui est homme de lettres. Vous en jugerez par l'entretien que j'eus avec lui , lorsque nous étions à la suite de l'Empereur en Tartarie. Il avait pour lors trente-cinq ans. Il s'était persuadé qu'on ne pouvait bien rendre le sens de sa langue naturelle , et encore moins la majesté de son style , en aucune de ces langues barbares , (ainsi ap-

» pe-
 » lait-il nos langues d'Europe faute de les
 » connaître) et pour s'en convaincre , sans que
 » je m'en aperçusse , il me fit appeler un jour
 » dans sa tente , et me dit qu'il avait à écrire au
 » Père Suarès , Jésuite Portugais , pour lui
 » recommander une affaire importante ; « mais ,
 » ajouta-t-il , comme il n'entend point le
 » Tartare , je vous dicterai ce que j'ai à lui
 » mander , et vous le traduirez en latin ,
 » qui est , comme vous me l'avez dit , une
 » langue commune en Europe à tous les gens
 » de lettres ». Rien de plus facile , lui répon-
 » dis-je , en prenant la plume , car le papier
 » était déjà préparé sur la table. Le Prince
 » commença d'abord une longue période qu'il
 » n'acheva pas tout-à-fait , et me dit de tra-
 » duire. Je le priai de dire tout de suite ce qu'il
 » voulait mander , après quoi je le mettrais
 » en latin. Il le fit en souriant , comme s'il eût
 » cru que je cherchais à éviter la difficulté. La
 » traduction fut bientôt faite. Je lui demandai
 » quelle souscription il voulait que je misse à
 » la lettre : Mettez celle-ci , me répondit-il :
 » « Paroles du fils aîné de l'Empereur à
 » *Soulin* » (c'est le nom Chinois du Père
 » Suarès). Je le fis , et lui présentai la lettre ,
 » affectant de ne la pas relire. « Que sais-je ,
 » me dit-il , ce que vous avez écrit ? Est-ce
 » ma pensée ? est-ce la vôtre ? N'avez-vous
 » rien oublié , changé , ou ajouté ? N'est-ce
 » pas quelque pièce que la mémoire vous a
 » fournie ? Car j'ai remarqué qu'en écri-
 » vant vous n'avez fait aucune rature , et que
 » vous ne transcrivez pas , comme nous

» fasons nous autres. Une si petite lettre ,
» lui dis-je , ne demande pas qu'on se donne
» tant de peine ; la première main suffit
» quand on sait la langue. Bon , me dit-il ,
» vous voulez me prouver que vous savez
» le latin , et moi je veux m'assurer que
» votre traduction est fidèle. Dites-moi donc
» en Chinois ce que je vous ai dicté en Tar-
» tare , et que vous dites avoir mis en latin.
» Je le fis aussitôt , et il en fut surpris. Cela
» n'est pas mal , ajouta-t-il , et si la réponse
» qui viendra est conforme à ce que vous
» venez de dire , je serai un peu détrompé ;
» mais il faut que le Père me réponde en
» Chinois ; car s'il répondait en langue
» Européenne , vous pourriez me donner
» une réponse de votre façon. » Je l'assurai
qu'il serait obéi , et que la réponse serait
conforme à sa lettre.

» Je vous avoue , répliqua le Prince , que
» je vous ai fait appeler , plutôt dans le
» dessein d'éprouver ce que vous saviez faire ,
» que par le besoin que j'eusse d'écrire à
» *Pekin*. Quand je considère vos livres d'Eu-
» rope , je trouve que la couverture en est
» bien travaillée , et que les figures en sont
» bien gravées ; mais les caractères me dé-
» plaisent fort : ils sont petits et en petit
» nombre , mal distingués les uns des au-
» tres , et font une espèce de chaîne dont
» les anneaux seraient un peu tortillés ; ou
» plutôt ils sont semblables aux vestiges que
» les mouches laissent sur les tables de ver-
» nis couvertes de poussière. Comment peut-

» on avec cela exprimer tant de pensées et
 » d'actions différentes , tant de choses mor-
 » tes et vivantes ? Au-contre nos caractè-
 » res, et même ceux des Chinois , sont
 » beaux , nets , bien distingués. Ils sont en
 » grand nombre , et l'on peut choisir ; ils se
 » présentent bien au lecteur , et réjouissent
 » la vue. Enfin notre langue est ferme et
 » majestueuse ; les mots frappent agréable-
 » ment l'oreille , au-lieu que quand vous
 » parlez les uns avec les autres , je n'entends
 » qu'un gazouillement perpétuel assez sêm-
 » blable au jargon de la province de
 » *Fokien* ».

Ce Prince ne trouve pas mauvais qu'on
 le contredise : chose rare parmi les person-
 nes de son rang ; ainsi j'ai saisi l'occasion
 qu'il me présentait de défendre nos langues
 Européennes : je commençai cependant ,
 selon la coutume du Pays , par avouer qu'il
 avait raison ; ce mot plaît aux Princes Orien-
 taux ; ils le savourent avec plaisir , et les dis-
 pose à écouter les raisons par lesquelles on
 leur prouve insensiblement qu'ils ont tort. Je
 ne doute pas que ces ménagemens ne soient
 pareillement en usage dans les Cours d'Oc-
 cident , car il me semble que par-tout c'est
 un mauvais métier , que celui de disputer
 avec les Princes.

J'accordai donc au Prince que la langue
 Tartare était assez majestueuse ; qu'elle était
 propre à décrire les hauts faits de guerres ,
 à louer les Grands , à faire des pièces sé-
 rieuses , à composer l'histoire ; qu'elle ne

manquait

manquait pas de termes et d'expressions pour toutes les choses dont leurs ancêtres avaient eu connaissance , mais qu'aussi on devait prendre garde de ne pas trop se prévenir en faveur de sa langue. « Vous préférez votre » langue , lui ajoutai-je , à celle des Chinois , » et je crois que vous avez raison : mais les » Chinois de leur côté qui savent les deux » langues , n'en conviennent pas ; et effectivement on ne peut nier qu'il n'y ait des » défauts dans la langue Tartare ». Ces dernières paroles , avancées par un étranger , le surprirent ; mais sans lui donner le temps de m'interrompre , je lui fis un petit détail de ce que j'y avais remarqué de défectueux.

« Vous convenez , lui dis-je , que les Chinois avec tant de milliers de caractères , » ne peuvent exprimer les sons , les paroles , » les termes de votre langue sans les définir , de manière qu'un mot Tartare » n'est plus reconnaissable , ni intelligible , » dès qu'il est écrit en Chinois ; et de là » vous concluez avec raison que vos lettres » sont meilleures que les lettres Chinoises , » quoiqu'en plus petit nombre , parce qu'elles » expriment fort bien les mots Chinois. » Mais la même raison devrait vous faire » convenir que les caractères d'Europe valent » mieux que les caractères Tartares , quoiqu'en plus petit nombre , puisque par leur » moyen nous pouvons exprimer aisément » les mots Tartares et Chinois , et beaucoup » d'autres encore que vous ne sauriez bien » écrire.

» Le raisonnement que vous faites , ajou-
 » tai-je , sur la beauté des caractères , prouve
 » peu ou rien du tout. Ceux qui ont inventé
 » les caractères Européens , n'ont pas pré-
 » tendu faire des peintures propres à réjouir
 » la vue ; ils ont voulu seulement faire des
 » signes pour représenter leurs pensées , et
 » exprimer tous les sons que la bouche peut
 » former ; et c'est le dessein qu'ont eu toutes
 » les Nations , lorsqu'elles ont inventé l'é-
 » criture. Or plus ces signes sont simples ,
 » et leur nombre petit , pourvu qu'il suffise ,
 » plus sont-ils admirables et aisés à ap-
 » prendre : l'abondance en ce point est un
 » défaut , et c'est par-là que la langue Chi-
 » noise est plus pauvre que la vôtre , et que
 » la vôtre l'est plus que les langues d'Europe.
 » Je ne conviens pas , dit le Prince , que nous
 » ne puissions avec les caractères Tartares
 » écrire les mots des langues étrangères.
 » N'écrivons-nous pas la langue Mogole , la
 » Coréenne , la Chinoise , celle du Thibet ?
 » etc. Ce n'est pas assez , lui répondis-je ; il
 » faudrait encore écrire la nôtre. Essayez ,
 » par exemple , si vous pourrez écrire ces
 » mots : *prendre , platine , griffon , friand* » .
 Il ne le put , parce que dans la langue Tar-
 tare on ne peut joindre deux consonnes de
 suite ; il faut placer entre deux une voyelle ,
 et écrire *perendre , pelatine , geriffon , se-
 riand* , etc.

Je lui fis remarquer ensuite que l'alpha-
 bet Tartare , quoiqu'en beaucoup de choses
 semblable au nôtre , ne laissait pas d'être fort

défectueux. « Il vous manque, lui dis-je, deux
 » lettres initiales, le B et le D; vous ne pou-
 » vez commencer aucun mot par ces lettres,
 » et vous leur substituez le P et le T. Par
 » exemple, au-lieu d'écrire *Bestia*, *Deus*,
 » vous écrivez *Pestia*, *Teus*. De là vient
 » qu'il y a une infinité de sons Européens
 » que vous ne pouvez écrire, quoique vous
 » puissiez les prononcer : d'où je conclus
 » que notre alphabet l'emporte sur le vôtre.
 » D'ailleurs vous prononcez et écrivez la
 » voyelle *é* toujours ouverte; vous ne pro-
 » noncez l'*e* muet qu'à la fin de quelques
 » mots qui finissent par *n*, mais vous n'avez
 » aucun signe qui le fasse connaître. Je sais
 » que ces défauts se trouvent dans la langue
 » Chinoise, et que comme vous avez la let-
 » tre *r* qu'ils n'ont pas, votre langue est au-
 » dessus de la leur, quand il s'agit d'ex-
 » primer les noms étrangers ».

Le Prince ne goûtait pas trop ce discours ;
 il me dit cependant de continuer mes re-
 marques : je passai donc de l'alphabet à la
 langue Tartare en général; je dis qu'elle
 n'était pas commode pour le style concis et
 coupé, que plusieurs mots étaient trop longs,
 et que je croyais que c'était une des raisons
 qui la rendaient inutile pour la poésie; que je
 n'avais pas vu de Docteur faire des vers, ni
 même traduire autrement qu'en prose les vers
 Chinois. « C'est sans doute, ajoutai-je,
 » parce que la rime et la césure, si faciles
 » en Chinois, ne sont pas praticables dans
 » votre langue. Vous faites souvent et bien

» des vers Chinois , que vous écrivez sur les
 » éventails , ou que vous donnez à vos amis.
 » Oserais-je vous demander si vous en avez
 » fait en Tartare ? Je ne l'ai pas tenté , dit le
 » Prince , et je ne sache pas qu'on ait fait
 » sur cela des règles : mais qui vous a dit
 » qu'il y avait au monde des poètes et des
 » vers ? Avouez que ce n'est qu'à la Chine
 » que vous l'avez appris. Cela est si peu vrai ,
 » lui dis-je , que j'étais prévenu qu'on ne
 » pouvait faire des vers dans une langue
 » qui n'a que des monosyllabes. Je me trom-
 » pais de même que vous vous trompez. Je
 » vais vous réciter des vers en deux langues ;
 » et , quoique vous ne puissiez en compren-
 » dre le sens , vous remarquerez aisément
 » la césure et la rime ».

Cette expérience faite , j'ajoutai qu'il y avait peu de transitions dans la langue Tartare ; qu'elles étaient très-fines et difficiles à attraper ; que c'était l'écueil où échouaient les plus habiles gens ; qu'on en voyait quelquefois demeurer assez long-temps le pinceau en l'air , pour passer d'une phrase à l'autre , et qu'après avoir rêvé , ils étaient obligés d'effacer ce qu'ils avaient écrit ; que quand on leur en demandait la raison , ils n'en apportaient point d'autres que celles-ci ; *cela sonne mal , cela est dur , cela ne se peut dire , il faut une autre liaison* , etc.

Le Prince ne put nier que cet inconvénient ne se trouvât dans sa langue ; mais il me dit que cette difficulté ne se rencontrait pas dans le discours , et qu'on parlait sans hésiter.

« Ilserait bien étrange, lui répliquai-je, qu'un
 » homme qui raconte un fait ou une histoire ,
 » après trois ou quatre périodes , s'arrêtât la
 » bouche ouverte , sans pouvoir continuer
 » son discours : on le croirait frappé d'une
 » apoplexiesubite. Mais remarquez que ceux
 » qui ne possèdent pas la langue dans sa per-
 » fection , comme vous , traînent d'ordinaire
 » les finales , et ajoutent le mot *yala* qui ne
 » signifie rien ; si dans un entretien ils ne
 » répètent que deux ou trois fois ce mot
 » inutile , ils croient qu'on doit leur en tenir
 » compte. Je vois que ceux mêmes qui vien-
 » nent récemment du fond de la Tartarie ,
 » l'emploient aussi fréquemment que les
 » autres , ce qui prouve qu'en effet les tran-
 » sitions sont en petit nombre ; et parce que
 » dans la composition un peu élégante , on
 » n'ose risquer le mot *yala* , sur-tout depuis
 » que l'Empereur votre père l'a décrié en
 » évitant de s'en servir , les auteurs se trou-
 » vent fort à l'étroit quand il s'agit de passer
 » d'une matière à l'autre ».

Le Prince me répliqua , en souriant , que
 la partie n'était pas égale entre nous deux ,
 parce que j'étais dans son Pays , et que lui
 n'était jamais allé en Europe. « Si j'y avais
 » fait un voyage , dit-il agréablement , j'en
 » serais revenu chargé de tous les défauts de
 » votre langue et j'aurais de quoi vous con-
 » fondre. Vous n'auriez pas été aussi chargé
 » que vous le pensez , lui répondis-je ; on y a
 » soin du langage ; il n'est pas abandonné
 » au caprice du public ; il y a , de même

» que pour les sciences et les beaux arts ,
 » un Tribunal établi pour réformer et per-
 » fectionner la langue. Arrêtez-la , dit le
 » Prince, je vous tiens ; car s'il y a des ré-
 » formateurs pour votre langue , elle doit
 » avoir des défauts , et beaucoup : on n'éta-
 » blit pas un Tribunal pour une bagatelle.
 » Je me suis mal expliqué , lui dis-je , on
 » ne l'a pas tant établi pour réformer notre
 » langue , que pour la contenir dans ses limi-
 » tes : en cela elle ressemble à vos grands
 » fleuves : quoiqu'ils roulent majestueuse-
 » ment leurs eaux , vous ne laissez pas de
 » commettre d' Officiers pour y veiller ,
 » de peur qu'ils ne débordent , ou que
 » ces eaux ne s'enflent par le mélange des
 » eaux étrangères , et ne deviennent moins
 » pures et moins utiles.

» Mais , poursuivit le Prince , votre lan-
 » gue n'a-t-elle rien emprunté des autres ?
 » Ne s'y est-il point introduit des termes et
 » des expressions des Royaumes voisins ?
 » S'est-elle toujours conservée dans la pureté
 » de son origine ? »

Je lui répondis , qu'au commencement
 les différens Royaumes de l'Europe étant gou-
 vernés par un même Prince , le commerce
 réciproque des différentes Nations , avait in-
 troduit des mots communs , sur-tout dans les
 sciences et les arts , selon le langage des Na-
 tions qui les avaient inventés les premières.
 Ces paroles furent un sujet de triomphe pour
 le Régulo : il s'écria qu'il avait l'avantage.
 « Nous n'avons pris , dit-il , que fort peu de

» mots des Mongols , et encore moins des
 » Chinois ; encore les avons-nous dépaysés ,
 » en leur donnant une terminaison Tartare.
 » Mais vous autres , vous vous êtes enrichis
 » des dépouilles de vos voisins. Vous avez
 » bonne grâce après cela de venir chicaner
 » la langue Tartare sur des bagatelles ».

Je ne crois pas , Messieurs , devoir vous fatiguer par un plus long récit de ce dialogue , ni m'étendre sur la manière dont il fallut mettre au fait ce Prince , sur la différence des langues vivantes et des langues mortes ; car il n'avait jamais ouï parler de ces dernières : il suffit de vous dire que notre dispute dura jusqu'à ce qu'il eut reçu la réponse que lui fit le Père Suarés : il en fut content , et commença à avoir meilleure opinion des langues d'Europe , c'est-à-dire , qu'il les plaça immédiatement au-dessous de la sienne , encore voulait-il mettre la Chinoise entre deux , mais je protestai contre cette injustice , alléguant la multitude des équivoques qui se trouvent dans la langue Chinoise. « Hé bien , » je vous l'abandonne , dit-il en riant ; les » Chinois qui n'aiment pas à être contredits » sur cet article , sauront bien se défendre ».

Tout ce que je viens de dire , prouve la prévention générale où sont tous les Peuples ; chacun pense bien de soi , de son Pays , de sa langue , de son mérite. Encore s'ils en demeureraient là ; mais de plus , ils se persuadent que les autres Nations n'ont pas les mêmes avantages , et sans façon ils se donnent mutuellement le nom de Barbares ;

c'est qu'aux uns et aux autres il en coûterait trop de voyages et d'étude , pour se mettre en état de se rendre plus de justice.

Il n'est pas nécessaire , Messieurs , de vous donner ici les règles de la langue Tartare , car je ne m'imagine pas qu'aucun de vous soit tenté de l'apprendre. Je vous en rapporterai seulement quelques singularités qui peut-être ne vous déplairont pas.

La langue Tartare , comparée avec la langue Française , a cela de particulier , que si , par exemple , l'on use du verbe *faire* , il faut le changer presque autant de fois que change le substantif qui suit ce verbe. Nous disons *faire une maison* , *faire un ouvrage* , *des vers* , *faire un tableau* , *une statue* , *faire un personnage* , *faire le modeste* , *faire croire* , etc. Cela est commode et charge moins la mémoire , mais c'est ce que les Tartares ne peuvent souffrir. Ils ont des verbes différens autant de fois que les substantifs régis par le verbe *faire* , sont différens entr'eux. Quand on y manque dans le discours familier , on le pardonne : mais on ne le passe jamais dans la composition , ni même dans les écritures ordinaires.

Le retour du même mot dans deux lignes voisines , ne leur est pas plus supportable ; il forme par rapport à eux une monotonie qui leur choque l'oreille. C'est pour cette raison qu'ils se mettent à rire , lorsqu'on leur lit un de nos livres , parce qu'on entend très-souvent , *que* , *qu'ils* , *qu'eux* , *quand* , *qu'on* , *quoi* , *quelquefois* , etc. La fréquente répé-

tition de ces pronoms leur déplaît infiniment. On a beau leur dire que c'est le génie de notre langue, ils ne peuvent s'y accoutumer. Les Tartares s'en passent et n'en ont nul besoin : le seul arrangement des termes y supplée, sans qu'il y ait jamais ni obscurité, ni équivoque; aussi n'ont-ils point de jeux de mots, ni de fades allusions.

Une autre singularité de la langue Tartare, est la quantité de termes qu'elle a pour abrégé : elle n'a pas besoin de ces périphrases; ni de ces circonlocutions, qui suspendent le discours et qui le glacent : des mots assez courts expriment nettement, ce que sans leur secours on ne pourrait dire que par un long circuit de paroles : c'est ce qui se voit aisément, quand il s'agit de parler des animaux domestiques ou sauvages, volatiles ou aquatiques. Si l'on en veut faire une description exacte dans notre langue, à combien de périphrases ne faut-il point avoir recours, par la disette des termes qui signifient ce qu'on veut dire? Il n'en est pas de même chez les Tartares, et un seul exemple vous le fera comprendre. Je choisis celui du chien; c'est celui de tous les animaux domestiques qui fournit le moins de termes dans leur langue, et ils en ont cependant beaucoup plus que nous. Outre les noms communs de grands et petits chiens, de mâtins, de lévriers, de barbets, etc. ils en ont qui marquent leur âge, leur poil, leurs qualités bonnes ou mauvaises. Voulez-vous dire qu'un chien a le poil des oreilles et de la queue fort

long et bien fourni? le mot *taiha* suffit; qu'il a le museau long et gros, la queue de même, les oreilles grandes, les lèvres pendantes? Le seul mot *yolo* dit tout cela. Que si ce chien s'accouple avec une chienne ordinaire, qui n'ait aucune de ces qualités, le petit qui en naîtra s'appelle *peseri*. Si quelque chien que ce soit, mâle ou femelle, a au-dessus des sourcils deux flocons de poil blond ou jaune, on n'a qu'à dire *tourbé*; s'il est marqué comme le léopard, c'est *couri*; s'il n'a que le museau marqueté, et le reste d'une couleur uniforme, c'est *palta*; s'il a le cou tout blanc, c'est *tchacou*; s'il a quelques poils au-dessus de la tête tombans en arrière, c'est *kalia*; s'il a une prunelle de l'œil moitié blanche et moitié bleue, c'est *tchikiri*; s'il a la taille basse, les jambes courtes, le corps épais, la tête levée, c'est *capari*, etc. *Indagon* est le nom générique du chien; *nieguen*, celui de la femelle. Leurs petits s'appellent *nialha* jusqu'à l'âge de sept mois, et de là jusqu'à onze mois *nouquere*: à seize mois ils prennent le nom générique d'*indagon*. Il en est de même pour leurs bonnes et mauvaises qualités, un seul mot en explique deux ou trois.

Je ne finirais point si je voulais parler des autres animaux, des chevaux, par exemple. Les Tartares, par une espèce de prédilection pour cet animal, qui leur est si utile, ont multiplié les mots en sa faveur, et ils en ont vingt fois plus pour lui que pour le chien: non-seulement ils ont des mots propres pour

ses différentes couleurs, son âge, ses qualités; ils en ont encore pour les différens mouvemens qu'il se donne: si étant attaché il ne peut demeurer en repos; s'il se détache et court en toute liberté; s'il cherche compagnie; s'il est épouvanté de la chute du cavalier, ou de la rencontre subite d'une bête sauvage; s'il est monté, de combien de sortes de pas il marche, combien de secousses différentes il fait éprouver au cavalier; pour tout cela et pour beaucoup d'autres choses, les Tartares ont des mots uniquement destinés à les exprimer.

Cette abondance est-elle bonne? est-elle mauvaise ou inutile? c'est à vous, Messieurs, d'en décider: ce que je puis vous dire, c'est que si elle charge la mémoire de ceux qui l'apprennent, sur-tout dans un âge avancé, elle leur fait beaucoup d'honneur dans la conversation, et est absolument nécessaire dans la composition. Sans cette multiplicité de noms pour toutes les parties externes ou internes des animaux, je n'eus jamais pu faire les huit volumes que j'ai l'honneur de vous présenter: j'ai trouvé sans peine les mots propres de toutes les parties qui peuvent se voir sans le secours du microscope, que les Tartares n'avaient pas; je dois aussi excepter celles qui ne paraissent que dans l'animal vivant, et qui disparaissent après sa mort: du reste leur langue ne manque d'aucun des termes nécessaires pour l'exacte description du corps humain, et c'est de quoi j'ai été surpris, car je ne vois pas de quels voisins ils

en auraient pu emprunter. Ils ont à l'Occident les Tartares Mongols, et dans les deux langues il n'y a guères que sept à huit mots semblables ; on ne peut dire même à qui ils appartiennent originairement. A l'Orient se trouvent quelques petites Nations jusqu'à la mer, qui vivent en Sauvages, et dont ils n'entendent point la langue, non plus que de ceux qui sont au Nord. Au Midi ils ont les Coréens, dont la langue et les lettres, qui sont Chinoises, ne ressemblent en rien à la langue et aux caractères des Tartares.

Après la conquête de l'Empire de la Chine, les Tartares Mantchéoux craignirent que leur langue ne s'appauvrit ou ne se perdit tout-à-fait, plutôt par l'oubli des termes, que par le mélange de la langue Chinoise avec la leur, car ces deux langues sont inalliables. Les vieux Tartares mouraient peu-à-peu à la Chine, et leurs enfans apprenaient plus aisément la langue du Pays conquis que celle de leurs pères, parce que les mères et les domestiques étaient presque tous Chinois. Pour parer à cet inconvénient, sous le premier Empereur *Chun-tchi*, qui ne régna que dix-huit ans et quelques mois, on commença à traduire les livres classiques de la Chine, et à faire des Dictionnaires de mots rangés selon l'ordre alphabétique ; mais comme les explications et les caractères étaient en Chinois, et que la langue Chinoise ne pouvait rendre les sons ni les mots de la langue Tartare, ce travail fut assez inutile.

C'est pour cette raison que l'Empereur

Cang-hi, dès le commencement de son règne, érigea un Tribunal de tout ce qu'il y avait ici de plus habiles gens dans les deux langues Tartare et Chinoise. Il fit travailler les uns à la version de l'histoire et des livres classiques qui n'était pas achevée ; les autres aux traductions des pièces d'éloquence, et le plus grand nombre à composer un trésor de la langue Tartare. Cet ouvrage s'exécuta avec une diligence extraordinaire. S'il survenait quelque doute, on interrogeait les vieillards des huit bannières Tartares ; et s'il était nécessaire d'une plus grande recherche, on consultait ceux qui arrivaient nouvellement du fond de leur Pays ; on proposait des récompenses à ceux qui déterraient quelques vieux mots, quelques anciennes expressions propres à être placées dans le trésor. On affectait ensuite de s'en servir pour les apprendre à ceux qui les avaient oubliées, ou plutôt qui n'en avaient jamais eu de connaissance. Quand tous ces mots furent rassemblés, et qu'on crut qu'il n'y en manquait que très-peu, qui se pourraient mettre dans un supplément, on les distribua par classes.

La première classe parle du Ciel ; la seconde du temps ; la troisième de la Terre ; la quatrième de l'Empereur, du gouvernement, des Mandarins, des cérémonies, des coutumes, de la musique, des livres, de la guerre, de la chasse, de l'homme, des terres, des soies, des habits, des instrumens, du travail, des ouvriers, des barques, du boire, du manger, des grains, des herbes,

des oiseaux , des animaux domestiques et sauvages , des poissons , des vers , etc. Chacune de ces classes est divisée en chapitres et en articles. Tous les mots ainsi rangés et écrits en lettres majuscules , on met sous chacun en plus petit caractère la définition , l'explication , et l'usage du mot. Les explications sont nettes , élégantes , d'un style aisé , et c'est en les imitant qu'on apprend à bien écrire.

Comme ce livre est écrit en langue et en caractères Tartares , il n'est d'aucune utilité pour les commençans , et ne peut servir qu'à ceux qui sachant déjà la langue , veulent s'y perfectionner , ou composer quelque ouvrage. Le dessein principal a été d'avoir une espèce d'assortiment de toute la langue , de sorte qu'elle ne puisse périr , tandis que le Dictionnaire subsistera. On laisse aux descendans le soin d'y faire des additions , s'ils viennent à découvrir quelque chose nouvelle qui n'ait point de nom.

De tous les Anatomistes que j'avais , soit Latins , soit Français ou Italiens , j'ai fait choix de M. Dionis , qui m'a paru le plus clair et le plus exact. J'ai suivi son ordre et sa méthode pour les explications ; mais pour les figures , je me suis attaché à celles de Bartolin , qui sont plus grandes et mieux gravées que les autres. Quand je vins à la circulation du sang dans le corps humain , je m'appliquai à la décrire et à imiter la netteté et la clarté de mon auteur ; mais je fus un peu plus diffus que lui , parce que

L'Empereur manquait des connaissances nécessaires pour comprendre aisément ce que j'avais à lui dire. Il me fallut donc faire une préface à cette leçon qui lui fut portée par un Eunuque de la chambre. Il la lut plusieurs fois, et dit que la Théorie était admirable, le style net et clair, les expressions bien choisies. Il ajouta qu'il se souvenait d'avoir vu dans les garde-meubles, une statue de cuivre, haute d'environ trois pieds, qui était couverte de veines et de lignes : il la fit tirer, afin que j'examinasse s'il y avait quelque rapport avec ce que disaient nos livres. Cet ordre de l'Empereur me fit plaisir, dans la persuasion où j'étais, que les Chinois ayant toujours supposé la circulation du sang, je pourrais faire quelque découverte. On m'apporta donc la statue. Les lignes qui la couvraient étaient toutes parallèles entre elles, et presque toutes de la même longueur. Elles n'avaient nulle forme de veines ni d'artères, et ne répondaient pas même aux endroits où il y en a. Deux des plus habiles Médecins du Palais l'ayant considérée assez long-temps, furent de mon avis. Leur pensée fut, que par ces lignes on avait voulu indiquer les endroits où l'on doit enfoncer les aiguilles dans les sciaticques, ou dans les douleurs podagriques. Ces aiguilles ne sont autre chose que de petites broches de fer, que les femmes emploient à tricoter des bas : les Chinois les enfoncent entre les muscles, dans les parties charnues et même ailleurs, jusqu'à deux ou trois pouces de profondeur. Il

est certain que les Chinois ont connu de tout temps la circulation du sang et de la lympe ; mais ils ne savent comment elle se fait , et leurs livres n'en disent pas plus que les Médecins qui vivent aujourd'hui.

Je fis mon rapport à l'Empereur , et il convint que les lignes de cette statue ne ressembraient en rien aux veines du corps et aux autres vaisseaux ; il me dit qu'il se souvenait que sous la dynastie précédente des *Ming* , on avait fait l'ouverture d'un cadavre , mais qu'il ne croyait pas qu'avant ce temps-là on en eût jamais fait. « J'avoue , m'ajouta-t-il , » qu'on peut retirer de grands avantages de » la dissection des criminels , sur-tout si , » comme vous me le dites , elle se fait dans » des lieux retirés , et seulement en présence » des Médecins et des Chirugiens. Il faut » bien que ces malheureux qui ont fait » tant de mal au public pendant leur vie ; » lui soient de quelque utilité après leur » mort ».

Je n'eus garde de lui dire qu'en Europe un père faisait quelquefois ouvrir le corps de son fils , et le fils celui du père. J'aurais eu beau lui en apporter les raisons , jamais l'Empereur n'eût pu accorder cette conduite avec le respect du fils pour le père , et la tendresse du père pour son fils. Il y a des préventions qu'il est inutile , et même dangereux de combattre ; celle-ci en est une , sur-tout à la Chine.

Je ne finirais point , Messieurs , si je vous rapportais toutes les questions que me faisait

l'E
sen
rog
d'u
loin
ne
toil
fair
mie
rien
ord
nal
cet
pou
L'E
qu'
ave
jour
dan
il r
che
suj
» d
» P
» P
» s
» P
» d
ajo
ass
aut
qu
a d

l'Empereur à chaque leçon que je lui présentais ; il suffit de vous dire qu'il m'interrogeait sans cesse , et que souvent , passant d'une chose à l'autre , il me conduisait bien loin de l'Anatomie. Un jour entr'autres , je ne sais à quelle occasion , il me parla des toiles d'araignées. Je ne manquai pas de lui faire part des découvertes de M. Bon , premier Président de Montpellier , et de l'expérience que M. de Réaumur a faite par vos ordres , dont j'avais vu le détail dans le journal de Trévoux. Il m'ordonna de lui traduire cet endroit du journal , ce qui interrompit pour quelque temps les livres d'Anatomie. L'Empereur fut si charmé de cette lecture , qu'il envoya ma traduction à ses trois fils ; avec ordre de lui en rendre compte dans trois jours. L'aîné des trois Princes avoua que dans la multitude de livres qu'il avait lus , il n'avait rien vu qui approchât d'une recherche si exacte et si laborieuse , sur un sujet qui le méritait si peu. « Il n'y a que » des Européens , dit-il , qui puissent approfondir ainsi les choses , et mettre à » profit jusqu'à des toiles d'araignées. Ils » sont en cela plus habiles que nous , dit » l'Empereur ; ils veulent ne rien ignorer » de la nature ». Les deux autres Princes ajoutèrent d'autres éloges : enfin je puis vous assurer que cette recherche fit honneur aux auteurs que je lui nommai , et augmenta l'idée que je lui avais donnée du corps célèbre qui a de tels membres.

Dans la suite ce Prince me fit diverses

questions sur la Chimie et ses principes, sur l'action subite des poisons, et sur la lenteur ordinaire des remèdes. J'eus recours à M. Lermery, qui satisfait la curiosité de l'Empereur sur le premier article. La Physique me suffit pour le second. Ces différentes questions qui se multipliaient, ont fourni la matière d'un tome séparé de ceux qui concernent l'Anatomie, lesquels ne comportaient pas tant de matières disparates.

Si cette traduction que je vous envoie, n'a été achevée que dans l'espace de cinq ans, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, il faut l'attribuer aux voyages presque continuels de l'Empereur, qui ne demeurait guères chaque année que quinze jours à Peking. J'ai toujours été à sa suite les dix-huit dernières années de sa vie : et comme entre Peking et le lieu de la grande chasse, il a fait bâtir plus de vingt maisons de plaisance, et qu'il s'arrêtait près de trois mois à celle de *Ge-ho* pour éviter les chaleurs, je continuais mon ouvrage avec le même secours de gens et de livres que si j'eusse été à Peking.

Au-reste cet ouvrage n'est point imprimé, et il y a de l'apparence qu'il ne le sera jamais : à la vérité l'Empereur avait d'abord dessein de me donner deux Docteurs et deux Médecins Chinois, pour le mettre en leur langue et l'imprimer, mais ensuite il changea de sentiment. « Ce livre est singulier, dit-il, » et ne doit pas être traité comme les livres » ordinaires, ni abandonné à la discrétion » des ignorans ». Il ordonna qu'on écrivit

troi
en c
sur
exer
les l
sera
lieu
à G
man
nois
com
enfo
lait
aprè
rieu
mai
tran
C
les,
pou
par
sim
Ma
fair
em
fure
exe
ren
la
de
qu
vie
ter

trois exemplaires avec respect, c'est-à-dire, en caractères semblables à ceux qui se gravent sur la pierre et sur le bois ; que le premier exemplaire se conserverait à Pekin, parmi les livres qui sont à son usage ; que le second serait à sa maison de plaisance, qui est à trois lieues de Pekin, et que le troisième resterait à *Ge-ho* en Tartarie. Il en usa de la même manière par rapport à trois petits tomes Chinois de sa façon ; il ne les fit point imprimer comme d'autres de ses ouvrages, et il les fit enfermer dans une bibliothèque. Il en parlait souvent pour exciter la curiosité, et après quelques années, il permit aux curieux de les aller lire dans la bibliothèque, mais avec défense de les emporter ou de les transcrire.

On nomma plus de vingt personnes habiles, tant écrivains que correcteurs de livres, pour aider ceux que j'avais déjà. Quand je parle d'écrivains, ne vous imaginez pas de simples Copistes, c'étaient tous des fils de Mandarins, gens habiles qui cherchent à se faire connaître, pour être élevés aux grands emplois dans les Tribunaux. Tous ensemble furent plus de huit mois à finir le premier exemplaire. Vous conviendrez qu'ils n'y mirent pas trop de temps, quand vous saurez la manière dont la chose s'exécute.

Quoique les Tartares n'aient qu'une sorte de caractères, ils les écrivent cependant de quatre façons ; la première est celle dont je viens de parler, qui demande beaucoup de temps. Un écrivain ne fait pas plus de vingt

ou vingt-cinq lignes dans un jour , lorsqu'elles doivent paraître devant l'Empereur. Si un coup de pinceau d'une main trop pesante , forme le trait plus large ou plus grossier qu'il ne doit être ; si par le défaut du papier il n'est pas net ; si les mots sont pressés et inégaux , si on en a oublié un seul , dans tous ces cas et dans d'autres semblables , il faut recommencer. Il n'est pas permis d'user de renvoi , ni de suppléer à la marge ; ce serait manquer de respect au Prince. Aussi ceux qui président à l'ouvrage , ne reçoivent point la feuille où ils ont remarqué un seul défaut. Il n'est pas plus permis de recommencer une ligne par un demi-mot , qui n'aura pu être dans la ligne précédente : il faut tellement prendre ses précautions , et si bien mesurer son espace , que cet inconvénient n'arrive pas. C'est avec toutes ces difficultés que fut écrit le premier exemplaire : il n'en a guères moins coûté pour les autres.

La seconde façon d'écrire est fort belle et peu différente de la première , et cependant donne beaucoup moins de peine. Il n'est pas nécessaire de former à traits doubles les finales de chaque mot , ni de retoucher ce qu'on a fait , ou parce que le trait est plus maigre dans un endroit que dans un autre , ou parce qu'il est un peu baveux. C'est de cette sorte de caractères que sont écrits les livres que je vous envoie ; quoiqu'ils ne soient pas tous d'une même main , ils sont sans faute et sans rature.

L
rente
la pr
va vi
le re
la li
temp
à l'é
le p
sans
le ca
regis
autre
d'éc
belle

L
de t
et la
sent
livre
neu
livre
dan
ma
de l
che
d'u
ting
se
l'ai
de
la
du
tie

La troisième façon d'écrire est plus différente de la seconde, que celle-ci ne l'est de la première ; c'est l'écriture courante : elle va vite, et l'on a bientôt rempli la page et le revers ; comme le pinceau retient mieux la liqueur que nos plumes, on perd peu de temps à l'imbiber d'encre ; et quand on dicte à l'écrivain, on voit son pinceau courir sur le papier d'un mouvement très-rapide, et sans qu'il s'arrête le moindre instant. C'est le caractère le plus d'usage pour écrire les registres des Tribunaux, les procès et les autres choses ordinaires. Ces trois manières d'écrire sont également lisibles, mais moins belles les unes que les autres.

La quatrième façon est la plus grossière de toutes, mais c'est aussi la plus abrégée et la plus commode pour ceux qui composent, ou qui font la minute ou l'extrait d'un livre. Pour mieux entendre ce que j'ai l'honneur de vous dire, jetez les yeux sur un des livres que je vous envoie ; vous verrez que dans l'écriture Tartare, il y a toujours un maître-trait qui tombe perpendiculairement de la tête du mot jusqu'à la fin, et qu'à gauche de ce trait, on ajoute comme les dents d'une scie, qui font les voyelles *a e i o*, distinguées l'une de l'autre par des points qui se mettent à la droite de cette perpendiculaire. Si l'on met un point à l'opposite d'une dent, c'est la voyelle *e* ; si on l'omet, c'est la voyelle *a* ; si l'on met un point à gauche du mot près de la dent, ce point pour lors tient lieu de la lettre *n*, et il faut lire *ne* ;

s'il y avait un point opposé à droite, il faudrait lire *na*. De plus, si à la droite du mot, au lieu d'un point, on voit un *o*, c'est signe que la voyelle est aspirée, et il faut lire *ha he*, en l'aspirant, comme il se pratique dans la langue Espagnole.

Or, un homme qui veut s'exprimer poliment en Tartare, ne trouve pas d'abord les mots qu'il cherche : il rêve, il se frotte le front, il s'échauffe l'imagination, et quand une fois il s'est mis en humeur, il voudrait répandre sa pensée sur le papier, sans presque l'écrire. Il forme donc la tête du caractère et tire la perpendiculaire jusqu'en bas ; c'est beaucoup s'il met un ou deux points ; il continue de même jusqu'à ce qu'il ait exprimé sa pensée. Si une autre la suit de près, il ne se donne pas le temps de relire ; il continue ses lignes jusqu'à ce qu'il arrive à une transition difficile : alors il s'arrête tout court ; il relit ses perpendiculaires, et y ajoute quelques traits dans les endroits où un autre que lui ne pourrait deviner ce qu'il a écrit. Si en relisant, il voit qu'il ait omis un mot, il l'ajoute à côté, en faisant un signe à l'endroit où il devait être placé ; s'il y en a un de trop ; ou s'il est mal placé, il ne l'efface pas, il l'enveloppe d'un trait ovale. Enfin, si on lui fait remarquer, ou s'il juge lui-même que le mot est bon, il ajoute à côté deux *oo*. Ce signe le fait revivre, et avertit le lecteur de cette résurrection.

— Ceux qui travaillaient avec moi, se servaient de cette quatrième façon d'écrire ; elle

ne
fai
que
men
ceau
Tan
l'ex
ler e
pen
ense
terro
qui
jeun
donc
cher
tatio
vrag
tait
des
exac
lait
car
tres
style
plus
en fa
j'éta
mai
tour
à la
les
nett
C
ou

ne laisse pas d'être lisible quand on est au fait de la matière qui se traite ; et qu'on a quelque habitude de la langue. Voici comment on s'y prenait : celui qui tenait le pinceau , jetait sur le papier ce que je dictais en Tartare , sans y chercher que la vérité et l'exactitude ; après quoi c'était à lui à travailler et à composer sur l'ouvrage ; et quoique pendant ce temps-là les autres s'entretenissent ensemble , son travail n'était nullement interrompu ; il n'entendait même rien de ce qui se disait. On est accoutumé ici dès la jeunesse à cette application. Il composait donc tranquillement au milieu du bruit , et cherchait des expressions dignes de la réputation qu'il s'était acquise par d'autres ouvrages. Quand il était content , il m'apportait sa feuille : si je trouvais que le choix des plus beaux termes l'eût rendu moins exact , je ne faisais point de quartier , il fallait recommencer et prendre un autre tour ; car dans cette langue , comme dans les autres , il n'y a rien qu'on ne puisse dire d'un style poli , clair et net. Il en contait un peu plus à celui qui tenait le pinceau ; mais il en fallait passer par-là , c'était l'ordre. Quand j'étais content , la feuille passait dans les mains de deux autres associés : c'était leur tour d'être attentifs et appliqués. Le pinceau à la main , ils examinaient scrupuleusement les termes , l'expression , la brièveté , la netteté ; l'ordre du discours , etc.

Quelquefois ces reviseurs n'avaient rien ou très-peu de chose à réformer ; d'autres

fois ils ne s'accordaient ni entr'eux , ni avec celui qui avait tenu le pinceau : il fallait alors se rassembler tous , disputer ensemble , mais avec modestie et sans contention. Quand on était convenu des termes et de l'expression , c'était l'affaire des écrivains de mettre la feuille au net : il leur était permis de n'employer que l'écriture du second ordre , parce qu'elle n'était présentée à l'Empereur qu'afin qu'il la retouchât. En effet , il ne passait guères quatre leçons de suite , sans ajouter ou retrancher quelques mots. Il ne négligeait pas même un point , quoiqu'il fit cette lecture avec une rapidité incroyable ; mais il ne faisait ces corrections que lorsque nous étions absens ; car si nous étions présens , il ne prenait point le pinceau. S'il remarquait quelque terme impropre , après quelques paroles obligeantes , il demandait , par manière de doute , s'il n'y en avait pas un autre plus expressif : et quoiqu'il le sût , au lieu de nous le dire , il nous avertissait de le chercher. Son intention était sans doute de nous exercer , plutôt que de nous donner de la peine. Il en fallait pourtant prendre beaucoup : on refeuilletait le trésor de la langue qui est en vingt tomes , et l'on trouvait enfin ce terme , qui n'était que dans l'explication d'un mot écrit en lettres majuscules. Il fallait transcrire une seconde fois , et porter de nouveau la feuille à l'Empereur , qui la relisait encore. S'il la rendait sans y rien changer , elle était censée avoir son approbation , et se gardait jusqu'à la fin de l'ouvrage ,

l'ouvrage, pour être décrite avec les autres en caractères du premier ordre, ainsi que je l'ai dit.

Quoiqu'on se serve communément du pinceau pour écrire, il y a cependant des Tartares qui emploient une espèce de plume faite de bambou, et taillée à-peu-près comme les plumes d'Europe. Il n'y a pas un an que je fis écrire de fort beaux caractères avec cette sorte de plume, par un vieux Tartare; mais parce que le papier de la Chine est sans alun et fort mince, le pinceau Chinois est plus commode que la plume. Si cependant on veut écrire avec la plume, ou qu'on s'en serve pour peindre à la Chinoise des fleurs, des arbres, des montagnes, etc. il faut auparavant passer par-dessus le papier, de l'eau dans laquelle on ait fait dissoudre un peu d'alun, pour empêcher que l'encre ne pénétre.

Enfin, Messieurs, pour finir tout ce que j'ai à vous dire sur la langue Tartare, les caractères sont de telle nature, qu'étant renversés, on les lit également, c'est-à-dire, que si un Tartare vous présente un livre ouvert dans le sens ordinaire, et si vous le lisez lentement, lui qui ne voit les lettres qu'à rebours, lira plus vite que vous, et vous préviendra lorsque vous hésiterez. De là vient qu'on ne saurait écrire en Tartare, que ceux qui se trouvent dans la même salle, et dont la vue peut s'étendre jusques sur l'écriture, en quelque sens que ce soit, ne puissent lire ce que vous écrivez, sur-tout si ce sont de grandes lettres.

Je ne sais, Messieurs, si ce détail dans lequel je suis entré, méritera votre attention; du-moins je me persuade que vous le regarderez comme une preuve certaine du désir que j'aurais de vous faire plaisir, et du respect sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

SECONDE LETTRE

DU MÊME,

A Messieurs de l'Académie des Sciences.

MESSIEURS,

EN vous envoyant la traduction que j'ai faite de quelques-uns de vos ouvrages en langue Tartare, pour satisfaire la curiosité du feu Empereur de la Chine, j'y ai joint quelques racines particulières de cet Empire, dont il est juste que je vous fasse la description.

La première se nomme *hia-tsao-tom-chom*, ce qui signifie, que pendant l'été cette plante est une herbe; mais que quand l'hiver arrive, elle devient un ver. Vous verrez en effet, Messieurs, si vous prenez la peine de la considérer, que ce nom ne lui a pas été donné sans raison. Rien ne représente mieux un ver long de neuf lignes et de couleur jaunâtre. On voit bien formés, la tête, le corps,

les yeux , les pieds des deux côtés du ventre , et les divers plis qu'il a sur le dos. C'est ce qui paraît mieux quand elle est encore récente ; car avec le temps , sur-tout si on l'expose à l'air , elle devient noirâtre , et se corrompt aisément , à cause de la ténuité de sa substance qui est molle. Cette plante passe ici pour étrangère et très-rare ; on n'en voit guères qu'au Palais ; elle croît dans le Thibet. On en trouve aussi , mais en petite quantité , sur les frontières de la province de *Sse-tchouen* qui confine avec le royaume de Thibet ou *Laza* que les Chinois nomment *Tsang-ly*. Je n'ai pu connaître ni la figure de ses feuilles , ni la couleur des fleurs qu'elle porte , ni la hauteur de sa tige ; mais voici quelles sont ses vertus.

Elles sont à-peu-près semblables à celles qu'on attribue au *Ginseng* , avec cette différence que le fréquent usage de cette racine ne cause pas des hémorrhagies , comme fait le *Ginseng*. Elle ne laisse pas de fortifier et de rétablir les forces perdues , ou par l'excès du travail , ou par de longues maladies ; c'est ce que j'ai éprouvé moi-même.

Il y a trois ans que le *Tsong-tou* des deux provinces de *Sse-tchouen* et de *Xensi* , vint en Tartarie pour rendre ses devoirs à l'Empereur , qu'il n'avait point vu depuis treize ans. Il apporta , selon la coutume , ce qu'il avait trouvé de plus singulier dans son Département , ou dans les Pays circonvoisins , et entr'autres choses des racines *hia-tsao-tom-chom* ; comme je l'avais connu autrefois , il

me fit l'honneur de me venir voir : j'étais alors dans un abattement extrême, causé par les fréquens voyages qu'il me faut faire durant les rigueurs d'une saison froide et humide ; j'avais perdu l'appétit et le sommeil, et je languissais, nonobstant les divers remèdes qu'on m'avait donnés. Touché de mon état, il me proposa d'user de sa racine, qui m'était tout-à-fait inconnue : il la loua beaucoup, comme font ordinairement ceux qui donnent ou qui croient donner des remèdes spécifiques, et il m'enseignena la manière de la préparer. Il faut, me dit-il, prendre cinq drachmes de cette racine toute entière avec sa queue, et en farcir le ventre d'un canard domestique, que vous ferez cuire à petit feu ; quand il sera cuit, retirez-en la drogue, dont la vertu aura passé dans la chair du canard, et mangez-en soir et matin pendant huit à dix jours. J'en fis l'épreuve, et en effet l'appétit me revint, et mes forces se rétablirent : le *Tsong-tou* fut ravi de voir avant son départ l'heureux succès de son remède. Les Médecins de l'Empereur, que je consultai sur la vertu de cette racine, me l'expliquèrent de la même manière qu'avait fait le *Tsong-tou* ; mais ils me dirent qu'ils ne l'ordonnaient que dans le Palais, à cause de la difficulté qu'il y a d'en avoir, et que s'il s'en trouvait à la Chine, ce ne pouvait être que dans la province de *Houquam*, qui, outre les plantes qui lui sont propres, en produit beaucoup d'autres qui viennent dans les Royaumes voisins : j'écrivis

à un de mes amis qui y demeure , et je le priai de m'en envoyer ; il le fit , mais le peu de cette racine dont il me fit présent , était noir , vieux et carié , et coûtait quatre fois son poids d'argent.

Le *sant-si* est plus facile à trouver : c'est une plante qui croît sans culture dans les montagnes des provinces de *Yunnan* ; de *Quoet-cheou* et de *Sse-tchouen*. Elle pousse huit tiges qui n'ont point de branches : la tige du milieu est la plus haute et a le corps rond : il en sort trois feuilles semblables à celles de l'armoïse ; elles sont attachées à la tige par une queue de grandeur médiocre ; elles ne sont pas veloutées , mais luisantes ; leur couleur est d'un vert foncé. Les sept autres tiges , qui n'ont pas plus d'un pied et demi de hauteur , et dont le corps est triangulaire , naissent de la première tige qui les surmonte , trois d'un côté et quatre de l'autre : elles n'ont chacune qu'une seule feuille à l'extrémité supérieure , c'est ce qui lui a fait donner le nom de *sant-si* , qui veut dire trois et sept , parce que la tige du milieu a trois feuilles et les sept autres tiges n'en ont en tout que sept.

Toutes ces tiges sortent d'une racine ronde de quatre pouces de diamètre ; cette racine en jette quantité d'autres petites oblongues , de la grosseur du petit doigt , dont l'écorce est dure et rude : l'intérieur est d'une substance plus molle et de couleur jaunâtre ; ce sont ces petites racines qu'on emploie particulièrement dans la médecine. La tige du

milieu est la seule qui ait des fleurs blanches ; elles croissent à la pointe en forme de grappe de raisin , et s'épanouissent sur la fin de la septième lune , c'est-à-dire au mois de Juillet.

Quand on veut multiplier cette plante , on prend la grosse racine qu'on coupe en rouelles , et qu'on met en terre vers l'équinoxe du printemps : un mois après elle pousse sestiges , et au bout de trois ans c'est une plante formée , qui a toute la grandeur et la grosseur qu'elle peut avoir.

Voici maintenant l'usage qu'en font les Chinois : ils prennent les tiges et les feuilles vers le solstice d'été ; ils les pilent pour en exprimer le jus , qu'ils mêlent avec de la chaux commune en farine , en font une masse , qu'ils sechent à l'ombre , et s'en servent pour guérir les plaies. Ils usent de ce même jus mêlé avec le vin , pour arrêter les crachemens de sang : mais ce remède n'a de vertu qu'en été , et qu'à l'égard de ceux qui sont sur les lieux ; c'est pourquoi , à la fin de l'automne , ils arrachent les grosses racines , et coupent les petites oblongues dont je viens de parler , puis les font sécher à l'air , pour être transportées dans les autres Provinces. Les plus pesantes de ces petites racines , dont la couleur est d'un gris tirant sur le noir , et qui croissent en un terrain sec sur les côteaux , sont regardées comme les meilleures. Celles qui sont légères , d'une couleur tirant sur le jaune , et qui croissent sur le bord des rivières , n'ont presque aucune

vertu ; ces petites racines pulvérisées au poids d'une drachme , guérissent les crachemens de sang et les hémorrhagies ; si l'on en faisait l'analyse , on leur trouverait peut-être plusieurs autres qualités que j'ignore. Ce que je viens de dire est tiré d'un écrit Chinois que m'a donné un Médecin-Botaniste , qui a demeuré dans le lieu où croît cette racine : il en a transporté dans la province de *Kiangnan* , où il fait son séjour , et il assure qu'elle y vient fort bien ; mais il n'a pas encore éprouvé si elle aura les mêmes vertus.

Depuis quelques années on en conserve à Canton dans des vases , et on la fait servir aux mêmes usages quand la plante est fraîche ; mais je ne crois pas qu'on emploie les petites racines sèches , soit parce qu'elles n'y ont point de force , soit à cause de la facilité qu'on a d'en faire venir de véritables de la province de *Sse-tchouen* ; c'est pourquoi si des Marchands avaient commission d'en acheter , ils doivent être sur leurs gardes , pour ne pas prendre celle qui croît à Canton.

Vous parlerai-je de la rhubarbe ? Je sais , Messieurs , que cette plante et ses propriétés sont très-connues en Europe ; peut-être néanmoins verra-t-on volontiers la description que j'en vais faire , telle que je l'ai reçue d'un riche Marchand qui va l'acheter sur les lieux , et qui vient la vendre à Pekin : elle sera du-moins plus exacte que celle qui nous a été donnée par le sieur Pomet , dans son histoire générale des drogues. Il avoue qu'il ne savait ni son lieu natal , ni sa figure ;

il ignorait même qu'il y en eût à la Chine : du-reste il raisonne juste sur ses qualités et sur la manière de la choisir ; mais les figures qu'il en a fait graver sont peu fidèles. Voici donc ce qu'en dit le Chinois.

Le *tai-hoam* ou la rhubarbe croît en plusieurs endroits de la Chine. La meilleure est celle de *Sse-tchouen* ; celle qui vient dans la province de *Xensi* et dans le royaume de *Thibet*, lui est fort inférieure : il en croît aussi ailleurs, mais qui n'est nullement estimée, et dont on ne fait ici nul usage. La tige de la rhubarbe est semblable aux petits bambous, (ce sont des cannes Chinoises) elle est vide et très-cassante ; sa hauteur est de trois ou quatre pieds, et sa couleur d'un violet obscur. Dans la seconde lune, c'est-à-dire au mois de Mars, elle pousse des feuilles longues et épaisses ; ces feuilles sont quatre-à-quatre sur une même queue, se regardant et formant un calice ; ses fleurs sont de couleur jaune, quelquefois aussi de couleur violette : à la cinquième lune elle produit une petite semence noire de la grosseur d'un grain de millet : à la huitième lune on l'arrache : la racine en est grosse et longue ; celle qui est la plus pesante et la plus marbrée en-dedans, est la meilleure et la plus estimée. Cette racine est d'une nature qui la rend très-difficile à sécher : les Chinois, après l'avoir arrachée et nettoyée, la coupent en morceaux d'un ou de deux pouces, et la font sécher sur de grandes tables de pierres, sous lesquelles ils allument du feu.

Ils tournent et retournent ces tronçons jusqu'à ce qu'ils soient bien secs : s'ils avaient des fours tels que ceux d'Europe, ils ne se serviraient pas de ces tables. Comme cette opération ne suffit pas pour en chasser toute l'humidité, ils font un trou à chaque morceau, puis ils enfilent tous ces morceaux en forme de chapelet, pour les suspendre à la plus forte ardeur du soleil, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être conservés sans danger de se corrompre.

Pour ce qui est de l'usage qui se fait de la rhubarbe, les Chinois pensent à-peu-près comme les Européens : néanmoins il est rare qu'ils se servent de la rhubarbe crue et en substance. Elle déchire les boyaux, disent-ils ; cela veut dire qu'elle cause des tranchées ; et comme les Chinois aiment mieux d'ordinaire ne pas guérir, que d'être secourus avec de grandes douleurs, ils prennent plus volontiers la rhubarbe en décoction, avec beaucoup d'autres simples qu'ils allient selon les règles de leur art. Que s'il est nécessaire qu'ils la prennent en substance, ils la préparent auparavant de la manière que je vais dire.

Ils prennent une quantité de tronçons de rhubarbe, selon le besoin qu'ils en ont, et les font tremper un jour et une nuit dans du vin de riz (celui de raisin, s'ils en avaient, serait meilleur) jusqu'à ce qu'ils soient bien amollis, et qu'on les puisse couper en rouelles assez minces. Après quoi ils posent sur un fourneau de briques, une espèce de chau-

dière , dont l'ouverture est de deux pieds de diamètre , et va en se rétrécissant jusqu'au fond , en forme de calotte ; ils la remplissent d'eau , couvrent la chaudière d'un tamis renversé , qui est fait de petits filets d'écorce de bambou , et qui s'ajuste avec l'ouverture de la chaudière. Sur le fond du tamis , ils posent les rouelles de rhubarbe , et couvrent le tout avec un fond de tamis de bois , sur lequel ils jettent encore un feutre , afin que la fumée de l'eau chaude ne puisse sortir. Ils allument ensuite leur fourneau , et font bouillir l'eau. La fumée qui s'élève par le tamis pénètre les rouelles de rhubarbe , et les décharge de leur âcreté. Enfin , cette fumée se résolvant comme dans l'alambic , retombe dans la chaudière bouillante , et jaunît l'eau que les Chinois gardent pour les maladies cuticulaires. Ces rouelles doivent demeurer au - moins huit heures dans cette circulation de fumée ; après quoi on les tire pour les faire sécher au soleil ; on recommence deux fois la même opération , et pour lors la rhubarbe est préparée , et est de couleur noire. On peut la piler et en faire des pilules purgatives. Cinq ou six drachmes au moins font une prise qui purge lentement et sans tranchées : l'urine ce jour - là est plus abondante et de couleur rougeâtre ; ce qui marque , disent les Chinois , une fausse chaleur qui se dissipe par cette voie. Ceux qui ont de la répugnance à avaler tant de pilules , prennent la même quantité de rouelles sèches , et les font bouillir dans un petit vase

de terre ou d'argent avec neuf onces d'eau , jusqu'à la réduction de trois onces qu'ils avoient tièdes : quelquefois ils y mêlent des simples.

Cette manière de préparer la rhubarbe a des effets salutaires , et j'ai été témoin du succès de ce remède. Une opiniâtre constipation avait réduit un de nos Missionnaires à l'extrémité ; nul remède n'avait pu l'émouvoir ; le malade les vomissait d'abord , et même ceux de rhubarbe , soit qu'il les prit en pilule ou en décoction. Un Médecin Chinois lui fit avaler la décoction d'une double dose de cette rhubarbe préparée , à laquelle il avait mêlé un peu de miel blanc. Le malade n'eut point de nausées , et fut délivré de son mal sans douleurs ni tranchées , dix heures après qu'il eut pris le remède.

M. Pomet , dans son histoire que j'ai citée , assure que l'endroit par où l'on enfle la rhubarbe , étant donné en poudre le matin à jeun , au poids d'un gros , dans un verre d'eau rose ou de plantin , est un remède infailible pour le cours de ventre. Un autre Droguiste , moins célèbre , a imprimé la même chose : s'ils ont fait l'épreuve de ce qu'ils avancent , je n'ai rien à dire ; mais j'ai interrogé sur cela un habile Médecin Chinois ; c'est un homme qui emploie la rhubarbe bien plus souvent que ses confrères ; il m'a répondu que la rhubarbe commence toujours à se corrompre par ce trou ; que la poudre qui s'y trouve n'est de nul usage , et qu'on a grand soin de la jeter , pour ne

se servir que de l'intérieur de la racine , qui est pesant et bien marbré. Il se peut faire qu'on dédaigne à la Chine cet endroit de la rhubarbe , parce qu'elle n'y vaut que quatre sous la livre , et qu'étant beaucoup plus chère en France , on est attentif à n'en rien perdre.

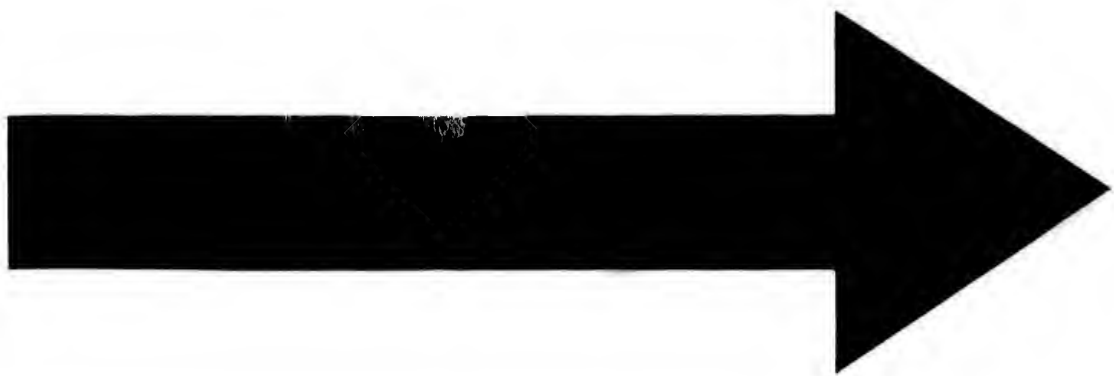
J'ai ajouté une quatrième racine très-aromatique , et qui m'a paru mériter une attention particulière. Les Médecins Chinois qui s'en servent , n'en connaissent pas tous les usages , parce qu'ils ne savent pas en faire l'analyse. Ils l'appellent *Tam-coué* ; elle est toujours humide , parce qu'elle est huileuse. Sa vertu , disent-ils , est de nourrir le sang , d'aider à la circulation , de fortifier , etc. Il est aisé d'en avoir en quantité et à bon marché ; on peut même la transporter sans craindre qu'elle se corrompe , pourvu qu'on prenne les mêmes précautions que les Chinois , qui , de la province de *Sse-tchouen* , en transportent dans les autres Provinces des racines entières , qu'on garde dans les magasins. C'est là que les petits Marchands qui ont des boutiques particulières , s'en fournissent ; ils coupent cette racine , de même que toutes les autres , en morceaux très-minces , qu'ils vendent en détail. C'est pour quoi , quand les Marchands d'Europe veulent acheter des drogues Chinoises à Canton , ils ne les doivent prendre que dans les grands magasins , et non pas dans les boutiques , où les racines ne se vendent que coupées en petits tronçons.

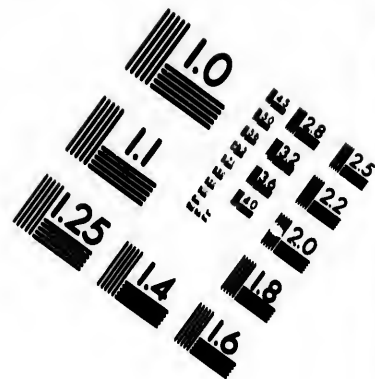
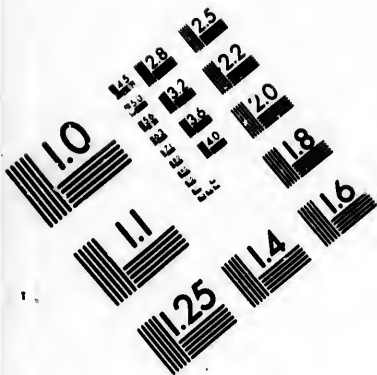
Une cinquième drogue que je vous envoie,

Messieurs, s'appelle *Ngo-kiao* : voici comme elle se prépare :

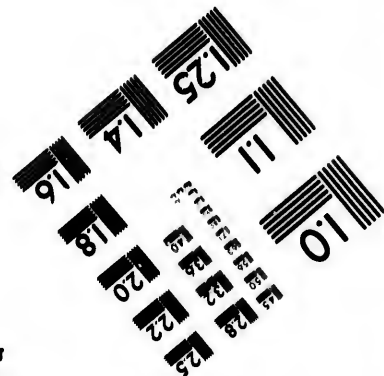
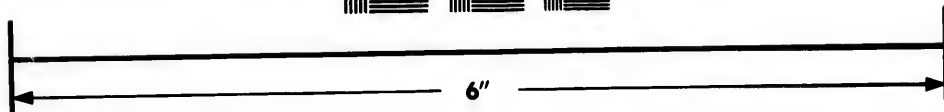
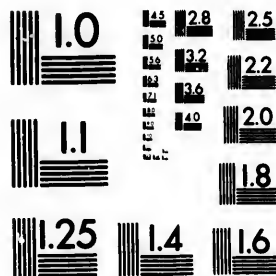
La province de *Chan-tong* a plusieurs Métropoles, dont l'une se nomme *Yen-tcheou-fou*. Il y a dans son District une Ville du troisième ordre appelée *Ngo-hien*. Près de cette Ville est un puits naturel, ou un trou en forme de puits, de soixante-dix pieds de profondeur, qui communique, à ce que disent les Chinois, avec un lac ou avec quelque grand réservoir d'eau souterraine. L'eau qu'on en tire est très-claire, et plus pesante que l'eau commune : si on la mêle avec de l'eau trouble, elle l'éclaircit d'abord en précipitant les saletés au fond du vase, de même que l'alun éclaircit les eaux bourbeuses. C'est de l'eau de ce puits qu'on se sert pour faire le *Ngo-kiao*, qui n'est autre chose qu'une colle de peau d'âne noir.

On prend la peau de cet animal tué tout récemment : on la fait tremper cinq jours de suite dans l'eau tirée de ce puits ; après quoi on la retire pour la racler et la nettoyer en dedans et en-dehors : on la coupe ensuite en petits morceaux, et on la fait bouillir à petit feu dans l'eau de ce même puits jusqu'à ce que les morceaux soient réduits en colle, qu'on passe toute chaude par une toile, pour en jeter les parties les plus grossières qui n'ont pu être fondues ; puis on en dissipe l'humidité, et chacun lui donne la forme qui lui plaît. Les Chinois la jettent en moule avec des caractères, des cachets, ou les enseignes de leurs boutiques.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

13 128
15 132
16 122
18 120
18

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Ce puits est unique à la Chine ; il est fermé et scellé du sceau du Gouverneur du lieu , jusqu'au temps qu'on a coutume de faire la colle pour l'Empereur. On commence d'ordinaire cette opération après la récolte de l'automne , et elle continue jusques vers les premiers jours du mois de Mars. Pendant ce temps-là les Peuples voisins traitent avec les gardes du puits et avec les Ouvriers qui sont chargés de faire cette colle à l'usage de l'Empereur. Ils en font le plus qu'ils peuvent , avec cette différence qu'elle est moins propre , et qu'ils n'examinent point avec une attention si scrupuleuse , si l'âne est gras et d'une couleur bien noire. Cependant toute la colle qui se fait en cet endroit est aussi estimée à Pekin , que celle qui est envoyée par les Mandarins du lieu à la Cour et à leurs amis.

Comme cette drogue est en réputation , et que ce qui s'en fait à *Ngo-hien* , ne suffit pas pour tout l'Empire , on ne manque pas d'en faire ailleurs quantité de fausse avec de la peau de mule , de cheval , de chameau , et quelquefois avec de vieilles bottes : on lui donne , tant qu'on peut , la même forme et le même cachet : on l'étale avec un peu de véritable pour la montre dans de belles et grandes boutiques ; et parce qu'il se trouve presque autant de sots et de dupes qui l'achètent , qu'il y a de fourbes et de fripons qui la vendent , il s'en fait un grand débit dans les Provinces. Il est cependant assez aisé de distinguer la véritable d'avec la fausse. La

véritable n'a point de mauvaise odeur, et portée à la bouche, elle n'a point de mauvais goût. Elle est cassante et friable; il n'y en a que de deux couleurs, ou tout-à-fait noire, ou d'un noir rougeâtre, comme est le baume du Pérou. La fausse est de mauvaise odeur et de mauvais goût, même celle qui est faite de cuir de cochon, et qui approche le plus de la véritable; d'ailleurs elle n'est pas cassante, et n'est jamais bien semblable à l'autre.

Les Chinois attribuent beaucoup de vertus à ce remède; ils assurent qu'il dissout les flegmes; qu'il est ami de la poitrine; qu'il facilite les mouvemens des lobes du poumon; qu'il arrête l'oppression, et rend la respiration plus libre à ceux qui ont l'haleine courte; qu'il rétablit le sang, et tient les boyaux en état de faire leurs fonctions; qu'il affermit l'enfant dans le sein de sa mère; qu'il dissipe les vents et la chaleur; qu'il arrête le flux de sang, et provoque l'urine, etc. Je ne voudrais pas être le garant de tant d'effets admirables. Je sais seulement que cette drogue, prise à jeun, est bonne pour les maladies du poumon: l'expérience l'a confirmé plusieurs fois; et des Missionnaires attaqués de ce mal, l'ayant prise par le conseil des Médecins Chinois, s'en sont bien trouvés. Ce remède est lent, et il faut le continuer long-temps: il se prend en décoction avec des simples; quelquefois aussi en poudre, mais plus rarement.

Je ne vous parlerai point des autres plan-

tes qui se trouvent à la Chine. Il faudrait pour cela passer de beaucoup les bornes d'une lettre. Il m'est revenu qu'on avait envoyé de Paris à Canton des Botanistes et des Droguistes : mais je ne sais s'ils auront été contens de leur voyage ; car j'ai peine à croire qu'ils aient pu faire une récolte bien considérable. Les bonnes plantes ne se trouvent que dans les provinces de *Quang-Si*, de *Yun-nam*, de *Sse-tchouen* et de *Quouetchou*, où, sans doute, ils n'ont pas pu aller. Depuis long-temps il n'y a point de Missionnaires établis dans ces Provinces, et quand il y en aurait, il faudrait qu'ils fussent Botanistes, et qu'ils eussent le temps et la facilité de rechercher les plantes, et d'en étudier les propriétés. Si l'on savait de quelle manière ils parcourent leurs Missions, on ne se plaindrait point du peu de connaissance qu'ils donnent des simples qui se trouvent dans leur District.

Les Missionnaires, sur-tout des Provinces du Sud, vont pour l'ordinaire en barque d'une Mission à l'autre : s'il y a des chemins de traverse à faire, ils vont en chaises fermées, et n'ont pas la commodité de s'arrêter dans les Campagnes, ni la liberté de s'aller promener à pied, hors des murailles des Villes où sont leurs Eglises. Tout ce qui leur est possible, c'est de faire quelque version de l'Herbier Chinois, dont les figures ne ressemblent point aux plantes pour lesquelles elles ont été faites. On a eu plus de facilités dans les Provinces boréales, mais

le travail a été assez infructueux : je ne laisserai pas de vous en rendre compte ; vous saurez du-moins ce qui nous manque à la Chine, et quelle a été l'inutilité de nos recherches.

Il y a environ vingt-sept à vingt-huit ans que l'Empereur *Cang-hi*, qui connaissait les grands effets de la thériaque d'Andromaque, souhaita qu'on en fit la composition. Il fallut chercher des vipères, et quelques plantes qu'on ne trouvait pas dans les magasins, entre autres la gentiane et l'impératoire. Il nomma pour cela le Père Gerbillon, Français ; le Père Stump, Allemand ; le Père Ozorio, Portugais, et le Frère Baudin, Piémontais, Apothicaire et Botaniste habile. Il leur joignit les plus savans Botanistes Chinois, se persuadant que des gens de différens Royaumes remarqueraient plus aisément les plantes qui seraient semblables à celles de leur Pays. L'Empereur les fit conduire par des Mandarins dans les montagnes voisines, sur le bord des rivières, et dans les autres lieux où il y avait espérance de trouver les plantes que l'on cherchait. Leurs peines furent inutiles ; ils ne trouvèrent pas même de vipères.

Depuis ce temps-là j'ai suivi l'Empereur pendant dix-huit ans dans tous ses voyages de Tartarie ; j'ai eu successivement pour compagnons M. le Docteur Bourghèse, Médecin du feu Cardinal de Tournon ; les Frères Fraperie et Rhodes, Français ; le Frère Paramino, Génois ; et le Frère Costa, Ca-

labrois , tous Jésuites , les uns Chirugiens et les autres Apothicaires , et en dernier lieu le Frère Rousset , Jésuite Français , avec le sieur Gagliardi , Chirurgien de l'Hôpital du Saint-Esprit de Rome. Dans tous ces voyages , nous n'avons rien trouvé qui ne se trouve par-tout ailleurs ; comme , par exemple , de fort belle angélique , bien qu'elle ne soit pas cultivée ; des côteaux de montagnes remplis de dictame blanc , de pastenade , d'asperges et de fenouil sauvage , de la chélydoine , de la quinte-feuille , de l'aigremoine , de la pimprenelle , du pouliot , de la joubarbe et du plantin grand et petit. Dans les petites vallées , entre les montagnes , on trouve des forêts de belle armoise , et d'absynthe différente de celle d'Europe. Je n'en ai vu de semblable à la nôtre , que dans le lieu de notre sépulture hors de la Ville ; et je crois qu'elle y a été apportée de Macao. La fougère ne se voit que sur les hautes montagnes : inutilement cherchions - nous la gentiane , l'impératoire , le genièvre et le bois de frêne dont j'avais besoin ; nous ne trouvâmes rien qui en approchât. J'ai écrit à nos Missionnaires dans les Provinces pour en avoir , et ils n'ont pu m'en envoyer. Tout cela ne prouve pas absolument qu'il n'y ait aucune de ces plantes à la Chine ou en Tartarie ; c'est un monde que nous n'avons pas parcouru ; mais c'est un préjugé que , s'il y en a , elles y sont très-rares.

Les montagnes que j'ai vues , ne sont la plupart garnies d'arbres que d'un côté , et

c'est d'ordinaire du côté du Sud. La règle n'est pas générale ; mais elle l'est en ce qu'il y a toujours un ou deux côtés dégarnis , et qui ne sont couverts que de peu d'arbres , de foin jaune , aride , mal nourri , sans fleurs ni arbustes. On pourrait conjecturer qu'il y aurait des mines ; car j'ai vu souvent des Paysans près de *Ge-ho* tirer de l'or du fond des torrens , et le porter à l'Empereur , qui payait leur peine pour les animer à ce travail.

Les arbres qu'on voit sur ces montagnes , sont de petits chênes peu élevés , des sapins mal nourris et peu branchus , des trembles , des ormes , des coudriers , des noisetiers si pressés , qu'ils ne peuvent croître qu'en broussailles ; ils abondent néanmoins en noisettes , et attirent les sangliers par troupes. Ces arbustes sont entremêlés de roses sauvages et d'épines. Du-reste , on n'y voit aucun des fruits sauvages qui se trouvent dans la plupart des montagnes d'Europe , comme sont les pommes , les poires , les prunes , etc. Les Tartares Mongols qui habitent ces terres , ne cultivent aucun arbre fruitier. Ils se contentent de deux espèces de fruits sauvages qu'on ne trouve même que dans quelques endroits de la Tartarie.

Le premier se nomme , en leur langue , *oulana* , qui est de la forme d'une grosse cerise rouge ; il croît sur une petite tige de trois pouces de haut , et sort parmi le *gramen* dans les vallons , ou sur le penchant des montagnes. Le second croît en grappes sur

un bel arbre de vingt-cinq à vingt-six pieds de hauteur , et ressemble assez pour la grosseur aux petits raisins de Corinthe. Quand la première gelée est tombée sur ces petits grains , ils deviennent rouges , et sont d'un goût aigre-doux et fort délicat.

L'Empereur fit aussi chercher le kermès dans toute la Tartarie et dans les Provinces de la Chine. Il croyait qu'on pourrait faire ici , comme en Europe , de la confection d'Alkermès : celle qui nous était venue de Lyon , avait arrêté tout-à-fait les palpitations de cœur auxquelles il était sujet. On n'omit rien pour satisfaire ce Prince , mais toutes les recherches furent superflues. On apportait de tous côtés des arbustes à fruit rouge , mais ce n'était point le kermès ; j'avais envie de connaître ces arbustes ; les Botanistes Chinois , qui les avaient ramassés , n'en avaient pas plus de connaissance que moi. Je questionnais les gens du Pays , qui étaient tous ou Chasseurs ou Pâtres ; ils me renvoyaient à leurs Lamas , qui n'étaient pas là pour me répondre ; ce sont les seuls qui sachent un peu de Médecine pratique , et qui aient quelque connaissance des simples. Mais , à dire vrai , ce sont des Médecins de routine , dont toute l'habileté consiste en des recettes que leurs pères leur ont transmises comme un patrimoine , pour vivre commodément et à peu de frais. Aussi ne communiquent-ils pas facilement leurs secrets.

J'ai été également surpris de voir que , dans les jardins de la Chine , il n'y ait ni hysope ,

ni sauge, ni marjolaine, ni bourrache, ni fenouil, ni persil, ni serpolet, ni cresson, ni petit basilic, ni lavande dans les plaines, ni muguet dans les forêts; et que parmi cette quantité prodigieuse de fleurs, il n'y ait ni tulipes, ni jonquilles, ni tubéreuses. On ne voit de ces dernières que celles qui ont été apportées d'Europe à Pekin, où elles n'ont point dégénéré. J'ai vu, dans le jardin de l'Empereur, deux petits vases; dans l'un il y avait de la rue, et dans l'autre un petit laurier qu'on avait apporté des Indes, mais ces deux plantes y sont mortes. Au printemps, les Campagnes sont pleines de violettes, mais elles n'ont ni goût ni odeur. En échange les Chinois ont tant de choses qu'on n'a pas en Europe en matière de plantes, de racines, d'arbres et de fleurs, qu'ils peuvent aisément se consoler de celles qui leur manquent. Je n'en ferai pas le détail, afin de vous épargner la peine de lire des choses peut-être inutiles. Je suis avec un profond respect, etc.



LETTRE

*Du Père de Mailla , Missionnaire de la
Compagnie de Jésus , au Père *** , de
la même Compagnie.*

A Pekin, le 16 Octobre 1724.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

COMMENT vous écrire dans l'accablement de douleur où nous sommes ? Et le moyen de vous faire le détail des tristes scènes qui se sont passées sous nos yeux ? Ce que nous appréhendions depuis plusieurs années, ce que nous avons tant de fois prédit, vient enfin d'arriver : notre sainte Religion est entièrement proscrite à la Chine ; tous les Missionnaires, à la réserve de ceux qui étaient à Pekin, sont chassés de l'Empire ; les Eglises sont ou démolies, ou destinées à des usages profanes ; les Edits se publient, où sous des peines rigoureuses on ordonne aux Chrétiens de renoncer à la Foi, et où l'on défend aux autres de l'embrasser. Tel est le déplorable état où se trouve réduite une Mission, qui depuis près de deux cens ans nous a coûté tant de sueurs et de travaux.

Les premières étincelles qui ont allumé le

feu d'une persécution si générale, s'élevèrent au mois de Juillet de l'année dernière dans la province de *Fo-kien*. Ce fut à *Founganliem*, Ville dépendante de *Founingtcheou*. Cette Chrétienté était gouvernée par les RR. PP. Blaz de la Sierra, et Eusebio Ostot, Dominicains Espagnols, venus depuis peu des Philippines. Un Bachelier Chrétien, mécontent de l'un des Missionnaires, renonça à la Foi : ensuite s'étant associé plusieurs autres Bacheliers, à qui il avait fait part de son mécontentement, ils allèrent ensemble présenter une Requête au Mandarin du lieu, qui contenait plusieurs accusations : les principales étaient, comme on le verra par l'Ordonnance du Mandarin, que des Européens qui se tenaient cachés, avaient élevé un grand Temple aux frais de leurs Disciples ; que les hommes et les femmes s'y assemblaient pêle-mêle, et qu'on destinait dès leur bas âge des jeunes filles à garder la virginité, etc. Il est certain que ces pratiques avaient été instituées depuis peu d'années avec de bonnes intentions ; mais il n'est pas moins certain que c'était avec peu de connaissance des usages et des coutumes de la Chine, ou sans y avoir assez d'égard ; car les autres Missionnaires, soit Jésuites, soit des autres Ordres qui sont répandus dans ce vaste Empire, tels que sont les Révérends Pères Franciscains et les Augustins, Messieurs des Missions étrangères, etc. qui connaissent la délicatesse des Chinois sur la séparation des personnes de différent sexe, ont principale-

ment sur cet article évité avec grand soin de leur donner le moindre ombrage ; rien n'étant plus capable, vu le génie de ces Peuples, de décrier la Religion, et de la rendre odieuse et méprisable.

Le Gouverneur de la ville de *Foun-gan*, à qui la Requête avait été présentée, l'avait sans doute envoyée aux Mandarins supérieurs ; car dès le 12 de la cinquième lune, c'est-à-dire le 14 de Juin, il reçut du *Tsong-tou* (1) l'ordre qui suit :

« J'ai appris que dans votre Gouvernement
 » il y a des gens qui professent la Religion
 » du Seigneur du Ciel ; que les riches et les
 » pauvres l'embrassent ; qu'ils ont des Tem-
 » ples et à la Ville et à la Campagne, et, ce
 » qui est de plus criant, qu'il y a de jeunes
 » filles qui la suivent, à qui on interdit le
 » mariage, et qu'on leur donne le nom de
 » Vierges ; que lorsqu'on prêche cette Reli-
 » gion, on ne distingue ni hommes ni fem-
 » mes ; que dans le territoire qui dépend
 » de *Foun-gan*, on compte quinze ou seize
 » Temples de cette Secte. C'est là une Re-
 » ligion étrangère qui séduit le Peuple et
 » qui corrompt nos bonnes coutumes : cela
 » est d'une grande conséquence. C'est pour-
 » quoi il est à propos de défendre cette Loi
 » et d'en arrêter le cours. J'envoie donc cet

Tsong-tou est le nom d'un grand Mandarin qui a la surintendance de deux Provinces. Il est au-dessus des vice-Rois, et c'est la première charge qui soit dans les Provinces : on ne peut l'élever qu'en le faisant Ministre d'Etat, ou Président des Tribunaux souverains.

» ordre, et aussitôt que vous l'aurez reçu,
 » ayez soin de le publier dans toute l'étendue
 » du ressort de *Foun-gan*, d'interdire
 » cette Religion, de prendre le nom, et de
 » décrire la forme de chaque Temple, de
 » le fermer, et d'ordonner aux chefs des
 » familles et aux chefs de chaque quartier
 » d'intimer par-tout cette Ordonnance, afin
 » qu'on s'y conforme, et qu'on se corrige
 » promptement des fautes passées. Quo si
 » dans la suite il se trouve quelqu'un qui ait
 » la témérité de violer ces ordres, il faut le
 » punir selon les Lois; qu'on prenne à l'instant
 » les noms de ceux qui se rassemblent
 » pour suivre cette Loi étrangère; qu'on se
 » saisisse de leurs personnes, afin que, selon
 » les Règlements, on les châtie de leur crime.
 » On ne leur pardonnera point. Examinez
 » donc, dressez un mémoire du Temple de
 » chaque lieu; décrivez-en la forme, afin
 » que je juge à quel usage il peut servir, et
 » en quoi on peut le convertir; que l'examen
 » soit exact, sincère, véritable; faites-le
 » avec attention; délibérez, et envoyez-moi
 » votre délibération, afin qu'on n'agisse
 » qu'avec raison. Exécutez cet ordre sans
 » aucun délai ».

Le *Tchi-hien* (c'est ainsi qu'on appelle
 le Mandarin de *Foun-gan*), ayant reçu cet
 ordre, porta aussitôt un Edit public, qu'il
 fit afficher aux endroits les plus fréquentés
 de la Ville. D'abord, selon la coutume ob-
 servée à la Chine, il rapporte les paroles
 du *Tsong-tou*, et ensuite il ajoute :

Tome XIX.

M

d soin de
 rien n'é-
 ces Peu-
 la rendre

Foun-gan,
 ée, l'avait
 ins supé-
 ème lune,
 du *Tsong-*

vernement
 la Religion
 riches et les
 t des Tem-
 agne, et, ce
 a de jeunes
 interdit le
 le nom de
 e cette Reli-
 mes ni fem-
 qui dépend
 ze ou seize
 t là une Re-
 le Peuple et
 tumes : cela
 . C'est pour-
 re cette Loi
 oie donc cet

andarin qui a la
 st au-dessus des
 qui soit dans les
 fesant Ministère
 uverains.

ordre ;

« C'est pourquoi , en conséquence de cet
 » ordre , je publie cet Edit pour instruire
 » au-dehors , afin qu'on examine. Que les
 » Mandarins subalternes l'observent et s'y
 » conforment ; que les Chefs des cinq quar-
 » tiers s'assemblent ; qu'ils aillent au Tem-
 » ple des Chrétiens qui est dans la Ville ;
 » qu'ils examinent avec attention et de leurs
 » propres yeux le bâtiment qu'on y élève ;
 » de combien de corps-de-logis et de com-
 » bien de chambres il est composé ; de quelle
 » longueur et de quelle largeur est le terrain ;
 » ce qui reste de matériaux à employer ; qu'ils
 » en fassent les états , et qu'ils les gardent , car
 » ils en répondront ; qu'on me donne ces états
 » afin que j'en rende compte aux Mandarins
 » supérieurs ; que tel Mandarin examine com-
 » bien il y a de filles qui gardent la virginité.
 » J'ordonne que sur-le-champ les chefs de
 » familles et les chefs de quartier s'en infor-
 » ment exactement , et qu'ils avertissent leurs
 » parens de les retirer chez eux. On ne leur
 » permet point de demeurer plus long temps
 » dans le Temple : ce serait violer l'ordre
 » de mon Supérieur. Qu'on obéisse promp-
 » tement ».

Le Mandarin de *Foun-gan* ayant fini ses recherches, fit aux premiers Mandarins la réponse suivante :

« Moi *Tchi-hien* de *Foun-gan-hien*, sur une
 » affaire qu'on doit sévèrement condamner,
 » et sur les ordres que j'ai reçus de votre
 » part , etc. j'ai porté un Edit public , afin
 » qu'on n'en prétendit pas cause d'ignorance :

» j'ai interdit cette Secte au-dehors par une
 » Sentence prohibitive que j'ai fait afficher,
 » et je me suis transporté en personne à
 » l'Eglise qu'on bâtit à la rue *Tchong-ssé* :
 » quoique cet ouvrage ne soit que com-
 » mencé, j'ai jugé, et par les matériaux qui
 » sont destinés à le construire, et par le plan
 » qui en a été tracé, que la dépense ne sau-
 » rait aller à moins de deux ou trois mille
 » taëls (1). Cet argent serait bien mieux
 » employé à secourir le pauvre Peuple : quel
 » dommage qu'on l'emploie en faveur d'une
 » fausse Secte, qui détruit les cinq sortes
 » de devoirs et la vraie vertu, qui renverse
 » l'union des familles, et anéantit les bon-
 » nes coutumes ! c'est ce qui fait saigner le
 » cœur.

« Là j'ai fait connaître aux Capitaines et
 » aux Chefs des quartiers, les soins que vous
 » vous donnez pour le bon gouvernement
 » de cette Province, afin d'y maintenir nos
 » usages et de perfectionner le cœur des
 » Peuples. Alors l'Ecrivain *Kouo-yu-Siun*,
 » et le Gradué *Ou-ou-entcho*, et autres qui
 » ont soin de la fabrique de cette Eglise,
 » m'ont répondu à voix haute : le Seigneur
 » du Ciel est le maître de toutes choses ;
 » qui oserait ne pas le respecter, ne pas
 » l'honorer ?

» Je leur adressai aussitôt la parole, et
 » je leur demandai pourquoi ils n'honoraient

(1) Le taël vaut à-peu-près cinq livres de notre monnaie.

» pas leurs ancêtres défunts ? Pourquoi à la
» mort de leurs pères et de leurs mères , ils
» ne leur faisaient pas les cérémonies éta-
» blies par les Lois ? Pourquoi ils avaient
» parmi eux des garçons et des filles qui ne
» se mariaient point ? Pourquoi ils regar-
» daient comme des diables nos anciens Sages
» que nous révérons ? A tout cela ils me ré-
» pondirent qu'il y avait un Européen maître
» de la Loi , qui la publiait et leur enseignait
» le chemin du Ciel ; qu'à l'égard des cé-
» rémonies après la mort , elles n'étaient
» d'aucune utilité ; à quoi bon les faire ?
» Je leur demandai comment s'appelait cet
» Européen ; s'il avait la Patente impériale ;
» quel était le lieu de sa demeure , et si je
» ne pourrais pas le voir ? Ce maître de la
» Loi , répondirent-ils , s'appelle *Ouang* :
» il ne sort pas aisément , et il ne se fait voir
» que très-difficilement : il ne dit point s'il
» a la Patente impériale ou non. De sem-
» blables réponses me firent juger que
» c'étaient des ignorans , qui avaient em-
» brassé cette Loi par simplicité , et sans
» rien examiner.

» Au moment que j'étais à répondre à vos
» ordres , le portier de mon Tribunal m'a
» apporté un écrit d'une feuille qu'il a trouvé
» sans nom , collé au bas de l'Edit que j'avais
» fait afficher. Cet écrit est rempli de tant
» d'orgueil et d'expressions si grossières , que
» je n'ose vous en faire le rapport , de peur
» de blesser vos yeux et vos oreilles.

» En examinant les registres de mon Tri-

» bunal, je trouve que la cinquante-sixième
 » année de *Cang-hi*, le Tribunal souverain
 » ordonna qu'on laissât demeurer dans leurs
 » Eglises ceux qui avaient la Patente impé-
 » riale, et qu'on chassât ceux qui ne l'avaient
 » pas. Cet ordre fut publié dans tout l'Em-
 » pire : c'était l'effet du bon cœur du feu
 » Empereur, à l'égard des étrangers qui
 » viennent à la Chine. Cet ordre ne va qu'à
 » permettre aux Européens de vivre dans
 » leur Loi; il ne permet pas aux Chinois de
 » de la suivre, et de se soumettre à des étran-
 » gers. De plus ceux qui ont la Patente im-
 » périale, ont chacun leur Eglise; il n'y en
 » doit avoir qu'une seule en chaque Pro-
 » vince, et l'on n'a jamais prétendu souffrir
 » que dans un petit *hien* (1), tel que *Fouan-*
 » *gan*, il y eût plus de dix de ces Eglises,
 » où les hommes et les femmes s'assem-
 » blent pêle - mêle, sans distinction de
 » sexe.

» Lorsque j'examine le Code de nos Loix,
 » je trouve qu'il n'est point permis d'élever
 » des *Miao*, et que si cela arrive, les Man-
 » darins des lieux doivent les détruire, et
 » faire sur cela de rigoureuses défenses. Les
 » choses en sont venues à un point de mé-
 » pris des Mandarins et de leur autorité,
 » que si vous n'employez tout ce que vous
 » avez de pouvoir pour en arracher jusqu'à
 » la racine, et si vous ne l'employez au
 » plutôt, tout le Peuple embrassera cette

(1) *Hien* marque une Ville du troisième ordre.

» Loi, et s'écartera absolument de nos coutumes, pour en suivre d'étrangères.

» Je ne suis qu'un petit Mandarin, et mon autorité est peu de chose, et je n'ai pas le pouvoir de réformer de tels abus. J'envoie *Yang-tsé-ki*, mon substitut, dans toutes les Eglises de ce District, avec ordre d'en dresser un catalogue exact, que je vous ferai tenir. Du-reste, je vous conjure de faire attention à l'audace et à l'arrogance de ceux qui suivent cette Loi, et je vous demande en grâce d'ordonner que tous les Mandarins d'armes et de lettres se réunissent pour y apporter un remède si efficace ; qu'après la défense qui sera faite, personne n'ose plus se soustraire aux sages Lois du Gouvernement. Le 26 de la cinquième lune, c'est-à-dire, le 28 Juin 1723 ».

Le premier jour de la sixième lune, c'est-à-dire, le 2 Juillet, les deux Mandarins de la Capitale, après avoir lu la lettre du Mandarin de *Foun-gan*, lui écrivirent qu'il était surprenant qu'un Bachelier eût abandonné la sainte Doctrine, pour embrasser une Secte étrangère : ils ordonnèrent que sur-le-champ on arrêtât le Bachelier et le Gradué ; qu'on tâchât de découvrir l'auteur du billet injurieux qui avait été affiché ; qu'on prit le nom et le surnom de l'Européen, maître de cette Secte ; qu'on s'informât s'il avait la Patente, et qu'on rendit une réponse prompte et exacte sur chacun de ces articles.

De plus le *Tsong-tou* envoya secrètement

un billet au Mandarin, qui contenait ce qui suit :

« Le Peuple de la ville de *Foun-gan* a été
» séduit par la fausse Secte du Seigneur du
» Ciel ; c'est un Peuple qui a été confié à
» vos soins : ne fallait-il pas y mettre ordre
» de bonne heure, et interdire cette Loi dès
» qu'on a commencé de la publier, afin
» d'en arrêter le progrès ? Que fesiez-vous
» donc alors ? Convenait-il d'être tranquille
» et de vivre dans l'oisiveté ? Voyez à quels
» excès les choses sont venues par votre
» faute : selon le rapport que vous faites, les
» Nobles, les Lettrés, les gens de guerre,
» et le Peuple, enfin tous ceux qui ne se
» sont point laissés gagner, ont été ravis
» d'apprendre qu'on recherchait les Chré-
» tiens, et qu'on travaillait à éteindre leur
» Loi. Sans doute les Sages et les ignorans
» pensent différemment. Il ne faut rien
» omettre pour faire rentrer dans la bonne
» voie ceux qui se sont égarés. C'est pour-
» quoi aussitôt que vous aurez reçu ce billet,
» appliquez-vous à découvrir combien il y
» a de personnes qui ont embrassé cette Loi.
» Informez-vous de ceux qui passent pour
» en être les Chefs. Si ceux-ci ont leur père,
» ou des frères qui soient chefs de famille,
» il faut se servir d'eux pour exhorter les
» autres à se corriger, à abandonner l'er-
» reur, et à rentrer dans le chemin de la vé-
» rité. Il faut aussi y employer secrètement
» les Nobles et les Lettrés ; peut-être que
» par cette voie douce on réussira à les ra-

» couvrir la disposition des Peuples , et de
 » m'en donner avis incessamment ; qu'on
 » mette la plume (1) au sac des dépêches :
 » renvoyez-moi ce billet ».

Le Mandarin de *Foun-gan* fit la réponse
 suivante au billet du *Tsong-tou* :

« Dans mes écrits précédens , je vous ai
 » fait savoir que j'avais donné un Edit pu-
 » blic pour proscrire la Secte étrangère ; que
 » j'avais envoyé un Mandarin subalterne
 » dans les Villages , pour examiner les Tem-
 » ples des Chrétiens , et en dresser le cata-
 » gue ; que moi-même je m'étais transporté
 » au Temple qui est dans la Ville ; qu'on
 » commence à le bâtir ; que j'avais fait un
 » état des matériaux qui étaient sur le lieu ;
 » qu'alors j'avais fait venir les Capitaines des
 » cinq quartiers et les Chrétiens ; que je leur
 » avais intimé vos ordres , en leur faisant
 » connaître votre application à préserver le
 » Pays de l'erreur , et à rétablir les bonnes
 » coutumes. Je leur en ai parlé à plusieurs
 » reprises. Mais hélas ! on dirait que ce sont
 » des gens ivres ; ils ne paraissent pas vou-
 » loir sortir de leur assoupissement : loin de
 » penser sérieusement à se corriger , ils ont
 » attaché au bas de mon Edit un écrit in-
 » jurieux. Je vous remercie de la grâce
 » que vous me faites , de me promettre des

(1) Lorsqu'il s'agit d'une affaire fort pressée , on at-
 tache une plume au paquet des dépêches , et il faut que
 ceux qui le portent marchent nuit et jour , et fassent
 une extrême diligence.

» gens de guerre , pour faire exécuter les
» défenses.

» Selon le rapport du Mandarin subal-
» terne qui a dressé la liste des Temples ,
» il en manque deux ou trois dans le billet
» que j'ai envoyé : en tout il y en a dix-huit.
» Ceux qui sont grands et élevés ont été cons-
» truits depuis peu : les anciens ont été répa-
» rés , et paraissent comme récents. Il a fallu
» dépenser de grandes sommes d'argent pour
» construire de pareils édifices : et cet ar-
» gent a été tiré des entrailles du Peuple. Ces
» pauvres gens qui sont avares quand ils s'agit
» de toute autre dépense , ne regrettent point
» l'argent qu'ils donnent pour un usage si
» pernicieux : ils engagent leurs maisons , et
» vendent leurs héritages.

» Les jeunes femmes et les jeunes filles en-
» trent aussi dans cette Religion. Elles vont
» dans un lieu retiré dire à l'oreille de l'Eu-
» ropéen des paroles secrètes : c'est ce qu'ils
» appellent *se confesser*. Ils n'ont pas de
» honte de s'assembler pêle-mêle , hommes
» et femmes ; les enfans de famille , les Ba-
» cheliers et autres Lettrés ne rougissent pas
» de s'avilir , et de faire des actions indignes
» de leur rang. Dans cette Secte , on ne rend
» point d'honneur aux défunts ; on ne pense
» plus ni à son père , ni à sa mère après leur
» mort ; on oublie jusqu'à l'origine de sa
» famille ; on est comme une eau sans source ,
» et un arbre sans racines. On ne rend aucun
» honneur aux Sages dont nous avons reçu
» la doctrine : ainsi le Chinois est métamor-

„ phosé en Européen. Les filles qui gardent
 „ la continence, ne se marient jamais ; ceux
 „ dont la femme est décédée, restent sans
 „ se remarier, et consentent à passer leur
 „ vie sans enfans. N'est-ce pas là une Secte
 „ qui séduit le Peuple, qui désunit les fa-
 „ milles, et qui corrompt les bonnes mœurs ?
 „ L'affaire est de conséquence et ne souffre
 „ aucun retardement. C'est pourquoi je vous
 „ supplie d'envoyer au plutôt des ordres ri-
 „ goureux, pour remettre les choses dans
 „ leur premier état, et rétablir les coutu-
 „ mes qui ont été perverties. A l'égard de
 „ l'usage qu'on pourrait faire de ces Tem-
 „ ples de Chrétiens, il me paraît qu'il fau-
 „ drait les détruire ».

Ici le Mandarin propose au *Tsong-tou* de trouver bon qu'on renverse ces Temples, et qu'on emploie les matériaux à réparer son Tribunal, qui est fort ancien, et qui menace ruine.

Le *Tsong-tou* répondit, que puis que, selon l'exposé qu'on lui faisait, ces matériaux appartenaient au Peuple, on devait les employer à des choses qui lui fussent utiles ; qu'il ne fallait point détruire ces Temples, et qu'il était plus à propos de les destiner à des usages avantageux au public.

On n'a point su les mesures que prirent les Missionnaires de *Foun-gan*, pour apaiser cette persécution naissante. On a seulement appris qu'ils s'étaient cachés dans quelque maison particulière, et qu'ils avaient envoyé à la Capitale des Lettrés Chrétiens pour pré-

senter une Requête au *Tsong-tou*, dans laquelle ils soutenaient faussement, que les Eglises dont il s'agissait, avaient été bâties par ordre du feu Empereur *Cang-hi*. C'est ce que le *Tsong-tou* ne pouvait se persuader, et c'est ce qui l'engagea, dans la huitième lune, à étendre la persécution dans toute la province de *Fo-kien*, et à envoyer un Mémemorial secret à l'Empereur, où il lui rendait compte des plaintes qu'il avait reçues contre la Loi chrétienne, de la conduite qu'il avait tenue par rapport à *Foun-gan*, et de celle qu'il croyait devoir tenir dans toute la province de *Fo-kien*. C'est ce qui paraît par le Mémemorial public qu'il envoya dans la suite, où il demandait qu'on ne laissât aucun Européen dans toutes les Provinces de l'Empire.

Dans la cinquième, sixième et septième lune, il n'y avait que le *Tsong-tou* qui agissait contre la Chrétienté de *Foun-gan*. Sur la fin de la septième lune le vice-Roi se joignit à lui, et tous deux de concert ils envoyèrent ordre dans toute la Province d'examiner combien il y avait de Temples de Chrétiens, s'il y avait des Européens qui y demeuraient, et s'ils avaient la Patente impériale; c'est ce qu'ils firent par l'Edit public que je vais rapporter.

« La doctrine que les anciens Sages ont enseignée aux hommes, les instructions des Empereurs pour le gouvernement du Peuple, les bonnes règles de conduite de notre Empire sont toutes renfermées dans les trois principaux fondemens, dans les

» cinq sortes de devoirs, et dans le Code de
» nos Loix. Par exemple, l'obéissance filiale
» ne consiste pas précisément à nourrir dé-
» licatement son père et sa mère ; on peut,
» avec des vivres ordinaires et grossiers,
» leur procurer une vie douce ; mais à la
» mort de son père et de sa mère, un fils
» doit pleurer, gémir, se lamenter, prépa-
» rer, avec tout le soin dont il est capable,
» l'appareil de leurs funérailles, et être
» attentif à faire les cérémonies du *Tsi*. Ce
» sont là des devoirs indispensables, que tout
» fils bien né doit pratiquer envers ses parens.
» Nous lisons dans nos livres, que les cé-
» rémonies du *Tsi* doivent se faire avec
» autant de respect et d'attention, que si
» leurs esprits étaient présens ; et que si je ne
» le fais par moi-même, et que je n'en re-
» pose sur d'autres, c'est comme si j'omet-
» tais de les faire. Nos anciens Sages ont éta-
» bli ces cérémonies, comme un des prin-
» cipaux fondemens du bon gouvernement
» de l'Etat.

» Des trois péchés contre l'obéissance
» filiale, celui de ne pas laisser de postérité
» est le plus grand. C'est pour cela que si
» un homme perd sa femme sans en avoir
» eu d'enfans, il doit se remarier. Quand
» les filles sont nubiles, leurs parens doi-
» vent leur chercher des maris. Les hommes
» et les femmes, les garçons et les filles ne
» doivent rien recevoir les uns des autres.
» Ce sont là des points extrêmement recom-
» mandés parmi nous.

» Notre Empereur *Yong-Tching* recom-
 » mande sur toutes choses , que l'obéissance
 » filiale soit exactement observée , et que
 » les enfans en remplissent parfaitement les
 » devoirs. Dans notre gouvernement du *Fo-*
 » *kien* tous s'appliquent à l'étude du *Chi-*
 » *king* , du *Chu-king* , de nos cérémonies et
 » de nos Lois. Cette étude n'est négligée que
 » dans le pays de *Foun-gan-hien* près de
 » la nier , où est venu tout récemment un
 » Européen , qui prend le titre de Maître
 » de la Loi , et qui s'y tient caché. La Loi
 » qu'il y prêche sème le trouble parmi le
 » Peuple , et le fait douter de la bonté de
 » nos Lois. Non-seulement les Laboureurs
 » et les Marchands l'écoutent et le suivent ,
 » des Lettrés même s'en sont tellement laissés
 » iufatuer , qu'ils ne peuvent plus démêler
 » le vrai d'avec le faux. Il admet dans sa
 » Loi hommes et femmes , qui ne rougis-
 » sent pas de s'assembler pêle-mêle sans
 » distinction de sexe. Ces pauvres aveu-
 » gles épuisent leur bourse , et vendent leurs
 » meubles les plus nécessaires pour élever
 » des Temples ; dans la seule Ville de
 » *Foun-gan-hien* et dans ses dépendances, ils
 » ont élevé dix-huit Églises , et ceux qui
 » les fréquentent sont en grand nombre. Qui
 » pourrait dans un temps si serein et au plus
 » beau soleil qui luit à nos yeux , voir d'un
 » air tranquille que le diable *Hy-mui* (1)
 » coure çà et là ?

(1) Démon de l'illusion et de l'erreur.

» Nous avons examiné avec soin cette Loi,
 » et nous avons trouvé que ceux qui la pro-
 » fessent regardent nos anciens Sages, nos
 » anciens maîtres, les ancêtres des familles
 » comme autant de diables ; ils ne leur por-
 » tent aucun respect, et ne leur font point
 » les cérémonies accoutumées ; à la mort de
 » leurs pères et de leurs mères, ils ne don-
 » nent aucun signe de tristesse ; à la mort
 » de leur première femme, il ne leur est pas
 » permis d'en épouser une seconde, et ils
 » se font un plaisir de n'avoir point de pos-
 » térité ; ils exhortent les filles à ne point
 » se marier ; et celles qui suivent leur con-
 » seil, ils les appellent *petites Vierges*. De
 » plus, ils ont une espèce de chambre obs-
 » cure, où l'on voit entrer les hommes et
 » les femmes, qui y parlent à voix basse,
 » et c'est ce qu'ils appellent *se confesser*.

» Une conduite semblable détruit les cinq
 » sortes de devoirs et la doctrine de nos
 » anciens Sages, anéantit les salutaires en-
 » seignemens de nos Empereurs, trouble les
 » Peuples, et les jette dans des doutes et dans
 » des perplexités qui n'ont point de fin. De
 » toutes les Sectes il n'y en a point de plus
 » pernicieuse que celle-ci.

» Il est écrit dans le Code de nos Loix, que
 » le Chef d'une Secte, qui, sous prétexte de
 » Religion et de bonnes œuvres, trompe le
 » Peuple, doit être étranglé, et que ceux
 » qui travaillent sous lui au même dessein,
 » doivent être punis de cent coups de bâton,
 » et bannis à trois cens lieues. De plus, il

„ est sévèrement défendu d'ériger de nou-
 „ vaux Temples , soit de *Ho-chang* , soit de
 „ *Taosse* , et d'autres Sectes semblables ; et
 „ que si quelqu'un contrevient à cet ordre ,
 „ il doit être puni de cent coups de bâton ,
 „ et banni hors de l'Empire , avec défense
 „ d'y revenir jamais ; les Temples doivent
 „ être détruits , le terrain et les matériaux
 „ confisqués. Sur quoi nous *Tsong-tou* , et
 „ vice-Roi , ordonnons qu'on se saisisse sans
 „ bruit de ce Maître de la Loi , et qu'on
 „ le conduise sous bonne garde à *Macao* , (1)
 „ avec défense de rentrer dans la Chine.
 „ Ordonnons pareillement aux Mandarins
 „ des Villes , à tous les Lettrés , Docteurs ,
 „ Bacheliers , Soldats , Marchands , Peuple , etc. de s'éloigner d'une si mauvaise
 „ Loi , et aux coupables de se corriger. Il
 „ faut qu'ils s'occupent à lire les livres de
 „ nos anciens Sages , du *Chi-king* et du *Chu-king* , des cérémonies , des Lois et des
 „ enseignemens de nos Empereurs , afin
 „ qu'il n'y ait aucune diversité dans les
 „ coutumes ; que les Peuples maintiennent
 „ leurs cœurs dans l'intégrité et la rectitude ,
 „ et qu'ils ne se laissent pas séduire jusqu'au
 „ point de suivre de fausses Sectes.
 „ Dans la ville de *Fou-ning-Tcheou* , au
 „ lieu dit *Si-ché* , à la partie orientale de la
 „ Ville , il y a une Eglise : dans la ville de

(1) *Macao* est une petite Ville dans une Ile près de la
 rivière de *Canton* : elle est censée appartenir aux Por-
 tugais ; mais les Chinois y sont à présent plus maîtres
 qu'eux.

„ *Ning-tè-hien* il y en a aussi une ; il faut les
 „ convertir en écoles publiques : dans la ville
 „ de *Foun-gau-hien* , et dans son District ou
 „ en compte jusqu'à dix-huit ; il faut les
 „ changer , ou en salles pour les Lettrés ,
 „ ou en écoles publiques , ou en salles des
 „ ancêtres. Quand les Mandarins des lieux
 „ auront exécuté cet ordre , qu'ils nous en
 „ donnent avis.

„ Pour ce qui regarde les Lettrés *Tchin-*
 „ *Tcheou* , *Tchao-ouen-Tcheou* , *Mou-*
 „ *tien-lin* , *Kouo-yu-siven* , s'ils se repentent ,
 „ s'ils se corrigent , s'ils font ensorte par
 „ leurs exhortations que plusieurs autres
 „ soient pénétrés d'un vrai repentir , et re-
 „ noncent à cette Loi , il faut nous en aver-
 „ tir et nous apporter leurs noms ; non-
 „ seulement nous leur pardonnerons leur
 „ crime , mais nous les louerons de leur
 „ zèle. Que si leur soumission n'est qu'exté-
 „ rieure , et qu'en secret ils transgressent
 „ nos ordres , que les Mandarins nous en
 „ avertissent , afin que nous les privions de
 „ leur degré , et que nous les punissions
 „ suivant les Loïs. C'est un crime qu'on ne
 „ saurait pardonner. Que si les Mandarins
 „ les favorisent , les protègent , et manquent
 „ de nous informer de leur conduite , nous
 „ les ferons déposer de leur Mandarinat.
 „ Fait la première année de *Yong-Tching* ,
 „ le 2 de la huitième lune , c'est-à-dire ,
 „ le 7 de Septembre de l'année 1723 ».

Lorsque nous apprîmes à Peking ces ordres
 donnés par le *Tsong-tou* et par le vice-Roi

r de nou-
 ng , soit de
 lables ; et
 cet ordre ,
 de bâton ,
 de défense
 es doivent
 matériaux
 g-tou , et
 isse sans
 et qu'on
 Jacao, (1)
 la Chine.
 Mandarins
 Docteurs ,
 ds , Peu-
 mauvaise
 rriger. Il
 livres de
 t du *Chu-*
 is et des
 rs , afin
 dans les
 tiennent
 ectitude ,
 jusqu'au

heou , au
 ale de la
 ville de

près de la
 aux Por-
 us maîtres

de la province de Fo-kien, nous en fûmes alarmés, parce que nous avons tout lieu de craindre que cette tempête ne s'étendit plus loin. Le *Tsong-tou* de Fo-kien gouverne aussi la province de *Tche-kiang*. Il est Docteur du premier ordre et de la famille des ceintures rouges, c'est-à-dire, de la première famille des Tartares après la famille Impériale, et par conséquent d'une grande autorité dans l'Empire. D'ailleurs les temps sont bien changés; l'Empereur régnant ne se sert presque plus des Européens, et il paraît peu touché des sciences et des autres curiosités des Pays étrangers. Cette disposition de l'Empereur a éloigné de nous les amis que nous avons, dont les uns ne sont plus en état de nous rendre service, et les autres n'osent avoir des liaisons avec les Européens.

Après avoir délibéré sur la triste situation où nous nous trouvions, nous conclûmes que de tous les moyens humains, il ne nous en restait qu'un seul; c'était d'avoir quelque forte recommandation. On nous assura que le premier Président Tartare du Tribunal des Mathématiques, était intime ami du vice-Roi de *Fo-kien*. Nous engageâmes le Père Keler son Collègue au même Tribunal, à lui demander une lettre pour ce vice-Roi. Le Président Tartare la lui accorda telle que nous la souhaitions, et elle fut envoyée au vice-Roi vers la mi- Octobre. Presqu'en même-temps le Révérend Père Munos, Dominicain, pressé par son zèle pour la Religion,

et par l'intérêt qu'il prenait aux Missions de son Ordre, sachant d'ailleurs l'affection du vice-Roi de *Canton* pour les Européens, lui rendit jusqu'à trois visites, pour le prier d'écrire une lettre de recommandation au *Tsong-tou* de *Fo-kien*. Le vice-Roi avait de la peine à se mêler d'une affaire si délicate : il donna cependant de bonnes paroles, et en effet il écrivit au *Tsong-tou*, et lui envoya sa lettre par un exprès. La réponse qu'il reçut du *Tsong-tou*, fut qu'il n'était plus le maître de cette affaire, qu'il en avait informé l'Empereur, et qu'il fallait attendre ce que Sa Majesté en déciderait.

En effet, le 25 de Décembre, fête de Noël, nous sûmes que le *Tsong-tou* de *Fo-kien* avait dressé un Placet public à l'Empereur, par lequel il demandait l'extinction de la Religion chrétienne dans tout l'Empire. Sur la lecture de ce Placet nous connûmes certainement qu'il en avait déjà envoyé un autre en secret, et qu'en conséquence il avait de l'Empereur des ordres peu favorables à notre sainte Religion. Le Placet public était conçu en ces termes :

« Moi, *Mouan-pao*, *Tsong-tou* de *Fo-*
,, *kien*, sur une Sentence sévère que j'ai
,, portée contre une populace ignorante et
,, stupide, qui est entrée sans réflexion dans
,, la Religion chrétienne ;
,, Après avoir suffisamment examiné toutes
,, choses, j'ai trouvé que dans la ville de
,, *Foun-gan-hien* de la dépendance de *Fou-*
,, *nin-Tcheou*, lieu situé dans les monta-

„ gnes , et peu éloigné de la mer , il y avait
 „ deux Européens cachés qui publiaient
 „ leur Loi. Ceux que j'y ai envoyés , m'ont
 „ rapporté que quelques centaines de per-
 „ sonnes , parmi lesquelles il y a plus de dix
 „ Lettrés , tant à la Ville qu'à la Campagne ,
 „ avaient embrassé cette Loi ; qu'ils avaient
 „ élevé , soit dedans , soit dehors la Ville
 „ une quinzaine d'Eglises ; que les deux
 „ Européens étaient cachés dans la maison
 „ d'un Lettré , qui ne permettait à personne
 „ d'en approcher ; qu'ils ne font nul cas
 „ des défenses portées par les Mandarins ;
 „ qu'ils s'assemblent hommes et femmes
 „ pêle-mêle dans un même lieu pour
 „ prier , ce qu'ils appellent publier la
 „ Loi ; enfin que leurs coutumes sont détes-
 „ tables.

„ Nous, Sujets de Votre Majesté, *Tsong-*
 „ *tu* , et vice-Roi , avons sur cela ordonné
 „ à tous les Mandarins , tant de guerre que
 „ de Lettres , de chercher avec soin ces deux
 „ Européens , de se saisir de leurs personnes ,
 „ et de les faire conduire à *Macao* dans la
 „ province de *Canton* , de changer lesdites
 „ Eglises ou en Colléges pour les Lettrés ,
 „ ou en écoles publiques , ou d'en faire des
 „ salles où le Peuple puisse honorer ses
 „ ancêtres.

„ Avons de plus ordonné aux Lettrés qui
 „ ont embrassé cette Loi étrangère , de ré-
 „ parer leur faute en instruisant le pauvre
 „ Peuple , qui s'est laissé séduire , et en
 „ l'exhortant à obéir à nos ordres , et à quit-

„ ter cette Loi ; que s'il s'en trouve encore
 „ qui la suivent , nous les condamnons à
 „ perdre leur grade , et à être punis sévère-
 „ ment selon les Lois. Tel est l'ordre que
 „ nous avons fait publier dans cette Pro-
 „ vince , et que nous avons inséré dans nos
 „ archives.

„ Nous ne pouvons ignorer que les Euro-
 „ péens ont élevé des Eglises dans les Villes
 „ du premier , du second , et du troisième
 „ ordre de toutes les Provinces , et qu'ils y
 „ demeurent. Il nous semble qu'on peut les
 „ laisser à la Cour , où ils rendent quelques
 „ services , soit en travaillant au calendrier ,
 „ soit en s'appliquant à d'autres ouvrages ;
 „ mais si on les laisse dans les Provinces y
 „ ériger des Temples , il est à craindre que
 „ les Peuples peu-à-peu ne suivent leur
 „ Loi , et ne s'attachent à eux , et que la
 „ multitude séduite n'abandonne nos bonnes
 „ coutumes. Ils n'y sont d'aucune utilité ,
 „ ni pour le bon gouvernement , tel que nous
 „ l'avons reçu de nos Sages , ni pour le bien
 „ public.

„ Nous osons donc supplier Votre Majesté
 „ de permettre aux Européens qui sont à la
 „ Cour d'y rester comme auparavant ; mais
 „ en même-temps nous la supplions de les
 „ faire sortir des Provinces , et d'ordonner ,
 „ ou qu'ils soient conduits à la Cour , ou
 „ qu'ils soient envoyés à *Macao* , dans la
 „ province de *Canton* , et que leurs Temples
 „ soient employés à d'autres usages. Cette
 „ affaire nous paraît très-importante pour

» le bien du Peuple , et pour le repos de
» l'Empire.

» Nous, vos-fidèles Sujets, avons déjà eu
» l'honneur de présenter un Placet à Votre
» Majesté sur cette affaire. Votre Majesté
» en est parfaitement instruite : nous avons
» exécuté ses ordres avec respect , et avons
» proscrit la Religion chrétienne dans la pro-
» vince de *Fo-kien* ». Le vingt-quatre de la
» dixième lune , de la première année de
» *Yong-tching*, c'est-à-dire, le 22 de Novem-
» bre 1723. »

Nous ne pûmes avoir ce Placet que le 27 de Décembre. Le lendemain le Père Parennin envoya un domestique à un Mandarin de ses amis , qui reçoit tous les Placets qui s'adressent à l'Empereur , pour s'informer quelle était la réponse qu'avait faite Sa Majesté. Le 29 le Mandarin envoya dire au Père Parennin qu'on ne touchait point aux Eglises ni aux Européens qui sont à la Cour , mais qu'il n'en était pas de même des Provinces , où l'on ne souffrirait plus ni Eglises ni Européens.

Cette réponse , jointe au dernier article du Placet du *Tsong-tou* , nous fit juger que l'affaire de la Religion était désespérée , et que sa ruine avait déjà été conclue secrètement entre l'Empereur et le *Tsong-tou* : cependant comme la réponse était obscure , le Père Parennin s'adressa à un de ses amis du Tribunal intérieur, par les mains duquel passent les Ordonnances de l'Empereur, et le fit prier de l'informer au juste quel avait été

l'ordre de Sa Majesté sur ce Placet. Il lui répondit que l'Empereur l'avait envoyé au Tribunal des Rites, afin qu'il déterminât ce qu'il y avait à faire.

Quoique ce Tribunal ait toujours été fort contraire à la Religion, nous eûmes quelque espérance qu'en gagnant les Officiers qui ont soin des Registres, nous pourrions les engager à en tirer les ordres de *Cang-hi*, qui nous sont favorables, et à dresser sur ces ordres la minute de la détermination que prendrait le Tribunal. Nous nous flattions que par ce moyen on conserverait, du-moins dans les Provinces, les Missionnaires qui ont la Patente impériale.

Les Officiers des Registres, moyennant une somme assez considérable que nous leur donnâmes, nous promirent de nous servir comme nous le souhaitions. Ils tirèrent effectivement des Registres les ordres de l'Empereur *Cang-hi*, de la trente-unième année de son règne, qui permettaient le libre exercice de la Religion chrétienne dans tout l'Empire, et l'ordre de l'année cinquantième, sur un Placet que *Fan-chao-tso*, Censeur de l'Empire, avait présenté contre nous; il est fait mention dans cet ordre de la Patente impériale. Sur ces deux ordres on dressa deux minutes, dont l'une nous donnait gain de cause sur le *Tsong-tou* de *Fo-kien*, et l'autre permettait de demeurer dans les Provinces, aux Missionnaires qui avaient la Patente impériale.

Ce qui nous rassurait encore, c'est que

le Prince , douzième fils du feu Empereur , qui est à la tête du Tribunal des Rites , et deux de ses Assesseurs , nous avaient promis leur protection : notre espérance nous paraissait d'autant mieux fondée , que le Tribunal s'étant assemblé le 3 de Janvier , et l'un des Mandarins subalternes , chargé de présenter les minutes aux Présidens et aux Assesseurs , en ayant donné une qui ratifiait tout ce qu'avait fait le *Tsong-tou* de *Fokien* , le Prince Président la lut , et sur ce qu'on n'y faisait nulle mention d'aucun ordre précédent , il demanda si dans les Registres il n'y avait pas des ordres du feu Empereur son père , touchant la Religion chrétienne , et pourquoi on ne les produisait pas : un des Assesseurs , fort ami du Père Parennin , insista beaucoup sur cet article. Les Officiers qui ont soin des Registres , ayant répondu qu'il y en avait , reçurent ordre de les citer dans la minute : cet Assesseur savait fort bien que ces ordres nous étaient favorables ; deux jours auparavant le Père Parennin lui en avait envoyé des copies imprimées.

Ces nouvelles nous remplissaient d'espérance ; mais le jour suivant , 4 de Janvier , nous en recûmes une qui nous accabla. Le Tribunal s'assembla ce jour-là à l'ordinaire : le Prince Président ayant demandé si la minute de la détermination qu'on devait prendre sur la Religion chrétienne était prête , le Mandarin dont j'ai parlé ci-dessus , eut la hardiesse de lui présenter la même minute

du

du jour précédent, sans y avoir changé un seul mot. Le Prince lui en témoignant sa surprise, il répondit avec fierté qu'il n'avait point d'autre minute à présenter; que le Prince était le maître, mais qu'il perdrait plutôt son Mandarinat, que d'en proposer d'autre; sur quoi, soit que le Prince se doutât qu'un ordre secret de l'Empereur autorisait la témérité du Mandarin, soit par quelque autre motif que nous ignorons, il prit le pinceau, corrigea quelque chose de nulle conséquence dans la minute, et la signa. Le Président Tantare et les Assesseurs suivirent son exemple: il n'y eut que le Président Chinois, et l'Assesseur ami du Père Parennin, qui prirent le pinceau, lurent la minute, et rendirent l'un et l'autre sans signer. Ils firent la même chose les deux jours suivans qu'on leur présenta cette même minute. Mais enfin le Prince Président ayant fait demander pourquoi cette affaire ne se concluait pas, les deux Mandarins, qui craignirent de s'attirer quelque affaire fâcheuse, s'ils persistaient dans le refus de signer, ne firent plus de résistance, et conclurent, en signant la détermination du Tribunal, telle que je vais la rapporter.

« Les Européens qui sont à la Cour y
 » sont utiles pour le Calendrier, et y ren-
 » dent d'autres services; mais ceux qui sont
 » dans les Provinces ne sont de nulle uti-
 » lité; ils attirent à leur Loi le Peuple igno-
 » rant, les hommes et les femmes; ils élè-
 » vent des Eglises où ils s'assemblent indif-
 »

» féremment (1), sans distinction de sexe ,
 » sous prétexte de prier ; l'Empire n'en re-
 » tire pas le moindre avantage. Conformé-
 » ment à ce que le *Tsong-tou* de *Fo-kien*
 » propose , il faut laisser à la Cour ceux
 » qui y sont utiles : quant à ceux qui sont
 » répandus dans le *Pe-tchéli* et dans les au-
 » tres Provinces de l'Empire , s'ils peuvent
 » être utiles , il faut les conduire à la Cour ;
 » les autres , qu'on les conduise à *Macao* ,
 » Il y en a qui ont reçu ci - devant la Pa-
 » tente impériale du Tribunal intérieur ,
 » appelé *Noui-vou-fou* ; qu'elle soit remise
 » aux Mandarins des lieux , qui l'enverront
 » à notre Tribunal , pour la rendre au Tri-
 » bunal d'où elle est sortie , et y être brûlée ,
 » Que les Temples qu'ils ont bâtis soient
 » tous changés en maisons publiques ; qu'on
 » interdise rigoureusement cette Religion ,
 » et qu'on oblige ceux qui ont été assez aveu-
 » gles pour l'embrasser , de se corriger au
 » plutôt. Si dans la suite ils se rassemblent
 » pour prier , qu'ils soient punis selon les
 » Lois : si les Mandarins des lieux ne sont
 » pas attentifs à faire observer cet ordre ,
 » que les *Tsong-tou* et vice-Rois les cassent
 » de leurs charges et nous les déferent , afin
 » que nous déterminions le châtement qu'ils
 » méritent. »

Cette délibération du Tribunal des Rites

(1) Ce qui ne regardait que la seule Mission de *Foun-gan* , est ici attribué faussement à tous les Missionnaires.

fut présentée à l'Empereur le quatorze de la douzième lune, c'est-à-dire, le 10 de Janvier; le lendemain il écrivit avec son pinceau rouge, la Sentence qui était conçue de la sorte :

« Qu'il soit fait ainsi qu'il a été déterminé par le Tribunal des Rites. Les Européens sont des étrangers; il y a bien des années qu'ils demeurent dans les Provinces de l'Empire : maintenant il faut s'en tenir à ce que propose le *Tsong-tou* de *Fo-kien*. Mais, comme il est à craindre que le Peuple ne leur fasse quelque insulte, j'ordonne aux *Tsong-tou* et vice-Rois des Provinces de leur accorder une demi-année ou quelques mois; et pour les conduire ou à la Cour ou à *Macao*, de leur donner un Mandarin qui les accompagne dans le voyage, qui prenne soin d'eux, et qui les garantisse de toute insulte. Qu'on observe cet ordre avec respect. »

Nous avons appris, le quatrième de Janvier, comme je viens de le dire, le résultat de la délibération du Tribunal des Rites, et n'ayant plus d'espérance de ce côté-là, nous prîmes le parti de recourir à l'Empereur lui-même, et de le prier de jeter sur nous un regard de compassion. « La difficulté était de faire passer nos très-humbles prières jusqu'à Sa Majesté; le treizième fils du feu Empereur, le seul, pour ainsi dire, qui soit en faveur auprès de l'Empereur régnant, nous parut le plus propre à nous

de sexe,
e n'en re-
onformé-
e *Fo-kien*
Cour ceux
k qui sont
ans les au-
ls peuvent
à la Cour;
à *Macao*,
ant la Pa-
intérieur,
soit remise
l'enverront
ndre au Tri-
étré brûlée,
bâtis soient
iques; qu'on
te Religion,
té assez aveu-
corriger au
rassemblent
nis selon les
eux ne sont
cet ordre,
ois les cassent
éférent, afin
timent qu'ils
nal des Rites

seule Mission de
à tous les Mis-

„ rendre ce service , s'il voulait bien s'en
 „ charger. Ainsi il fut conclu que le Père
 „ Fredelli , le Frère Castillon , que son ha-
 „ bileté dans la peinture a rendu agréable
 „ à ce Prince , et moi , nous irions le len-
 „ demain à son Hôtel , lui demander au-
 „ dience , et le prier de nous accorder sa
 „ protection.

„ Le lendemain, 5 de Janvier, à six heu-
 „ res du matin , nous nous trouvâmes tous
 „ trois à la porte de son Hôtel : son cortège
 „ se disposait déjà à le conduire au Palais.
 „ L'Eunuque fit d'abord difficulté de nous
 „ introduire , parce que le Prince était sur
 „ le point de sortir ; mais enfin s'étant rendu
 „ à nos instances , il rentra dans l'apparte-
 „ ment , et un moment après , il vint nous
 „ prendre , et nous conduire chez le Prince.
 „ Dès qu'il nous aperçut , vous venez , nous
 „ dit-il , me parler de l'accusation que le
 „ *Tsong-tou* de *Fo-kien* a portée contre les
 „ Européens ? Oui , Prince , lui répondi-
 „ mes-nous , et nous vous supplions instam-
 „ ment de nous honorer de votre protec-
 „ tion. Hier , dit-il , l'Empereur remit votre
 „ affaire au seizième Prince mon frère , et
 „ à moi ; mais je n'en suis pas assez ins-
 „ truit. Depuis le temps que durent vos dis-
 „ putes , vous voyez le train que prennent
 „ vos affaires ; quelles peines , quelles fati-
 „ gues n'ont-elles pas données au feu Em-
 „ pereur mon père ? Que diriez-vous , si
 „ nos gens allaient en Europe , et y vou-
 „ laient changer les Loix et les coutumes

„ établies par vos anciens sages ? L'Empe-
 „ reur mon frère veut absolument mettre
 „ fin à tout cela d'une manière efficace. Il
 „ n'y a plus de dispute , répondimes-nous ,
 „ tout est fini. D'où vient donc , nous ré-
 „ pliqua-t-il , que ces deux Européens de
 „ *Fo-kien* se tenaient cachés , si tout est
 „ fini ? Nous ne les connaissons point , lui
 „ dites-nous ; ceux que nous connaissons
 „ ont des Patentes du feu Empereur ; ils
 „ sont répandus dans les différentes Provi-
 „ ces ; ils sont tous fort âgés ; le plus jeune
 „ a cinquante-cinq ans ; un ordre du Tri-
 „ bunal des Rites , donné la cinquantième
 „ année de *Cang-hi* , approuve leur séjour
 „ dans l'Empire , comme Votre Altesse peut
 „ le voir ». Nous lui mêmes en même-temps
 cet ordre entre les mains : il le lut avec at-
 tention ; puis , en nous le rendant , il nous
 dit que cette Patente avait été mal donnée ;
 qu'elle pouvait être de quelque utilité dans
 le Palais , mais qu'elle n'avait nulle autorité
 au-dehors. A quoi nous répondimes que nous
 étions des étrangers peu instruits de la ma-
 nière dont se gouvernent les Tribunaux ;
 mais qu'ayant reçu la Patente des mains de
 l'Empereur , nous nous étions persuadés que
 nous n'avions rien à craindre.

« Oh ! je sais , nous dit-il , prenant la
 „ parole , qu'il y a plusieurs sortes d'Euro-
 „ péens qui viennent à la Chine : il y en a
 „ qui y viennent pour le service de l'Em-
 „ pereur ; d'autres pour le commerce ; d'au-
 „ tres pour prêcher votre Loi. Je n'ai pas

„ le temps maintenant d'examiner vos af-
„ faires ; mais avertissez tous les Européens
„ de se rendre demain au Palais , je vous y
„ entretiendrai à loisir. Prince , lui dimes-
„ nous alors , nous vous conjurons de faire
„ attention que nous sommes des étrangers ,
„ qui , comme de pauvres orphelins , n'avons
„ d'autre appui que celui de Sa Majesté et
„ le vôtre. Nous osons espérer que vous vou-
„ drez bien nous servir de père , et nous
„ prendre sous votre protection. Soyez en
„ repos , nous répondit-il , l'Empereur m'a
„ remis votre affaire ; j'en prendrai soin ».
Cette promesse nous consola , et nous sorti-
mes aussi contents de son Palais , que nous
y étions entrés tristes et affligés.

Nous nous rassemblâmes aussitôt tout ce
que nous étions de Missionnaires à Peking ,
pour convenir ensemble de ce que nous au-
rions à répondre aux questions que nous ferait
le Prince ; car rien n'était plus important
que de lui faire connaître que nos sentimens
n'étaient plus partagés , et que nous pensions
tous de la même manière.

Le lendemain , 6 de Janvier , et Fête de
l'Épiphanie , nous nous rendîmes tous au
Palais , selon les ordres du Prince ; mais nous
attendîmes tout le jour inutilement. Le sei-
zième Prince , qui devait s'y trouver avec le
treizième , n'y parut point. Celui-ci nous
ordonna de revenir le lendemain sur le soir
à son Hôtel ; mais il ajouta qu'il n'était pas
nécessaire que tous les Européens y vins-
sent , mais qu'il suffisait que quatre ou cinq

de ceux qui parlent le mieux la langue s'y trouvaient. Nous allâmes donc sur les trois heures au nombre de six à son Hôtel. Il n'arriva du Palais que vers la nuit ; et comme il avait quelques affaires à expédier , nous ne fûmes introduits dans son appartement que sur les six heures et demie.

Nous ayant fait asseoir : « Je sais , nous », dit-il , que vos affaires sont fort embarrassées : je vis l'autre jour l'accusation du *Tsong-tou de Fo-kien* ; elle est forte , et vos disputes sur nos coutumes vous ont nui infiniment. Que diriez-vous si , nous transportant dans l'Europe , nous y tenions la même conduite que vous tenez ici ? Le souffririez-vous ? Je m'instruirai avec le temps de cette affaire ; mais je vous déclare qu'il ne manquera rien à la Chine , lorsque vous cesserez d'y être , et que votre absence n'y causera aucune perte. On n'y retient personne par force , et l'on n'y souffrira qui que ce soit qui en viole les Loïs , et qui travaille à anéantir les coutumes. » Le Prince dit cela d'un ton qui nous persuada qu'il ne fesait que répéter les paroles mêmes de l'Empereur.

Comme nous avions prévu ce qu'il avait à nous dire , nous lui présentâmes un Mémoire qui justifiait la Religion chrétienne sur les Chefs d'accusation du *Tsong-tou de Fo-kien* ; et parce qu'il aurait pu soupçonner que nous usions de déguisement pour nous tirer d'affaire , nous lui dîmes que nous ne prêchions point notre Religion en ca-

chette; que les livres qui l'enseignaient étaient entre les mains de tout le monde; que nous nous faisons un plaisir de les distribuer; que nous avons même des feuilles imprimées qu'on exposait en public, afin que les Chrétiens eussent toujours devant les yeux, et ce qu'ils doivent savoir, et ce qu'ils doivent pratiquer pour remplir leurs obligations. Nous lui présentâmes en même-temps cette feuille imprimée, qui contient le Catéchisme intitulé *Foyen*, dont on peut voir la traduction dans le Livre du Père Kirker, qui a pour titre, *Sina illustrata*.

Comme ces deux pièces (je veux dire le Mémoire et le Catéchisme), se soutenaient l'une l'autre, le Prince parut un peu se radoucir, sur quoi nous lui fîmes observer que notre conduite avait toujours été sage; qu'on ne nous a jamais accusé d'avoir violé les Loix de l'Empire.; que nous vivons en bonne intelligence avec les Mandarins. Alors le Prince demanda à voir la Patente: heureusement le Père Parénnin en avait apporté une copie; il la lui présenta: le Prince fut surpris d'y lire que le Missionnaire qui avait cette patente ne retournerait pas en Europe; il demanda si toutes les autres Patentes renfermaient la même clause. Lui ayant répondu qu'elles étaient toutes semblables: « Elle n'a, », nous dit-il, nulle autorité au dehors; il », faut la changer et en donner une meilleure, au cas que votre affaire s'accommode. Soyez néanmoins tranquilles sur », l'accusation du *Tsong-tou* de *Fo-kien*; je

„ ne suis pas le Maître , mais je tâcherai de
„ vous rendre service ; » et avec ces paroles
il nous congédia.

Deux jours après , la décision du Tribunal des Rites fut présentée à l'Empereur , et Sa Majesté la confirma le 12 de la manière que j'ai rapportée ci-dessus. Nous espérions en vain que le treizième Prince agirait en notre faveur ; nous n'osions cependant pas trop le presser , de crainte de perdre , par notre importunité , le seul appui qui nous restait ; mais ayant appris ce qui s'était passé , nous résolûmes d'avoir recours à l'Empereur , et de lui faire présenter un Placet par ce même Prince , sur la protection duquel nous comptions. Nous nous rendîmes à son Hôtel le lendemain 13 , pour le supplier de s'en charger , et de l'appuyer de son crédit. Le Prince était ce jour-là accablé d'affaires , et l'Eunuque auquel nous nous adressâmes pour avoir audience , nous conseilla de différer au jour suivant.

Nous y retournâmes donc le lendemain 14 à la même heure : l'Eunuque , qui nous aperçut , entra chez le Prince pour nous obtenir une audience ; il en sortit un moment après , et nous dit de sa part qu'il n'avait pas le loisir de nous parler , mais qu'il pensait à notre affaire ; qu'il l'avait à cœur , et que nous fussions tranquilles. Ne pouvant point parler au Prince , nous donnâmes notre Placet à l'Eunuque , en le priant de le lui présenter. Il le fit sur-le-champ , et nous le rapporta quelq ue temps après , en nous disant

que le Prince ne pouvait pas garder ce Placet chez lui ; qu'il nous le rendait ; afin que le jour suivant nous allassions le lui présenter à une des portes intérieures du Palais , qu'il nous indiqua.

Le lendemain 15 , nous allâmes au Palais sur les onze heures ; le même Eunuque vint de la part du Prince nous demander notre Placet : l'ayant rencontré une heure après , je lui demandai si ce Placet était parvenu jusqu'à l'Empereur ; il me répondit que le Prince se trouvant avec les trois Gouverneurs de l'Empire , et le Prince son seizième frère , ils en avaient fait ensemble la lecture ; mais qu'ayant été appelés par l'Empereur pour une affaire importante à l'état , le treizième Prince avait laissé le Placet sans le porter avec lui. Nous ne fûmes pas fâchés qu'il eût été communiqué à ces Seigneurs , nous persuadant que s'il méritait d'être réformé , le Prince ne manquerait pas de nous en avertir , et que s'il avait eu leur approbation , nous avions lieu d'en attendre un succès favorable. Le voici tel que nous l'avions dressé :

« Nous , Kégler , et autres Européens ,
 ,, offrons avec respect ce Placet à Votre Ma-
 ,, jesté pour la remercier de ses bienfaits ,
 ,, lui représenter l'aceablement de douleur
 ,, où nous sommes , et la prier instamment
 ,, d'avoir compassion de nous.

„ Nous avons appris qu'après la décision
 „ du Tribunal des Rites sur une accusation
 „ du *Tsong-tou* de *Fo-kien* , contre les Eu-
 „ ropéens , Votre Majesté a eu la bonté de

„ se ressouvenir que nous étions des étran-
„ gers qui demeurions depuis bien des an-
„ nées à la Chine, et qu'elle a bien voulu
„ accorder six mois à ceux qui sont ren-
„ voyés, et ordonner qu'ils fussent accom-
„ pagnés par des Mandarins. C'est un bien-
„ fait dont nous connaissons le prix, et dont
„ nous sommes très-reconnaissans. Que
„ nous serions heureux si nous pouvions être
„ admis en sa présence, et lui rendre nos
„ très-humbles actions de grâces ! Mais
„ comme il ne nous est pas permis d'aller
„ nous jeter aux pieds de son Trône, nous
„ prenons la liberté de l'en remercier avec
„ le plus profond respect, par ce Placet que
„ nous osons lui présenter.

„ Permettez-nous d'exposer à Votre Ma-
„ jesté, comme à notre Prince et à notre
„ Père, le sujet de l'extrême affliction où
„ nous sommes. Les ordres du Tribunal
„ des Rites sur l'accusation du *Tsong-tou*
„ de *Fo-kien*, portent qu'on examine dans
„ les Provinces ceux qui ont des Patentes
„ du feu Empereur ; qu'on les oblige de
„ les rendre, afin qu'on les renvoie à la
„ Cour ; qu'elles soient annullées, etc. Ceux
„ qui, dans les Provinces, ont cette Patente
„ impériale, ne sont guère qu'au nombre
„ de trente : on leur a fait promettre de ne
„ plus retourner en Europe ; ils sont tous
„ sur l'âge, et leur santé est ruinée. Com-
„ ment pourront-ils supporter les fatigues
„ d'un voyage si pénible ? D'ailleurs Macao
„ n'est point leur Patrie ; cependant Votre

„ Majesté les y fait conduire. Nous crai-
„ gnons que lorsqu'on apprendra cette nou-
„ velle en Europe, on ne s'imagine qu'ils
„ se sont rendus coupables de quelque
„ grand crime contre les Loix, et que c'est
„ pour les punir qu'ils sont chassés de l'Em-
„ pire. Que Votre Majesté ne les renvoie
„ pas sur-le-champ, c'est ce qu'on regar-
„ dera comme l'effet de son cœur généreux
„ et bienfaisant ; mais leur confusion n'en
„ sera que plus grande.

» Le Tribunal des Rites ajoute que des
„ Peuples ignorans, hommes et femmes,
„ suivent cette Loi ; que sous prétexte de
„ réciter des prières, ils s'assemblent péle-
„ mèle sans distinction de sexe ; que les Pro-
„ vinces n'en retirent pas le moindre avan-
„ tage, etc. Il y a près de deux cens ans
„ que la Loi chrétienne se publie à la Chine ;
„ sa Doctrine a toujours été exposée au grand
„ jour ; elle enseigne aux Sujets d'être fidè-
„ les à leurs Princes ; aux enfans d'être res-
„ pectueux et obéissans envers leurs parens ;
„ à tous les hommes de pratiquer la vertu,
„ et de s'éloigner du vice ; de se soumettre
„ aux Loix du Gouvernement ; d'entretenir
„ la paix, l'union et la concorde. Il ne faut
„ qu'avoir jeté les yeux sur les livres qui
„ traitent de la Religion chrétienne, pour
„ se convaincre que ce n'est pas une fausse
„ Secte ; et c'est pour cette raison qu'elle est
„ approuvée depuis tant d'années dans l'Em-
„ pire, et qu'on en a permis le libre exer-
„ cice : elle a été examinée plusieurs fois ;

„ et l'on n'y a jamais rien trouvé qui fût
„ contraire aux Loix d'un bon Gouverne-
„ ment , ni qui ne fût conforme à la raison.
„ Dire que les hommes et les femmes s'as-
„ semblent pêle-mêle sans distinction de
„ sexe , c'est une pure calomnie , qu'il n'est
„ pas nécessaire de réfuter. Nos assemblées
„ ne peuvent être suspectes ; on sait que
„ les Chrétiens ont des jours de Fêtes , aux-
„ quels ils viennent à l'Eglise pour remer-
„ cier Dieu de ses continuels bienfaits ; pour
„ le prier de maintenir dans la paix et la tran-
„ quillité leur Prince , leurs pères et mères ,
„ leurs Mandarins , leurs amis , le Peu-
„ ple , etc. Cependant l'on ordonne au
„ Peuple sous des peines sévères de renon-
„ cer à cette Loi. Nous , la larme à l'œil ,
„ nous ne pouvons comprendre l'excès de
„ notre misère , lorsque nous considérons
„ tant d'autres Religions qu'on souffre , sans
„ obliger ceux qui les suivent à y renoncer ,
„ pourvu qu'ils ne violent pas les Loix du
„ Gouvernement. Nous nous regardons ici
„ comme d'infortunés orphelins , qui n'ont
„ d'appui que la Justice de Votre Majesté
„ dont les bienfaits s'étendent indifférem-
„ ment sur toutes sortes de Nations. C'est
„ avec cette confiance que nous osons sup-
„ plier très-humblement Votre Majesté de
„ laisser à la Chine les Européens qui ont
„ la Patente , et qui y demeurent depuis tant
„ d'années , d'avoir compassion de leur vieil-
„ lesse , de leur permettre de garder la
„ sépulture de leurs prédécesseurs le peu

„ d'années qu'il leur reste à vivre , et de
 „ ne pas forcer les Chrétiens d'abandonner
 „ la Religion qu'ils ont embrassée. C'est
 „ une grâce que nous nous flattons d'obtenir
 „ du grand cœur de Votre Majesté , et dont
 „ nous aurons une éternelle reconnaissance ;
 „ c'est pour cela que flottans entre la crainte
 „ et l'espérance , nous lui adressons très-
 „ respectueusement ce Placet. »

Nous fûmes jusqu'au soir sans pouvoir être instruits si notre Placet avait été présenté à l'Empereur. Etant retournés au Palais le lendemain 16, le Prince parut vers le midi dans le lieu où nous étions. « Il semble par
 „ votre Placet, nous dit-il, que vous voulez entrer en dispute avec l'Empereur :
 „ je crains que si je le présente tel qu'il est,
 „ il ne soit pas bien reçu. Il faut vous contenter de remercier (1) l'Empereur et de le prier : si cependant vous en voulez courir les risques, à la bonne heure ; mais je ne répons pas de l'événement ». Nous répondîmes au Prince que puisqu'il le jugeait à propos, nous en retrancherions ce qui paraissait avoir l'air de dispute, et que nous nous bornerions à remercier Sa Majesté, et à la supplier.

En effet, le lendemain nous allâmes de grand matin au Palais, le Père Parennin et moi, afin d'y trouver le Prince qui avait été

(1) Le Prince voulait qu'on remerciât l'Empereur de ce qu'il laissait les Européens à Peking, et de ce qu'il accordait à ceux des Provinces un délai de six mois.

de garde pendant la nuit, et nous lui remis-
mes notre Placet corrigé selon ses vues. Ce
qui nous détermina à nous conformer aux
intentions du Prince, c'est que nous jugeâ-
mes par la manière dont il s'expliqua, que
notre Placet avait été montré secrètement à
l'Empereur, et qu'il nous parlait des dispo-
sitions de Sa Majesté avec certitude, et non
pas sur de simples conjectures. Si nous nous
fussions opiniâtrés à n'y faire aucun change-
ment, nous eussions risqué de faire chasser
de *Pekin* les Missionnaires à qui on permet
d'y demeurer, et de ruiner par là l'unique
espérance qui nous reste de rétablir un jour
cette Mission désolée.

Le Prince prit notre Placet, le lut, et l'em-
porta sans rien dire, ce qui nous fit juger
qu'il l'approuvait. Nous n'en pûmes savoir
aucune nouvelle ce jour-là; et ce qui nous
inquiéta beaucoup, c'est qu'on nous dit que
le Prince partait le lendemain 18 pour une
partie de chasse qui devait durer deux ou
trois jours. Il n'en revint en effet que le 21.
Nous espérions que le 22 ou le 23 nous ap-
prendrions quel succès aurait eu notre Pla-
cet; mais nous ne pûmes pas même savoir
s'il avait été présenté à l'Empereur. Nous
résolûmes, le Père Parennin et moi, d'aller
le lendemain de grand-matin au Palais, sous
prétexte de demander au Prince en quel en-
droit nous ferions la cérémonie du jour sui-
vant, qui était le premier jour de l'année
Chinoise, mais en effet pour savoir des nou-
velles du Placet. La chose réussit comme

, et de
donner
e. C'est
'obtenir
, et dont
naissance;
la crainte
ous très-

voir être
présenté à
Palais le
s le midi
mble par
vous vou-
mpereur :
qu'il est,
vous con-
eur et de
nt voulez
e heure;
ement ».
isqu'il le
erions ce
, et que
Sa Ma-

âmes de
rennin et
avait été

mpereur de
ce qu'il ac-
nois.

nous l'avions désiré. Le Prince nous ayant aperçus, nous dit que des affaires pressantes qui lui étaient survenues, l'avaient empêché de présenter notre Placet, mais qu'il ne nous oubliait point, et qu'il chercherait un moment favorable. Ainsi nous fûmes encore dans l'incertitude jusqu'au 28 de Janvier.

Ce jour-là nous nous rendîmes au Palais, le Père Bouvet, le Père Regis, le Père Parennin et moi. Sur les neuf à dix heures le Prince sortit d'une des portes intérieures du Palais avec le Prince son seizième frère, et nous fit approcher.

« J'ai donné votre Placet, nous dit-il, mais il est venu trop tard : le Tribunal des Rites a délibéré ; l'Empereur a souscrit à sa délibération ; c'est une affaire décidée ; il n'est plus possible d'y revenir. Rien n'est moins difficile, répondîmes-nous, à un aussi grand Prince qu'est l'Empereur ; il peut faire cette grâce, et cette grâce n'arrivera point trop tard, si elle est envoyée par le Tribunal des Rites : les Mandarins ne se presseront point d'exécuter les ordres qu'ils ont reçus, parce que l'Empereur a eu la bonté d'accorder un délai de six mois. L'Empereur m'a dit, répondit le Prince, que pour le présent il ne pouvait rien changer à ce qu'il avait fait ; mais que si dans la suite on voulait vous inquiéter, il prendra votre défense. Quand tous les Européens seront chassés des Provinces répondîmes-nous, il est bien clair qu'on ne les inquiétera plus.

„ N'êtes-vous pas encore ici , dit le Prince ?
„ Oui nous y sommes , répondîmes-nous ,
„ sous les yeux et sous la protection de Sa
„ Majesté , mais nous y sommes sans hon-
„ neur , dès que nos compagnons sont exilés.
„ Ce n'est pas l'Empereur qui les chasse ,
„ reprit le Prince , c'est le *Tsong-tou* de
„ *Fo-kien* pour remédier aux troubles que
„ deux Européens ont excités dans la Pro-
„ vince. Nous ne connaissons pas ces Euro-
„ péens , répondîmes-nous , nous ne savons
„ pas même leurs noms ; parce qu'on les a
„ accusés , faut-il envelopper dans leur mal-
„ leur tant d'autres , dont on n'a aucun
„ sujet de se plaindre , et dont les Mauda-
„ rins sont contents ? Alors le Prince se tour-
„ nant du côté de son seizième frère : cer-
„ tainement , lui dit-il , le Tribunal des
„ Rites a tout confondu ; sa délibération ne
„ vaut rien ; je le remarquai dès que je la
„ vis ». Pendant ce temps-là nous étions
„ prosternés jusqu'à terre , suppliant l'Empe-
„ reur de nous faire grâce , et ce Prince d'in-
„ tereéder pour nous. « Que voulez-vous que
„ je fasse , nous répondit-il ? voulez-vous
„ que je me jette dans le borbier où vous
„ êtes , et que je me perde pour entrepren-
„ dre de vous sauver ? D'ailleurs l'Empereur
„ a dit qu'il vous laisse ici et à Canton. Je
„ lui ai objecté qu'on vous chassera pareil-
„ lement de Canton à *Macao* , où vous seriez
„ très-mal : à cela l'Empereur m'a répondu
„ que *Nien-hi-yao* , vice-Roi de Canton ,
„ ne manquera pas sur cela de présenter un

„ Mémoire. Quand le vice-Roi , répondi-
 „ mes-nous , verra la décision du Tribunal ,
 „ il ne lui viendra pas en pensée de présenter
 „ un Mémoire sur une affaire qu'il regardera
 „ comme arrêtée ; ainsi il serait à propos
 „ que vous eussiez la bonté de lui faire sa-
 „ voir les intentions de Sa Majesté. Il n'est
 „ pas nécessaire , nous répondit-il ; écrivez-
 „ lui vous-mêmes : il ne nous croira pas ,
 „ dites-nous ; mais si dans deux mois nous
 „ présentions un nouveau Placet à Sa Ma-
 „ jesté ? » Le Prince nous fit signe que cela
 ne se pouvait pas , et il se retira à l'instant ,
 nous laissant dans un accablement de tristesse
 que vous pouvez bien imaginer , mais
 qui ne se peut décrire.

Tel est le triste état où cette Mission est
 réduite. Vous n'ignorez pas , mon Révérend
 Père , avec combien de peines et de fatigues
 ses fondateurs ont ouvert la porte de l'Évan-
 gile à cet Empire. Vous savez les bénédic-
 tions que Dieu a répandues sur leur zèle , et
 la liberté qu'ils obtinrent autrefois d'y prê-
 cher la Loi de Jésus-Christ. Elle leur fut
 accordée par une délibération publique du
 Tribunal des Rites , confirmée par le feu
 Empereur *Cang-hi* : que n'avait-on pas lieu
 d'espérer dans des circonstances si favora-
 bles ? Mais l'esprit de discorde , ennemi de
 l'union des cœurs et du salut des âmes , vient
 de nous ravir tous ces avantages. La Sentence
 portée contre la Religion a été suivie des plus
 déplorables événemens. Je ne puis vous en
 rapporter qu'une partie , parce qu'à la pre-

mière nouvelle qui s'en est répandue dans les Provinces, toute communication par la poste nous a été interdite.

Cette Sentence ne fut envoyée dans les Provinces que le 17 de la première lune, c'est-à-dire le 11 de Février. Cependant les Mandarins ne laissèrent pas d'agir contre nous à la première connaissance qu'ils en eurent par les gazettes publiques. Dans cette province de *Pe-tcheli*, nonobstant la liberté qu'on nous laisse de rester dans la Capitale, le Mandarin de *Ouen-ngan-hien* s'empara aussitôt de l'Eglise Française que nous y avons, et la changea en un grenier public. A *Koupe-kéou*, sur le chemin de la Tartarie, au passage de la grande muraille, où nous avons une Eglise Française, les Mandarins s'en saisirent : ils prirent les tableaux des Autels de Notre-Seigneur, de la Sainte-Vierge et de saint Joseph, et les firent brûler publiquement. Les lettres du Père Gaetano Lopez, Jésuite Portugais, nous apprennent qu'aussitôt que le *Tsong-tou*, de la province de *Koang-Si*, eut appris que le Tribunal des Rites nous avait condamnés, il n'attendit pas l'ordre de ce Tribunal, et que sur-le-champ il s'empara de l'Eglise de *Kouéli-lin-fou*, Capitale de la Province, qu'il en fit renverser les Autels, et brûler les saintes Images.

Dès que la Sentence du Tribunal est arrivée dans les Provinces, on s'est saisi presque par-tout des Eglises où il ne se trouvait pas de Missionnaires. Toutes celles de la

province de Fo-kien ont été changées les unes en écoles publiques, les autres en greniers publics ; d'autres en *Tse-tang*, ou salles pour honorer les ancêtres ; quelques-unes même ont été tout-à-fait détruites. Nous autres nous avons perdu dans cette Province l'Eglise de *Suen-hoa-fou*, où nous avons une Chrétienté nombreuse. Les Pères Portugais en ont encore plus perdu que nous, entr'autres celle de *Tchao-tcheou* a été entièrement détruite, et les matériaux ont été transportés ailleurs. La même chose sera sans doute arrivée dans les autres Provinces : et ce qui met le comble à notre affliction, c'est qu'en quelques endroits on a fait succéder Bélial au vrai Dieu, et qu'on a changé en des Temples d'Idoles les Eglises qui lui étaient consacrées, ainsi qu'il est arrivé dans le *Honan*, comme nous l'apprenons par des lettres du Père Gozani.

Quoique l'ordre de l'Empereur recommande aux Mandarins d'empêcher que les Missionnaires ne soient maltraités, ils n'ont pas été pour cela à couvert de toute insulte. Le P. Bonkouski, Jésuite Polonais, se trouvant dans les rues de *Hang-tcheou-fou*, Capitale de la province de *Tche-Kiang*, aurait été lapidé, s'il ne se fût retiré avec précipitation, pour se mettre à couvert d'une grêle de pierres dont il était assailli. Le P. Porquet à *Ding-hou-hien* de la même Province, aurait couru risque de la vie, si le Mandarin du lieu n'avait posté des gens à la porte de son Eglise, pour le garantir de la fureur

du Peuple. Monseigneur l'Évêque de Lorime, Vicaire Apostolique des provinces de *Chen-Si* et de *Chan-Si* ne se trouvant pas à son Eglise de *Sin-gnan-fou*, fut pris dans une de ses Missions avec un Père Franciscain qui l'accompagnait : on le reconduisit à son Eglise ; mais l'un et l'autre furent si maltraités dans le chemin par leurs conducteurs, suivant ce que ce Prélat en a écrit lui-même au R. P. Reinaldi, Carme Déchaussé, qu'ils étaient résolus de venir à Pekin pour se rendre à Canton, dans la crainte de perdre la vie, s'ils étaient menés à Canton de la même manière qu'on les avait conduits à *Sin-gnan-fou*.

Les lettres même de Canton nous apprennent que les Missionnaires ne peuvent plus regarder cette Ville comme un lieu d'asile. A peine le vice-Roi eut-il reçu la Sentence du Tribunal, qu'il la fit publier dans tout son District. Il fit déclarer en même-temps aux Missionnaires de Canton, qu'ils eussent à se disposer de bonne heure à partir pour *Macao*, et qu'il prétendait qu'à la sixième lune, ou pour le plus tard à la septième, il n'y eût plus aucun Missionnaire dans son Département.

La conduite du vice-Roi de Canton ne s'accordait pas avec ce que nous avait rapporté le Prince, savoir ; que Sa Majesté lui avait dit qu'il nous laissait ici et à Canton, et que le vice-Roi ne manquerait pas de lui présenter sur cela un Placet, et que nous n'avions qu'à lui écrire. Quelque persuadés que nous

fussions que nos lettres seraient inutiles, néanmoins pour n'avoir rien à nous reprocher, le P. Fredelli et le P. Parennin écrivirent au vice-Roi, et lui mandèrent ce qui nous avait été dit par le treizième Prince.

Mais quand nous apprîmes au commencement de Juin les ordres sévères du vice-Roi, nous résolûmes d'adresser un nouveau Mémoire au Prince notre protecteur, où lui rappelant ce qu'il nous avait dit, nous lui représentions que la plupart des Missionnaires chassés des Provinces, étaient de Royaumes différens de celui d'où dépend *Macao*; que les vaisseaux d'Europe qui viennent commercer à la Chine, abordent à Canton et non pas à *Macao*; que de renvoyer à *Macao* ceux qui voudraient retourner dans leurs Pays, c'était les mettre dans l'impossibilité de le faire; que l'Empereur nous laissant ici à son service, difficilement y pourrions-nous subsister, s'il n'y avait personne à Canton qui entretint notre correspondance avec l'Europe; qu'ainsi nous le priions instamment d'obtenir de l'Empereur qu'on laissât à Canton ceux qui, à cause de leur âge et de leurs infirmités, ne voudraient pas retourner en Europe. La principale raison que nous avons de rester à Canton, et que nous ne disions pas, c'était de nous conserver la porte de la Mission, afin que les Missionnaires pussent y entrer dans la suite.

Le 24.^e de la première lune, 15 de Juin,

le Père Parennin , accompagné de quelques autres Missionnaires , se rendit sur les deux heures après-midi à la porte du Prince : ils l'attendirent jusqu'à ce qu'il revint du Palais : quand il entra chez lui , ils s'approchèrent de sa chaise , et le Père Parennin lui présenta son Mémoire. « N'y a-t-il point » de difficulté , dit le Prince , dans ce que » vous me présentez ? » Aucune , répondit le Père. Alors le Prince prit le Mémoire et le lut : dès qu'il vit qu'on citait l'Empereur dans ce qu'il nous avait rapporté : « Oh ! dit-il , vous voulez rire , ce n'est point l'Empereur qui a dit ce que vous lui faites dire ; c'est moi qui le disais de moi-même ». Ayant ensuite lu le reste du Mémoire : « pour » cela , comme est-il , à la bonne heure , reprenez votre Mémoire , corrigez - en le » commencement , et me le rapportez , je le » recevrai. »

Le 25 nous corrigâmes le Mémoire , et le 26 nous nous rendîmes au Palais , le Père Parennin , le Père Kegler et moi , pour le présenter au Prince : mais ce jour-là ni les jours suivans nous ne pûmes le joindre. Ce ne fut que le 3 de la cinquième lune , veille de S. Jean-Baptiste , qu'il envoya un Eunuque pour prendre notre Mémoire. Il le lut et l'approuva ; mais parce que l'Empereur avait chargé de nos affaires le seizième Prince conjointement avec lui , il nous renvoya l'Eunuque pour nous dire d'ajouter deux caractères par lesquels il leur fût adressé à tous deux. La correction se fit sur-le-champ.

Le lendemain, 4.^e de la lune, nous attendîmes inutilement au Palais la réponse de notre Mémoire. Le 5.^e était un jour de Fête chinoise, auquel on ne traite aucune affaire. Nous allâmes encore au Palais le 6.^e, le Père Parennin, le Père Fridelli et moi. le Prince nous fit venir sur le midi, et nous parla en ces termes :

« Je vais vous dire ma pensée sur ce que
 „ vous demandez dans votre Mémoire ; au-
 „ reste, c'est moi qui parle, ne vous y trom-
 „ pez pas. Vous savez que l'Empereur, lors-
 „ qu'il n'était que quatrième Prince, était
 „ fort attaché aux Bonzes *Hochang* et
 „ *Taossé* : mais alors il n'était pas sur le
 „ Trône ; vous m'entendez bien. Le feu Em-
 „ pereur mon père vous a beaucoup aimés ;
 „ il vous a comblés d'honneur et de grâces,
 „ et vous n'ignorez pas que la protection
 „ dont il vous honorait a souvent excité les
 „ murmures des Lettrés Chinois. Ce n'est
 „ pas à dire que l'Empereur mon frère ait
 „ quelque chose contre vous, et qu'il ne
 „ vous considère ; vous n'avez pas oublié
 „ avec quelle bonté il vous traitait avant
 „ qu'il fût Empereur ; mais maintenant qu'il
 „ est sur le Trône, il ne saurait se dispenser
 „ de tenir la conduite qu'il tient à votre
 „ égard : depuis l'affaire de *Fo-kien*, il a
 „ reçu contre vous plus de vingt Placets de
 „ Lettrés Chinois : il les a supprimés ; ils
 „ ne veulent pas qu'on change rien à la
 „ Doctrine de nos anciens Sages, et le bon
 „ Gouvernement demande qu'ils soient
 „ „ écoutés.

„ écoutés. Ma pensée est donc qu'au-lieu du
 „ Mémoire que vous m'adressez, vous dres-
 „ siez un Placet pour être présenté à l'Em-
 „ pereur : bornez-vous à y représenter que
 „ depuis *Ly-ma-teou* (le Père Ricci), qui
 „ est venu le premier à la Chine, vous n'avez
 „ rien fait contre les coutumes de l'Em-
 „ pire ; que vous êtes des Religieux qui ne
 „ pensez qu'à vous perfectionner ; que la
 „ Loi que vous enseignez n'est pas une fausse
 „ Loi ; que vos Compagnons qui sont dans
 „ les Provinces, sont sur le point d'en être
 „ chassés ; faites sentir les inconvéniens et
 „ les embarras où ils se trouveront, si on ne
 „ leur permet pas de demeurer à Canton ;
 „ que c'est la triste situation où vous êtes,
 „ puisque le vice-Roi de cette Province a
 „ déclaré qu'il n'y laisserait aucun Mis-
 „ sionnaire ; après quoi priez, et priez avec
 „ instance. Voilà à-peu-près quelle doit être
 „ la forme de votre Placet : au-reste je veux
 „ en voir la minute, et le corriger s'il est
 „ nécessaire. Quand il sera en état, vous
 „ irez le présenter par la voie des grands
 „ Maîtres de la Maison de l'Empereur,
 „ dont mon frère, le seizième, est le Chef.
 „ Ils ne voudront pas le recevoir ; alors vous
 „ vous adresserez à moi, et je le ferai passer
 „ à Sa Majesté par le canal de ceux qui reçoivent
 „ les Mémoires de l'Empire. » Char-
 „ més des bontés de ce Prince, nous nous prosternâmes
 „ jusqu'à terre pour le remercier de
 „ ses instructions, et des mouvemens qu'il vou-
 „ lait bien se donner en notre faveur.

Dès que nous fûmes de retour à la maison, le Père Parennin dressa le Placet, qui contenait à-peu-près ce qui avait été mis dans le Mémoire. Le lendemain 7, nous allâmes au Palais pour en présenter la minute au Prince : il fut si fort occupé ce jour-là, que nous ne pûmes lui parler. Ce fut pour nous un nouveau sujet d'inquiétude, parce qu'on nous assura qu'il devait partir le jour suivant pour la campagne, où il passerait quinze jours pour s'y délasser de ses fatigues. Comme dans les circonstances où nous nous trouvions, les momens étaient précieux, ce retardement pouvait beaucoup nous nuire.

Le Prince partit effectivement le lendemain, comme on nous l'avait dit ; mais il ne nous oublia pas, et il recommanda notre affaire au seizième Prince son frère, qui nous avertit de lui porter notre Placet. En voici les termes.

« Nous *Tai-tsin-hien* (c'est le nom Chinois du Père Kegler), et autres Européens, offrons avec un profond respect ce Placet à Votre Majesté, pour la supplier très-humblement de nous accorder une grâce.

« Il y a près de deux cens ans que depuis *Ly-ma-teou* (c'est le nom Chinois du Père Ricci), nous, vos fidèles Sujets, venons dans cet Orient par la voie de la mer. Votre illustre dynastie, par un bienfait signalé, ne nous a point considérés comme des étrangers, ce qui nous a fait regarder la Chine comme si elle était notre vérita-

» ble patrie : nous en suivons les coutumes ;
 » nous nous y occupons aux œuvres de
 » piété et à notre propre perfection : la
 » Loi que nous professons n'est pas une
 » fausse Loi.

» Le Tribunal des Rites , au sujet d'une
 » affaire arrivée dans la province de *Fo-kien* ,
 » a condamné tous les Européens qui sont
 » dans les Provinces , à être renvoyés à
 » *Macao*. Nous , vos fidèles Sujets , nous
 » n'avons garde de ne pas nous soumettre
 » avec respect aux ordres de Votre Majesté :
 » mais nous la supplions de considérer que
 » *Macao* n'est pas le lieu ordinaire où abor-
 » dent les vaisseaux qui viennent à la Chine.
 » Si on leur permettait de demeurer à Can-
 » ton , ceux qui voudraient s'en retourner
 » dans leurs Pays , trouveraient des vaisseaux
 » prêts à les recevoir et à leur donner le pas-
 » sage. Sans cela ils n'ont aucun moyen de
 » s'en retourner. Quoique *Macao* soit un
 » Port de Marchands , vos fidèles Sujets ré-
 » pandus dans les Provinces de la Chine ,
 » sont la plupart d'un autre Royaume. Leur
 » état est bien digne de compassion ; s'ils
 » veulent demeurer à la Chine , on ne le
 » leur permet pas : s'ils veulent repasser en
 » Europe , ils ne le peuvent pas ; semblables
 » à un voyageur qui , surpris d'une nuit obs-
 » cure , ne trouve aucun gîte où il puisse se
 » retirer.

» Suivant les nouvelles que nous avons
 » reçues de Canton ; le vice-Roi a fait affi-
 » cher publiquement la décision du Tribu-

„ nal des Rites ; il a envoyé des ordres sé-
 „ vères, qui portent que les Européens aient
 „ à sortir de toute l'étendue de son District
 „ à la sixième lune, ou au plus tard à la
 „ septième. Quand nous faisons réflexion
 „ que, d'un côté, Votre Majesté nous laisse
 „ à la Cour pour son service, et que, d'un
 „ autre côté, nous ne pouvons nous passer
 „ des lettres et du secours de nos amis d'Eu-
 „ rope ; si nous n'avons personne à Canton
 „ qui les reçoive, comment pourrons-nous
 „ subsister ?

» Le cœur bon et généreux de Votre Ma-
 „ jesté couvre et protège toutes les choses
 „ qui sont dedans et hors de la mer. Nous,
 „ vieillards sans force, sans appui ; sans
 „ terres, sans secours, saisis que nous som-
 „ mes de frayeur, nous ne pouvons néan-
 „ moins nous empêcher d'importuner Votre
 „ Majesté ; et nous osons espérer de son
 „ grand cœur, que, par une grâce spéciale,
 „ elle ordonnera que nous ne soyons pas
 „ chassés de Canton. Ce bienfait signalé
 „ pénétrera nos cœurs de la plus vive
 „ reconnaissance.

» Que Votre Majesté regarde d'un œil de
 „ compassion ces infortunés vieillards qui
 „ sont dans les Provinces, et qui, chargés
 „ d'années et d'infirmités, ont à peine la
 „ force de se remuer. C'est une faveur si
 „ grande, que nous, vos fidèles Sujets, nous
 „ n'osons presque vous la demander.

» Nous, vos fidèles Sujets, attendons avec
 „ confiance les ordres de Votre Majesté ;

„ c'est dans cette vue qu'avec un profond
 „ respect nous lui présentons ce Placet, la
 „ suppliant, avec la dernière instance, de
 „ le lire, et de nous accorder la grâce que
 „ nous lui demandons. Le 11.^e de la cin-
 „ quième lune, c'est-à-dire, le premier
 „ Juillet 1724. »

Le même jour nous allâmes au Palais pour offrir notre Placet, et afin que le seizième Prince fût averti de notre arrivée, nous nous rendîmes d'abord au Tribunal où il a voulu que nous eussions rapport. Comme sous cet Empereur il ne nous est plus permis de pénétrer dans l'intérieur du Palais, nous priâmes un des premiers Mandarins de ce Tribunal de dire au Prince que nous étions au-dehors de la porte intérieure, où nous attendions ses ordres.

Le Mandarin s'acquitta volontiers de cette commission, et le Prince lui ordonna de lui amener deux ou trois des Pères qui lui apportassent le Placet. Le Mandarin conduisit le Père Parennin, le Père Bouvet et le Père Kegler jusqu'au lieu où était le Prince, dont ils furent très-bien reçus. A l'instant il fit appeler un des grands Mandarins, par les mains duquel les Mémoires de l'Empire vont à l'Empereur; et il lui ordonna de recevoir le Placet des Européens, et de le porter à Sa Majesté. Ce Mandarin fit d'abord quelque difficulté, sur ce qu'il n'est permis qu'à ceux qui occupent certains postes, d'offrir des Placets à l'Empereur: mais enfin ayant entendu les raisons du Prince, il reçut

le Placet, et le porta incontinent à Sa Majesté. Après un temps assez considérable, il rapporta notre Placet, sur lequel l'Empereur venait d'écrire lui-même sa réponse de la manière qui suit :

« Vous, Gouverneurs de l'Empire, Prin-
 » ces et Grands, prenez le Placet de *Tai-*
 » *tsin-hien* (c'est le nom Chinois du Père
 » *Kegler*) ; envoyez - le au *Tsong-tou*, et
 » vice-Roi de la province de Canton ; qu'ils
 » suspendent les ordres pour un temps, et
 » qu'ils ne pressent pas les Européens d'aller
 » demeurer à Macao : que le *Tsong-tou*,
 » le vice-Roi, le *Tsiang-Kiun* (1), le
 » *Titou*(2), délibèrent sérieusement sur cela,
 » et me fassent leur rapport. S'ils jugent
 » qu'il n'y a pas un grand mal à craindre
 » pour le gouvernement du Peuple, on peut
 » permettre aux Européens de demeurer à
 » Canton. Outre cela, consultez aussi, vous
 » autres, et me faites votre rapport. »

Le Mandarin ayant rapporté notre Placet avec la réponse de Sa Majesté, le remit aux Gouverneurs de l'Empire, qui après avoir lu cette réponse, la firent communiquer aux Pères qui étaient présens : sur quoi le Père Parennin remercia Sa Majesté, et fit un compliment si à propos, que le Mandarin jugeant qu'il plairait à l'Empereur, alla sur-le-champ lui en faire le rapport. En effet, l'Empereur en parut si content, qu'il or-

(1) Général des Soldats Tartares.

(2) Général des Soldats Chinois.

donna au Mandarin de faire venir les trois Pères en sa présence , faveur à laquelle aucun de nous ne s'attendait.

Lorsqu'ils furent en sa présence , il leur fit un discours de plus d'un quart d'heure ; il parut qu'il l'avait étudié , car il débita fort rapidement tout ce qui pouvait justifier sa conduite à notre égard , et il réfuta les raisons contenues dans le Placet que j'ai rapporté pag. 314 , et que le treizième Prince nous obligea de corriger. Voici en détail ce que Sa Majesté leur dit :

« Le feu Empereur mon père , après
 » m'avoir instruit pendant quarante ans ,
 » m'a choisi préférablement à mes frères
 » pour lui succéder au Trône. Je me fais
 » un point capital de l'imiter , et de ne
 » m'éloigner en rien de sa manière de gou-
 » verner. Des Européens , dans la province
 » de Fo-kien , voulaient anéantir nos Loix ,
 » et troublaient les Peuples ; les Grands de
 » cette Province me les ont déférés ; j'ai dû
 » pourvoir au désordre ; c'est une affaire de
 » l'Empire , j'en suis chargé ; et je ne puis ,
 » ni ne dois agir maintenant , comme je
 » faisais lorsque je n'étais que Prince par-
 » ticulier.

« Vous dites que votre Loi n'est pas une
 » fausse Loi , je le crois ; si je pensais qu'elle
 » fût fausse , qui m'empêcherait de détruire
 » vos Eglises et de vous en chasser ? Les fausses
 » Loix sont celles qui sous prétexte de por-
 » ter à la vertu , soufflent l'esprit de révolte ,
 » comme fait la Loi de *Pe-lien-kiao*. Mais

» que diriez-vous si j'envoyais une troupe
 » de Bonzes et de *Lamas* dans votre Pays
 » pour y prêcher leur Loi? comment les
 » recevriez-vous ?

» *Ly-ma-teou* (c'est le nom Chinois du
 » Père Ricci) vint à la Chine la première
 » année de *Ouan-ly*. Je ne toucherai point
 » à ce que firent alors les Chinois ; je n'en
 » suis pas chargé : mais en ce temps-là vous
 » étiez en très-petit nombre, ce n'était pres-
 » que rien ; vous n'aviez pas de vos gens et
 » des Eglises dans toutes les Provinces ; ce
 » n'est que sous le règne de mon père qu'on
 » a élevé par-tout des Eglises , et que votre
 » Loi s'est répandue avec rapidité ; nous le
 » voyions , et nous n'osions rien dire ; mais
 » si vous avez su tromper mon père, n'es-
 » pérez pas de me tromper de même.

« Vous voulez que tous les Chinois se fas-
 » sent Chrétiens ; votre Loi le demande , je
 » le sais bien : mais en ce cas-là que devien-
 » drions-nous ? les sujets de vos Rois. Les
 » Chrétiens que vous faites ne reconnais-
 » sent que vous ; dans un temps de trouble ,
 » ils n'écouteront point d'autre voix que la
 » vôtre. Je sais bien qu'actuellement il n'y a
 » rien à craindre ; mais quand les vaisseaux
 » viendront par mille (1) et dix mille , alors
 » il pourrait y avoir du désordre. .

» La Chine a au Nord le Royaume des
 » Russes , qui n'est pas méprisabte ; elle
 » a au Sud les Européens et leurs Royau-

(1) Expression Chinoise pour dire en grand nombre.

» mes , qui sont encore plus considérables ,
 » et à l'Ouest *sse-ouan-raptan* (1). Je veux
 » le retenir chez lui , et l'empêcher d'entrer
 » dans la Chine , de peur qu'il n'y excite
 » du trouble. Lange , compagnon d'Isma-
 » lioff , Ambassadeur du Czar , priait qu'on
 » accordât aux Russes la permission d'éta-
 » blir dans toutes les Provinces des factorie-
 » ries pour le commerce : il fut refusé , et
 » on ne lui permit de trafiquer qu'à Peking ,
 » et à *Tchu-Kou-pai-sing* , sur les limites ,
 » dans le Pays des Kalkas. Je vous permets
 » de même de demeurer ici et à Canton ,
 » autant de temps que vous ne donnerez
 » aucun sujet de plainte ; car s'il y en a dans
 » la suite , je ne vous laisserai ni ici ni à
 » Canton : je ne veux point de vous dans
 » les Provinces. L'Empereur mon père a
 » perdu beaucoup de sa réputation dans
 » l'esprit des Lettrés , par la condescendance
 » avec laquelle il vous y a laissé établir. Il
 » ne se peut faire aucun changement aux
 » Lois de nos Sages , et je ne souffrirai point
 » que de mon règne on ait rien à me repro-
 » cher sur cet article. Quand mes fils et
 » mes petits-fils seront sur le Trône ils fe-
 » ront comme bon leur semblera ; je ne
 » m'en embarrasse pas plus que de ce qu'a
 » fait *Ouan-ly*.

» Du-reste , ne vous imaginez pas que j'aie
 » rien contre vous , ou que je veuille vous

(1) Prince de Tartarie , qui depuis huit ans fait la guerre aux Chinois.

» opprimer : vous savez la manière dont
 » j'en usais avec vous quand je n'étais que
 » Régulo : la famille d'un de vos Chrétiens,
 » Mandarin dans le *Leaotong*, se souleva
 » contre lui , parce qu'il n'honorait pas ses
 » ancêtres. Dans l'embarras où vous étiez ,
 » vous eûtes recours à moi , et j'accom-
 » moda cette affaire. Ce que je fais main-
 » tenant , c'est en qualité d'Empereur ; mon
 » unique soin est de bien régler l'Empire ;
 » je m'y applique du matin au soir : je ne
 » vois pas même mes enfans ni l'Impératrice ;
 » je ne vois que ceux qui sont chargés du
 » soin des affaires publiques , et cela durera
 » autant que le deuil qui est de trois ans.
 » Après quoi je pourrai peut-être vous voir
 » comme à l'ordinaire. »

C'est à-peu-près tout ce que dit l'Empereur.
 Il parla avec une rapidité qui faisait bien con-
 naître qu'il ne voulait pas qu'on lui répondît :
 cependant lorsqu'il parla de Lange , son nom
 ne lui venant pas à l'esprit , il fit signe au Père
 Parennin , qui le lui nomma aussitôt ; et
 saisissant cette occasion : « quand le feu Em-
 » pereur votre père , ajouta-t-il , refusa à
 » Lange des établissemens pour les Russes ,
 » je fus chargé de lui en expliquer l'ordre
 » qui était en langue Tartare. Cet ordre
 » portait qu'il ne devait pas demander cette
 » grâce , sous prétexte qu'il voyait d'autres
 » Européens dans les Provinces : ce sont des
 » Religieux , disait l'Empereur , qui prêchent
 » leur Loi ; ils ne font point de commerce ;
 » ils ne s'en retournent point en Europe.

» Vous autres, vous voulez commercer,
 » entrer, sortir, changer vos gens quand il
 » vous plaira; ils ne sont pas Religieux: s'ils
 » violent nos Lois, je suis obligé de les
 » punir, et si je les punis, votre Czar s'en
 » plaindra, et ce sera entre nous un sujet de
 » brouillerie; cela ne se peut pas. » L'Em-
 pereur vit bien que ces paroles réfutaient la
 comparaison qu'il avait apportée des Rus-
 ses; mais il fit semblant de ne pas s'en aper-
 cevoir, et il continua comme s'il n'y avait
 fait nulle attention.

L'Empereur en finissant chargea les trois
 Missionnaires de faire part à leurs Compagnons
 de ce qu'il venait de leur dire; après
 quoi il leur fit à tous trois de petits présens
 dont ils remercièrent très-humblement Sa
 Majesté; puis le P. Parennin prenant la
 parole, supplia l'Empereur de se bien per-
 suader, que nous n'étions pas tellement dé-
 pourvus de sens, que de souffrir tant de
 fatigues, et de courir tant de dangers pour
 venir à la Chine avec des desseins dans l'ame,
 qui pussent lui être préjudiciables.

La manière dure dont, peu après cette
 audience, l'Empereur traita une famille il-
 lustre presque toute Chrétienne, ne fit que
 trop voir que sa résolution était prise d'éteindre
 tout-à-fait le Christianisme. Le chef de cette
 famille est un Prince du Sang, âgé de près
 de quatre-vingts ans, lequel descend du frère
 aîné de celui qui a fondé la dynastie régnante;
 sans avoir égard ni à son rang, ni à sa vieil-
 lesse, ni aux services importants qu'il a ren-

dus à l'Etat, ni aux plus grands emplois qu'il a remplis avec distinction, on vient de l'exiler en Tartarie, lui et tous ses enfans. Je ne m'étendrai point ici sur le courage et la vertu qu'ont fait paraître ces illustres exilés; vous en serez instruit par une relation bien détaillée qu'on vous envoie.

Ce que je puis ajouter à ce que je viens de vous écrire, c'est le départ de presque tous les Missionnaires qu'on a chassés des Provinces pour les conduire à Canton. Monseigneur l'Evêque de Lorime, Vicaire Apostolique des provinces de *Chen-si* et *Chan-si*, a mandé que son départ, de même que celui de trois Pères Franciscains et du Père Baborier, Jésuite Français, était fixé au premier de la nouvelle lune 17 Octobre, et que l'Eglise de notre Compagnie avait déjà été changée en école publique.

Nous avons appris par d'autres lettres que le Père Simonelli et le Père Domenge, tous deux Jésuites, l'un Italien et l'autre Français, étaient partis au commencement de Septembre, le premier de *Chan-tong*, et le second du *Honan*; et que le 14 de la huitième lune, le lendemain de la fête de Saint-Michel, le Père Gozani devait sortir de la même Province.

Des lettres du Père Laureati que nous reçûmes hier, nous marquent qu'il était à *Nan-tchang-fou*, Capitale de la province du *Kiang-Si*, avec le Père de Piemare qu'on avait renvoyé de son Eglise de *Kieou-Kiang*, et qu'ils n'attendaient plus que l'arrivée du

Père Contancin pour être conduits tous trois à *Kan-tcheou-fou* de la même Province, y prendre le Père d'Acosta, Jésuite Portugais, et se rendre à Canton.

Le Père Hervieu, Supérieur de notre Mission Française, nous mande que les Mandarins de la province de *Hou-quang* les ont contraints, lui et le Père Noël qui était à *Nganlo*, d'abandonner leurs Eglises, pour se rendre à la Capitale de la Province, et se joindre au Père Bayard et au Père le Couteux, afin d'être conduits tous ensemble à Canton.

Nos Pères qui sont dans la province de *Kiang-nang*, écrivent que le Père de Silva, le Père Mendez, le Père de Sa, le Père de Brito, le Père Pinto, tous Portugais; le Père Marabito, Italien; le Père Jacquemin, Français, et le Père Bonkouski, Polonais, doivent partir vers le milieu de la huitième lune, c'est-à-dire, vers le commencement d'Octobre.

Le Révérend Père Saravalle, Franciscain et Administrateur du *Hou-quang*, mande qu'au mois de Septembre il doit partir pour *Macao*. Nous n'avons pu encore savoir en quel temps les autres Missionnaires seront forcés de quitter leurs Eglises: vous pouvez juger, mon Révérend Père, quelle est notre douleur, de voir d'un côté entre les mains des Infidèles plus de trois cens Eglises, qui avaient été consacrées au Culte du vrai Dieu; et d'un autre côté plus de trois cent mille Chrétiens sans Prêtres, sans Pasteurs, et destitués de tout secours spirituel: ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'à moins d'un

grand miracle, nous ne voyons pas qu'on puisse les assister, sans exposer visiblement l'ombre d'espérance qui nous reste dans le séjour qu'on nous permet de faire à *Pekin*.

Je connais trop le zèle de nos Révérends Pères, pour ne pas m'assurer qu'ils ne cesseront point de recommander à Dieu dans leurs saints sacrifices cette Mission expirante, qu'on avait raison de regarder comme la plus étendue et la plus florissante de l'Eglise de Jésus-Christ. Trop heureux si nous pouvions, par l'effusion de tout notre sang, lui rétablir cette belle portion de son héritage ! Je suis, etc.

Depuis l'arrivée de cette lettre, on en a reçu d'autres d'une date plus récente, qui apprennent les choses suivantes :

Le Père Hervieu, Supérieur de la Mission Française, le Père Bayard, le Père Domenge, le Père de Premare, le Père le Couteux, le Père Noëlas, le Père Contancin, le Père Baborier, le Père du Baudory et le Père Labbe sont déjà rendus à Canton, de même que les Pères Laureati, d'Acosta, Simonelli, Lopez, Miller, Pereyra, et presque tous les autres Missionnaires.

Aux premières nouvelles de l'Arrêt du *Li-pou* (1), confirmé par l'Empereur, M. de Mullener, Evêque de Myriophis, s'est retiré à *Pekin* : le Père Castorano, Franciscain de la Propagande, a aussi dessein de s'y rendre.

(1) Tribunal des Rites.

Le Père Angelo Pavese , Religieux de saint François , Napolitain , qui était au service de l'Empereur en qualité d'Horloger , est mort à *Pekin* : on y a perdu aussi le Père du Tartre , Jésuite Français , Mathématicien , qui mourut au mois de Mars de l'année 1724.

Le Grand Vicaire de M. l'Evêque de Nankin , Franciscain Portugais , le Père Miralta , Clerc mineur de la Propagande , et le Père Boukouski se sont retirés à Canton.

Sur la simple nouvelle de l'arrêt du *Li-pou* , et avant qu'il fût publié , l'Eglise de *Sonkiang-fou* , dans le Nankin , fut sur le point d'être pillée par le Peuple ; on pillait déjà celles des Pères Portugais à *Tchang-tho-fou* , et le Peuple la démolissait , lorsque les Mandarins y accoururent à propos , et par leur présence écartèrent les Infidèles.

L'Eglise de *Kiang-tcheou-fou* , dans la province de *Cham-Si* , a été changée en Collège pour les Lettrés.

L'Eglise de *Kouey-lin-fou* , Capitale de la province du *Quang-Si* , a été changée en maison publique pour les Mandarins.

Les Eglises de *Vousi-hien* et de *Tsong-ming-hien* n'ont été conservées qu'à la faveur des sauve-gardes.

Les Eglises de la province de *Fo-kien* ont été changées , les unes en Ecoles , les autres en Collèges pour les Lettrés , d'autres en magasins de riz ou en maisons publiques. Les trois qui sont dans la Capitale , sont destinées à servir d'Hôtels publics pour les Man-

darins. L'Eglise de *Lin-kiang-hien* est changée en Collège, et celle de *Yen-ping-fou* en Ecole : l'Eglise de la Vierge en magasin de riz. On a placé une Idole dans celle de *Pou-tchin-hien*, et de l'intérieur on a fait un magasin. L'Eglise de la Vierge a été changée en salle en l'honneur d'une veuve célèbre. Au mois d'Août on a fait de notre Eglise Française, qui est dans la Capitale, une espèce d'Hôpital pour les malades et les pestiférés.

LETTRE

*Du Père Parennin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père ***, de la même Compagnie.*

A Pekin, ce 20 Août 1724.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Vous vous attendez sans doute que je vous expose ici l'état de désolation où cette Mission, autrefois si florissante, vient d'être réduite. Mais comme d'autres se sont déjà chargés du soin de vous en instruire, je me bornerai à vous entretenir d'une seule famille de Pekin, plus illustre par la Foi de

Jésus-Christ, qu'elle a généreusement professée, que par le sang royal des Tartares *Mant-cheoux*, dont elle est issue. Quoique je n'aie pas contribué à la conversion de ces Princes, et qu'après Dieu ils en soient redevables aux soins du Père Joseph Suarez, Jésuite Portugais, qui leur a conféré le Baptême, et qui a toujours gouverné leur conscience, j'ai eu cependant avec eux de si étroites liaisons, et je les ai entretenus si souvent, que je suis en état de vous en rendre un compte très-exact et très-sincère.

Mais d'abord il est bon de vous prévenir sur l'idée que vous devez vous former des Princes du sang de la Chine; vous vous tromperiez fort, si vous les compariez à ceux d'Europe, et sur-tout de la France, où la suite glorieuse de tant de Rois leurs ancêtres les élève de beaucoup au-dessus des personnes même les plus distinguées de l'Etat: leur petit nombre leur attire encore plus d'attention et de respect, et ce respect s'augmente dans l'esprit des Peuples, à proportion qu'ils approchent de plus près du Trône.

Il n'en est pas ainsi à la Chine: les Princes du Sang dont je vais parler, touchent presque à leur origine; ils ne vont qu'à cinq générations; leur nombre néanmoins s'est tellement multiplié en si peu de temps, qu'on en compte aujourd'hui plus de deux mille: cette multitude, en les éloignant du Trône, les avilit, sur-tout ceux qui, d'ailleurs, se trouvant dépourvus de titres et d'emplois,

s
est chan-
-ping-fou
n magasin
ns celle de
r on a fait
a été chan-
veuve célé-
notre Eglise
le, une es-
et les pes-

naire de la
e *** , de la

out 17-4.

oute que je
ion où cette
vient d'être
se sont déjà
uire, je me
ne seule fa-
r la Foi de

ne peuvent figurer d'une manière conforme à leur naissance : c'est ce qui met une grande différence entre les Princes du même Sang ; et ce qui doit vous faire juger quels étaient les obstacles qu'avaient à surmonter ceux dont je parle, qui ont embrassé le Christianisme.

Je dois encore vous faire observer qu'il y a à Pekin un Tribunal uniquement établi pour y traiter des affaires des Princes : on ne veut pas qu'ils soient confondus avec le commun du Peuple. Les Présidens et les premiers Officiers de ce Tribunal sont des Princes titrés : on choisit les Officiers subalternes parmi les Mandarins ordinaires : c'est à ceux-ci de dresser les actes de procédures, et de faire les autres écritures nécessaires. C'est aussi dans les Registres de ce Tribunal qu'on inscrit tous les enfans de la Famille royale, à mesure qu'ils naissent ; qu'on marque les titres et les dignités dont on les honore ; qu'on les juge, et qu'on les punit s'ils le méritent.

Autre observation à faire ; c'est que tous les Régulos, outre leur femme légitime, en ont ordinairement trois autres, auxquelles l'Empereur donne des titres, et dont les noms s'inscrivent dans le Tribunal des Princes : les enfans qui en naissent, ont leur rang après les enfans légitimes, et sont plus considérés que ceux qui naissent des simples concubines, que les Princes peuvent avoir en aussi grand nombre qu'ils le souhaitent.

L'Empereur qui règne aujourd'hui n'est

qu
pu
et
on
sai
pro
tar
vin
mu
tal
Mo
lui
un
son
com
bre
vale
les
Pey
ces
pre
Il f
ces
pou
guit
O
reun
leur
autr
gues
Peit
des
au-d
de l'

que le troisième de ceux qui ont régné depuis quatre-vingt-un ans sur toute la Chine et la Tartarie; mais il est le cinquième, si on remonte jusqu'à son bisaïeul et à son trisaïeul : celui-ci, après avoir subjugué son propre Pays, conquiert encore toute la Tartarie orientale, le royaume de Corée, la province de *Leaotong*, au-delà de la grande muraille, et établit sa Cour dans la Capitale appelée *Chin-yam* par les Chinois, et *Moukeden* par les Tartares *Mant-cheoux*. On lui donna dès-lors le nom de *Tait-sou* : c'est un nom commun à tous les conquérans, qui sont les premiers auteurs d'une dynastie; et comme ses frères, qui étaient en grand nombre, avaient beaucoup contribué par leur valeur à la conquête de tant de Pays, il fit les uns *Tsin-vam*, les autres *Kiun-vam* et *Peylé* : il a plu aux Européens d'appeler ces sortes de dignités du nom de Régulos du premier, du second et du troisième ordre. Il fut réglé alors que parmi les enfans de ces Régulos, on en choisirait toujours un pour succéder à son père dans la même dignité.

Outre ces trois dignités, ce même Empereur en établit encore quelques autres qui leur sont inférieures, et qui se donnent aux autres enfans qui s'en rendent les plus dignes : ceux du quatrième degré s'appellent *Peit-sé*; ceux du cinquième *Cong*, et ainsi des autres. Ce cinquième degré est encore au-dessus de tous les plus grands Mandarins de l'Empire.

Les autres qui suivent n'ont point, comme les précédens, des marques extérieures qui les distinguent des Mandarins, soit dans leurs équipages, soit dans leurs habits; ils ne portent que la ceinture jaune, qui est commune à tous les Princes du Sang, tant à ceux qui possèdent des dignités, qu'à ceux qui n'en ont pas; mais ceux-ci ont honte de la faire paraître, et ils ont coutume de la cacher lorsque leur indigence les met hors d'état d'avoir un équipage convenable à leur rang et à leur naissance.

Parmi les Régulos dont je parle, il y en a un du troisième ordre, nommé *Sounou*, âgé de soixante-dix-sept ans. Il descend de l'aîné des Empereurs qui ont régné jusqu'ici. La famille dont il est le chef est très-nombreuse. Il a eu treize fils, dont onze vivent encore, et ont tous des enfans; et seize filles, qui, presque toutes, ont été mariées à des Princes Mongols ou à des Mandarins de Peking: car selon la Loi des *Mant-cheoux*, ils ne peuvent s'unir par le mariage avec des Princes du même Sang.

Le troisième des fils de ce Régulo s'étant signalé par sa sagesse et son habileté, non-seulement dans les emplois militaires, mais encore dans la connaissance des livres Chinois et Tartares, l'Empereur lui en témoigna sa satisfaction en l'élevant à la dignité de *Cong*, c'est-à-dire, de Régulo du cinquième ordre; il lui assigna en même-temps les honneurs et les appointemens attachés à cette dignité; et ce qui le flattait encore da-

vantage, c'est que l'Empereur donnait par-là à connaître qu'il le destinait à être le successeur de son père.

L'occupation de ces Princes, en remontant du cinquième ordre jusqu'au premier, est pour l'ordinaire d'assister aux cérémonies publiques, de se montrer tous les matins au Palais de l'Empereur, puis de se retirer dans leur propre Palais, où ils n'ont d'autre soin que celui de gouverner leur famille, les Mandarins et les autres Officiers dont l'Empereur a composé leurs maisons; il ne leur est pas permis de se visiter les uns les autres, ni de coucher hors de la Ville sans une permission expresse. Chacun voit assez pour quelle raison on les astreint à une Loi si gênante; il suffit de dire qu'elle leur donne un grand loisir, et que la plupart ne l'emploient pas trop utilement.

Celui dont je parle, naturellement ennemi de tout amusement frivole, s'occupait à la lecture; et ce fut la voie dont Dieu se servit pour l'attirer à la connaissance des vérités Chrétiennes; c'est ce qu'il me raconta lui-même, il y a peu de mois: je le priaï de m'apprendre ce qui avait donné lieu à sa conversion, et quels en avaient été les commencemens; cette demande alarma d'abord sa modestie, et la peine qu'il en ressentit, parut sur son visage. Après avoir rêvé un peu de temps: « Puisque vous le voulez, » me dit-il, je vous en ferai l'histoire en peu de mots: je vous avoue que j'ai honte d'avoir si long-temps résisté à la voix de

„ Dieu , et d'avoir regardé comme des in-
 „ ventions humaines ses plus redoutables
 „ mystères. Je commençai par feuilleter les
 „ livres les plus estimés des Chinois , et qui
 „ sont entre les mains des Lettrés : ensuite
 „ l'envie me prit de lire pareillement ceux
 „ des Sectaires, des *Hochang* et des *Taosse*,
 „ pour me mettre au fait des raisons qui les
 „ portent à vivre d'une manière si différente
 „ du commun des hommes. Je trouvai ces
 „ ouvrages semés d'obscurités ; je n'y voyais
 „ ni principes suivis , ni raison solide sur
 „ les points les plus essentiels ; je m'en pre-
 „ nais alors à mon peu d'intelligence ; je
 „ recommençais mes lectures avec plus d'ap-
 „ plication ; je consultais ceux de ces Sectes
 „ qui passaient pour habiles , je disputais,
 „ je proposais mes difficultés ; mais leurs
 „ réponses ne me satisfesaient pas ; je ne
 „ voyais pas même qu'ils s'accordassent en-
 „ semble sur le châtimeut des méchans ,
 „ ni sur la récompense promise aux gens
 „ de bien ; enfin , rien ne me contentait.
 „ Dieu permit qu'un jour je passai par la
 „ foire d'une Pagode (1) ; j'y vis de vieux
 „ livres exposés en vente ; l'un de ces livres
 „ avait pour titre : *de l'ame de l'homme* ;
 „ ma curiosité fut piquée : je fis signe à un
 „ de mes gens de l'acheter , et je me rendis

(1) Il y a ici deux fois le mois dans certaines Pagodes
 une foire où l'on vend toutes sortes de curiosités , et c'est
 la coutume que les Grands y aillent par curiosité ache-
 ter des antiques.

» à mon Palais : à peine y fus-je arrivé ,
 » que je me mis à le lire. Je trouvai que le
 » style en était bien différent des autres que
 » j'avais déjà lus ; mais je n'en comprenais
 » ni le sens ni les conséquences , et les dif-
 » ficultés se présentaient en foule à mon
 » esprit.

„ J'envoyai chez les Libraires chercher
 » de semblables livres qui pussent me don-
 » ner quelque éclaircissement ; les Librai-
 » res , qui n'en étaient pas fournis , répon-
 » dirent qu'on n'en trouverait qu'au *Tien-*
 » *tchou-tang* , c'est-à-dire , à l'Eglise ; je
 » pris ce nom pour celui de l'enseigne du
 » lieu où l'on vendait ces sortes de livres ;
 » car quoique je susse en général qu'il y avait
 » des Européens à Pekin , je n'avais jamais
 » parlé à aucun d'eux , et je ne savais pas
 » même que le lieu où ils demeuraient s'ap-
 » pelât *Tien-tchou-tang*.

» J'ordonnai donc à un domestique d'en
 » aller acheter ; il revint bientôt avec quan-
 » tité de livres qu'il m'apporta , en me disant
 » qu'ils ne se vendaient pas , mais que les
 » Européens les donnaient libéralement à
 » ceux qui en demandaient ; il m'ajouta que
 » leurs Catéchistes l'avaient fort entretenu
 » de ces Pères et de la Loi qu'ils prêchaient ,
 » et que j'en trouverais les articles les plus
 » importans dans les livres dont on me faisait
 » présent.

» Je les lus avec empressement ; j'étais
 » charmé de l'ordre , de la clarté , et de la
 » solidité des raisonnemens qui prouaient

me des in-
 edoutables
 uilleter les
 nois , et qui
 és : ensuite
 ement ceux
 des *Taosse* ,
 sons qui les
 si différente
 trouvais ces
 je n'y voyais
 n solide sur
 je m'en pre-
 lligence ; je
 éc plus d'ap-
 de ces Sectes
 je disputais ,
 ; mais leurs
 t pas ; je ne
 ordassent en-
 es méchants ,
 ise aux gens
 e contentait.
 passai par la
 vis de vieux
 de ces livres
 de *l'homme* ;
 fis signe à un
 je me rendis

certaines Pagodes
 curiosités , et c'est
 er curiosité ache-

» un Être souverain , unique , créateur de
» toutes choses , tel enfin qu'on ne saurait
» rien imaginer de plus grand , ni de plus
» parfait. La simple exposition de ses ma-
» gnifiques attributs me fesaient d'autant
» plus de plaisir , que je trouvais cette doc-
» trine conforme à celle des anciens livres.

» Mais quand je vins à l'endroit où l'on
» enseigne que le Fils de Dieu s'est fait
» homme , je fus surpris que des personnes ,
» d'ailleurs si éclairées , eussent mêlé à tant
» de vérités , une doctrine qui me paraissait
» si peu vraisemblable , et qui choquait ma
» raison. Plus j'y réfléchissais , plus je trou-
» vais de résistance dans mon esprit sur cet
» article ; c'est qu'alors je regardais un mys-
» tère si sublime des yeux de la chair , et je
» n'avais pas encore appris à captiver ma
» raison sous le joug de la Foi. Enfin , je
» communiquai ces livres à mes frères et à
» mes parens , ils donnèrent lieu à de fré-
» quentes disputes ; nous allâmes plusieurs
» fois à l'Eglise pour éclaircir nos doutes ,
» et fixer nos incertitudes ; nous conférâmes
» souvent avec les Pères et avec les Lettrés
» chrétiens : leurs réponses me paraissaient
» solides , et mes doutes ne se dissipèrent
» point. Je composai alors deux volumes ,
» où je ramassai tous les motifs qui nous
» portent à croire les révélations divines ,
» et ce que j'avais lu de plus clair et de plus
» pressant dans les livres de la Religion
» chrétienne. J'y ajoutai les difficultés qu'on
» peut y opposer , et les réponses qui les
éclaircissent :

» éclaircissent : je donnai à ce petit ouvrage.
 » l'ordre et l'arrangement qui me parurent les
 » plus naturels , n'ayant d'autre vue que d'a-
 » chever de me convaincre moi-même , et de
 » convaincre ceux de ma famille qui m'atta-
 » quaient vivement. Je ne vous dis rien des
 » fréquentes disputes que nous avons eues
 » ensemble en Tartarie , vous les savez ; en-
 » fin le Seigneur a jeté sur moi des regards
 » de miséricorde , et je me croirais le plus
 » heureux des hommes , si le Régulo mon
 » père se rendait attentif à la voix de Dieu
 » qui l'appelle ; nous adressons pour cela à
 » Dieu des prières continuelles ; obligez-
 » moi , vous et les autres Pères , d'offrir aussi
 » le saint sacrifice de la Messe à la même
 » intention. »

Ce peu de paroles me suffisait ; mais il ne vous suffit pas , mon Révérend Père , et vous attendez sans doute que je vous expose quelle sorte de difficultés rendaient son esprit flot- tant et incertain , et donnèrent lieu aux dis- putes que nous eûmes ensemble en Tartarie. Voici comme la chose se passa.

Il y a environ douze ans que ce Prince suivit l'Empereur en Tartarie pour la grande chasse d'automne ; il sut que j'étais du voyage : il ordonna à ses gens de remarquer dans quel endroit on placerait ma tente , et de faire dresser les siennes aussi près de moi qu'il serait possible , sans néanmoins faire paraître aucune affectation. Il avait lu alors presque tous les livres composés en langue Chinoise sur la Loi de Dieu , et il s'en était

souvent entretenu avec ceux qu'il avait cru être au fait de ces matières.

Il vint donc un jour dans ma tente avec le douzième de ses frères ; c'était un jeune homme de dix-sept ans : il me déclara d'abord que s'il entrait en dispute avec moi, ce n'était pas à dessein de me contredire, ou de faire parade du peu qu'il savait, mais uniquement pour dissiper ses doutes et s'éclaircir des vérités qu'il avait peine à comprendre ; que pour cela il me priait de ne pas perdre le temps à lui prouver des choses dont il était persuadé, comme, par exemple, l'existence de Dieu, créateur de toutes choses, etc. Mais voici, m'ajouta-t-il, ce qui me révolte, et à quoi j'ai de la peine à me rendre.

Sur cela il me proposa ses difficultés sur l'incarnation du Verbe, sur l'inégalité des conditions, sur les afflictions des justes et la prospérité des méchants, sur la prédestination, sur l'Eucharistie, sur la confession auriculaire, sur le pouvoir du Pape, sur les indulgences et l'application qui s'en fait, sur les possédés et les maisons infestées du Démon, et sur plusieurs autres articles, qui me firent dès-lors espérer que sa conversion n'était pas éloignée, et que Dieu voulait se servir de lui pour faire entrer plusieurs autres dans la voie du salut.

Il est inutile de vous rapporter ici les réponses que je lui fis, conformément à ce que la Théologie enseigne, et dont vous êtes aussi-bien instruit que moi ; mais je dois dire, en général, que ce ne sont pas toujours les

meilleures raisons qui persuadent les Infidèles , quoiqu'ils n'aient rien à y opposer ; ce sont souvent certaines paroles , dites comme au hasard , qui les frappent , et dont Dieu se sert pour les attirer à lui , et pour faire comprendre aux Ministres de sa parole , que le changement des cœurs et la conquête des âmes sont uniquement l'ouvrage de sa miséricorde.

A la fin de nos conversations , je lui dis qu'il ne devait point s'imaginer qu'il fût le premier qui eût formé de semblables doutes , ni que les réponses que je lui avais faites fussent de mon invention. « Les Européens , » lui ajoutai-je , avant que de croire et d'em- » brasser la Religion chrétienne , formèrent » les mêmes difficultés , et de plus fortes en- » core : mais enfin ce merveilleux assemblage » de motifs que nous avons de croire , les » déterminâ , avec la grâce de Dieu , à se » rendre , à s'humilier , et à soumettre leur » esprit à des vérités qui sont au-dessus de » la raison humaine ; ils ont douté et pour » eux et pour vous , soyez en repos de ce » côté-là , et cessez d'être ingénieux à cher- » cher de fausses raisons pour vous dispenser » d'obéir à la voix de Dieu qui vous appelle , » et qui vous presse par cette inquiétude même » que vous éprouvez. Il fait les premières avan- » ces sans avoir besoin de vous , et vous re- » culez comme s'il y avait quelque chose à » perdre , ou qu'il voulût vous surprendre : » sachez que le comble du malheur pour » vous , serait que Dieu cessât de vous solli-

» citer, et vous laissât dans cette malheureuse
 » tranquillité, laquelle serait suivie, après
 » la mort, de peines et de supplices qui
 » ne finiront jamais.

» Mais aussi de votre côté faites au-moins
 » un pas pour répondre aux invitations de
 » votre Dieu : vous n'approuvez pas la po-
 » lygamie ; vous dites qu'on peut se passer
 » de plusieurs femmes ; vous dites bien,
 » agissez donc conséquemment ; commen-
 » cez par mettre ordre à cet article ; dis-
 » posez-vous par-là à recevoir de plus grandes
 » grâces, qui feront disparaître vos diffi-
 » cultés et vos doutes : jusques ici vous n'avez
 » fait que disputer, que multiplier vos dou-
 » tes, et envisager le passage de l'état où
 » vous êtes actuellement, à celui des Chré-
 » tiens, comme s'il était gardé par des
 » monstres dont vous n'osez approcher,
 » c'est-à-dire, que vous manquez de lumières
 » et de forces, et qu'il faut les demander à
 » Dieu avec fervéur et persévérance : je le
 » fais, dit-il, tous les jours ; continuez,
 » repris-je, et soyez sûr que vos prières
 » seront exaucées. »

Quand il fut de retour de Tartarie, il entretint souvent le Régulo son père et ses frères de l'excellence de la Religion chrétienne : il leur parlait avec force et en homme pénétré des vérités qu'il leur annonçait ; il les pressait d'examiner du-moins les principes qui appuyaient ces vérités ; enfin il leur faisait sentir que rien n'était pour eux d'une importance plus grande, puisqu'il s'agissait

ou d'un bonheur ou d'un malheur éternel ; ses discours ne firent que des impressions légères sur leur esprit ; souvent même , au lieu de l'écouter , ils l'exhortaient à se tranquilliser et à vivre comme ses prédécesseurs , qui étaient d'assez bons modèles à imiter : il vit pour-lors qu'il ne ferait que peu de progrès par la voie de la dispute , où l'on s'interrompt souvent sans rien éclaircir ni déterminer ; c'est ce qui l'engagea à composer le livre dont j'ai déjà parlé. Dieu y donna sa bénédiction ; on le lut avec attention ; à la vérité on disputa encore sur les vérités de la Religion ; mais ce fut avec moins d'entêtement et d'opiniâtreté : ces Seigneurs qui demeurent assez près de l'Eglise des Jésuites Portugais , y allaient souvent pour éclaircir leurs doutes ; ils proposaient leurs difficultés avec modestie. Enfin la grâce triompha de leur résistance ; trois ou quatre d'entre eux se sentirent persuadés , et pensèrent sérieusement à se soumettre à l'Évangile : il ne leur restait plus à vaincre que certains obstacles qui paraissaient insurmontables à des Princes Tartares.

Un des plus grands obstacles était celui du *Tiao-Chin* ; c'est un culte que les Mantcheoux rendent presque tous les mois à leurs ancêtres , depuis la conquête de l'Empire. Quelques-uns d'eux ont mêlé à ce culte diverses cérémonies des Sectes de *Fo* et de *Tao* ; et comme ni le Prince ni ses frères n'étaient pas chefs de famille , puisque leur père vivait encore , il ne leur était pas libre

de faire aucun changement dans ces sortes de cérémonies , ni de s'en absenter plusieurs fois de suite , autrement ils auraient été regardés comme des fils dénaturés. C'est parmi les Tartares un crime égal au crime de rébellion , et qui se punit avec une égale sévérité.

Un autre obstacle venait du côté du Régulo leur père ; quoiqu'il estimât la Religion chrétienne , il ne voulait pas permettre qu'aucun de ses fils l'embrassât ; il les menaçait même de les déférer à l'Empereur ; la crainte de déplaire à Sa Majesté , et d'être en butte aux railleries des autres Princes du sang , le faisait agir ainsi contre ses propres lumières. Pour ce qui est des Princes ses enfans , dont je parle , la perte de leurs biens et de leurs dignités , l'éloignement de leurs concubines , et les pratiques les plus rigoureuses du Christianisme , n'étaient pour eux que des empêchemens médiocres : « Nous pouvons , di- » saient-ils , vaincre ces difficultés sans le se- » cours des hommes ; nous n'avons besoin » que de l'assistance de Dieu , et nous espé- » rons qu'il ne la refusera pas à nos prières ». C'est ainsi que s'en expliquaient le troisième Prince et son dixième frère , qui le premier de tous eut le bonheur de recevoir le saint Baptême à l'occasion que je vais dire.

En l'année 1719 , l'Empereur *Cang-hi* , qui était en guerre avec *T'se-Vam-Raptan* , Roi des Eluths , prit la résolution d'y envoyer son quatorzième fils : plusieurs Princes du sang s'offrirent de l'accompagner dans cette

expédition , et de servir sous lui en telle qualité qu'il plairait à Sa Majesté. Le dixième Prince dont il s'agit , était pour-lors âgé d'environ vingt-sept ans ; il était grand , bien fait de sa personne , et avait la réputation d'un Officier fort instruit dans le métier de la guerre. Il s'offrit comme les autres Princes , et l'on accepta ses offres. Il y avait déjà quelque temps que sa vie était toute chrétienne ; il observait exactement la Loi de Dieu ; il ne manquait à aucun des jeûnes ordonnés par l'Eglise ; il partageait son temps entre la prière , la lecture et l'instruction de sa famille , dont plusieurs furent baptisés avant lui : il avait souvent pressé le Père Suarès de lui accorder la grâce du Baptême ; le Missionnaire , pour éprouver davantage sa constance , avait différé jusques-là de le satisfaire ; mais enfin se voyant sur le point de partir pour un voyage de six cens lieues , il renouvela ses instances avec plus d'ardeur que jamais , en témoignant au Père Suarès , que s'il persistait à lui refuser cette grâce , il répondrait à Dieu de son ame ; qu'il était instruit de l'Evangile , et qu'il était résolu d'observer ce qu'il prescrit , au risque même de sa vie ; que pouvait-on exiger de plus ? qu'on devait au moins faire attention qu'il n'aurait pas la facilité de recevoir le Baptême dans un Pays , où cependant le mauvais air , les maladies , la disette , étaient des ennemis encore plus redoutables que ceux qu'il allait combattre.

Le Père n'eut garde de se refuser plus

long-temps à de si saints empressemens ; il lui conféra le Baptême et le nomma Paul , ainsi qu'il souhaitait , à cause de la dévotion particulière qu'il avait pour ce saint Apôtre , dont il avait lu plusieurs fois la vie ; c'est pourquoi dans la suite nous l'appellerons le Prince Paul.

Aussitôt qu'il eut joint l'armée , son premier soin fut d'écrire au Régulo son père , et à la Princesse sa mère , pour les exhorter à embrasser le Christianisme avec toute leur famille ; il écrivit une autre lettre à la Princesse son épouse , qui était déjà instruite des vérités chrétiennes , et qui était fort ébranlée par un songe qu'elle regardait comme une véritable apparition ; elle fut si touchée des sentimens pleins de l'Esprit de Dieu qui étaient répandus dans cette lettre , qu'elle demanda aussitôt le Baptême ; on le lui accorda , et elle fut nommée Marie.

Le zèle du Prince Paul ne se bornait pas à l'instruction de sa famille et des domestiques qui l'avaient suivi ; il annonçait les vérités chrétiennes aux autres Princes et aux Seigneurs de l'armée , et il les affectionna tellement au Christianisme , qu'ils déposèrent leurs anciennes préventions , et devinrent de zélés défenseurs de la Foi. Ayant appris qu'il y avait dans les troupes huit ou dix Soldats Chrétiens , il les fit venir en sa présence , et les traita avec tant de bonté et de familiarité , qu'ils en furent confus ; il fit parmi eux les fonctions de Missionnaire , prêchant encore plus efficacement par les grands exemples de

vertu qu'il leur donnait , que par les fervens discours qu'il leur tenait.

Le *Cong* , ou troisième Prince , à qui on fit part de la conduite de son frère , et des lettres qu'il avait écrites , en fut attendri jusqu'aux larmes ; mais il se reprochait à lui-même de s'être laissé prévenir par un frère , à qui il avait donné les premières connaissances de la Loi chrétienne ; il résolut dès-lors de finir certaines affaires qui l'empêchaient d'effectuer ses saintes résolutions ; la Province lui ouvrit une voie qui en accéléra l'exécution.

Ce Prince , qui était d'une faible complexion , et dont la santé se trouvait altérée , s'absentait souvent du Palais , où d'ailleurs il ne prenait plus de goût ; et déjà par principe de conscience il refusait de se trouver à certaines assemblées , nonobstant l'obligation où il était d'y assister selon le devoir de sa charge.

L'Empereur *Cang-hi* l'en destitua , pour le punir de sa négligence ; il lui laissa néanmoins une dignité inférieure à la première , avec des appointemens proportionnés. Ce Prince y renouça peu après , afin d'être tout à-fait libre , et de ne plus servir que Dieu seul ; il avait déjà congédié une concubine , dont il avait eu un fils qu'il instruisit lui-même , et qui étant tombé malade à l'âge de onze ans , mourut après avoir reçu le Baptême , et alla être auprès de Dieu l'intercesseur d'un père qui lui avait procuré un si grand bonheur. En effet , le Prince ne tarda pas à

demandé le saint Baptême, quoiqu'il n'eût jamais pu en obtenir le consentement du Régulo son père. Il le reçut le jour de l'Assomption de Notre-Dame, en l'année 1721, et fut nommé Jean; son fils unique qui fut baptisé en même temps, s'appela Ignace: peu-après toute sa famille bien instruite imita son exemple, savoir, la Princesse Cécile sa femme, qui a été l'instructrice des autres Dames ses belles-sœurs, sa belle-fille Agnès que son Directeur appelle une héroïne Chrétienne, ses deux petits-fils Thomas et Matthieu, l'un âgé de six ans et l'autre de sept, et deux petites-filles.

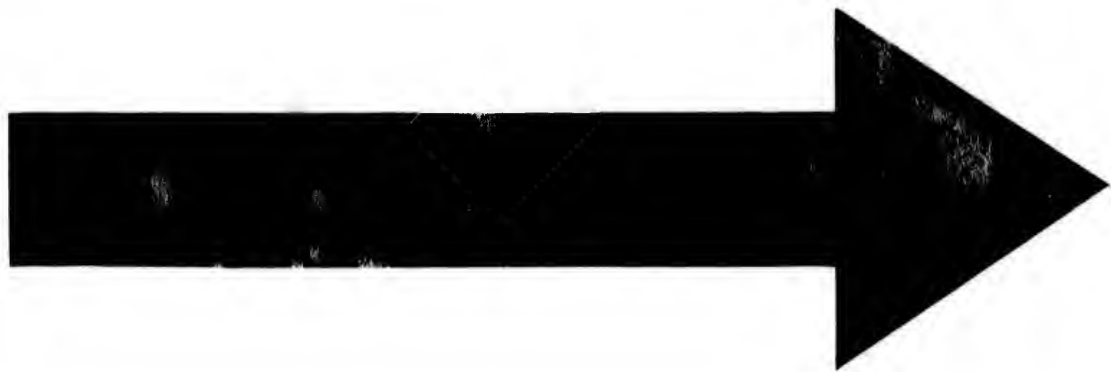
L'esprit de ferveur animait toute cette famille; les domestiques furent si frappés de tant d'exemples, et sur-tout du zèle avec lequel ce Prince les instruisait, qu'ils vinrent en foule demander le Baptême; il avait bâti dans son hôtel une Chapelle isolée, et fermée d'une muraille où il n'avait laissé qu'une petite porte, ensorte que les étrangers prenaient cet édifice pour une bibliothèque; c'est-là que deux fois le jour il assemblait sa famille pour y réciter les prières de l'Eglise et instruire ses domestiques qu'il traitait également bien, soit qu'ils profitassent de ses instructions, soit qu'ils négligeassent de les suivre. Il leur disait que le respect humain ne doit avoir aucune part dans leur conversion, que la Foi est un don de Dieu, qu'il faut le lui demander avec persévérance, et avec une forte détermination de surmonter toutes les difficultés qui se présenteront, quand

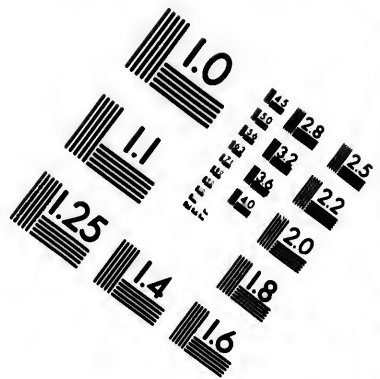
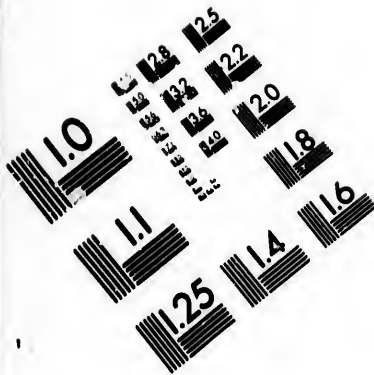
une fois ils seront éclairés de la lumière céleste. Je goûtais le plus sensible plaisir, quand j'entendais ces bonnes gens me raconter en détail les instructions qu'ils recevaient de leur maître.

Le Régulo n'eut pas plutôt appris la démarche qu'avait faite son troisième fils le Prince Jean, qu'il ne put retenir sa colère; elle alla jusqu'à lui interdire l'entrée de son Palais, de même qu'à ceux qui s'étaient faits Chrétiens; à leur défendre de paraître désormais en sa présence, et même à les menacer qu'il les défererait lui-même à l'Empereur.

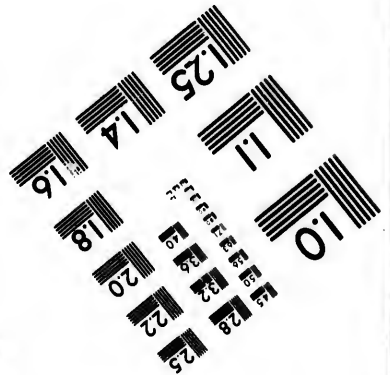
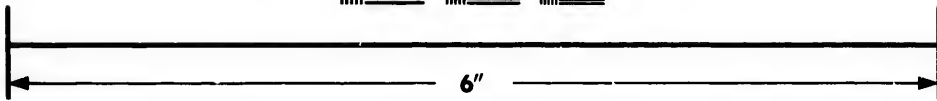
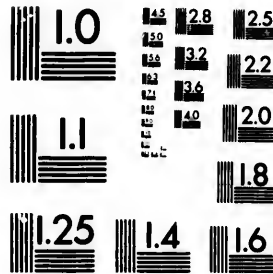
Cet éclat n'empêcha pas que l'onzième de ses fils, touché de l'exemple de ses deux frères, et convaincu de la vérité de la Religion chrétienne, ne demandât aussi le Baptême: il prit le nom de François; et d'abord, à l'exemple du Prince Jean son frère, il éleva une Chapelle dans son Palais, où la Princesse son épouse, sa fille et leurs suivantes, qu'il avait instruites, pussent être baptisées, et recevoir dans la suite les autres sacrements. Car il ne convient point en ce Pays-ci que des personnes de ce rang aillent à l'Eglise, où le commun des femmes chrétiennes se rendent deux fois l'année. Un semblable éclat ne pourrait être que très-préjudiciable à la Religion.

La conversion du Prince François ne put être long-temps cachée au Régulo. J'ai déjà dit qu'il estimait la Religion chrétienne. mais il craignait moins Dieu que l'Empereur; il





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

10
11
12
15
18
20

appréhendait sur-tout la décadence de son crédit et de sa fortune. Il avait été Général de toutes les troupes de la Tartarie orientale ; et en même-temps Gouverneur de la province de *Leao-tong*, il avait exercé cette charge pendant dix ans avec tant de probité et de satisfaction de la part de l'Empereur, qu'à son retour il fut employé aux affaires du gouvernement de l'Empire, et devint le Chef d'une des huit banuières, c'est-à-dire, qu'il gouvernait plus de trente mille personnes dans Pekin, dont il rapportait toutes les affaires à Sa Majesté.

De plus, il avait deux de ses fils, le sixième et le douzième, qui étaient continuellement à la suite de l'Empereur ; le sixième, qu'on appelait *Lessihin*, était sans contredit l'homme de la Cour qui s'expliquait le mieux dans l'une et l'autre langue, Tartare et Chinoise, et qui y brillait le plus par la beauté de son esprit. Il était entré si avant dans les bonnes grâces de l'Empereur, qu'il fut honoré coup-sur-coup de cinq ou six charges, lesquelles avaient été possédées auparavant par autant de grands Seigneurs ; il en remplissait les différentes fonctions avec tant d'exactitude, qu'on était surpris qu'il pût suffire à tant d'occupations ; ensorte qu'on ne cessait d'admirer l'étendue et la supériorité de son génie.

Le Régulo son père crut dès-lors que ce sixième fils serait infailliblement choisi par l'Empereur à l'exclusion de ses autres frères, pour succéder à sa dignité. Il n'avait garde

de soupçonner que lui et son frère , qui était Officier des Gardes-du-corps , eussent conçu le dessein d'embrasser le Christianisme : cependant l'un et l'autre étudiaient continuellement les principes de notre sainte Religion : à la vérité celui-ci s'instruisait plus secrètement. Toutes les fois qu'il me rencontrait seul ou un peu écarté de la foule , il me proposait ses difficultés ; mais dès que quelqu'un se joignait à nous , il interrompait aussitôt le discours. Il me pria même de ne point l'entretenir des choses de la Religion en présence d'autres personnes.

Son aîné au contraire , quoique moins avancé dans la voie du salut , parlait par-tout avec éloge de la Religion chrétienne , et même jusqu'à la porte de l'Empereur , où assis avec les Grands , il ne souffrait point qu'on l'attaquât sans prendre aussitôt sa défense ; il tournait en ridicule les différentes Sectes de la Chine : il établissait l'unité d'un Dieu , la nécessité de la rédemption après le péché originel ; enfin il annonçait librement et sans crainte les vérités de la Religion que le Prince Jean lui avait enseignées : il poussa si loin son zèle , et tant de personnes s'offensèrent de la liberté avec laquelle il parlait , que quelque difficulté qu'il y ait d'accuser un favori , il se trouva un Prince , qui , sous prétexte d'amitié pour ce jeune homme son parent , en porta ses plaintes à l'Empereur ; mais Sa Majesté n'y fit qu'une médiocre attention , et sa réponse fut en termes si généraux , qu'elle ne signifiait rien : c'est un fait que je

n'ai appris que long-temps après qu'il était arrivé.

Le Prince *Lessihin* ne cessa pas pour cela de donner des preuves de son attachement au Christianisme; quand il était de retour à la maison il rendait compte à ses frères Chrétiens des raisonnemens qu'il avait employés pour confondre ses adversaires, et il les pria de lui fournir de nouvelles armes, afin de mieux combattre les ennemis de la Foi.

Mais la mort lui ayant enlevé assez subitement son fils unique qui était âgé de deux ans; cette perte inattendue rallentit son courage; il s'échappa même en des plaintes et des murmures contre la divine Providence; m'ayant rencontré un jour dans le fort de sa douleur, il ne put retenir ses larmes, ni ses murmures. « Où est donc la Justice de Dieu, » me dit-il, qui fait prospérer les méchans, » tandis qu'il nourrit de pleurs et d'amertume ceux qui croient en lui? Faut-il » que les ennemis de son nom insultent à » ma disgrâce? »

Je l'interrompis en lui témoignant la surprise où j'étais de lui entendre tenir un pareil langage: « Ne dites-vous pas tous les jours, » lui ajoutai-je, que l'Empereur n'est respectable à personne de sa conduite? que » nul de ses Sujets n'a droit de lui demander compte de ses actions? qu'on doit se » soumettre à ses volontés avec respect et » sans murmure? qu'on doit croire qu'il ne » fait rien sans de bonnes raisons? cependant

vous ne le regardez pas comme une Divinité. Vous savez que c'est un homme sujet à l'erreur comme les autres , et capable d'être maîtrisé par ses passions. Que prétendez-vous donc ? Voulez-vous avilir la Majesté de Dieu , et la mettre au-dessous d'un homme ? Quelle raison avez-vous de vous plaindre , vous qui avez tant de fois prêché aux autres sa Justice , sa sagesse , sa bonté ? Et qui vous a dit que la mort de votre fils fût un mal ? N'est-ce pas plutôt un bienfait de Dieu et pour lui et pour vous : pour lui , puisqu'ayant été régénéré dans les eaux du Baptême , il jouit maintenant d'un bonheur qui ne finira jamais ; pour vous , puisque c'est un intercesseur que vous avez auprès de Dieu , et que vous aurez beaucoup moins de peine à congédier la mère de ce fils , qui n'est pas votre épouse légitime ?

» Mais je veux , lui ajoutai-je , que vous ayez raison de faire consister la prospérité dans les honneurs , dans les grands emplois , et dans les richesses : si c'est là votre idée , je vois peu de Princes à la Cour qui y soient autant honorés que vous , ou qui y aient des emplois aussi considérables que ceux dont vous êtes revêtu : vous avez d'ailleurs des biens proportionnés à vos emplois : vous voilà donc , selon vous , du nombre de ces *méchans* à qui tout prospère ? Et vous vous plaignez de Dieu ! etc. »

Il sourit à ces dernières paroles , et il

m'avoua qu'à la vérité il aurait de la peine à se faire Chrétien avec cet attirail d'emplois et de dignités, et l'assiduité au service qui ne lui laissait presque aucun moment de libre ; mais que si une fois il pouvait s'en dégager, sa conversion serait sincère et durable. Il convenait avec moi que les grandeurs et les richesses du siècle n'étaient pas les récompenses que Dieu promettait aux Chrétiens, et qu'effectivement elles ne méritaient pas nos empressements. On verra dans la suite de quelle manière Dieu l'attira tout-à-fait à lui.

Il n'y a aucun de ces Princes dont la conversion n'ait eu quelque chose de remarquable, et dont le zèle, la ferveur et la vie toute sainte ne méritassent une histoire particulière qui édifierait les gens de bien et exciterait les plus tièdes à la vertu. Je me contenterai de vous donner ici une idée générale du mérite et de la vertu de ces illustres Néophytes, sans presque garder d'autre ordre que celui du temps de leur conversion à la Foi.

Environ deux ans après le départ du grand Général dont j'ai parlé ci-devant, l'Empereur le rappela pour venir passer le nouvel an à la Cour, et y rendre compte en détail de l'état de l'armée du royaume de Thibet : il en avait chassé les ennemis, c'est-à-dire, les troupes de *Tse-Vam Raptan* qui avait occupé le Pays des Lamas, et le ravageait depuis quatre ans. Ce Général ramena avec lui le Prince Paul, qu'il estimait fort à cause

de sa valeur, et de son expérience à la guerre : il rendit de lui un témoignage si favorable à l'Empereur son père, que Sa Majesté l'éleva à de nouveaux honneurs, et augmenta ses appointemens à proportion des dignités dont elle venait de le décorer.

Mais le Prince Paul avait bien d'autres vues ; sa résolution était prise de ne plus servir d'autre maître que Jésus-Christ, et de ne plus combattre d'autre ennemi que ceux de son nom. Il ne fut pas long-temps sans présenter un Mémoire au Tribunal des Princes, où, entr'autres choses, il disait qu'une incommodité qui lui était survenue aux genoux, le mettait hors d'état de monter à cheval ; que devenant par-là inutile pour le service, il n'était pas juste qu'il possédât les dignités, ni qu'il jouit des appointemens dont l'Empereur l'avait gratifié ; et qu'il suppliait Sa Majesté de vouloir bien agréer sa démission.

Le Régulo, Président de ce Tribunal, était ami du Prince Paul ; il fit son rapport de telle manière, que l'Empereur consentit à sa retraite : il lui laissa néanmoins un titre d'honneur, qui ne l'engageait à aucune fonction.

Le Prince Paul fut au comble de sa joie de se voir libre et dégagé des embarras du siècle ; il s'adonna tout entier aux œuvres de piété : non content d'avoir instruit sa famille, il s'appliqua à gagner ceux de ses parens et de ses amis avec qui il avait le plus de liaison : il était d'une vigilance et d'une

attention extrêmes sur l'état des petits enfans des Princes Infidèles qui étaient en danger de mourir, et il allait lui-même les visiter; il les baptisait lorsqu'il avait fait entendre à leurs parens, quel était le bonheur de ces enfans qui mouraient après avoir reçu le Baptême.

Enfin ce Prince avec ses deux frères Chrétiens Jean et François, s'assembloient tous les jours chez l'un des trois, pour conférer ensemble sur les moyens les plus propres à avancer l'œuvre de Dieu. Ils convenaient qu'ils ne feraient que de médiocres progrès, si le Régulo leur père demeurait dans son infidélité; mais sa présence leur était interdite à tous trois, et il fallait chercher d'autres gens capables de toucher son cœur. Ils jugèrent que personne n'était plus propre à ce dessein que l'aîné de leurs frères. Ses talens naturels, son éloquence modeste et persuasive, son habileté dans la langue Tartare que le Régulo préférait de beaucoup à la langue Chinoise: toutes ces qualités lui avaient gagné le cœur du bon vieillard. Ce Prince était d'un jugement sain, homme de conseil, et son père l'avait souvent employé avec succès dans les affaires de sa maison les plus épineuses.

Il n'était encore que Catéchumène; mais il était parfaitement instruit de la Loi chrétienne, et il l'observait aussi exactement que ses frères Chrétiens. S'il ne fut pas baptisé d'abord, c'est que les Missionnaires jugèrent qu'il fallait attendre encore quelque

temps jusqu'à ce qu'il eût fait les derniers efforts auprès du Régulo son père, parce que s'il eût une fois reçu le Baptême, l'entrée de la maison paternelle lui aurait été absolument interdite. Il accepta volontiers la commission dont ses cadets le chargèrent, et il s'y porta avec un zèle sage et discret, avançant peu-à-peu, et se servant de toutes sortes d'industries pour s'insinuer dans son cœur, et lui inspirer le desir d'embrasser une Religion, dont il connaissait la vérité, et de laquelle il n'était éloigné que par des vues d'intérêt et de politique.

Pendant ce temps-là les trois Princes Chrétiens, qui ne pouvaient rien par le ministère de la parole, imploraient la miséricorde de Dieu avec leurs familles. Ils étaient sans cesse aux pieds des Autels : ils faisaient des jeûnes extraordinaires ; ils pratiquaient diverses austérités, dont on aurait peine à croire que des personnes de ce rang fussent capables ; ils faisaient des aumônes considérables ; ils fréquentaient les Sacremens ; ils priaient les Missionnaires d'offrir souvent le saint Sacrifice de la Messe pour obtenir de Dieu la conversion d'un père qu'ils aimaient tendrement ; ils fondaient en larmes toutes les fois qu'ils faisaient réflexion que ce père si cher, qui était dans un âge si avancé, aurait infailliblement sa demeure parmi les réprouvés, s'il venait à mourir sans avoir été régénéré dans les eaux du Baptême.

Tant de pieux efforts n'eurent pas l'effet qu'ils espéraient ; ils mirent quelques favo-

rables dispositions dans son cœur , mais ils ne le changèrent point. On obtint à la vérité qu'il se rendit plus traitable sur l'article de la Religion ; mais il laissa toujours entrevoir qu'il était encore bien éloigné du Royaume de Dieu. Il persista à ne vouloir point admettre les trois Princes ses fils en sa présence : il ne pouvait ignorer néanmoins que plusieurs Princesses recevaient le Baptême avec leurs filles ; mais il dissimulait , et il se contentait de dire , en général , qu'on fût très-réservé , sans quoi on risquerait de perdre sa famille : on paraissait déléger à ses avis , et agir avec plus de réserve : néanmoins ses fils continuaient d'aller à l'Eglise de la même manière que si leur père y eût donné son consentement.

Tandis que le troupeau de Jésus-Christ croissait dans cette illustre famille , la mort enleva de ce monde l'Empereur *Cang-hi* le 20 Décembre 1722 : le même jour son quatrième fils monta sur le Trône ; on sait les agitations et les changemens qui accompagnent d'ordinaire un nouveau règne. Cependant la famille dont je parle , n'eut pas d'abord sujet d'être mécontente ; le vieux Régulo fut avancé d'un degré en considération des services qu'il avait rendus à l'Empereur défunt. Cet honneur lui fut d'autant plus agréable , que depuis deux ans il s'était retiré du service ; il avait obtenu la permission de demeurer chez lui , et il ne sortait guères que pour aller de temps-en-temps s'informer de la santé de l'Empereur : il était toujours

reçu gracieusement de Sa Majesté, et elle ne le congédiait jamais, qu'elle ne lui fit quelques présens.

Le Prince *Lessihin* connut bientôt par sa propre expérience combien il est difficile d'être le favori de deux maîtres, qui se succèdent l'un à l'autre; on se fait sous le premier des ennemis, dont on a d'ordinaire à souffrir sous le second.

L'Empereur régnant était mécontent de quelques-uns de ses frères, sur-tout du neuvième, que nous appellerons le neuvième *Ago*; il le condamna à rendre de grosses sommes d'argent qu'il prétendait avoir été mal acquises sous le règne de son père, et à partir ensuite pour l'armée; et comme il n'était guères plus content du Prince *Lessihin*, et qu'il cherchait une raison de l'éloigner, il lui donna ordre d'exiger cette somme et d'en poursuivre la restitution. Le Prince *Lessihin* s'aperçut bien qu'on lui tendait un piège auquel il ne pourrait échapper: effectivement l'*Ago* ne se pressant pas de donner l'argent qu'on lui demandait, ni de partir, sous prétexte du temps qu'il fallait pour amasser une si grosse somme, et d'une maladie qui lui était survenue; l'Empereur accusa le Prince *Lessihin* de ces lenteurs affectées: il lui fit une sévère réprimande sur la négligence avec laquelle il exécutait ses ordres; il lui reprocha d'avoir de plus grands égards pour l'*Ago* que pour lui qui était son maître: il lui fit un crime des anciennes liaisons qu'il avait avec ce

Prince , et enfin il lui ordonna de le suivre à l'armée.

Le Prince *Lessihin* sentit bien qu'on ne voulait point de justification ; aussi ne se mit-il pas en devoir de faire son apologie ; il se contenta de frapper la terre du front, selon la coutume de l'Empire ; et il se retira pour se préparer à ce voyage , qu'on lui commandait de faire à la suite de l'*Ago*. Cependant , parce que l'Empereur lui donnait à l'armée un emploi qui répond à celui de nos Maréchaux de camp , il crut qu'il était de son devoir d'aller saluer Sa Majesté , et de lui demander ses instructions selon l'usage : il se rendit donc au Palais la veille de son départ , qui était fixé au 5 Avril de l'année dernière , et il s'y fit accompagner par son douzième frère , qui était devenu *Tai-tou-ambam* , c'est-à-dire , Grand-Maitre des équipages de l'Empereur , soit pour la guerre , soit pour la chasse. S'étant présenté à celui qui est chargé de rapporter ces sortes d'affaires , l'Empereur , averti que le Prince *Lessihin* demandait ses ordres , entra dans une grande colère , et lui fit dire qu'il le trouvait bien hardi d'être venu au Palais : le Prince répondit à genoux qu'il venait avec son frère , le *Tai-tou-ambam* , prendre les derniers ordres de Sa Majesté : les voici , répliqua l'Empereur : partez demain , vous et votre frère. Un ordre si sévère fut un coup de foudre qui fit trembler tous les Grands ; mais ce fut véritablement un coup de prédestination pour ces deux Princes , qui acheva de rompre tout - à - fait les

liens qui les tenaient encore attachés aux honneurs du siècle.

C'est bien ici qu'on peut dire que les voies de Dieu sont incompréhensibles.

Le douzième Prince devait naturellement être frappé de se voir tout-à-coup, et sans nulle raison, enveloppé dans la disgrâce de son frère. Il prévoyait qu'au lieu des prétendus ennemis qu'on l'envoyait combattre, il devait s'attendre à languir dans une dure prison : cependant il ne se troubla point ; il sortit sans se plaindre ; et au-lieu de songer à mettre ordre à ses affaires domestiques, son premier soin fut d'aller à l'Eglise demander le Baptême : il témoigna au Missionnaire qu'il ressentait une vraie joie de ce que Dieu avait fait naître pour lui cette occasion d'exécuter la résolution qu'il avait prise depuis long-temps de ne plus servir que lui seul. Il fut nommé Joseph.

Le Prince *Lessihin*, qui était tombé d'un rang bien plus élevé, ressentit aussi plus vivement cette disgrâce : il n'avait pas encore les dispositions nécessaires pour recevoir la même grâce que le Prince son frère ; mais pendant le voyage, il eut le temps de réfléchir sur l'inconstance de la fortune et l'instabilité des choses humaines, sur l'injustice des hommes et la vanité de tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde. Dieu toucha en même-temps son cœur par sa grâce, et il résolut de se faire Chrétien, regardant cet état comme le seul où l'on puisse trouver une paix solide, avec l'assurance certaine

de n'être jamais véritablement malheureux.

Ces deux Princes étant arrivés avec le neuvième *Ago* à *Sinin*, Ville située à quatre cens lieues à l'Ouest de cette Cour, sur les limites de la Chine, on les logea séparément dans des maisons ordinaires; mais ils étaient soigneusement surveillés par une garde composée d'un bon nombre d'Officiers et de Soldats. Ce fut là que le Prince *Lessihin* acheva de s'instruire par les soins du Père Jean Mouram, Jésuite Portugais, qui avait suivi le neuvième *Ago*, et il fut baptisé le même jour que Notre-Seigneur vint au monde pour sauver les hommes; on le nomma Louis.

Les Princes Louis et Joseph commencèrent dès-lors à mener une vie toute nouvelle: la prière, la lecture, l'instruction de leurs domestiques étaient leur occupation ordinaire. Ils écrivirent à leur famille des lettres très-pressantes, pour l'exhorter à se faire instruire et à recevoir le Baptême. Les Princesses leurs épouses, qui n'attendaient que le consentement de leurs maris, et que la Princesse Marie, leur belle-sœur, avait déjà instruites, s'empressèrent d'embrasser la Foi avec plusieurs de leurs filles et de leurs suivantes: toutes ensemble joignirent leurs prières à celles qu'on continuait de faire pour la conversion du vieux Régulo, qui ne pouvait manquer d'être suivie de celle d'un grand nombre de personnes de toute sorte de conditions et d'états.

Le Prince aîné s'y appliquait de toutes ses forces;

forces ; mais voyant qu'il n'avançait que fort lentement , il s'avisa de s'associer un autre Prince qui avait été baptisé secrètement à Pekin au temps que le Prince Paul partit pour la guerre ; il s'appelait Joseph. Sa femme avait le nom de Marie , et sa fille se nommait Paula ; il vivait dans une grande retraite et d'une manière très-exemplaire ; il avait une parfaite connaissance de la Religion , et en parlait avec dignité. Les Princes enfans du Régulo l'appelaient leur oncle , parce qu'à compter depuis le Fondateur de la dyuastie , il se trouvait de niveau avec leur père ; ainsi son âge et sa naissance devaient lui donner sur l'esprit du Régulo une autorité que des enfans ne peuvent jamais acquérir.

Pour les lier ensemble et les engager en quelques conversations , le Prince aîné entretenait souvent son père du mérite du Prince Joseph ; il lui parlait avec de grands éloges de son courage , de sa fermeté , de sa constance dans les pratiques de la vertu , de son habileté dans la connaissance des livres , et de tout ce qui concernait la Loi chrétienne , soit qu'il voulût la défendre , soit qu'il voulût la combattre. Ces éloges , qui n'avaient rien d'affecté , et qui étaient jetés comme au hasard dans les divers entretiens qu'il avait avec son père , firent naître à ce bon vicillard la curiosité de voir et d'entendre le Prince Joseph : mais comme une pareille entrevue ne se pouvait pas faire commodément dans leurs maisons , on convint qu'ils se rendraient tous

deux à l'Eglise , où en effet ils se trouvèrent un jour de fête : la conversation fut longue et roula toute sur la Religion , principalement sur les points qui révoltaient le plus l'esprit du Régulo. Il parut satisfait de ce premier entretien , et sur-tout du Prince Joseph , dont jusques-là il n'avait pas si bien connu le mérite.

Le Prince aîné tâchait d'entretenir ces favorables dispositions , et pour cela il lui parlait sans cesse des mystères de notre sainte Foi, principalement de la bonté de Dieu dans l'Incarnation , de la récompense promise aux gens de bien , et des redoutables châtimens que Dieu exerce sur les méchans ; enfin de tout ce qui pouvait le plus toucher et attendrir son cœur.

Un jour il lui expliqua en détail les cérémonies de la Semaine-Sainte , auxquelles il venait d'assister , et il le fit d'une manière si touchante , que le Régulo voulut entendre les prières des Chrétiens , et se trouver à une Messe qui fut célébrée avec plus d'appareil qu'à l'ordinaire dans l'Eglise , qu'on avait extraordinairement parée : il fut content , et depuis ce temps-là il vint assez souvent à l'Eglise pour s'y prosterner devant l'Autel , et y adorer Jésus-Christ : il envoya même de quoi acheter des cierges et des parfums ; enfin il vit volontiers les Missionnaires , et les traita toujours avec politesse et amitié , jusqu'à leur faire des présens de fruits et d'autres choses de cette nature. Ses enfans Chrétiens , et ceux même qui étaient

encore infidèles, se réjouissaient de ce changement et en concevaient de grandes espérances : quoique jusques-là ils n'eussent fait paraître aucune envie d'être Chrétiens, ils souhaitaient ardemment la conversion de leur père, afin de l'imiter avec moins de risque. Il n'y en avait aucun dans cette famille qui n'eût conçu une grande estime de la Loi de Dieu, et qui ne permit à ses domestiques de l'embrasser.

On n'ignorait pas cependant la persécution qui venait de s'élever dans la province de *Fo-kien* contre notre sainte Religion, mais le mal n'était pas encore parvenu jusqu'à Peking. Ce ne fut que le 25 de Décembre de l'an passé, qu'on nous apprit que l'accusation des deux premiers Mandarins de *Fo-kien* avait été portée à l'Empereur, qui l'avait remise au Tribunal des Rites pour en délibérer.

Cette nouvelle qui devait naturellement plus ébranler ces Princes que les autres Chrétiens, parce qu'ils avaient beaucoup plus à perdre, ne ralentit point leur ferveur. Ils aidèrent les Missionnaires de leurs conseils, de leurs prières et de tout leur pouvoir ; mais leurs efforts et les nôtres furent inutiles, et le 12 de Janvier de cette année 1724, la Sentence fut publiée contre la Religion et contre les Missionnaires, ainsi que vous l'avez vu dans une lettre qui vous en fait le détail.

Ce triste événement fit faire au vieux Régulo des réflexions qui l'intimidèrent, et il

renouvella les menaces qu'il avait faites aux Princes ses enfans : mais quand il vit que les Missionnaires n'étaient pas renvoyés de Pekin, ses frayeurs se dissipèrent, et il se tranquillisa. Ses enfans Chrétiens continuaient toujours d'aller à l'Eglise et d'y fréquenter les Sacremens, pour se fortifier davantage dans ces temps de contradictions, où leur Foi allait être exposée à de rudes épreuves ; mais parce que l'Empereur venait de défendre sous de rigoureuses peines toutes sortes d'assemblées, soit dans les Pagodes, soit ailleurs, nous fûmes aussi obligés de prendre des mesures de prudence et de sagesse, et d'enjoindre aux Chrétiens de ne venir à l'Eglise que par petites troupes, de peur qu'un trop grand concours n'attirât un ordre de la tenir fermée.

Les Pères Portugais prièrent aussi ces Seigneurs de modérer leur zèle, et d'y venir un peu plus rarement, jusqu'à ce qu'on eût vu quel tour prendrait cette affaire. Ils répondirent d'abord que le premier Officier des Gardes de leur quartier était un homme de leur dépendance, et qu'il n'y avait point à craindre qu'il se fit leur délateur. Tout ce qu'on put obtenir d'eux, ce fut qu'ils s'y rendraient sans équipage, dans des voitures de particuliers ou en chaises, et qu'ils y viendraient de grand matin pour entendre la première Messe. Rien de plus édifiant que la piété avec laquelle ils y assistaient ; loin de chercher dans l'Eglise, comme on fait en Europe, les places les plus distinguées et les

plus commodes, ils se mettaient à genoux indifféremment, les uns confondus parmi le Peuple, les autres dans un coin et à l'écart, d'où ils pouvaient voir le Prêtre à l'Autel, et où ils n'étaient vus que de Dieu seul. Il était rare qu'ils sortissent après la première Messe; ils entendaient d'ordinaire toutes celles qui se célébraient, de même que les longues Prières que les Chrétiens récitent à haute voix à la fin de la dernière Messe, et ils assistaient à tous ces Exercices avec une modestie admirable, et dans la posture la plus respectueuse. Accoutumés qu'ils sont de se tenir dans le plus profond respect en présence de l'Empereur, ils se croiraient infiniment coupables s'ils respectaient moins l'auguste sacrifice qui s'offre au Souverain Maître des Rois et des Empereurs; et ils seraient étrangement scandalisés, s'ils étaient témoins de ce qui se passe souvent dans nos Eglises d'Europe.

Après avoir commencé si saintement la journée, ils en sanctifiaient le reste dans leurs Palais par la lecture des livres de piété, par l'instruction de leurs domestiques, et par la prière que chacun d'eux faisait faire en commun dans sa famille. Et comme parmi les Princesses Chrétiennes et les autres Dames, il y en avait peu qui connussent les caractères Chinois, et qu'elles souhaitaient de comprendre le sens des Prières vocales de l'Eglise, elles prièrent le Père Suarez, leur Confesseur; de leur en procurer une traduction en langue Tartare.

Effectivement, quoiqu'il n'y ait personne qui ne sache parler la langue Chinoise, il y en a peu cependant qui entendent ce qui est écrit d'un style un peu relevé, quand on leur en fait la lecture, ou bien qu'ils le récitent eux-mêmes, après l'avoir appris par cœur. Le P. Suarez m'engagea dans ce travail, dont je me chargeai volontiers. Quand j'eus achevé la traduction de ce qu'il y avait de plus essentiel, je l'envoyai au Prince Jean et au Prince Paul pour la revoir, et corriger les fautes qui auraient pu s'y glisser contre la finesse du langage. J'avais dessein de les engager eux-mêmes à traduire en langue Tartare des livres qui traitent de la Religion; mais ils s'en excusèrent toujours, en apportant pour raison, qu'outre le peu d'habitude qu'ils avaient de traduire, il était presque impossible qu'il ne leur échappât quelque chose de peu exact par rapport au dogme, et que nos saintes vérités n'en fussent altérées.

A cette occasion ils renouvelèrent les instances qu'ils m'avaient déjà faites de les aller voir, parce que, quelque envie qu'ils eussent de nous rendre visite, ils n'avaient pas la même liberté de venir dans notre Eglise que dans celle des Portugais. L'Eglise Française est dans l'enceinte extérieure du Palais; et pour s'y rendre, il faut passer par une porte et par une rue où se trouvent à tous momens des Régulos et des Mandarins qui vont et qui viennent; ils n'eussent pas manqué d'être découverts,

ce qui aurait eu des suites très-fâcheuses. Je leur promis donc de les aller voir , et je me rendis chez eux au jour et à l'heure que je leur avais marquée : je les trouvai presque tous rassemblés à l'Hôtel du Prince Paul , qui est le plus grand et le plus orné : je ne les avais pas vus depuis leur conversion , parce qu'ils ne suivaient plus l'Empereur en Campagne , et qu'ils avaient cessé d'aller au Palais. Je fus véritablement frappé du changement qui s'était fait en leur personne , et qui paraissait jusques dans leur extérieur. On ne voyait plus en eux ce faste et certains airs de fierté que les Grands affectent encore plus ici qu'ailleurs , mais une modestie surprenante , et des manières si humbles qu'elles me faisaient de la peine.

Comme je paraissais confus des honneurs extraordinaires qu'ils me rendaient , ils me répondirent qu'ils ne pouvaient avoir trop de vénération pour des personnes qu'ils regardaient comme leurs pères , qui avaient eu le courage de tout sacrifier pour leur procurer la vie de l'ame , qui étaient les Ministres du Dieu vivant , qui lui sacrifiaient tous les jours la chair de Jésus - Christ , et qui nourrissaient les Peuples de cette viande salutaire. Enfin , il me fallut essnyer toutes les civilités dont ils m'accablaient ; après quoi ils me dirent qu'ils avaient plusieurs difficultés à me proposer , et qu'ils en avaient mis quelques - unes sur le papier , de peur qu'elles ne leur échappassent de la mémoire. Mais ce n'était plus , comme autrefois , par

esprit de chicane et de contradiction qu'ils me proposaient leurs doutes, ils n'avaient en vue que de s'instruire de leurs devoirs et des moindres choses sur les obligations de la Loi, sur ce qui était péché ou ne l'était pas. Ils poussaient même le scrupule jusqu'à des minuties telles que pourraient faire de jeunes personnes qui ont nouvellement embrassé la vie Religieuse. Je n'en rapporterai que deux exemples, pour ne point vous fatiguer d'un détail qui deviendrait peut-être ennuyeux.

C'était pour lors le temps du Carême : le Prince Paul et le Prince François l'observaient exactement, même les jours qu'ils eussent pu s'en dispenser sans offenser Dieu. Pour ce qui est du Prince Jean, il ne jeûnait que rarement ; son confesseur le lui avait défendu à cause de ses maladies habituelles, et parce que presque tous les jours il prenait quelque remède : d'ailleurs il ne mangeait que très-peu, mais il ne pouvait observer aucune règle ; son mal l'obligeait de prendre des alimens à quelque heure que ce fût, ou du jour ou de la nuit, selon que la nécessité le demandait : c'était-là la source de son scrupule.

« Mon confesseur me défend de jeûner,
,, me dit-il, je dois lui obéir ; cependant
,, ma famille, mes domestiques, tous jeûnent
,, avec exactitude. Parmi tant de gens est-
,, il possible qu'il n'y en ait pas quelqu'un
,, qui ne se scandalise de ma conduite, et
,, qui ne murmure, du-moins en secret, de

fiction qu'ils
s n'avaient en
devoirs et des
ons de la Loi,
était pas. Ils
squ'à des mi-
re de jeunes
ent embrassé
porterai que
nt vous fati-
peut-être en-

Carême : Je
çois l'obser-
jours qu'ils
ffenser Dieu.
il ne jeûnait
le lui avait
habituelles,
ors il prenait
ne mangeait
ait observer
t de prendre
e ce fût, ou
e la nécessité
urce de son

l de jeûner,
; cependant
tous jeûnent
de gens est-
s quelqu'un
onduite, et
n secret, de

ET CURIEUSES.

369

„ voir que dans ce temps de pénitence et
„ de mortification je me traite avec tant de
„ délicatesse ? c'est ce qui me fait de la
„ peine ; je crains que quelques-uns ne se
„ relâchent par l'impression que peut faire
„ mon exemple, et ne s'autorisent à dimi-
„ nuer de la sévérité du jeûne.
„ Voici un autre sujet d'inquiétude,
„ m'ajouta-t-il ; il y a trois jours que
„ pendant la nuit je ne pouvais m'endor-
„ mir, à cause d'un certain bruit que
„ j'entendais hors de ma chambre ; j'ap-
„ pelai les domestiques, pour m'informer
„ de ce que c'était ; ils se levèrent, et ne
„ trouvant rien, ils allèrent se recoucher ;
„ le bruit recommença, je les fis encore le-
„ ver, et la Princesse mon épouse qui en-
„ tendit le même bruit, se leva pareillement ;
„ tous ensemble ils allèrent examiner de
„ quoi il s'agissait ; ils trouvèrent que c'était
„ une fenêtre mal arrêtée que le vent agi-
„ tait ; ils y mirent ordre, et se retirèrent.
„ Je commençai alors à réfléchir sur la faute
„ que je venais de faire : Quoi, me dis-je à
„ moi-même, pour ma commodité particu-
„ lière, et pour dormir à mon aise, faut-il
„ que j'aie incommodé tant de gens ? que
„ je les aie fait lever deux fois dans une nuit
„ assez froide ? ne pouvais-je pas prendre
„ patience, et considérer Jésus-Christ atta-
„ ché à la Croix ? Je vous prie, mon Père,
„ de me dire si la faute que j'ai commise
„ en cela est bien grande. »
Les Princes ses frères me proposèrent

beaucoup d'autres difficultés, qui marquaient également quelle était la délicatesse de leur conscience, et qui seraient confusion aux Chrétiens les plus fervens d'Europe. J'admire sur-tout leur zèle à instruire le prochain : comme ils craignaient d'avancer quelque chose dans leurs instructions qui ne fût pas assez exact, ils me firent une infinité de questions. Je ne pus répondre qu'à une partie, en six heures de temps qu'ils me retinrent : ils me firent promettre de retourner bientôt les revoir, et je le fis plusieurs fois, croyant ne pouvoir rien faire de plus utile que d'instruire à fond de tels Catéchistes, qui peuvent pénétrer et porter la lumière de l'Évangile dans des lieux où nous n'avons nul accès, et où ils sont toujours mieux venus, et écoutés avec avec plus d'attention que les plus habiles Missionnaires.

Un jour le Prince Jean me demanda l'explication d'un passage de l'Écriture sainte ; après la lui avoir donnée, je lui dis qu'il l'avait sans doute déjà lue dans l'explication des Évangiles, imprimée depuis long-temps. « Cela est vrai, me dit-il, mais les livres ne » disent pas tout, et ne répondent pas à tous » les doutes. J'apprends toujours quelque » nouvelle chose, lorsque j'entends les Mis- » sionnaires expliquer l'Écriture ; mes dou- » tes s'éclaircissent, et mes connaissances » se développent peu-à-peu : quand je me » fis Chrétien, ajouta-t-il, je croyais ferme- » ment les vérités de la Religion et ses Mys- » tères ; j'avais demandé cette grâce à Dieu

qui marquaient
 catesse de leur
 confusion aux
 Europe. J'ad-
 struire le pro-
 ent d'avancer
 ructions qui ne
 ent une infinité
 ndre qu'à une
 s qu'ils me re-
 re de retourner
 plusieurs fois,
 e de plus utile
 s Catéchistes,
 la lumière de
 nous n'avons
 urs mieux ve-
 l'attention que

demanda l'ex-
 riture sainte ;
 e lui dis qu'il
 s l'explication
 is long-temps.
 is les livres ne
 dent pas à tous
 ours quelque
 tends les Mis-
 re ; mes dou-
 connaissances
 quand je me
 croyais ferme-
 on et ses Mys-
 grâce à Dieu

» pendant trois ans, et il me l'avait accor-
 » dée. Depuis que j'ai reçu le Baptême, la
 » Foi s'est bien autrement fortifiée dans mon
 » cœur : les difficultés qui me restaient se sont
 » entièrement applanies : par exemple, je
 » n'avais jamais bien compris, comme je fais
 » à présent, l'amour infini de Jésus-Christ
 » pour les hommes dans le Mystère de l'In-
 » carnation, et je fais maintenant mes dé-
 » lices de penser à ce qui révoltait si fort
 » mon esprit dans un autre temps. »

Je ne finirais point si je racontais en dé-
 tail tout ce qui se passa d'édifiant dans ces
 conversations ; ils les finissaient toujours par
 me prier d'offrir le saint sacrifice de la Messe,
 pour obtenir de Dieu la conversion de leur
 père. « Notre frère aîné, me disaient-ils, s'y
 » emploie avec zèle ; mais comme il n'a
 » pas encore reçu lui-même la grâce du
 » Baptême, nous craignons que ses paroles
 » ne soient pas assez efficaces. Il faut vous
 » donner la peine de l'aller visiter vous-
 » même avec le père Suarez, qui l'a déjà vu
 » plusieurs fois : il vous a connu en Tar-
 » tarie ; vous lui parlerez *Mant-cheou*, et
 » vous lui ferez plaisir ». J'acceptai volon-
 tiers cette offre, et l'aîné des Princes en fit
 bientôt naître l'occasion, afin qu'il ne parût
 rien d'affecté dans notre visite.

Ce Régulo nous reçut avec cet air aisé et
 familier si naturel à tous ceux de sa famille :
 il me fit d'abord quelques questions sur la
 géographie de la pointe orientale de la pro-
 vince de *Leao-tong*, parce qu'il savait que

j'y avais été ; mais quand je faisais tomber le discours sur la Religion, il ne me répondait presque rien ; et comme s'il eût appréhendé de s'engager trop avant, il détournait adroitement le discours sur des matières de pure curiosité, et il terminait la conversation par les complimens ordinaires.

Deux choses sur-tout retiennent ce Prince dans ses premiers engagements ; la crainte de l'Empereur, et la persuasion où il est, qu'ayant toujours vécu en homme d'honneur, sans faire de tort à personne, Dieu qu'il honore, est trop bon pour vouloir le damner ; et que si les offrandes qu'il lui fait à sa manière, ne lui étaient pas agréables, il n'aurait jamais donné la victoire à une poignée de Tartares *Mant-cheoux*, contre tant de millions de Chinois, ni la force de conquérir et de conserver un si grand Empire ; qu'enfin tant de traits de la protection divine sur la Nation Tartare, font assez connaître qu'on peut se sauver dans la Religion des *Mant-cheoux*.

Peu de jours après ces visites, le Régulo donna ordre à son fils aîné d'avertir ses frères et ses neveux de ne plus aller à l'Eglise en foule, comme ils avaient fait à la dernière Fête, où il les avait fait observer, et même de n'y plus aller si souvent, afin de ne pas donner occasion à des recherches qui exciteraient infailliblement un grand orage. Cet ordre s'accordait assez avec les avis que les Pères avaient déjà donnés aux Chrétiens. Sur cela les Princes s'assemblèrent chez le

sais tomber le
me répondait
at appréhendé
ournait adroi-
ières de pure
nversation par

ment ce Prince
ns; la crainte
on où il est,
me d'honneur,
e, Dieu qu'il
uloir le dam-
il lui fait à sa
agréables, il
ire à une poi-
r, contre tant
force de con-
rand Empire;
tection divine
assez connaître
a Religion des

es, le Régulo
avertir ses frè-
ller à l'Eglise
fait à la der-
it observer, et
ent, afin de ne
recherches qui
n grand orage.
ec les avis que
aux Chrétiens.
blèrent chez le

Prince Jean pour délibérer ensemble : tous convinrent que leur Père avait raison, et qu'il fallait déférer à ses ordres; que c'était même beaucoup qu'il permit d'y aller quelquefois; mais ils ne pouvaient déterminer qui d'entr'eux irait à l'Eglise les Dimanches et les Fêtes, ou s'en abstiendrait; aucun d'eux ne voulait céder cet avantage à l'autre. Ils convinrent de s'en rapporter à ma décision, et à celle du Père Suarez. Ils nous envoyèrent donc prier de nous rendre incessamment chez eux pour une affaire importante: comme j'étais le plus éloigné, je partis sur-le-champ; je demandai en chemin fesant à l'Officier qui était venu me quérir, s'il savait quelle était cette affaire; car dans un temps de persécution comme celui-ci, je craignais qu'il ne fût arrivé quelque nouvel incident; comme il me répondit qu'il ne s'agissait que d'une légère contestation qui était survenue entr'eux, j'eus l'esprit en repos.

En effet, lorsque nous fûmes arrivés l'un après l'autre chez le Prince Jean, et que nous eûmes entendu le fait qu'ils nous expliquèrent, nous leur répondîmes, que pour le premier article le Régulo avait raison; que pour le second ils devaient s'accorder ensemble, et que nous serions bien aises de les voir se déterminer eux-mêmes. Le Prince Jean qui craignait qu'on ne lui donnât l'exclusion, parla le premier: « Il est clair, » dit-il, que ceux qui sont Chrétiens, ont » une obligation étroite d'entendre la Messe

» les jours de Fêtes sous peine d'un grand
 » péché, à moins que des raisons essentielles
 » ne les en dispensent ; » après quoi il se tut
 sans faire aucune application aux autres Prin-
 ces qui n'étaient que Catéchumènes : l'aîné
 vit d'abord que cette réponse s'adressait à
 lui, aussi-bien qu'à ceux de ses frères qui
 n'avaient pas reçu le Baptême, et il répondit
 pour tous en ces termes :

« Nous n'avons garde de vous faire man-
 » quer à des devoirs essentiels, ni de rien
 » exiger de vous qui soit contraire à vos
 » obligations ; c'est pourquoi nous prendrons
 » si bien nos mesures, que nous ne nous
 » trouverons jamais à l'Eglise, quand vous
 » y serez. Par ce moyen il n'y aura point de
 » foule, nous ne donnerons lieu à aucun
 » soupçon, et chacun sera content. » Nous
 applaudîmes tous deux à cette résolution ;
 ainsi finit la dispute, qui certainement ne
 demandait pas notre présence ; mais avant
 que de les quitter il fallut encore essayer
 une infinité de questions, et résoudre beau-
 coup de doutes.

Comme je sortais, le Prince Paul m'invita
 à venir voir sa Chapelle, parce qu'il avait
 à me consulter sur la disposition des ta-
 bleaux ; je lui dis naturellement qu'il aurait
 pu m'en parler le dernier jour que j'eus
 l'honneur d'aller chez lui. Il me répondit
 en riant, que c'était à dessein qu'il ne m'en
 avait rien dit, que sa vue était de me fournir
 une raison qui m'engageât à le venir voir
 une autrefois, et de profiter du temps que

neine d'un grand
 isons essentielles
 près quoi il se tut
 a aux autres Prin-
 rumènes : l'ainé
 nse s'adressait à
 le ses frères qui
 e, et il répondit

vous faire man-
 tiels, ni de rien
 contraire à vos
 i nous prendrons
 e nous ne nous
 ise, quand vous
 y aura point de
 ns lieu à aucun
 content. » Nous
 ette résolution ;
 certainement ne
 nce ; mais avant
 encore essayer
 t résoudre beau-

ce Paul m'invita
 parce qu'il avait
 position des ta-
 nent qu'il aurait
 jour que j'eus
 Il me répondit
 in qu'il ne m'en-
 nit de me fournir
 à le venir voir
 r du temps que

je lui accorderais pour s'instruire de plus en plus de ses obligations. J'y allai donc, comme je le lui promis, et je ne crains point d'exagérer en disant que je vis la plus belle Chapelle qui soit à la Chine ; je pourrais même ajouter qu'elle ne déparerait pas le Palais d'un Prince en Europe. Il a choisi exprès un espace qu'il a fermé de belles murailles sans déranger l'ordre et la symétrie de son hôtel ; on y entre par une belle porte ; et l'on voit d'abord une terrasse, élevée de trois pieds, assez profonde, et assez large : elle est revêtue de pierres blanches, et pavée de briques taillées, polies et vernissées d'une huile cuite et luisante ; le tout si bien joint, qu'on dirait que ce n'est qu'une seule pièce. Au bout de cette terrasse s'élève le bâtiment qui fait le corps de la Chapelle. Ce qui en paraît au-dehors, le bois de charpente, les portes, les fenêtres, tout éclate d'or, de vernis et de peintures ; les angles sont de brique et de pierres travaillées avec art et mêlées de divers ornemens Chinois ; la couverture est aussi très-propre, et ornée de fleurs ciselées dans les arêtes du toit. J'avoue que je fus frappé en considérant le dehors de cet édifice.

La grande porte qu'on ouvrit, a quatre battans ; je ne dirai pas de quel bois elle est, parce qu'en dehors et en dedans elle est toute peinte d'une couleur rouge mêlée d'huile aussi luisante que le vernis, et semée de filets d'or, dont les figures me parurent fort agréables : de ces quatre battans il n'y a que les deux

du milieu qui s'ouvrent d'ordinaire , et qui se replient en dedans sur les deux autres qui demeurent arrêtés ; mais quand on a besoin de plus de place , soit aux jours de cérémonies , ou quand il y a beaucoup de monde , ils peuvent aisément s'ouvrir tous quatre , et même s'ôter tout-à-fait. Pour lors le pavé de la terrasse qui est , à quatre pouces près , de niveau avec celui de la Chapelle , sert à agrandir de moitié l'espace dont on a besoin , quand il y a un grand concours de Fidèles.

Dans le fond de la Chapelle on voit un retable doré , fait par un Ouvrier habile , et qui sait travailler sur les modèles d'Europe. Au milieu est un tableau de la très-sainte Trinité ; d'un côté , celui de l'Ange-Gardien , et de l'autre , celui de saint Joseph : tous sont peints à l'huile et d'une main Chinoise ; mais ils ont été retouchés par le Frère Castillon , Jésuite Milanais , et habile peintre. L'autel , les gradins , la croix , les chandeliers , les vases , les fleurs , les cassolettes et tous les autres accompagnemens sont d'un fort bon goût. En un mot tout y brille d'or , de vernis , et de peinture ; le pavé même est si luisant qu'il faut le couvrir de tapis de peur d'y glisser.

Vous jugez assez du plaisir que je ressentis , en voyant ce Prince qui ne s'occupait que du Culte du Seigneur , et qui n'épargnait nulle dépense pour lui dresser des Autels. Comme je le félicitais de son zèle , il m'interrompit pour me demander s'il y manquait quelque

chose , et qu'il l'ajouterait aussitôt : « Non ,
» lui dis-je , il n'y manque plus qu'un bon
» nombre d'adorateurs du vrai Dieu ; puis-
» que vous avez commencé à sanctifier votre
» Autel , vous ne devez plus y laisser aucun
» serviteur du Démon , mais il faut les gagner
» tous à Jésus-Christ. »

Il me répondit sur cela qu'il y avait plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe , tant dans sa famille , que dans celle de ses frères et de ses neveux , qui n'attendaient que la Bénédiction de cette Chapelle , les uns pour y être baptisés , les autres pour y faire leurs dévotions ; qu'il me pria de presser le Père Suarez de venir faire au plutôt cette cérémonie ; que de différer d'un seul jour , c'était beaucoup perdre , et qu'il attendait cette grâce avec une extrême impatience.

Le jour fut donc arrêté pour cette cérémonie ; elle se fit avec beaucoup d'appareil. Six Missionnaires y étaient invités , mais il n'y en eut que quatre qui purent y assister. Nous trouvâmes à notre arrivée que le Prince avait déjà rassemblé dans son Hôtel ses frères , ses neveux et ses arrière-neveux , les uns déjà Chrétiens , les autres Catéchumènes , avec d'autres Chrétiens Lettrés de ses amis. La Chapelle fut bénite avec toute la solennité que prescrit le Rituel romain ; après quoi se fit la prière , que tous récitèrent à genoux , chacun dans son rang.

Quand nous fûmes sur le point de sortir de la Chapelle , tous les Princes petits et

grands fléchirent les genoux, et battirent la terre du front pour nous remercier; nous leur rendîmes le salut à la manière du Pays: tout le monde s'étant levé, quelques-uns des Pères donnèrent au Prince Paul des Reliques bien enchassées, des croix et des médailles qui portent avec elles des indulgences; il les reçut à genoux dans un profond respect, et avec une joie qui éclatait sur son visage et dans ses paroles: rien de plus édifiant que la confiance que ces princes Chrétiens ont en ces choses saintes; aussi leur piété a-t-elle été récompensée de Dieu par des grâces toutes particulières.

De là nous fûmes conduits dans une grande salle bien préparée pour nous y asseoir, et y prendre le thé; ce fut alors que la Princesse Marie, qui de son côté avait pareillement rassemblé dans un appartement séparé les Dames ses belles-sœurs, ses nièces, etc. les conduisit dans la Chapelle nouvellement bénite; pour y faire leurs prières, après quoi les ramena dans son appartement pour les y traiter, tandis que son mari le Prince Paul nous traitait dans la grande salle. Tous les conviés furent régalez splendidement: le repas fut servi avec un bel ordre et par des Officiers proprement vêtus. Le Prince Paul en faisait les honneurs, et tout s'y passa sans la moindre confusion.

Si la musique et la comédie ne s'y trouvèrent pas comme aux autres festins des Chinois, la joie et la piété y régnerent. L'entretien roula principalement sur la forme et

la grandeur de la Chapelle qu'on construirait à la conversion de leur père : celle-là devait surpasser toutes les autres , et contenir quelques milliers de personnes , parce que son seul exemple serait suivi du reste de la famille , et qu'une grande partie des parens du côté des femmes déjà instruits , et d'autres ébranlés , se rangeraient tous sous l'étendard de Jésus-Christ.

Comme il est naturel de croire aisément ce qu'on souhaite avec passion , ils parlaient de la construction de cette Chapelle , comme d'une chose prochaine.

A la fin du repas , les Princesses envoyèrent un Eunuque , qui , un genou en terre , demanda , de leur part , si les Pères se portaient bien ; ici la coutume est de se lever , de répondre qu'on est en bonne santé , et de demander pareillement si les Princesses se portent bien , après quoi l'Envoyé se retire ; c'est une manière de saluer qui se pratique chez tous les gens de qualité par les Dames , lorsqu'on va visiter leur mari ou leurs enfans , et qu'on est ami particulier de la famille.

Quand on eut desservi le fruit , et présenté de deux espèces de thé à la Tartare et à la Chinoise , le Prince Paul , pour nous entretenir , se fit apporter quantité de peintures qu'il avait fait faire dans son Hôtel , et dont il avait donné le dessin. C'étaient des énigmes , des emblèmes et des devises. Chaque peinture avait son explication en vers ou en prose ; le sens renfermait toujours une mo-

rale utile , ou l'explication d'un point de la Religion. Il se servait de cette industrie pour engager insensiblement ceux qui venaient le voir à l'entendre parler de Dieu et de sa sainte Loi.

Vous voyez , mon Révérend Père , combien le zèle de ce Prince était ingénieux , lorsqu'il s'agissait d'attirer au bercail de Jésus-Christ , ceux qui en étaient éloignés par leur infidélité. Avant que de nous laisser sortir , il pressa fort le Père Suarez de venir dire la Messe dans sa Chapelle pour les femmes Chrétiennes qui ne pouvaient pas sortir ; ce Père ne voulut s'engager à rien , de peur qu'on ne lui demandât trop souvent la même grâce , et qu'il ne se vit obligé de l'accorder aussi aux frères et aux neveux qui travaillaient pareillement à bâtir des Chapelles , chacun dans leur Hôtel ; mais le Prince Paul l'alla trouver à l'Eglise , et il lui fit tant d'instances , qu'enfin il lui promit d'aller dire la première Messe le jour de la Sainte - Trinité à laquelle sa Chapelle est dédiée ; il y donna la communion ce jour-là à cinquante-neuf personnes du sexe qu'il avait auparavant disposées , et y en baptisa plusieurs autres ; ce furent là les premiers fruits qu'on recueillit dans ce saint lieu.

De si belles espérances ne pouvaient manquer d'être traversées , selon la destinée de toutes les œuvres qui tendent à la gloire de Dieu et au salut des âmes ; le Démon avait trop d'intérêt de ne pas permettre que la

ANTES

d'un point de la
te industrie pour
x qui venaient le
ieu et de sa sainte

end Père, com-
était ingénieux,
au bercail de
étaient éloignés

ne de nous laisser

Suarez de venir

lle pour les fem-

vaient pas sortir;

à rien, de peur

souvent la même

igé de l'accorder

eux qui travail-

des Chapelles,

mais le Prince

glise, et il lui

fin il lui promit

cesse le jour de

elle sa Chapelle

communion ce

ersonnes du sexe

posées, et y en

ce furent là les

illit dans ce saint

e pouvaient mau-

on la destinée de

ent à la gloire de

le Démon avait

permettre que la

ET CURIEUSES.

381

Religion prit de si fortes racines dans une
famille, d'où elle se répandait de tous côtés,
par autant de bouches qu'il y avait de Prin-
ces et de Princesses convertis; et ne pouvant
détruire cette union du troupeau avec les
pasteurs, qui produisait tant de conversions,
il a tâché du-moins de l'affaiblir en séparant
l'un de l'autre, et en dispersant le trou-
peau.

Dieu toujours admirable dans ses desseins,
l'a sans doute ainsi permis, pour éprouver
et purifier davantage ses nouveaux servi-
teurs; il s'était déjà servi d'eux pour relever
le courage des plus timides, et ranimer la
ferveur des ames tièdes; il les choisit encore
comme les plus forts dans la Foi, pour ser-
vir d'exemple et de modèle à tous ceux qui
ont à souffrir pour son saint Nôm; on verra
qu'ils ont dignement répondu à un choix si
glorieux.

Sur la fin de Juin de cette année, on nous
manda de toutes les Provinces, que les Man-
darins, en exécution des ordres de l'Empe-
reur, avaient signifié aux Missionnaires de
se tenir prêts à partir pour Macao vers le
commencement de Septembre; les Manda-
rins de Canton pressaient encore plus que
les autres ceux de leur Ville, de se pourvoir
de bonne heure de maisons à Macao, pour
y transporter leur bagage, et s'y rendre au
plus tard avant la mi-Septembre.

Sur ces connaissances, nous songeâmes à
faire un dernier effort pour obtenir de Sa
Majesté, que du-moins elle nous fit la grâce

de laisser les Missionnaires à Canton , sans les obliger d'aller à Macao. Nos raisons sont déduites dans un Mémorial que nous lui fimes remettre le premier jour de Juillet avec bien de la peine , par le moyen de ses deux frères , le treizième et le seizième Régulo. Sa Majesté répondit par un ordre qu'elle donna aux Mandarins de Canton , de ne pas presser le départ des Européens , et de l'informer au plutôt s'il y aurait de l'inconvénient à les laisser à Canton. L'Empereur fit passer cet ordre par les quatre Gouverneurs de l'Empire ; après quoi il nous appela pour la première fois en sa présence , le Père Bouvet , le Père Kegler et moi. Il nous fit un discours qu'il avait préparé , comme s'il eût voulu se justifier , et réfuter les principaux points des écrits que nous lui avions présentés pour notre défense. On trouve toutes ces pièces dans la lettre précédente du Père de Mailla.

Il y a cependant une chose à remarquer que vous n'y trouverez pas ; c'est qu'un peu avant que d'être admis en la présence de l'Empereur , son oncle maternel , l'un des quatre Gouverneurs de l'Empire , qui se trouvait là , me tira à quartier pour me donner un avis.

Ce Seigneur , de même que son père et son aïeul , a toujours eu beaucoup de liaisons avec les Missionnaires , et les a même logés chez lui plusieurs années ; il crut donc que l'ancienne amitié l'obligeait à nous donner des conseils qu'il croyait nécessaires dans

le
»
»
»
»
»
ai
ins
ral
je
bru
»
»
»
»
»
qu'
à no
L
com
secre
Nien
de C
toute
rapt
Cant
Princ
tiens
const
vent
No
cont
parver

les conjonctures présentes : « Prenez garde » à vous , me dit-il , et au temps où nous » sommes , prêchez un peu moins votre » Religion ; vous renversez les coutumes » de l'Empire , vous troublez la paix des » familles , vous brouillez les fils avec les » pères. » Je fus d'abord surpris d'entendre ainsi parler un homme , qui , d'ailleurs , était instruit des vérités Chrétiennes , et de la morale que nous enseignons aux Peuples. Comme je voulais lui répondre , il m'interrompt brusquement , et me dit : « Ne sais-je pas ce » qui se passe dans la famille du vieux *Sou-nou Peylé* , dont les fils ont embrassé votre » Loi ? L'Empereur l'ignore-t-il ? Je vous le » répète , faites attention à l'avis que je vous » donne. » Il n'en dit pas davantage , parce qu'un des autres Gouverneurs vint se joindre à nous.

Le même jour , premier de Juillet , arriva , comme nous l'avons su depuis , un Mémoire secret adressé à l'Empereur par le fameux *Nien Kem-yao* , *Tsong-tou* des deux provinces de *Chan-Si* et de *Chen-Si* , grand-Général de toutes les troupes envoyées contre *Tse-vam-raptan* , et frère de *Nien-si-yao* , vice-Roi de Canton. Dans ce Mémoire il accusait les Princes Louis et Joseph de s'être faits Chrétiens , d'avoir contribué de leur argent à la construction d'une Eglise , et de parler souvent en secret au Père Mouram.

Nous n'avons pas su les autres articles que contenait l'accusation ; ceux-ci même sont parvenus jusqu'à nous par une voie à la-

quelle on ne devait pas s'attendre. Le fils de l'accusateur , qui est aujourd'hui Censeur public à Pekin , ayant reçu le Mémorial de son père pour le donner aux quatre Gouverneurs de l'Empire , en donna avis secrètement à un des fils du vieux Régulo *Sounou* qui était son allié et son ami. Celui-ci en avertit ses autres frères ; mais il est vraisemblable qu'ils n'en dirent rien à leur père , de peur de l'affliger. Je n'ai pu savoir si l'Empereur avait déjà reçu ce Mémorial quand il nous admit en sa présence , ou s'il ne le reçut qu'après qu'il nous eut congédiés. Il paraît par certaines choses que nous dit l'Empereur , et surtout par celles que me dit son oncle , qu'il lui avait déjà été communiqué.

Dès le jour suivant les Princes Chrétiens m'envoyèrent inviter d'aller à leur Hôtel ; ils étaient curieux de savoir le détail de ce qui s'était passé devant l'Empereur et avec les Grands , avant que Sa Majesté nous eût admis en sa présence. Je m'en excusai pour ce jour-là à cause de quelques occupations qu'il m'était impossible de différer. Dans l'impatience où ils étaient d'être instruits de ce qui s'était passé à notre audience , le Prince aîné , qui n'était que Catéchumène , crut pouvoir , avec moins de risque , me venir trouver. Il m'aborda d'un air content , et me dissimula tout ce qu'il savait du Mémorial secret , pour ne point me donner une inquiétude inutile ; je lui fis un détail exact de ce que nous avait dit Sa Majesté , sur quoi il fit
les

ndre. Le fils de
rd'hui Censeur
le Mémorial de
quatre Gouver-
na avis secrète-
Régulo *Sounou*
i. Celui-ci en
s il est vraisem-
n à leur père ,
ai pu savoir si
ce Mémorial
ésence , ou s'il
eut congédiés.
s que nous dit
celles que me
déjà été com-

nces Chrétiens
à leur Hôtel ;
e détail de ce
ereur et avec
jesté nous eût
excusai pour
s occupations
différer. Dans
re instruits de
audience , le
atéchumène ,
que , me venir
ontent , et me
du Mémorial
er une inquié-
l exact de ce
sur quoi il fit
les

les réflexions d'un homme d'esprit , et qui
avait une connaissance parfaite de la dispo-
sition de la Cour , et de tous les acteurs
qui y jouent actuellement leurs rôles. Mais
il parla toujours en Prince vraiment Chré-
tien , et qui n'était plus touché de tout ce
qu'on appelle faveur et fortune.

Il me pressa de lui rapporter les expres-
sions mêmes dont s'était servi l'oncle mater-
nel : je me contentai de lui dire , en général ,
que ce Seigneur savait qu'il y avait beaucoup
de Chrétiens dans leur famille , que l'Empe-
reur ne pouvait pas l'ignorer , et qu'il fallait
agir avec réserve ; mais je lui dissimulai
qu'il m'avait dit de plus fort , à-peu-près par
le même motif qui le portait à me cacher la
connaissance qu'il avait du Mémorial secret.
Je craignais qu'il n'en devint plus timide ,
ou que sans y penser , il ne portât la frayeur
et la crainte dans l'ame des plus faibles.

Mais que je le connaissais mal , et que je
lui rendais peu de justice ! Quoique je le re-
gardasse comme un grand homme de bien ,
l'idée que j'avais de lui ne répondait pas à
sa vertu , et s'accordait mal avec les pro-
grès qu'il avait déjà faits dans les voies de
Dieu.

Ce grand homme qui prévoyait le renver-
sement de toute sa famille , le regardait , non
pas comme un état de malheur et de dis-
grace , mais comme une source de paix , de
bonheur , et de tranquillité qui ne pourrait
plus lui être ravie. Il voyait venir la tempête ,
et loin d'appréhender d'en être submergé ,

il s'assurait qu'elle allait le jeter dans le port du salut. Ces pensées le remplissaient de la plus douce consolation ; à la vérité il dissimulait les sentimens de son cœur , mais sa joie éclatait jusques sur son visage , et causait cet épanouissement avec lequel il me quitta , et dont la cause ne m'était pas connue. Je savais encore moins que je l'entretenais pour la dernière fois de ma vie , et qu'il n'y aurait plus que l'éternité bienheureuse qui devait un jour nous rejoindre.

J'allai enfin visiter le Prince Jean , et quoique je ne doutasse pas que son aîné ne lui eût appris ce que j'avais à lui dire , je crus néanmoins devoir lui donner cette marque de considération et d'amitié. Je fus surpris en entrant chez lui d'y trouver presque tous ses frères , et plusieurs de ses neveux. Je craignis d'abord que quelque fâcheux événement ne les eût rassemblés ; mais comme je leur trouvai cette même gaieté , et cet air aisé et agréable qui leur est ordinaire , je me rassurai , sachant d'ailleurs que l'union étroite qu'ils ont ensemble les réunit souvent dans le même Hôtel , quoiqu'ils aient chacun leur Palais séparé.

La conversation fut assez semblable aux précédentes : ils ne me parlèrent point du Mémorial secret , dont ils avaient connaissance , mais je vis bien que leur aîné ne leur avait rien laissé ignorer de notre dernier entretien. Le Prince Jean me demanda s'il était vrai que deux Jésuites et neuf Chrétiens eussent souffert tout récemment le mar-

... dans le port
... assaient de la
... vérité il dis-
... eur , mais sa
... ge , et causait
... il me quitta ,
... connue. Je
... retenais pour
... il n'y aurait
... se qui devait

... ce Jean , et
... son aîné ne
... lui dire , je
... er cette mar-
... é. Je fus sur-
... uver presque
... es neveux. Je
... cheux évène-
... ais comme je
... et cet air aisé
... ce , je me ras-
... union étroite
... souvent dans
... chacun leur

... mblable aux
... ent point du
... ent connais-
... eur aîné ne
... e notre der-
... me demanda
... et neuf Chré-
... ment le mar-

tyre dans le Tunquin. Je répondis que nous en avions reçu avis de Canton , et que nous en attendions le détail : il prit de là occasion de parler du bonheur des Martyrs , et de la grâce singulière que Dieu leur fait , de les conduire au Ciel par une voie si courte. « Mais qui oserait espérer une telle grâce , » ajouta-t-il ? » Puis se tournant vers ses frères , il leur dit d'un air riant. « Oh ! que nous sommes entrés bien à propos dans le » bercail de Jésus - Christ ! un peu plus » tard la porte en était fermée. » Il faisait allusion au Mémorial qui avait été présenté à l'Empereur contre lui et contre ses frères ; comme on avait eu soin de me le cacher , je ne pouvais pas tout-à-fait comprendre ce qu'il voulait dire ; mais ayant remarqué quelques mouvemens parmi les domestiques , et qu'ils venaient souvent parler à l'oreille de leurs maîtres , je crus que quelque affaire les occupait , et qu'il était temps de me retirer. Je me levai donc comme pour prendre congé d'eux ; mais le Prince Jean qui vit mon embarras , me dit aussitôt que le Régulo leur père était parti le matin pour aller à la sépulture de ses ancêtres , et que peu après son départ l'Empereur avait ordonné qu'on le fit venir au Palais ; qu'à l'instant on avait couru après lui pour le faire retourner ; qu'il serait sans doute déjà arrivé au Palais ; que selon les apparences l'Empereur n'était pas content ; et qu'ils étaient tous rassemblés pour en savoir des nouvelles à son retour : il me pria ensuite de le confesser dans sa Chapelle.

Ces Princes ont enfin obtenu après beaucoup de prières la permission de recevoir Notre-Seigneur tous les huit jours : c'est une grâce qu'on ne pouvait pas refuser à des Néophytes d'une conscience si pure , et que Dieu éclairait d'une façon si particulière.

Je me retirai la tristesse dans le cœur ; car je n'espérais rien de consolant de l'ordre qui était venu au Régulo. Tous nos Pères jugèrent , comme moi , que nous n'avions point d'autre parti à prendre , que de recommander cette affaire à Dieu, et de nous conformer à sa sainte volonté.

Le lendemain nous apprîmes ce qui s'était passé au Palais. Dès que le Régulo parut à la porte où est la garde intérieure, et où sont assis les Grands, un des quatre Gouverneurs , Régulo du premier ordre, fils unique du frère aîné de l'Empereur *Cang-hi*, et Président du Tribunal des Princes, fit mettre à genoux ce vieillard de soixante-dix-sept ans, et par ordre de Sa Majesté, il lui lut une longue liste des fautes qu'avaient commises ses ancêtres ; il lui reprocha que ceux de sa branche avaient été de tous temps les ennemis secrets de la branche régnante. Venant ensuite à ses fautes personnelles, on avouait qu'il s'était bien comporté pendant les dix années qu'il exerçait la charge de Général dans la province de *Leao-tong* ; mais qu'ayant été fait Chef de Bannière, il était tombé dans plusieurs fautes qu'on lui détailla ; entr'autres, que quand l'Empereur défunt déposa le Prince héritier,

et demanda aux Grands leurs suffrages pour en élire un autre, il avait donné le sien au huitième *Ago* : (1) que, quoiqu'il fût du Conseil d'Etat, il se dispensait d'y assister, et que tout récemment ayant appris la mort du beau-père du neuvième *Ago*, il avait soupiré, levé les yeux au Ciel, et envoyé des Officiers faire des complimens de condoléance à sa famille, quoiqu'il ne pût ignorer que ce Seigneur était mort dans la disgrâce de l'Empereur ; que pour toutes ces fautes, on le destituait de sa dignité, on le privait de ses appointemens, et on lui ordonnait de partir dans dix jours avec toute sa famille, ses femmes, ses enfans, et ses petits-fils, pour aller demeurer à *Yeou-oué* (2). Parmi ceux qui se trouvèrent présens, lorsqu'on lui intima un ordre si sévère, il y avait beaucoup de parens et d'amis ; mais ils dissimulèrent leur douleur le mieux qu'ils purent : le moindre signe de compassion qu'ils eussent donné, leur eût été aussi préjudiciable qu'à celui qu'ils plaignaient avec tant de raison. Les courtisans virent clairement que toutes ces fautes qu'on faisait revivre depuis tant d'années, n'étaient qu'un prétexte pour couvrir le véritable motif d'un traitement si dur : car nonobstant toutes ces prétendues

(1) C'est le huitième fils de l'Empereur défunt ; tous les Grands de l'Empire, Tartares et Chinois, lui donnèrent leurs suffrages pour être Prince héritier ; ainsi cette faute, si c'en est une, était commune à tous.

(2) *Yeou-oué* est un petit lieu où il y a une garnison de Soldats Tartares, à quatre-vingt-dix lieues à l'Ouest de Peking, un peu au-delà de la grande muraille.

fautes , qu'on n'ignorait pas il y a deux ans , on n'avait pas laissé de l'élever à un nouveau degré d'honneur.

Le Régulo qui avait vécu tant d'années à la Cour dans les premières charges , et avec la réputation la plus saine , souffrit impatiemment des reproches si peu mérités. Il commençait déjà à se justifier d'une manière un peu vive , et il lui échappa même certaines expressions , où il entraît du dépit , et qui eussent été interprétées en mauvaise part : c'est pourquoi le Président , qui était son ami , et qui devait porter sa réponse à l'Empereur , craignant que l'accablement d'affliction où il était , ne le fit tomber dans une faute véritable , lui ordonna de se lever et de penser à loisir à ce qu'il avait à répondre ; il supposa le besoin qu'il avait d'aller changer d'habit à cause de la chaleur ; mais ce n'était qu'un prétexte pour lui laisser le temps de rentrer en lui-même , et de mesurer mieux ses termes. A son retour il fit un extrait de la réponse du Régulo , dont il ne prit que ce qu'il y avait de plus raisonnable , et il en fit aussitôt le rapport à l'Empereur : mais Sa Majesté ne fit aucune réponse ; ainsi le vieillard après avoir attendu long-temps , fut obligé de se retirer dans sa maison , où l'on était déjà informé de ce qui venait de lui arriver.

Presque tous ses fils le reçurent à sa porte ; et d'un air gai et content ils le prièrent de ne point s'affliger inutilement et de conserver sa santé , l'assurant qu'ils le suivraient par-tout

avec joie et qu'ils feraient en sorte qu'il ne manquât jamais de rien. Ensuite le Prince aîné portant la parole au nom de tous, lui demanda en grâce qu'il permit à ses autres frères, qu'il n'avait point vus depuis qu'ils étaient Chrétiens, savoir le troisième, le dixième, et l'onzième, de paraître en sa présence : Allez, répondit le Régulo, appelez-les vous-même : comme ils n'étaient pas éloignés, et qu'ils attendaient la réponse que ferait leur père, ils ne furent pas longtemps sans paraître. Cette entrevue donna quelques instans de joie, et dissipa d'abord la tristesse que causait leur exil. Le Régulo lui-même oublia pour un moment son infortune, et prenant un air agréable : nous avons, dit-il, dans notre famille un péché originel ; il voulait parler des reproches qu'on lui avait faits sur les fautes de ses ancêtres ; après quoi il alla se reposer de la fatigue qu'il avait eu à essayer au Palais, et qui en effet devait être pénible pour un homme de son âge, tandis que ses enfans iraient mettre ordre à leurs affaires pour se disposer au départ.

Le lendemain, sur les huit heures du matin, le Régulo retourna au Palais, et porta un Mémoire apologétique qu'il avait fait faire pendant la nuit ; je n'en sais pas le contenu : mais à peine fut-il parti que son fils aîné, qui portait déjà le nom de François-Xavier, vint à l'Eglise demander avec empressement le Baptême : « Il est à craindre, dit-il, que » l'Empereur, touché des longs services et

» du grand âge de mon père ; ne lui remette
 » la peine de l'exil ; si cela était , je déses-
 » pérerais presque de ma conversion : il re-
 » viendrait du Palais chargé de tant d'ordres
 » pour arrêter les progrès de la Religion dans
 » notre famille , que mes autres frères et moi
 » serions liés par de nouvelles chaînes bien
 » plus difficiles à rompre. Il n'y a plus à dé-
 » libérer ; je veux désormais vivre et mourir
 » Chrétien , et ne pas abuser davantage de la
 » bonté et de la patience de Dieu qui m'at-
 » tend depuis si long-temps. » Il reçut donc
 cette grâce , de même que son neveu , fils du
 huitième frère , et chef de sa famille depuis
 la mort de son père , qui n'a pas eu le même
 bonheur. C'est un jeune Prince de vingt-six
 ans , qui réunit en sa personne les plus belles
 qualités de l'esprit et du corps ; et ce qui est
 infiniment plus estimable , qui est rempli des
 plus grands sentimens de la Religion. Il y
 a long-temps qu'il imitait ses oncles dans
 leurs pratiques de zèle. Il avait instruit tous
 ceux de sa maison , et plusieurs avaient déjà
 été baptisés. Après ces deux Princes , trois
 domestiques du second fils qui devaient
 accompagner leur maître dans son exil ,
 furent aussi régénérés dans les eaux du
 Baptême.

Pendant ce temps-là le Régulo présentait
 son Mémoire au Président du Tribunal des
 Princes ; mais il fut fort surpris d'entendre
 les nouveaux reproches que ce Président lui
 fit de la part de l'Empereur. » Le sixième et
 » le douzième de vos enfans , lui dit-il , (ce

» sont les Princes Louis et Joseph) ont em-
» brassé la Loi chrétienne, et ont fourni de
» l'argent pour bâtir une Eglise; vous en
» avez encore d'autres qui ont imité leur
» exemple: que n'employiez-vous votre au-
» torité pour les en détourner, ou que ne
» les défériez-vous à l'Empereur? On saura
» les ranger à leur devoir, puisque vous ne
» savez pas les gouverner.»

Le Régulo répondit qu'à la vérité le troi-
sième, le dixième et le onzième de ses enfans
s'étaient faits Chrétiens, mais qu'il avait
ignoré leur dessein; et qu'aussitôt qu'il en
avait été informé, il les avait chassés de sa
présence, et que pendant trois ans entiers il
avait refusé de les voir; que s'il ne s'était
pas fait leur délateur, c'est qu'il n'avait ni
assez d'esprit ni assez de capacité, pour dis-
cerner si cette Loi est vraie ou fausse. Ces
excuses furent inutiles: on lui tourna le dos,
et on le laissa là jusqu'au soir.

Le septième, il retourna encore au Palais,
et il y demeura presque tout le jour aussi
inutilement que la dernière fois: « allez,
» partez, lui disait-on, corrigez-vous, et
» l'Empereur vous fera grâce; » mais on ne
lui disait pas de quoi il devait se corriger.
Le même jour j'allai dès le matin à l'Eglise
des Pères Portugais, me doutant bien que
j'y trouverais quelques-uns de ces Princes
Chrétiens, qui m'instruiraient de l'état où
étaient les choses. Effectivement j'y trouvai
les Princes Jean, François, Paul et Jean-
Baptiste, avec le fils unique du Prince Paul,

Agé de dix-sept ans , qui attendait qu'on lui conférât le saint Baptême. Quoiqu'il l'eût demandé plusieurs fois et avec de grandes instances, on le lui avait toujours différé, soit à cause de son âge , et du danger qu'il y avait qu'il ne se laissât pervertir par les autres Princes du même Sang, encore Infidèles, soit parce qu'il demeurait encore chez le Régulo son grand-père , qui l'avait élevé dès le berceau , qui l'aimait tendrement , et qui eût porté les choses à quelque éclat, s'il eût su qu'il était Chrétien. D'ailleurs il n'était pas inutile chez le Régulo ; il parlait à ce vieillard avec une liberté que tout autre que lui n'eût osé prendre , et il l'entretenait sans cesse des vérités de la Religion : un jour il l'avertit que le Médecin qu'il entretenait dans sa maison venait de mourir, (c'était un vieux Chrétien de la province de *Hou-quam* ;) le Régulo lui répondit en se servant de l'expression ordinaire des Chrétiens , savoir ,
« que Dieu l'avait recueilli : oui , reprit le
» jeune homme , Dieu l'a recueilli , mais il
» faut savoir que nous mourrons tous comme
» lui ; grands et petits , jeunes et vieux ,
» personne ne peut éviter la mort : mais
» tous iront-ils dans le même endroit ? L'en-
» fer est la demeure éternelle des Infidèles ,
» qui ont refusé le Baptême et rejeté la Loi
» de Dieu : les Chrétiens iront au Ciel où
» ils jouiront d'éternelles délices : oh ! si
» vous saviez ce que c'est que l'enfer ! nulle
» expression n'en peut égaler l'horreur. »
Le Régulo qui ne voulait pas essayer le reste

du sermon de ce jeune Prince, lui imposa silence ; mais il n'en était pas plus timide ; et il saisissait toutes les occasions de lui remettre devant les yeux les grandes vérités du Christianisme.

Pendant qu'on disposait toutes choses pour la cérémonie, la nouvelle se répandit que l'Empereur remettait la peine de l'exil au Régulo, et qu'il se contentait de le dépouiller de sa dignité. Quoique cette nouvelle se trouvât fautive dans la suite, elle devait, ce semble, causer un mouvement de joie ; cependant les Princes l'écoutèrent froidement, et y parurent peu sensibles. Celui qui était prêt à être baptisé, craignit qu'on ne prit de là occasion de différer encore son Baptême : « Tout va bien aujourd'hui, dit-il, » et demain tout ira mal ; je ne veux pas » courir le risque de sortir de Pekin sans » avoir reçu le Baptême ; peut-être que je » n'en trouverais plus l'occasion. » Il fallut donc le satisfaire au plutôt. La cérémonie se fit par le P. Fridelli, Jésuite Allemand, dans une grande Sacristie bien ornée. Le Prince Jean fut le parrain, et donna au jeune Prince le nom de Michel, comme il le souhaitait, à cause de la dévotion particulière qu'il avait envers cet Archange. Après la cérémonie nous entrâmes tous à l'Eglise pour y adorer Notre-Seigneur ; et comme on se retirait, le nouveau Néophyte alla seul à la Chapelle de son saint Patron pour y faire sa prière, puis il vint nous rejoindre dans la salle ; là il se mit à genoux aux pieds du

Père qui l'avait baptisé , pour le remercier ; il donna les mêmes marques de reconnaissance aux autres Pères qui avaient été présents , à son parrain , à son père , à son oncle et au Prince Jean-Baptiste , son cousin-germain. Le P. Fridelli lui donna , selon la coutume , un Chapelet , une Croix et une Image qu'il reçut à genoux avec beaucoup de respect et d'actions de grâces.

On l'obligea après de s'asseoir avec tous les autres pour boire le thé , ce qu'il ne fit que par complaisance ; car il était dans l'impatience de sortir de la salle , pour aller aussi remercier les Catéchistes : il n'y eut pas jusqu'aux domestiques des Pères , et à tous ceux qu'il crut avoir contribué à son bonheur , à qui il ne donnât des marques d'amitié et de reconnaissance ; et quoiqu'il sût qu'il était fort au-dessus d'eux par sa naissance , il les regardait dès-lors comme ses frères en Jésus-Christ.

Pardonnez - moi , mon Révérend Père , ce petit détail ; je crois que loin de le désapprouver , vous admirerez , comme moi , qu'un jeune Prince , dans les fâcheuses circonstances où il se trouvait , prêt à partir pour un exil très-rude , et peut - être sans espérance de retour , fût si attentif à de simples devoirs de bienséance , et aussi peu embarrassé , que s'il ne se fût agi après cela que d'aller faire un tour à sa maison de Campagne.

Le Régulo , qui s'attendait toujours à quelque favorable retour du côté de l'Empe-

reur, alla au Tribunal des Princes pour s'informer si Sa Majesté ne s'était point radoucie. Il eut pour toute réponse que l'Empereur avait vu son Mémoire, et qu'il n'avait qu'à partir et sans délai; sur cela le Régulone prenant plus conseil que de lui-même, crut que pour appaiser l'Empereur, il devait lui livrer ceux qui étaient devenus l'objet de sa colère et de son indignation, afin qu'il en fit telle justice qu'il lui plairait. C'est une coutume établie chez les *Mant-cheoux*, de livrer leurs enfans à l'Empereur, quand il se plaint de leur conduite. Aussitôt qu'il fut de retour à son Hôtel, il envoya chercher ses fils et ses Officiers; il fit apporter des chaînes, et d'un signe de main, il ordonna qu'on les mit au Prince Jean, qui les reçut sans dire un seul mot; il indiqua de même le Prince Paul; l'Officier s'approcha pour le lier; mais ce Prince repoussant de la main les chaînes, dit d'un ton ferme qu'il n'avait offensé ni le Ciel, ni la terre, ni l'Empereur, ni son père, et qu'il priait du moins qu'on lui dit pour quelle raison on voulait l'enchaîner. Son père ne répondit rien, et se contentant de baisser les yeux, son silence faisait assez connaître l'embarras où il se trouvait; sur quoi le Prince Jean prenant la parole: « Ne voyez-vous pas, lui » dit-il, que tout notre crime est d'avoir em- » brassé la Religion chrétienne. C'est cela » même, reprit le Prince Paul, que je vou- » lais qu'on me dit clairement; je recevrai » volontiers ces chaînes pour une si bonne

» cause. » Et de la même main qu'il les avait rejetées, il les reprit, et aida à se les mettre ; le Prince François, qui, dès sa jeunesse, avait un commencement de surdité, n'entendit pas bien ce qui se disait ; mais jugeant du traitement qu'on lui préparait par ce qu'il voyait, il n'attendit pas qu'on vint à lui ; il sortit de sa place, et alla se présenter aux Officiers, qui, sans autre ordre, le lièrent comme ses deux frères.

A la fin de cette scène le Régulo se leva, et retourna au Palais de l'Empereur pour y rendre compte de ce qu'il venait de faire. Avant que de partir, il ordonna à un de ses Officiers Infidèles d'aller dans tous les Hôtels de ses enfans, et d'enjoindre à leurs domestiques qu'ils eussent à détruire promptement les Chapelles et les Oratoires, et à ramasser les Images, les Croix, les Chapelets pour les reporter à l'Eglise.

Pendant que le Régulo était au Palais, les trois Princes Chrétiens, qui restèrent avec leurs gardes, ne doutaient pas qu'on ne les conduisit bientôt au Tribunal des Princes pour y subir l'interrogatoire. Rien ne leur faisait plus de plaisir ; car long-temps auparavant, qu'on jouissait d'une paix profonde, ils avaient résolu de présenter à ce même Tribunal un Mémoire, pour y rendre compte de leur Religion, dont on parlait si différemment sans la connaître : ils prétendaient en démontrer la vérité aux autres Princes, leur faire sentir la nécessité où ils étaient de s'y soumettre, et leur remet-

tre devant les yeux, que puisqu'on l'avait examinée et approuvée tant de fois au Tribunal des Rites, il serait injuste d'inquiéter ceux qui l'embrassaient. Les Missionnaires qui avaient su cette résolution, s'y opposèrent, dans la crainte qu'on ne la prit pour une insulte, et qu'à ce sujet il ne s'élevât une persécution qui aurait pu ébranler les nouveaux Néophytes, encore faibles dans la Foi.

Les Princes entrèrent pour lors dans ces raisons de prudence; mais ils crurent qu'elles cessaient dans les circonstances présentes, et que le temps était venu de rendre un témoignage public aux vérités de la Religion. Le Prince Jean et le Prince Paul s'entretenaient de la sorte, tandis que le Prince François, qui se promenait dans la salle, montrant ses chaînes à ses domestiques et à ceux de son père : « Vous voyez ces fers, leur disait-il ; » je les estime plus que toutes les richesses » de l'Univers ; gardez - vous bien de me » plaindre, ou d'appréhender pour vous le » même sort : le plus grand bonheur qui » puisse vous arriver, c'est d'être enchaînés, » et de souffrir comme nous pour la cause » de Jésus-Christ. On nous a condamnés à » l'exil : Ah ! plutôt à Dieu que ce fût à la » mort ! Quel plaisir serait-ce pour nous, » de voir abrégé le chemin du Ciel, d'être » tout-d'un-coup délivrés des misères de cette » vie, et transportés dans ce lieu de délices » où Dieu même emploie toute sa puissance » à récompenser ses Saints ! »

Il parlait encore , lorsqu'un de ses domestiques , envoyé par la Princesse son épouse , vint l'avertir de l'ordre qu'avait donné le Régulo d'enlever les Images , les Croix , et les autres symboles de la piété Chrétienne. Il ne répondit qu'en récitant d'un ton ferme le premier précepte du Décalogue : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu , et ne servirez que lui seul.* « Qu'on ne touche à rien , » ajouta-t-il ; avant que ces chaînes tombent » par ma mort , ou que j'en sois délivré d'une » autre manière , moi-même je mettrai ordre » à tout. »

Le Prince Jean-Baptiste , qui était présent , fit une réponse un peu plus dure : il en fut repris doucement par le Prince Jean son oncle : « Faites attention , lui dit - il , que » nous devons plus que jamais ménager la » faiblesse de nos domestiques Chrétiens ; » il faut si peu de chose pour affaiblir leur » courage , sur-tout lorsqu'ils voient leurs » Maîtres couverts de chaînes ; ce ne sont » encore que de jeunes arbres qu'on vient » de transplanter ; le moindre vent peut les » abattre. »

Cependant le Régulo , qui était allé au Palais , afin de demander à qui l'Empereur souhaitait qu'il remit ses enfans pour en faire justice , ne fut pas reçu comme il l'espérait : le Président l'ayant entendu , ne parut pas content de sa démarche , soit que , connaissant la fermeté de ces trois illustres Néophytes , il vit bien qu'ils ne reculeraient pas , et qu'on s'engagerait avec eux dans une dis-

TES

de ses domes-
e son épouse,
donné le Ré-
Croix, et les
chrétienne. Il
un ton ferme
logue : *Vous*
u, et ne servi-
ouche à rien,
ines tombent
délivré d'une
mettrai ordre

ui était pré-
s dure : il en
nce Jean son
dit-il, que
s ménager la
Chrétiens ;
ffaiblir leur
voient leurs
ce ne sont
qu'on vient
ent peut les

était allé au
l'Empereur
pour en faire
l'espérait :
e parut pas
e, connais-
es Néophy-
raient pas,
ns une dis-

ET CURIEUSES.

401

pute de laquelle il serait difficile de sortir avec avantage ; soit qu'il craignît que l'Empereur ne poussât l'affaire trop loin, et qu'en suite venant à s'en repentir, il ne le rendit responsable de sa trop grande sévérité, soit par quelque autre motif que j'ignore, il ne voulût jamais se charger d'en faire le rapport à Sa Majesté : « Tout est fini, lui dit-il ; » vous êtes instruit de la Sentence qui a été » portée, il ne vous reste plus d'autre parti » à prendre que celui d'obéir, et de vous » corriger vous et vos enfans. » Comme on lui ajouta, qu'en cas d'amendement ils seraient tous avancés, mais qu'autrement ils seraient punis sévèrement, il ne s'agissait plus que de savoir de quoi il fallait se corriger, et c'est ce qu'on ne voulut jamais lui dire.

Le Régulo ne se voyant pas plus avancé par une démarche qui avait tant coûté à sa tendresse, retourna à son Hôtel, et fit ôter les chaînes à ses enfans sans leur dire un seul mot. Le Prince Xavier, son aîné, prit cette occasion de lui représenter de nouveau ce qu'il lui avait déjà dit tant de fois, que de toutes les familles de Pekin, il n'y en avait aucune qui eût reçu de Dieu des faveurs plus singulières ; que le traitement qu'on lui faisait ne devait pas lui paraître une disgrâce ; mais qu'il devait le regarder comme un effet de la miséricorde infinie de Dieu, qui cherchait à le sauver par la voie des souffrances. Animé qu'il était de ce feu divin, qu'il venait de recevoir au Baptême, il continua

de dire à son père les choses les plus touchantes.

Le Prince Jean , les larmes aux yeux , regretta la perte de ses chaînes , et l'occasion qu'il avait manqué de souffrir le martyre. Il voulait parler , mais sa faiblesse et les sanglots lui coupèrent la parole. Le Prince Paul , son cadet , y suppléa : « A ce trait , dit-il , » ne reconnaissez-vous pas le monde qui a » été jusqu'ici votre Idole ? Quoi de plus » ingrat ! il oublie les plus longs et les plus » importans services. Quoi de plus injuste ! » ce n'est nullement la raison qui le conduit. Quoi enfin de plus trompeur ! il n'a » que des apparences qui éblouissent. Mais » nous donnât-il des biens réels , quelle en » est la solidité ? Tout ce qu'il a , et ce qu'il » peut donner , n'est qu'une vapeur qui se » dissipe à l'instant , et dont à la fin il ne » reste qu'un souvenir inutile. Dieu , au » contraire , est grand , libéral dans ses dons , » magnifique dans ses promesses , et fidèle » à les exécuter. Voulez-vous tout-à-coup » goûter une paix que rien ne puisse altérer , et vous remplir d'une force supérieure » à tous les évènements ? attachez-vous uniquement à Dieu ; adorez - le , servez - le » de la manière dont il veut être adoré et » servi ; en un mot , faites - vous Chrétien ; » vous avez avoué tant de fois que cette Religion est bonne. Dites-moi , y en a-t-il » quelqu'autre qui soit capable de donner » ce zèle et cette ardeur que vous nous » voyez , qui nous fait pleurer et gémir de-

» puis si long-temps sur le danger où vous
» êtes de vous perdre éternellement ? Eh !
» que vous servira-t-il d'avoir eu ce grand
» nombre d'enfans que vous aimez avec tant
» de tendresse , s'il arrive que vous soyez
» éternellement séparé d'eux , pour n'avoir
» pas voulu reconnaître et servir le même
» Maître ? »

Le Régulo se voyant ainsi assailli de tous côtés , porta les deux mains à la tête , et s'appuyant contre la muraille , il y demeura attaché sans répondre un seul mot. Cette posture fit connaître à ses enfans qu'il ne les écoutait pas volontiers , et que le temps de sa conversion n'était pas encore venu , ce qui les obligea de se retirer.

Si on a dit de saint Augustin que le fils de tant de larmes ne pouvait pas périr , n'avons-nous pas raison d'espérer que Dieu accordera enfin la conversion de ce bon vieillard aux larmes , aux prières , aux jeûnes , aux austerités et aux aumônes de ses enfans ? Nonobstant l'effort de cette persécution domestique , qui ne pouvait être ignorée de personne , neuf femmes de la même maison , toutes bien instruites , et sur le point de suivre leurs Maîtresses en exil , vinrent à l'Eglise de la Sainte-Vierge demander et recevoir le saint Baptême.

Cependant presque tous les parens du vieux Régulo lui conseillèrent de ne plus avoir recours aux mémoriaux ni aux apologies ; qu'il lui fallait tenter une autre voie plus capable de fléchir la colère de l'Empereur ; c'était

d'aller encore au Palais, d'implorer sa clémence et d'y rester dans une posture humiliée, jusqu'à ce qu'il eût reçu quelque réponse; qu'on ne manquerait pas d'avertir secrètement Sa Majesté de l'état d'humiliation où il se tiendrait, et que, sans doute, touchée de son grand âge, de ses longs services, et des marques de son repentir, elle prendrait des sentimens de bonté et de douceur à son égard, et que le pardon ne tarderait pas à venir.

Le Régulo n'était pas éloigné de prendre ce parti; ses enfans Chrétiens l'appréhendaient fort, sans oser néanmoins ouvrir la bouche pour l'en détourner; ils se contentaient de conjurer la tempête par leurs continuelles prières; car ils désespéraient de sa conversion, s'il obtenait quelque adoucissement à sa peine qui lui rendit la liberté de demeurer à la Cour. Dieu permit qu'un ami du Régulo, en qui il avait une entière confiance, désapprouvât fort ce dessein, comme indigne de son âge, de son rang, de sa réputation, et de ses services; ainsi il ne fut plus question de retourner au Palais.

Comme il n'y avait point eu de défense de visiter cette famille avant son départ, presque tous leurs proches, leurs alliés et leurs amis s'acquittèrent de ce devoir; c'était un flux et reflux continuel de Seigneurs qui inondait le quartier; nous n'osâmes pas aller les voir, parce que nous étions instruits qu'il y avait des gens postés pour épier tous ceux

qui entreraient dans leurs maisons. Le parti que je pris fut de leur écrire une lettre en langue Tartare , sans la signer , où je tâchais de les fortifier en leur inspirant les sentimens qu'ils devaient prendre dans des conjonctures si tristes : je l'adressais au Prince Jean , et je la lui envoyai par un Catéchiste qui lui portait de ma part quelques présens de dévotion. Ce Catéchiste avait un talent rare de bien parler de Dieu , et il était accoutumé à voir de grands Seigneurs. Il savait que ces Princes étaient Chrétiens ; mais il ne les avait jamais vus ; il les visita l'un après l'autre. Quand il vint me rendre compte de la commission dont je l'avais chargé , je trouvai un homme transporté hors de lui-même. « Ah ! mon Père , s'écria-t-il , dans » une espèce d'enthousiasme , chez quelles » personnes m'avez-vous envoyé ? Eh ! quel- » les paroles de consolation pouvais-je por- » ter à des gens qui ne respirent que les » croix et les souffrances ? J'ai vu des Saints » qui parlent de Dieu avec une éloquence » toute divine ; je n'ai eu autre chose à » faire qu'à les écouter et à admirer la vi- » vacité de leur foi ; ils ne tiennent à au- » cune des choses de la terre ; ce qui les » touche uniquement , c'est que dans le » lieu de leur exil , ils n'auront point de » Missionnaires pour leur administrer les » Sacremens. Vous ne sauriez croire avec » quel sang-froid ils m'ont entretenu de » leur départ : non , si je n'avais pas vu » moi-même ces Seigneurs , je n'aurais

» jamais ajouté foi à tout ce qu'on au-
» rait pu me dire de leur courage et de leur
» vertu. »

Ce même jour le Prince François dépêcha un de ses Eunuques aux Missionnaires pour leur demander la permission de catéchiser et de baptiser dans le lieu de son exil, où il ne prétendait pas, disait-il, aller inutilement; et il les pria de lui envoyer de toutes les Eglises le plus qu'on pourrait trouver de petites Images, de Croix et de Chapelets. Que ne doit-on pas attendre du zèle de ce fervent Néophyte, qui part pour une terre étrangère, animé de la plus ardente charité pour le salut de ceux qu'il y trouvera? Un de nos Pères lui ayant témoigné combien il était touché de ce qu'il était devenu un peu sourd: il lui répondit qu'au-contraire, il remerciait le Seigneur de lui avoir envoyé cette infirmité, parce que, comme elle le rendait inutile pour le monde, elle lui laissait une liberté entière de penser à Dieu, et de ne servir que lui.

Le lendemain le Régulo envoya chercher la Princesse Françoise, épouse du Prince Joseph; pendant son absence, il dépêcha un de ses Officiers Infidèles avec ordre de visiter sa maison, et de pénétrer même jusques dans la chambre de la Princesse, d'y ramasser tout ce qu'il y trouverait de Croix, de Chapelets et d'Images, et de les brûler au milieu de la Cour.

Cet ordre sacrilège fut exécuté ponctuel-

qu'on au-
ge et de leur

François dépê-
 missionnaires

on de caté-
 lieu de son

disait - il ,
it de lui en-

qu'on pour-
de Croix et

pas attendre
e , qui part

é de la plus
ceux qu'il

ni ayant té-
de ce qu'il

lui répon-
sait le Sei-

e infirmité,
dait inutile

une liberté
e servir que

ya chercher
e du Prince

il dépêcha
e ordre de

r même jus-
ncesse , d'y

it de Croix ,
e les brûler

é ponctuel-

lement : tout était déjà consumé , lorsque la Princesse retourna à son Hôtel. A la vue de ce monceau de cendres , elle pensa tomber en défaillance , et elle exprima sa douleur par les cris les plus lamentables ; ce qui fit croire aux voisins qu'une douleur si excessive ne pouvait être que l'effet du déplaisir que lui causait l'exil ; elle ne se consola que quand ses beaux-frères Chrétiens lui eurent promis de la dédommager de sa perte , en partageant avec elle ce qu'ils avaient. Ils firent en même-temps réflexion que le Régulo pourrait ordonner une semblable visite dans leurs maisons ; et pour ne point exposer les Croix et les Images qui leur restaient , à être profanées par des mains Idolâtres , ils renvoyèrent les plus grandes à l'Eglise , et ne gardèrent que les plus petites , ou celles qui pouvaient aisément se cacher. Après quoi ils allèrent tous ensemble exhorter de nouveau leur père à embrasser le Christianisme ; mais ils ne purent rien gagner sur son esprit. Cette journée finit par le Baptême de trois domestiques d'un de ses enfans Catéchumènes. Le jour suivant , il y en eut encore quelques - uns de baptisés , et d'autres qui se purifièrent dans le Sacrement de la pénitence.

Le 13, le Régulo et tous ses enfans devant aller à la sépulture de leurs ancêtres , et étant obligés de passer près de l'Eglise des Pères Portugais , qui était sur leur chemin , le Prince Paul , le Prince Jean , et le Prince Michel partirent de grand matin , vinrent à

l'Eglise, y entendirent la Messe, et reçurent Notre-Seigneur; le deuxième fils du second fils du Régulo y reçut le Baptême, et fut nommé Jean-Baptiste, comme son cousin; son père était toujours Catéchumène; il souhaitait fort d'être baptisé avant que de partir; mais le soin de ses affaires domestiques, que les autres négligeaient, l'engagea dans tant de délais, qu'il en perdit l'occasion.

Ce même jour, vingt Dames suivantes des maisons de ces Princes vinrent se confesser: enfin tous ceux qui avaient la liberté de sortir, quelque embarras qu'ils eussent d'eux-mêmes, trouvaient le temps de venir à l'Eglise. Il y eut même une Princesse qui, dans la crainte qu'aucun des Missionnaires ne pût aller chez elle, se rendit à l'Eglise des femmes avec ses suivantes, aimant mieux s'exposer à la censure et à la malignité des discours publics, que de partir sans le secours des Sacremens.

Le 14, un Père Portugais alla de grand matin chez le Prince Xavier; il était incommodé, de même que la Princesse Thérèse; l'un et l'autre entendirent la Messe, et y communierent, ainsi que le Prince Pierre leur second fils, la Princesse Agnès leur belle-fille, et plusieurs autres personnes qui devaient partir le lendemain pour leur exil.

Au même-temps le Père Joseph Suarez, vieillard vénérable, qui travaille depuis si long-temps dans cette vigne du Seigneur,

ES
esse , et reçu-
xième fils du
le Baptême ,
comme son
urs Catéchu-
baptisé avant
e ses affaires
négligeaient ,
qu'il en perdit

suivantes des
se confesser :
iberté de sor-
eussent d'ail-
oir à l'Eglise.
qui , dans là
aires ne pût
glise des fem-
nieux s'expo-
é des discours
e secours des

alla de grand
était incom-
sse Thérèse ;
Messe , et y
Prince Pierre
Agnès leur
es personnes
in pour leur

eph Suarez ,
lle depuis si
a Seigneur ,
se

ET CURIEUSES.

409

se rendit à la Chapelle de la Sainte-Trinité
chez le Prince Paul , où toutes les Princesses
Chrétiennes du quartier l'attendaient ; il fut
souvent interrompu pendant la Messe par les
larmes et les soupirs de ces illustres Daines.
Quand il les eut communiées , il leur fit un
petit discours propre au temps et aux circons-
tances présentes , dans lequel il les anima à
souffrir généreusement leur exil pour Jésus-
Christ. Il leur montra sur-tout que leurs pei-
nes étaient passagères , mais que la récom-
pense qui leur était destinée n'aurait jamais
de fin ; que Dieu traitait ainsi ses fidèles ser-
viteurs , pour les détacher des biens périssa-
bles de la terre , et qu'elles devaient sans
cesse le remercier de ce qu'il les avait choi-
sies préférablement à tant d'autres , pour
servir de modèles aux personnes de leur
sexe.

Après qu'il eut achevé , elles se prosternè-
rent toutes jusqu'à terre pour lui faire leurs
remercimens , et elles le supplièrent de les
recommander souvent au Seigneur , sur-tout
quand il célébrerait les saints Mystères. Le
Père le leur promit , en leur demandant à son
tour le secours de leurs prières auxquelles il
avait une vraie confiance ; il les leur de-
mandait principalement lorsqu'elles appren-
draient la nouvelle de sa mort : « car enfin ,
» ajouta-t-il , à mon âge , elle ne doit pas être
» éloignée ; je ne m'attends plus à vous re-
» voir que dans l'éternité. » A ce mot les
sanglots et les soupirs recommencèrent ; le
Père , qui en fut attendri , sortit aussitôt de

Tome XIX.

S

la Chapelle. Comme il traversait la grande cour, il y trouva le Prince Jean, le Prince Paul, et le Prince Michel, qui l'attendaient pour lui dire les derniers adieux : saisis de douleur, ils ne purent s'exprimer que par leurs soupirs, et par un silence beaucoup plus éloquent et plus expressif que les discours les plus animés. Rien n'a pu arracher des larmes à ces généreux Néophytes, que la séparation de leur Pasteur. Le Père qui voyait renverser en un instant l'ouvrage de tant d'années, et s'évanouir les espérances qu'il fondait sur les exemples de tant d'illustres Chrétiens, pouvait-il n'y être pas sensible ? Il n'y a que ceux qui ont à cœur le salut des âmes, qui sentent ce qu'il en coûte dans ces sortes d'occasions ; ceux qui y sont indifférens ne le comprennent pas de même.

Le 15, le Régulo partit pour se rendre au lieu de son exil, avec ses enfans, ses petits-fils, ses arrière-petits-fils, au nombre de 37, sans compter les Princesses, femmes ou filles, qui égalaient presque ce nombre, et environ trois cens domestiques de l'un et de l'autre sexe, dont la plus grande partie avait reçu le Baptême ; plusieurs autres étaient encore Catéchumènes : faute de temps, ils ont été obligés d'attendre qu'ils fussent arrivés au terme de leur voyage pour se faire baptiser.

Je ne finirais point si je voulais entrer dans le détail de ce qui concerne les Dames Chrétiennes, et vous raconter ce qui s'est

passé avant et après leur Baptême ; elles ne cédaient en rien aux Princes leurs époux , soit pour la vivacité de leur Foi , soit pour la rigueur de leurs austérités , soit pour l'ardeur de leur zèle à instruire des vérités de la Religion les personnes de leur sexe. Deux jours avant leur départ , le bruit se répandit qu'il y avait ordre de visiter exactement tous les équipages au passage de la grande muraille. Sur cet avis , ces illustres Dames cachèrent tout ce qu'elles pouvaient de leurs meubles de dévotion , dans les doublures de leurs habits , dans les chevets de lit , et dans les autres choses qu'elles croyaient n'être point sujettes à la visite. Deux d'entr'elles qui ne pouvaient cacher aisément les cilices dont elles usaient , paraissaient fort affligées de ne pouvoir les emporter ; leur confesseur les consola en leur faisant dire que les fatigues du voyage qu'elles entreprenaient pendant les ardeurs de la canicule , et les montagnes affreuses qu'elles auraient à traverser , leur tiendraient lieu de cilice , et qu'il leur suffisait d'endurer toutes ces peines avec patience et résignation à la volonté de Dieu.

Que n'aurais-je pas encore à vous dire des domestiques de ces Princes ! quoiqu'ils n'aient pas eu les mêmes difficultés à vaincre , les miséricordes du Seigneur n'ont pas moins éclaté avant et après leur conversion , du-moins dans plusieurs , dont je pourrais rapporter une infinité de traits édifiants ; mais aussi comment n'auraient-ils pas été touchés , lors-

412 LETTRES ÉDIFIANTES
qu'ils comparaient leurs maîtres infidèles à ces mêmes maîtres devenus Chrétiens , et qu'ils voyaient le changement extraordinaire que la grâce avait fait dans leurs personnes ? On sait ce que peut l'exemple pour nous porter au bien ; mais il a beaucoup plus de force quand il se trouve dans des personnes du premier rang et d'un mérite rare. Les Princes et les Princesses qui l'ont donné aux autres , ne l'ont pas eu pour eux-mêmes. Aussi je ne doute point que Dieu ne choisisse parmi eux ces redoutables témoins , qu'au jour de ses vengeances il opposera aux Grands de la terre , lesquels nés dans le sein du Christianisme , comblés de grâces , environnés de bons exemples , ne pensent à rien moins qu'à l'affaire de leur salut , et qui se trouvent , à l'heure de la mort , presque sans autre mérite que celui de n'avoir pas fait tout le mal qu'ils pouvaient faire.

Le jour même que ces illustres exilés arrivèrent au terme qui leur était marqué , le Prince François-Xavier passa à une meilleure vie à l'âge de cinquante-neuf ans. Quand il partit, il se sentit fort oppressé d'un asthme qu'il avait depuis quelques années ; nous apprîmes la nouvelle de sa mort au retour des porteurs de chaises dont il s'était servi. Quoique ce fussent des Infidèles , ils ne cessaient de louer sa patience , et la douceur avec laquelle il les avait traités. Le Prince Paul écrivit au Père Suarez la lettre suivante :

« Je suis en peine de la santé des Pères
» Suarez, Fridelli, Kegler, Parennin, Sla-
» vicek, Bouvet, et de tous vos autres Pères.
» Il n'y a qu'un peu plus d'un mois que je
» vous ai quittés, et ce temps m'a déjà paru
» une année. Par la grâce de Dieu, il ne
» nous est arrivé aucun accident durant notre
» voyage. Le seizième de la sixième lune à
» deux heures après midi, Dieu appela à
» lui notre Frère François-Xavier; un vo-
» missement de sang lui ayant ôté l'usage
» de la parole, il ne lui était pas possible
» de réciter les prières ordinaires; mais
» nous voyant à ses côtés, il nous faisait signe
» de la tête, qu'il entendait celles que nous
» récitons pour lui; c'étaient les prières des
» Agonisans: cinq jours auparavant il lui
» avait pris un vomissement semblable, et
» pour lors il nous pria instamment de dire
» les prières que les Chrétiens ont accou-
» tumé de réciter pour ceux qui sont à l'ar-
» ticle de la mort: il fit son acte de con-
» trition, et nous témoigna par ses larmes
» la douleur qu'il ressentait de ses péchés.
» Selon que je puis juger, je crois que Dieu
» lui a fait miséricorde: je prie cependant
» tous vos Pères de dire la Messe à l'Autel
» privilégié, et de réciter les autres prières
» de l'Eglise pour notre Frère François-
» Xavier: ce sera un double bienfait, s'ils
» veulent bien lui accorder leurs suffrages,
» aussitôt que vous les aurez informés de sa
» mort.

» Quoique j'aie peu souffert dans ce

» voyage , cependant comme il s'est fait
 » avec beaucoup de précipitation , je crains
 » bien d'avoir commis plusieurs fautes : je
 » supplie tous les Pères de prier Dieu qu'il
 » me les pardonne , qu'il me fasse la grâce
 » de bien garder ses Commandemens , et
 » qu'il me donne la force de vaincre les
 » ennemis de mon salut. J'aurais bien d'au-
 » tres choses à dire que le pinceau ne peut
 » achever ; vous en pourrez juger par celles
 » que j'ai dites. »

PAUL , dixième de la famille , a écrit ,
 cacheté le 23 de la sixième lune.

MICHEL vous salue aussi.

LA nouvelle de cette mort nous causa plus de joie que de douleur , parce qu'il nous parut qu'elle devait être très-précieuse aux yeux de Dieu. Quel bonheur, disions-nous, pour ce Prince ! Après trois ans de préparation , il est baptisé le 6 de Juillet ; le 14 il reçoit le corps de Notre-Seigneur ; il part le 15 pour le lieu de son exil ; il en bénit Dieu ; il souffre avec une patience héroïque les fatigues d'un voyage pénible , dans une saison affreuse , et attaqué d'une maladie mortelle ; il ne cesse de pleurer ses péchés ; enfin le 4 du mois d'Août , jour de son arrivée au terme de son exil , il sort de cette vie mortelle , pour aller recevoir dans le Ciel , ainsi qu'il y a lieu de l'espérer , la récompense de ses souffrances et de ses vertus.

Je me flatte , mon Révérend Père , que

vous n'oublierez pas dans vos saints sacrifices de prier le Seigneur pour cette Mission désolée , pour cette famille en particulier , et pour moi qui en ai plus besoin que personne , et qui suis avec beaucoup de respect , etc.

Fin du dix-neuvième volume.

est fait
je crains
utes : je
ieu qu'il
la grâce
mens , et
increr les
ien d'au-
a ne peut
par celles

a écrit ,
lune.
aussi.

causa plus
qu'il nous
ieuse aux
ons-nous ,
e prépara-
; le 14 il
; il part
en bénit
héroïque
dans une
maladie
s péchés ;
r de son
l sort de
voir dans
l'espérer ,
et de ses
ère , que

TABLE

Des Lettres contenues dans ce Volume.

L ETTRE du Père de Mailla, Missionnaire de la Compagnie de Jésus.	Page 5
EXTRAIT d'une lettre écrite de Pekin.	60
LETTRE d'un Missionnaire de la Chine.	63
LETTRE du Père Porquet, Missionnaire, à Monsieur son Frère.	66
LETTRE du Père d'Entrecolles, Mission- naire à la Chine.	75
LETTRE du même.	81
LETTRE du Père Cazier, Missionnaire.	134
LETTRE d'un Missionnaire de Pekin.	137
LETTRE du Père d'Entrecolles, Mission- naire en Chine.	141
LETTRE du Père Jacques, à Monsieur l'Abbé Raphaelis.	166
LETTRE du Père Gaubil, à Monseigneur de Nèmond, Archevêque de Toulouse.	199
LETTRE du Père Parennin, à M. de Fon- tenelle.	208

T A B L E.

LETTRÉ du même , à Messieurs de l'Académie des Sciences. 417
242

LETTRÉ du Père de Mailla , Missionnaire. 262

LETTRÉ du Père Parennin , Missionnaire. 328

Fin de la table du dix-neuvième Volume.

e Volume.

Missionnaire
Page 5
Pekin. 60
la Chine. 63
missionnaire , à
66
es , Mission-
75
81
onnaire. 134
Pekin. 137
es , Mission-
141
à Monsieur
166
Monseigneur
de Toulouse.
199
M. de Fon-
208

